
Etat nominatif des pensions sur le trésor royal, cinquième classe, en annexe de la séance du 21 avril 1790

Citer ce document / Cite this document :

Etat nominatif des pensions sur le trésor royal, cinquième classe, en annexe de la séance du 21 avril 1790. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XIII - Du 14 avril au 21 avril 1790. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1882. pp. 631-772;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1882_num_13_1_6649_t1_0631_0000_2

Fichier pdf généré le 10/07/2020

PENSIONS

DE MILLE DEUX CENTS LIVRES INCLUSIVEMENT A MILLE HUIT CENTS LIVRES EXCLUSIVEMENT

CINQUIÈME CLASSE.

Ces pensions sont soumises à la retenue des quatre dixièmes, sauf les exceptions portées par les articles 12 et 13 de l'arrêt du conseil du 13 octobre 1787.

A

ABBÉ (Antoine), 75. <i>M.</i> 1789.	1,500 livres.
Sans retenue, en considération de ses anciens services et pour sa retraite, en qualité de chirurgien-major des vaisseaux du roi.	
ABBEZ DE COURBESON (Thomas d'), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 496; 2 ^o 1764, 1,200. . . .	1,696
La première, y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite, en qualité de major du régiment royal, infanterie, avec commission de lieutenant-colonel.	
ABZAC DE LA DOUZE (Jean d'), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 654; 2 ^o 1775, 780.	1,434
Brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi.	
La première, en considération de ses services, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour sa réforme.	
ACHARD DE LA HAYE (Antoine-Charles), 52. <i>G.</i> 1769.	1,500
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de ci-devant aide-major des carabiniers de Monsieur, avec commission de lieutenant-colonel. Il doit cesser d'en jouir s'il est remplacé.	
ACHER DE MORTONVAL (Nicolas), 72. <i>F.</i> 1780.	1,500
Sans aucune retenue, à titre de gratification annuelle, en qualité de ci-devant premier secrétaire de l'intendance de Bourgogne. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.	
ACTON (Édouard-Philippe), 48. <i>M.</i> 1786.	1,200
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant-colonel du régiment du Port-au-Prince, île et côte de Saint-Domingue. Ladite pension sans retenue.	
ADAM (Joseph), 42. <i>M. du R.</i> 1787.	1,200
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de médecin de la petite écurie du roi.	
ADAM (Nicolas), 72. <i>Af. É.</i> 1767.	1,200
Ancien professeur de rhétorique dans l'Université de Paris, sans retenue, à titre d'appointements conservés, en considération de ses services, tant en qualité de secrétaire de l'ambassadeur du roi, à Venise, qu'en celle de chargé d'affaires de Sa Majesté près de cette république.	
<i>A reporter</i>	11,230 livres.

	<i>Report.</i>	11,230 livres.
ADHÉMAR (Antoine-Guillaume d'), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 318; 2 ^o 1768, 1,200.		1,518
La première, en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment royal Lorraine, cavalerie. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine du même régiment, avec rang de lieutenant-colonel.		
AGAR, sieur de Buz (Alexis d'), 58. <i>G.</i> 1779.		1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment royal Italien.		
AGOGUÉ (Jean-Louis), 81. <i>G.</i> 1 ^o 1764; 200; 2 ^o 1758, 1,300.		1,500
La première, en considération des services de feu son père, ancien commis du département de la guerre, à titre de réversion de celle dont jouissait feu sa mère, pour lesdits services. La seconde, à titre de retraite en qualité de commis du susdit département.		
AGOULT (Henri-Joseph d'), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 708; 2 ^o <i>idem</i> , 600.		1,308
Ancien capitaine au régiment d'Aquitaine, cavalerie.		
La première, en considération de ses services et pour sa retraite. La seconde, en considération des services de sa famille.		
AGUILLON (Louis), 64. <i>F.</i> 1785.		1,500
Brigadier des armées du roi, et au corps royal du génie à Antibes.		
En considération du service essentiel qu'il a rendu à la ville d'Antibes, en rétablissant, avec autant de célérité que d'économie, un aqueduc construit par les Romains, dont la découverte est due à ses travaux et à ses soins.		
AIGREMONT, chevalier de Pepinvast (Louis d'), 59. <i>M.</i> 1776.		1,200
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine de vaisseau.		
ALAINVILLE (Henri-Louis d'), 72. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 1,093; 2 ^o 1779, 200. . .		1,293
Maréchal des logis du roi.		
La première, y compris 93 livres d'accroissements pour arrérages, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, en la même considération.		
ALBERT-S ^t -HIPPOLITE (Esprit d'), 69. <i>M.</i> 1765.		1,600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de frégate.		
ALBERT DE RIONS (François-Hector d'), 51. <i>M.</i> 1 ^o 1757, 364; 2 ^o 1781, 1200. .		1,554
Capitaine de vaisseau.		
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue dans le combat rendu par le vaisseau <i>l'Espérance</i> , étant alors lieutenant de vaisseau. La seconde, en considération de sa conduite distinguée dans le combat rendu dans la baie de Chézaneach, par l'escadre aux ordres du sieur comte de Grasse, le 5 septembre 1781.		
ALBESSARD (Jean-Baptiste d'), 73. <i>F.</i> 1749.		1,770
En considération de ses services en qualité de ci-devant avocat général du parlement de Bordeaux.		
ALICHOUX, sieur de Bozaringues (Jean d'), 73. <i>G.</i> 1760, 1762, 1763 et 1764. .		1,581
Ancien capitaine au régiment de Vexin; en considération de ses services, et pour sa retraite		
ALIX (André-Marie), 41. <i>F.</i> 1784.		1,500
Sans retenue, en considération de ses services en qualité d'ancien secrétaire en chef de l'intendance de Flandre et de la prévôté des marchands de la ville de Paris.		
ALLAIN DE PRÉVAL (Gabriel-Hyacinthe), 53. <i>F.</i> 1787.		1,500
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de sous-liquidateur à la caisse des amortissements, supprimée en 1787.		
ALLEGRAIN (Christophe-Gabriel), 79. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1778, 1,000; 2 ^o 1783, 500. .		1,500
Sculpteur du roi, recteur de l'Académie royale de peinture et sculpture.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour augmentation, en la même considération. Lesdites pensions sont sans retenue.		
ALLEMAND DE CHAMPIER (Pierre-François), 54. <i>G.</i> 1780.		1,200
En qualité de mestre de camp attaché au corps de la cavalerie. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé. Ladite pension sans retenue.		

A reporter.

32,954 livres.

	<i>Report.</i>	32,954 livres.
ALLIBERT, sieur Duclos (Marc), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 248; 2 ^o 1746, 400; 3 ^o 1779, 1,000.		1,648
La première, y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Brie. La seconde, pour sa réforme, en qualité de capitaine du régiment de recrue de Grenoble, en vertu de l'ordonnance du 15 décembre 1766. La troisième, pour sa retraite.		
ALLIOT (Charles-Joseph), 52. <i>F.</i> 1 ^o 1766, 1,000; 2 ^o 1767, 680.		1,680
La première, en qualité d'exempt des gardes du corps du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, à titre d'appointements conservés. La seconde, pour sa réforme, en qualité de capitaine du régiment royal Navarre, cavalerie.		
ALSACE, princesse de Chimay (Caroline-Françoise d'), 60. <i>M. du R.</i> 1758.		1,770
En considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi, et de ceux de la feue princesse de Chimay, sa mère, l'une des dames de Madame Victoire de France.		
AMBLARD (Charles), 58. <i>M. du R.</i> 1782.		1,200
Par remplacement d'une pension de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite, en qualité d'aide-major dans les compagnies de la garde de Paris.		
AMÉ (née Marie-Suzanne Goiran), 59. <i>F.</i> 1783.		1,200
En considération, tant des services de feu son mari, ancien commissaire des poudres à Essonne et Saint-Chamas, que de ceux personnellement rendus par ladite dame dans la place de directrice des poudres, à la fabrique de Saint-Chamas, et à titre de retraite en cette qualité.		
AMIRAL (Guillaume-Mathurin), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1784, 1,000.		1,200
Ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine, dans le cinquième régiment des chasseurs à cheval.		
La première, tant en considération de ses services que de ses blessures. La seconde, pour sa retraite.		
AMMELIN, sieur de Beaurepaire (François d'), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1751, 472; 2 ^o 1764, 1,200.		1,672
Major du régiment de Chabot, dragons.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
ANDIGNÉ DE MAYNEUF (François d'), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1787, 400; 2 ^o 1768, 800.		1,200
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Aquitaine.		
ANDIGNÉ (Louis-Charles d'), 59. <i>M.</i> 1740.		1,600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de vaisseau du département de Brest. Ladite pension sans retenue.		
ANDLAU (François-Antoine, baron d'), 86. <i>G.</i> 1747 (mort).		1,420
Brigadier de cavalerie, et ci-devant exempt des gardes du corps du roi, en considération de ses services.		
ANDRÉ DE SAINT-VICTOR (Louis-Roch d'), 59. <i>M.</i> 1776.		1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de vaisseau.		
ANDRIEU (Henri-Philippe), 78. <i>M.</i> 1762.		1,500
Pour ses services et pour sa retraite, en qualité de commissaire de la marine.		
ANGLARD (sieur de Bassignac, Jean d'), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 509; 2 ^o 1779, 1,000.		1,560
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment royal Roussillon, infanterie, avec rang de lieutenant-colonel.		
ANGLEJAN (Marc-Joseph d'), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 360; 2 ^o 1774, 590; 3 ^o 1775, 660.		1,520
Sous-brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi.		
La première, y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa réforme, en vertu de l'ordonnance du roi du 15 décembre 1775.		
ANNEIX DE SOUVENEL (Pierre-Eusèbe), 55. <i>F.</i> 1 ^o 1771, 1,000; 2 ^o 1781, 600.		1,600
Maître des requêtes, conseiller de Monsieur, frère du roi.		
La première, pour récompense de ses services en qualité d'avocat au parlement de Bretagne, pendant les troubles de cette province. La seconde, à titre de remplacement de ce dont il jouissait dans l'ancienne composition des fermes, qui a cessé en 1780. Lesdites pensions sans retenue.		

A reporter.

54,864 livres.

	<i>Report.</i>	54,864 livres.
ANTIN DE SAINT-PEÉ (Henri d'), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 1,000 ; 2 ^o 1779, 700 (mort). .		1,700
Brigadier d'infanterie, ancien lieutenant-colonel du régiment de Rouergue, et à présent lieutenant pour le service du roi, à Brest.		
La première, pour lui tenir lieu de logement tant qu'il restera lieutenant de roi de Brest. La seconde, sans aucune retenue, pour, avec celle de 800 livres qu'il avait sur l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, faire au total celle de 1,500 livres qui lui a été assurée sur ledit ordre en 1772.		
ANTOINE (François-Claude), 75. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 600 ; 2 ^o 1754 et 1768, 800. . .		1,400
Maréchal des logis du roi.		
La première, en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, à titre de gratification extraordinaire et annuelle, en considération de ses services comme ancien garçon de la chambre de Sa Majesté.		
ANTOINE (Henri), 30. <i>M. du R.</i> 1779.		1,200
Cheval-léger de la garde ordinaire du roi et port -arquebuse de Sa Majesté. Sans retenue, tant en considération des services de son père, ancien capitaine de cavalerie et porte-arquebuse de Sa Majesté, et de ceux de sa famille, que pour favoriser le mariage qu'il est sur le point de contracter avec la demoiselle Le Roi de Roquemont, fille de l'ancien chevalier du guet, et filleule de Sa Majesté.		
APRÈS DE MANNEVILLETTE (née Marie-Magdeleine de Binard, d'), 83. <i>M.</i> 1 ^o 1780, 1,000 ; 2 ^o 1781, 300.		1,300
La première, en considération des services de feu son mari, ancien capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes et auteur du <i>Neptune oriental</i> . La seconde, pour les services rendus par son dit mari à la compagnie des Indes.		
ARAGON DE PEYROFITTE (François d'), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1753, 236 ; 2 ^o 1779, 1,500. . .		1,736
Ancien premier capitaine commandant du régiment de Beauce.		
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
ARBOIS, sieur de Jubainville (Edme-Joseph d'), 60. <i>G.</i> 1782.		1,200
Ancien capitaine, avec rang de major dans la légion de Flandre, et ci-devant lieutenant-colonel attaché au second régiment des chasseurs à cheval. Pour ses services et pour sa retraite en la dernière qualité.		
ARCIZAS (Charles-Louis d'), 64. <i>G.</i> 1768.		1,200
Actuellement colonel d'infanterie.		
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Boulonnais, avec rang de lieutenant-colonel.		
ARCLAIS (sieur de Montamy, Nicolas d'), 79. <i>G.</i> 1761		1,240
En considération de ses services, et pour sa retraite en qualité d'ancien major du régiment de cavalerie de Chartres.		
ARCY (Hippolyte d'), 64. <i>M.</i> 1777.		1,600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de vaisseau.		
ARCOUT (Jean-Gaston d'), 67. <i>G.</i> 1768.		1,200
Pour sa réforme, en qualité de commandant du régiment des recrues de Grenoble, avec rang de lieutenant-colonel.		
ARMFELD (Charles-Frédéric d'), 59. <i>G.</i> 1777		1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine du régiment royal Suédois.		
AROD, Marquis de Montmelas (Blaise), 45. <i>G.</i> 1778.		1,200
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de ci-devant colonel en second du régiment de Forez.		
ARROUX (François d'), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 177 ; 2 ^o 1775, 100 ; 3 ^o 1782, 1,000. . . .		1,277
Maréchal des logis des gardes du corps du roi.		
La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa retraite.		
ARTEIN (Jean-Félix, d'), 49. <i>G.</i> 1788 (mort le 23 novembre 1783)		1,200
Ancien commissaire général des fontes de l'artillerie à Strasbourg.		
Sans retenue, en considération de l'utilité de ses services dans ladite place que de ceux de ses aïeux depuis près de 150 ans dans la même place, avec assurance de réversion d'une pension de 600 livres à son épouse.		

A reporter.

73,417 livres.

	<i>Report.</i>	73,417 livres.
ARTEIN (d'), née Anne-Geneviève Colmont. 68. <i>G.</i> 1781 (<i>morte en</i> 1788).		1,200
En considération des services de feu son mari, chevalier de l'ordre du roi, et commissaire général des fontes de l'artillerie à Strasbourg : ladite pension sans retenue.		
ARTHUS DE REYNAUD (Jean-Adrien). 60. <i>M.</i> 1778		1,500
Ancien capitaine du régiment de Bretagne, retiré avec rang de lieutenant colonel, ci-devant lieutenant de roi de Saint-Marc à Saint-Domingue; en considération de ses services.		
ASTOIN DE SIELVE (Paul), 83. <i>M.</i> 1 ^o 1766, 1,000; 2 ^o 1783, 600.		1,600
Secrétaire-interprète du roi, et ancien premier drogman du consulat de Larnaca en Chypre.		
La première, pour ses services. La seconde, en considération de ses anciens services en ladite qualité de drogman.		
ATHOSE (Joseph d'), 59. <i>G.</i> 1782.		1,500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien commissaire principal des guerres.		
AUBENTON (d'), née Marie-Marthe Lory, 45. <i>M.</i> 1782.		1,500
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau et directeur de l'artillerie à Rochefort.		
AUBERT DE SAINT-ETIENNE (Etienne-Louis), 56. <i>F.</i> 1784.		1,500
En considération de ses services en qualité de ci-devant régisseur général des messageries.		
AUBERT (Geneviève-Anne), 55. <i>M. du R.</i> 1773		1,200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi.		
AUBERT (Louis), 69. <i>M. du R.</i> 1774.		1,365
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de vétéran de la musique du roi, et pour sa retraite.		
AUBERY, Comtesse de (née Françoise de Créquy), 57. <i>G.</i> 1771		1,500
En vertu de l'assurance de réversion qui lui a été accordée en 1771, de partie de celle de 4,000 livres qu'a obtenue sa mère à cette époque, comme veuve du sieur marquis de Créquy, lieutenant-général des armées du roi, et ci-devant commandant une brigade de carabiniers.		
AUDIBERT DE CORBIÈRE (Pierre-Laurent d'), 57. <i>G.</i> 1769.		1,200
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de lieutenant-colonel de cavalerie.		
AUGÉ (Jean-Baptiste), 75. <i>F.</i> 1782		1,500
A titre de retraite, en considération de ses services en qualité de ci-devant premier commis de la direction des vingtièmes à Paris.		
AUGES (Demoiselle Anne Aumont d'), 79. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1760, 200; 2 ^o <i>idem</i> 1,093; 3 ^o 1752, 300. (<i>Morte le 13 juillet</i> 1785)		1,595
Femme de chambre du roi pendant le bas âge de Sa Majesté.		
La première, à titre de gages conservés en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, à titre de nourriture conservée en la même considération que dessus. La troisième, en considération de ses services en qualité de baigneuse de feu Madame Henriette de France.		
AUGIER, sieur de Saint-André Descourgeats (Pierre), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 600; 2 ^o 1767, 600.		1,200
Capitaine en second du régiment de Lally.		
La première, pour sa réforme, en vertu de l'ordonnance du roi, du 21 décembre 1762. La seconde, en considération de ses services en qualité de portemanteau de Madame Louise de France.		
AUGUIÉ (Pierre-César), 51. <i>F.</i> 1780		1,200
A titre de retraite, en considération de ses services comme ancien commis au bureau de l'examen des comptes de la marine.		

A reporter

92,977 livres.

	<i>Report.</i>	92,977 livres .
AULNETTE, chevalier de Vautenet (Louis-Mathurin), 68. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1786, 1,000		1,300
Ci-devant premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
La première, en considération des services par lui rendus à ladite compagnie. La seconde, par augmentation à la première en considération des services de son frère, capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes, décédé à la Chine, avec assurance de réversion de cette dernière à sa nièce, née en 1759.		
AUMALE (Demoiselle Charlotte-Denise d'), 51. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 984 livres 5 s. 6 d. 2 ^o 1781, 92 l. 2 s. 6 d. 3 ^o <i>idem</i> , 250.		1,326
La première, produit net de cinq objets portés dans un précédent brevet expédié au département de la maison du roi. La seconde, à titre de réversion de partie d'une pension de 552 livres 15 s. qui lui a été accordée, ainsi qu'à ses trois frères et sœurs. La troisième, sans retenue, par continuation de celle de pareille somme dont jouissait feu sa sœur, Françoise-Félicité.		
AUMALE (Louis d'), 55. <i>G.</i> 1750 et 1764		1,416
Ci-devant capitaine aide-major au corps des grenadiers de France, et à présent lieutenant-colonel, commandant le bataillon de garni-on du régiment de Cambrésis. Tant en considération des services du feu sieur son père, lieutenant-général des armées du roi, directeur des fortifications des places de l'Artois, qu'en considération de ses services personnels et des blessures qu'il a reçues.		
AURAY, Marquis de Brie (Louis), 50. <i>M.</i> 1781		1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de vaisseau.		
AUTRÈPE (André d'), 68. <i>F.</i> 1 ^o 1771, 500; 2 ^o 1783, 800.		1,300
Ci-devant commis au Trésor royal.		
La première, à titre de gratification annuelle en considération de ses services. La seconde, à titre de retraite et pour récompense de ses longs services en la susdite qualité. Lesdites pensions sans retenue.		
AUTHIER DE SISGAU (Jean-Baptiste d'), 53. <i>M.</i> 1786.		1,200
Sans retenue, pour sa retraite en qualité de capitaine de vaisseau, du département de Toulon.		
ANACH, sieur de Thèse-Delphin (Jean d'), 71. <i>G.</i> 1759.		1,300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien commandant au bataillon du régiment de Beauvoisis.		
AVERTON, sieur de Bonnevaux (Louis d'), 71 <i>G.</i> 1762.		1,200
Pour lui tenir lieu d'appointements pour retraite en qualité de major des volontaires du Hainaut.		
AZÉMAR, Marquise de Lusignan (Demoiselle d'Aveine Desmeloizes), 57. <i>M.</i> 1782.		1,500
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau et gouverneur de Demerary.		

B

BACALAN (Demoiselle Jeanne de Lavie de) 50. <i>F.</i> 1769.		1,200
En considération des services de feu son mari, maître des requêtes, intendait du commerce.		
BADANY (François), 59. <i>G.</i> 1789.		1,500
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie étrangère d'Alsace; tant en considération de la distinction et de l'ancienneté de ses services que pour retraite.		

A reporter. 107,419 livres

<i>Report.</i>	107,419 livres
BAILLY (Paulin), 48. <i>M.</i> 1777, 300; 2° 1780, 1,200.	1,500
Ci-devant ingénieur au dépôt des plans, cartes et journaux de la marine. La première, en considération de la campagne qu'il a faite en qualité de volontaire, sous les ordres du capitaine Thurol, et des blessures qu'il a reçues dans le combat rendu par cet officier contre les Anglais en 1759. La seconde, à titre d'appointements conservés pour sa retraite en la susdite qualité d'ingénieur.	
BAILLOT DACHER (Yves), 84. <i>G.</i> 1777.	1,500
En considération de ses services, et pour sa retraite en qualité d'ancien ingénieur en chef à Carcassonne.	
BAIZÉ (Bernard-Hyacinthe), 67. <i>F.</i> 1785.	1,200
Ancien premier commis de M. Cochin, intendant des finances, en considération de ses services et pour sa retraite, à la condition néanmoins de continuer les travaux relatifs aux papiers de feu M. Cochin : ladite pension sans retenue.	
BAJOL (Jean-George), 63. <i>G.</i> 1780.	1,500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment suisse d'Eptingen, avec rang de lieutenant-colonel.	
BALBY, comte de (François), 37. <i>G.</i> 1768.	1,200
Ci-devant enseigne dans le corps de la gendarmerie, et ensuite colonel-lieutenant en second du régiment de Bourbon, infanterie. En considération des services de feu son père, brigadier, colonel réformé à la suite du régiment royal Italien.	
BALLIF (Jean-Rodolphe), 52. <i>G.</i> 1782	1,200
Sans retenue, pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine de grenadiers du régiment suisse de Castella.	
BALTHASAR, sieur de Gacher (Alexandre-Louis de), 53. <i>G.</i> 1° 1743, 177; 2° 1780, 1,500	1,677
Ancien capitaine de grenadiers, avec rang de lieutenant-colonel au régiment suisse de Diesbach. La première, y compris 27 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, major du régiment royal Allemand, cavalerie. La seconde, pour sa retraite.	
BALTHASAR D'ÉGREMONT (Charles), 51. <i>G.</i> 1° 1766, 300; 2° 1776, 900.	1,200
La première, en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment royal Etranger, cavalerie. La seconde, pour sa réforme en qualité de capitaine aide-major du régiment de Chartres. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.	
BANCKS (Thomas-Henri de), 49. <i>G.</i> 1785.	1,200
Sans retenue; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie Irlandaise de Dillon.	
BANNEFROY (Joseph), 32. <i>F.</i> 1787.	1,500
Ci-devant inspecteur général des dépôts de mendicité du royaume. Sans retenue, à titre de retraite en considération de 15 années de services, tant en qualité de commis principal des finances qu'en celle de chef des bureaux de l'intendance de Paris, et notamment en la qualité susdite.	
BANYULS DE MONTFERRÉ (Raymond), 53. <i>G.</i> 1777.	1,200
Pour lui tenir lieu d'appointements pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment royal-Navarre.	
BAR (Joseph de), 63. <i>G.</i> 1° 1762, 124; 2° 1783, 200; 3° 1787, 1,200.	1,524
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services, y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour les services du feu sieur de Montcheuil, son oncle, ancien capitaine de cavalerie. La troisième, pour sa retraite.	
BAR (Barthélemi Bailli de), 70. <i>G.</i> 1758	1,416
Ancien capitaine au régiment de cavalerie de Fleury, y compris 216 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération des services du chevalier de Bar, son oncle, brigadier et lieutenant-colonel du régiment de Bourbon, cavalerie, que de ses services personnels, et pour sa retraite.	
<i>A reporter.</i>	125,236 livres.

	<i>Report.</i>	125,236 livres.
BARAILHON (Alexandre), 60. <i>G.</i> 1° 1772, 400; 2° 1782, 1,100; 3° 1783, 200.		1,700
Ancien capitaine commandant au régiment de Bretagne, infanterie. La première, en considération de ses services. La seconde, en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté, tant au dernier siège du fort Saint-Philippe qu'à celui fait en 1756, et pour sa retraite. La troisième, en la même considération.		
BARAL, sieur d'Arènes (Louis-César de), 60. <i>G.</i> 1° 1759, 390; 2° 1778, 1,000.		1,390
Ancien major des îles Sainte-Marguerite. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de la perte qu'il a faite d'un bras en Canada, étant lieutenant au régiment de Languedoc, infanterie. La seconde, pour sa retraite en ladite qualité de major des îles Sainte-Marguerite.		
BARATIER, chevalier de Saint-Auban (Rémi), 67. <i>G.</i> 1° 1763, 600; 2° 1785, 600.		1,200
Ancien capitaine de grenadiers de la légion de Soubise. La première, pour sa réforme. La seconde, pour les services du feu sieur Baratrier de Saint-Auban, son parent, lieutenant-général des armées du roi, inspecteur général de l'artillerie.		
BARBEREUX (Claude-Henri), 48. <i>F.</i> 1784		1,500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant régisseur général des messageries.		
BARBIER (Antoine), 62. <i>G.</i> 1776.		1,500
Pour sa retraite en qualité de capitaine d'infanterie de la légion royale, avec rang de major.		
BARRAL D'ARÈNES (Théodore de), 62. <i>M. du R.</i> 1° 1782, 1,000; 2° <i>idem.</i> 456; 3° <i>idem.</i> 150.		1,606
Ecuyer de feu Madame Sophie de France. La première, pour gages conservés en considération de ses services. La seconde, pour nourritures conservées en la même considération. La troisième, sans retenue, pour logement conservé en la même considération et pour lui former sa retraite de ces trois objets.		
BARRALY (Demoiselle Marthe-Hélène Faget de), 70. <i>F.</i> 1788.		1,500
En considération des services de feu son mari, conseiller au parlement de Paris, et du sieur Faget, son père, ancien doyen du grand conseil.		
BARRIGUE DE MONTVALON (Honoré), 82. <i>F.</i> 1782.		1,500
Sans retenue; en considération de ses bons et anciens services, en qualité de conseiller doyen du parlement d'Aix.		
BARRIN, Marquis de La Gallissonnière (Athanase), 50. <i>G.</i> 1° 1762, 650; 2° 1786, 1,000.		1,650
Capitaine de vaisseau. La première, en considération tant de la perte de son œil gauche, que des blessures qu'il reçut au visage dans le combat soutenu par le vaisseau du roi, l' <i>Illustre</i> . La seconde, pour marque de satisfaction de ses services, particulièrement dans le détail des constructions, et en considération de la perte qu'il a faite de madame la marquise de La Gallissonnière, sa tante.		
BARROT DE DESTRAC (François de), 65. <i>G.</i> 1° 1757, 118; 2° 1774, 200; 3° 1780, 950.		1,268
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages pour ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa retraite.		
BARTHÉLEMY (François), 42. <i>Af. É.</i> 1775.		1,500
En récompense de sept années de services, tant comme secrétaire d'ambassade du roi à la cour de Stockholm, qu'en qualité de chargé d'affaires de Sa Majesté à la même cour.		
BARTHÉLEMY DE POTHONIER (Joseph), 47. <i>M.</i> 1779.		1,200
Pour sa retraite en qualité de ci-devant vice-consul à l'île de Rhodes.		
BASTARD (Jean-François), 55. <i>G.</i> 1780.		1,200
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant-colonel du régiment des grenadiers royaux du Languedoc.		

A reporter. 143,950 livres.

<i>Report.</i>	143,950 livres.
BATAILLE (Louis de), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 520; 2 ^o 1766, 1,200.	1,720
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Navarre. La seconde, pour sa réforme en qualité de commandant du régiment des recrues de Dijon.	
BATARD, sieur de Fontenay (Jean-Baptiste de), 49. <i>G.</i> 1788.	1,200
Pour sa retraite en qualité d'ancien premier capitaine commandant du régiment de dragons de Montmorency, avec rang de lieutenant-colonel; ladite pension sans retenue.	
BATÉ (François), 79. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 1,000; 2 ^o 1761, 200	1,200
Ancien garçon de fourrière du roi.	
La première, pour ses services et pour sa retraite. La seconde, sans retenue, en considération de ses services.	
BATZ, chevalier Diusse (Jean-Baptiste), 55. <i>G.</i> 1781.	1,700
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Berry, infanterie; ladite pension sans retenue.	
BAUDEQUIN DE VILLENEUVE (Nicolas), 63. <i>G. et M. du R.</i> 1 ^o 1775, 1,000; 2 ^o 1770, 400.	1,400
La première, pour sa réforme en qualité de major du régiment des grenadiers royaux de l'Île de France. La seconde, à titre de subsistance, et sans aucune retenue, en considération des services de feue sa mère, première femme de chambre de Madame Louise de France.	
BAUDOT (Jean-Baptiste), 68. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 888; 2 ^o 1781, 600	1,488
La première, en qualité de garçon du serdeau de monseigneur le Dauphin. La seconde, à titre de retraite, en qualité de garçon falotier de la maison du roi.	
BAUDRY (Blaise), 81. <i>F.</i> 1783.	1,200
En considération du désintéressement, de la probité et du zèle dont il n'a cessé de donner des preuves dans l'exercice des fonctions de subdélégué de l'intendance de Paris, au département de Sens; ladite pension sans retenue.	
BAUDRY (Claude), 81. <i>M.</i> 1776.	1,500
A titre d'appointements conservés en qualité de commissaire des classes, retiré.	
BAUDRY (Denis-Nicolas), 57. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 700; 2 ^o 1787, 657.	1,357
Cocher du roi en la petite écurie de Sa Majesté.	
La première, pour ses services. La seconde, à titre de retraite en qualité de portier de la petite écurie de Sa Majesté.	
BAUQUET DE GRANDVAL (Guillaume), 54. <i>F.</i> 1775.	1,500
Sans aucune retenue, lieutenant général criminel au bailliage de Bayeux. Pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Bayeux.	
BAUSSET (Jacques de), 46. <i>M.</i> 1786.	1,200
En considération de ses services aux îles du Vent, et pour sa retraite en qualité de major d'infanterie, employé ci-devant à la Martinique.	
BAUSSET (Louis, chevalier de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 800; 2 ^o 1776, 685 (mort en 1790).	1,485
Major du fort Saint-Jean, à Marseille.	
La première, en considération de ses services, et doit lui être supprimée du jour qu'il sera titulaire de la place de lieutenant de roi du fort Saint-Jean, à Marseille, dont il a la survivance. La seconde, pour lui tenir lieu d'une partie des émoluments ci-devant attachés à la majorité dudit fort Saint-Jean, à Marseille.	
BAVEUX, sieur de Marvelise (Jérôme), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 496; 2 ^o 1769, 1,200.	1,696
Capitaine de grenadiers du régiment de Béarn, avec rang de lieutenant-colonel.	
La première, y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.	

A reporter. 162,596 livres.

	<i>Report.</i>	162,596 livres.
BAYNAST, sieur de Sept-Fontaines (Honoré de), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1735, 472; 2 ^o 1763, 1,180.	Ancien capitaine au régiment des carabiniers de Monsieur. La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages en considération de ses services. La seconde, y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages pour sa retraite.	1,652
BEAUDAN (François-Bruno de), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 236; 2 ^o 1780, 1,200.	Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Monsieur. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment de Gensac, et ensuite commandant le bataillon de milice d'Auch. La seconde, pour ses services et pour sa retraite.	1,436
BEAUDEAN (Guillaume de), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 200; 2 ^o 1777, 1,200.	Capitaine-commandant du régiment royal-Italien. La première, en qualité de capitaine dans le régiment de Tournaisis, pour ses services. La deuxième, pour la retraite en qualité de capitaine commandant du régiment royal Italien.	1,400
BEAUDET, sieur de Morlet (Jean-Pierre), 87. <i>G.</i> 1766.	En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien commissaire ordinaire des guerres.	1,200
BEAUHARNAIS (C ^{ste} de), (demoiselle Marie-Anne Mouchard), 52. <i>M.</i> 1785.	En considération des services de feu son mari, chef d'escadre des armées navales; ladite pension sans retenue.	1,200
BEAUJEU (Marie-Joseph de), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1739, 200; 2 ^o <i>idem.</i> 1,095	Femme de chambre de feu madame infante, duchesse de Parme. La première, à titre de gages conservés en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, à titre de nourritures conservées en la même qualité et considération.	1,295
BEAULIEU (Georges-Nicolas de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1725, 59; 2 ^o 1753, 268; 3 ^o 1777, 950.	Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi. La première, y compris 9 livres d'intérêts d'arrérages pour les services de feu son père, aide-major de la citadelle de Perpignan. La seconde, y compris 18 livres d'arrérages, en considération de ses services. La troisième, pour sa retraite.	1,277
BEAUPOIL DE SAINTE-AULAIRE. (Alexandre), 49. <i>G.</i> 1788.	Ancien major du régiment royal Dragons. En considération de ses services et pour sa retraite: ladite pension sans retenue.	1,600
BEAUPOIL (Jacques), 82. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 200; 2 ^o 1779, 1,000.	La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Béarn; lesdites pensions sans retenue.	1,200
BEAUROIRE DE VILHAC (Dominique de), 72. <i>G.</i> 1763.	Pour sa retraite, en qualité de lieutenant-colonel du régiment d'Aquitaine.	1,200
BEAUSSIER (Emmanuel), 76. <i>M.</i> 1 ^o 1774, 600; 2 ^o <i>idem.</i> 600.	La première, en considération de ses services en qualité de capitaine de vaisseau. La seconde, en la même considération.	1,200
BEAUVAIS DE CHANTERAC (Demoiselle Charlotte de Salignac de la Mothe-Fénelon de), 62 <i>G.</i> 1782.	Veuve du sieur marquis de Beauvais, enseigne dans le corps de la gendarmerie. En considération des services du feu sieur marquis de Salignac, son père, lieutenant-général, commandeur des ordres du roi, et son ambassadeur en Hollande; ladite pension sans retenue.	1,200
BEAUVILLAIN (Félicité-Constance, demoiselle), 20. <i>M. du R.</i> 1787.	Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de l'une des femmes de chambre de monseigneur le Dauphin.	1,495
BECAIS DE LA CAUSSADE (Henri), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 300; 2 ^o 1777, 1,000.	La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Neustrie.	1,300

A reporter. 181,251 livres.

	<i>Report.</i>	181,251 livres.
BEFFROY, sieur du Breuil (Antoine), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 600; 2 ^o 1777, 1,000.	La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Orléans, infanterie, avec rang de lieutenant-colonel.	1,600
BEGA (née Marie-Catherine Dianan), 45. <i>M. du R.</i> 1775.	Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de blanchisseuse de Madame Clotilde de France.	1,200
BELHOTE (Antoine de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1781, 200; 2 ^o 1786, 1,200.	Ancien capitaine commandant au régiment royal Comtois. La première, en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté lors de la conquête de l'île de Tabago. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.	1,400
BÉLIN, sieur de Langlotière (Pierre), 74. <i>G.</i> 1761.	Ci-devant lieutenant-colonel du régiment d'infanterie d'Orléans, en considération de ses services et pour sa retraite, y compris 360 livres d'intérêts d'arrérages.	1,560
BELLAUD (Pierre), 58. <i>F.</i> 1782.	Sans retenue, à titre de retraite, en considération de ses services en qualité de ci-devant contrôleur et caissier de la caisse des amortissements.	1,500
BELLÈRE, chevalier du Tronchay (François de), 74. <i>G.</i> 1769.	En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien chef de brigade au corps royal d'artillerie.	1,500
BELLEVAL (Antoine de), 74. <i>G.</i> 1753, 1763, 1767 et 1768.	Ancien brigadier des gardes du corps du roi. En considération de ses services et pour sa retraite.	1,233
BELLIARD, sieur de Durond (François), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 400; 2 ^o 1777, 1,000.	La première, en considération de ses services en qualité de premier capitaine au régiment de Picardie. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine commandant audit régiment.	1,400
BELLIARD (Honoré de), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 500; 2 ^o 1779, 1,000.	La première, en considération de ses services. La seconde, en qualité de capitaine commandant au régiment de Touraine, avec rang de lieutenant-colonel, pour sa retraite.	1,500
BELLIGARD (Demoiselle Charlotte-Madeleine Carlier), 55. <i>M. du R.</i> 1786.	Sans retenue; en considération des services de feu son mari, architecte du roi et contrôleur des bâtiments de Sa Majesté.	1,200
BELLIER (Demoiselle Marie-Madeleine Roger), 69. <i>F.</i> 1771.	En considération des services de feu son mari, secrétaire du procureur général du parlement de Paris.	1,200
BELLIER (Martin-Adrien), 71. <i>F.</i> 1770.	Pour récompense de ses services en qualité d'ancien conseiller au conseil supérieur, et directeur du commerce de la compagnie des Indes à l'île de Bourbon; ladite pension sans retenue.	1,500
BELLINI (Barthélemy-Xavier de), 76. <i>G.</i> 1779.	Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant de grenadiers au régiment royal Corse.	1,200
BELLOT, sieur de Ferreux (Claude-Joseph), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 472; 2 ^o 1766, 800.	Capitaine du corps royal de l'artillerie. La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.	1,272
BELLOT (Guillaume-Valentin de), 65. <i>G.</i> 1774.	Pour sa retraite, en qualité de major du régiment de cavalerie de Seyssel, incorporé dans celui du mestre de camp général.	1,200
BELSUNCE (Thérèse-Émilie, comtesse de), 21. <i>F.</i> 1784.	Chanoinesse du chapitre noble de l'Argentière, diocèse de Lyon, sous le nom de comtesse Émilie; ladite pension sans retenue.	1,500

A reporter.

203,216 livres.

Report. 203,216 livres.

BELTRAMBY (Demoiselle Catherine Pigeon de), 75. <i>F.</i> 1776.	1,200
Veuve du sieur de Beltramby, lieutenant-colonel. Ladite pension sans retenue, en considération des services de feu sieur Pigeon, son père, intéressé dans des affaires relatives à la compagnie des Indes.	
BELVEY DE LA TEYSSONNIÈRE (Demoiselle Marie de Marron), 35. <i>G.</i> 1723. . .	1,200
En considération des services de feu son mari, aide-major du corps de la gendarmerie; ladite pension sans retenue.	
BENOIST DE LA GRANDIÈRE (Christophe), 56. <i>F.</i> 1785.	1,500
Sans retenue. Maire de la ville de Tours, en considération de ses services dans différentes places de magistrature, et de sa nombreuse famille.	
BENOIST DE LA PRUNARÈDE (Henri de), 69. <i>G.</i> 1767.	1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment royal dragons, avec rang de lieutenant-colonel.	
BENOIST (Joseph). <i>F.</i> 90. 1780.	1,500
A titre de retraite, en considération de plus de 50 ans de services en qualité de ci-devant directeur des aides à Mayenne; ladite pension sans retenue.	
BENOIST (Louis), 68. <i>M. du R.</i> 1787.	1,200
A titre de retraite, en qualité de commis du gouvernement de Choisy avec assurance de réversion d'une pension de 600 livres en faveur de son épouse, Catherine le Roy.	
BERGERET (Prosper de), 51. <i>G.</i> 1788.	1,200
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services en qualité d'ancien major du régiment d'infanterie de Condé.	
BERGERET (Jean-François), 64. <i>F.</i> 1782.	1,200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de premier avocat général du parlement de Besançon.	
BERGUE (Demoiselle Jeanne de Clavierie de Bannière de), 48. <i>G.</i> 1770.	1,200
Tant en considération des anciens services de son père, ci-devant premier commis du bureau des fonds du département de la guerre, que pour lui servir de dot et faciliter son mariage avec le sieur de Bergue, lieutenant-colonel d'infanterie, et à présent lieutenant de roi de la citadelle de Strasbourg.	
BERITAULT DE SALBEUF (Pierre), 47. <i>M.</i> 1780.	1,200
Pour sa réforme en qualité de capitaine de hussards du corps des volontaires étrangers de la marine. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.	
BERMOND (François de), 49. <i>G.</i> 1773.	1,200
A titre d'appointements en qualité de mestre de camp attaché au corps de cavalerie. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.	
BERNARD DE MARSANGES (François), 47. <i>M. du R.</i> 1783.	1,200
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de lieutenant de la capitainerie de Fontainebleau.	
BERNARD (Jean de), 56. <i>M.</i> 1776.	1,200
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant de vaisseau	
BERNARDEAU DE MONTERBAN (François), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1788, 1,200 .	1,300
Ancien maréchal des logis du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.	
BERNES (Pierre de), 53. <i>G.</i> 1785.	1,200
Sans retenue, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment des chasseurs du Gévaudan.	

A reporter. 221,916 livres.

Report. 221,916 livres.

BERNHOLD (Demoiselle Sophie de Wurmser de), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1766 et 1778, 600; 2 ^o 1785, 708.	1,308
La première, en considération des services de feu son mari, ci-devant commandant de bataillon, avec rang de colonel au régiment royal Suédois. La seconde, y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, dont jouissait son frère, brigadier d'infanterie, ci-devant commandant un corps de troupes légères de son nom, au service de France, actuellement lieutenant-général en Empire. Cette pension a été transportée sur la tête de la dame de Bernhold, attendu le peu de différence qu'il y a de son âge à celui de son frère, né en 1724.	
BERNOS (Étienne de), 67. <i>G.</i> 1788.	1,500
Sans retenue, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien secrétaire du commandant général de la province de Flandre.	
BERQUEN, sieur de Grosmont (François de), 67. <i>G.</i> 1783.	1,200
Sans retenue, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien prévôt général de la maréchaussée d'Alsace, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie.	
BERTELMY (Demoiselle Anne Royer), 39. <i>M.</i> 1785	1,400
Sans retenue, en considération des services de son mari, premier commis du secrétariat de la marine.	
BERTHELOT, sieur de Mézeray (Henri), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1753, 118; 2 ^o 1778, 1,250. . .	1,368
Maréchal des logis des gardes du corps du roi. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.	
BERTHIER (Louis-Alexandre), 36. <i>G.</i> 1780	1,200
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine attaché au régiment d'infanterie de Soissonnais. Ces appointements seront supprimés du jour où il sera pourvu d'une compagnie.	
BERTHON DUPRAT (François de), 52. <i>Af. E.</i> 1769	1,500
Prieur commendataire de Saint-Étienne du Peyrat. En considération de ses services politiques, tant en qualité de secrétaire de l'ambassadeur de France à la cour de Suède, qu'en celle de chargé des affaires de Sa Majesté à la même cour.	
BERTIN, sieur de Reaucourt (François de), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1781, 600; 2 ^o 1782, 600 . .	1,200
Capitaine dans le régiment royal dragons. La première, pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de lieutenant-attaché au régiment d'infanterie d'Austrasie. La seconde, tant en considération de la blessure qu'il a reçue dans le combat naval livré à la flotte anglaise par le bailli de Suffren, sous Saint-Yago, que pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé dans le régiment royal dragons. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.	
BERTRAND DE LAVAUX (François), 62. <i>G.</i> 1776.	1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine d'infanterie de la légion royale.	
BERTRAND, sieur d'Artiguière (Jean de), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 536; 2 ^o 1773, 500; 3 ^o 1775, 660.	1,696
Sous-brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa réforme en vertu de l'ordonnance de 1775.	
BESANÇON (Pierre), 66. <i>G.</i> 1779.	1,500
En considération de 24 années de services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien courrier du cabinet du roi, attaché au département de la guerre.	
BESSON (Honoré de), 60. <i>G.</i> 1763.	1,440
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Beauce.	
BESSON (Jean de), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 400; 2 ^o 1786, 1,350	1,750
Capitaine commandant de chasseurs à pied, au régiment de chasseurs des Pyrénées. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite, tant en considération de ses services, que de ses blessures.	

A reporter. 240,178 livres.

	<i>Report.</i>	240,178 livres.
BETTING, sieur d'Henriville (François), 77. <i>G.</i> 1762	1,200	
Pour appointements de réforme, en qualité de commandant de bataillon au régiment d'Anhalt.		
BEUGIN (Joseph de), 43. <i>G.</i> 1787	1,200	
Sans retenue, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ingénieur des ponts et chaussées, attaché au département de la guerre, pour la confection des grands chemins de l'île de Corse.		
BEUSIGUER (Louis-Jacob de), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200 ; 2 ^o 1786, 1,400.	1,600	
Ancien capitaine commandant au régiment suisse de Lullin-Châteauvieux. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.		
BIAUDOS, marquis de Casteja (Alexandre de), 53. <i>G.</i> 1776	1,406	
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de gouverneur des ville et château de Saint-Dizier, ce gouvernement devant être supprimé après lui.		
BIDAULL (Charles), 44. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1786, 400 ; 2 ^o 1778, 800	1,200	
Huissier de la chambre du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre de retraite. Lesdites pensions sans retenue.		
BIGAULT, sieur de Granrut (Jean-Louis), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 100 ; 2 ^o 1789, 1,200 ;	1,300	
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
BIGÉ (Guillaume), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 300 ; 2 ^o 1779, 1,000.	1,300	
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Lyonnais.		
BIGNON, sieur de Monceaux (Claude), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 800 ; 2 ^o 1775, 660	1,460	
Sous-brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme. Cette dernière sera supprimée lors de son remplacement.		
BILLARD, sieur de Cheville (Louis), 54. <i>G.</i> 1780	1,500	
Sans retenue, pour sa retraite en qualité de major du régiment Dauphin, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.		
BILLAUEL (Jean-René), 56. <i>M. du R.</i> 1775.	1,500	
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité d'ancien contrôleur des bâtiments du roi au département de Bellevue.		
BILLIOT (Pierre), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 1,000 ; 2 ^o 1777, 600.	1,600	
Lieutenant de la compagnie de maréchaussée des voyages et chasses du roi, avec commission de capitaine de cavalerie. Ces deux pensions en considération de ses services.		
BINT (François), 56. <i>G.</i> 1773	1,200	
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de major de cavalerie. Il cessera d'en jouir s'il vient à être pourvu d'une majorité.		
BIZET (Michel-Nicolas), 64. <i>F.</i> 1781.	1,200	
Sans retenue ; ci-devant caissier du Trésor royal, pour les pensions et grâces viagères, tant en considération de ses services en ladite qualité, que du zèle, de l'exactitude et de la probité généralement avoués et reconnus avec lesquels il a depuis longtemps rempli les différentes places qui lui ont été confiées dans l'administration des finances.		
BLANC (Honoré-Augustin), 46. <i>F.</i> 1786	1,300	
Sans retenue ; en considération de ses services, pour sa retraite, en qualité de ci-devant receveur des domaines à Bonifacio, en Corse.		
BLANC DE PRUNIER DE SIMIANE (Demoiselle Thérèse Claverie de Bannière de), 45. <i>F.</i> 1786	1,200	
En considération des services de son père, ancien premier commis du bureau des fonds du département de la guerre. Ladite pension a été distraite de celle de 17,700 livres qui a été accordée pour retraite à son père.		

A reporter. 260,344 livres.

	<i>Report.</i>	260,344 livres.
BLANCHARD (Jean-Pierre), 36. <i>M. du R.</i> 1785		1,200
Sans retenue, comme une distinction que lui a mérité le succès de son voyage aérien de Douvres à Calais.		
BLANCHET (Demoiselle Julie-Filleul), 47. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1770, 400 ; 2 ^o 1787, 800.		1,200
La première, en considération des services de son père, garçon de la chambre du roi, et concierge garde-meuble du château de Choisy. La seconde, pour lui tenir lieu de celle de pareille somme, dont elle jouissait sur les dépenses du château de Choisy.		
BLANCHETTI (Charles-Joseph), 59. <i>M.</i> 1 ^o 1768, 450 ; 2 ^o 1786, 1,000.		1,450
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine de port à la Louisiane. La seconde, pour ses services et sa retraite en qualité de sous-lieutenant de vaisseau.		
BLANQUET DE LA TOUR (Augustin), 60. <i>G.</i> 1788		1,500
Sans retenue ; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Vermandois.		
BLANQUIÉ (Bernard), 40. <i>M. du R.</i> 1782.		1,200
Pour lui tenir lieu de traitement, en qualité de chirurgien des Enfants de France ; ladite pension sans retenue.		
BLOND, sieur de Boispoussin (François), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1753 et 1771, 841 ; 2 ^o 1775, 780		1,621
Maréchal des logis des mousquetaires de la garde ordinaire du roi.		
La première, y compris 41 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme ; cette dernière cessera s'il vient à être remplacé.		
BLONDEAU, sieur de Venteaux (Jean-Baptiste), 78. <i>G.</i> 1738.		1,416
Ancien lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Vienne.		
En considération de ses services, et pour sa retraite, y compris 216 livres d'intérêts d'arrérages.		
BLONDEAU (Demoiselle Marie-Hébert), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 600 ; 2 ^o <i>idem</i> 600.		1,200
La première, qui lui a été assurée en 1773, pour en jouir à titre de réversion après le décès de son mari, commis au département de la guerre, au bureau des affaires du conseil, à qui elle avait été accordée en considération de la manière distinguée avec laquelle il avait rempli la commission dont il avait été chargé sous les ordres des commissaires du conseil, que le roi envoya, en 1765, au parlement de Pau. La seconde, pour les services de feu sondit mari.		
BLONDEAU (Demoiselle Marie-Catherine), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 300 ; 2 ^o 1784, 800 ; 3 ^o 1785, 400.		1,500
La première, en considération des services de feu son père, ancien commis au département de la guerre. La seconde, pour les services de feu son frère, aussi ancien commis audit département. La troisième, en considération des services de son père et de ses trois frères, pendant cent soixante-trois années.		
BLONDELA DE TAISY (Jacques Yvon), 76. <i>M.</i> 1786.		1,500
Sans retenue, pour sa retraite en qualité de lieutenant de vaisseau du département de Brest.		
BLOTTEFIÈRE (Pierre de), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 300 ; 2 ^o 1779, 1,200.		1,500
La première, pour lui tenir lieu d'une pension de pareille somme, dont il avait obtenu l'assurance sur l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. La seconde, pour sa retraite en qualité de premier capitaine commandant au régiment royal infanterie, avec rang de lieutenant-colonel.		
BOBÉ DEZCLOZEAUX (Joseph), 55. <i>F.</i> 1 ^o 1766, 200 ; 2 ^o 1772, 1,000 ; 3 ^o 1773, 500.		1,700
Commis dans les bureaux de M. Bertin, ministre et secrétaire d'Etat		
La première, sans retenue, par continuation de celle de pareille somme dont jouissait feu sa mère. La seconde, sans retenue, pour dédommagement d'une place de femme de chambre, que Madame Victoire avait promise à sa femme, lors de son mariage. La troisième, pour les services de feu son père, ci-devant commissaire et contrôleur de la marine, à la Louisiane.		

A reporter. 277,331 livres.

	<i>Report.</i>	277,331 livres.
BOCCHECIAMPÉ (Mathieu), 42. <i>G.</i> 1780.		1,200
En qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment royal Corse, et actuellement capitaine attaché au corps de l'infanterie étrangère. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
BOCHARD DE CHAMPIGNY (Alexandre), 56. <i>G.</i> 1743 et 1759		1,298
Capitaine en second des grenadiers au régiment des gardes françaises. En considération des services de feu son père, maréchal des camps et armées du roi, y compris 198 livres d'intérêts d'arrérages.		
BOCHARD DE CHAMPIGNY (Jean), 52. <i>G.</i> 1743 et 1759.		1,298
Chanoine de l'église de Paris, et vicaire général du diocèse de Mâcon ; frère du précédent, et même motif.		
BODECK (Nicolas, baron de), 60. <i>G.</i> 1767.		1,200
Pour sa réforme en qualité de lieutenant-colonel, attaché ci-devant à la suite du régiment de Nassau, infanterie.		
BODET, sieur de la Valade (Charles), 75. <i>G.</i> 1762.		1,240
Ancien commandant de bataillon au régiment de Champagne, tant en considération de ses services et de ses blessures que pour sa retraite.		
BOGNOT, sieur de Saint-Aignan (René), 81. <i>G.</i> 1771		1,200
Pour sa retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Conty, avec rang de lieutenant-colonel.		
BOILEAU (Demoiselle Catherine de Bovier, de), 75. <i>G.</i> 1774.		1,200
En considération des services de feu son mari, brigadier d'infanterie, colonel du régiment de Besançon, du corps royal de l'artillerie, avec assurance de réversion d'une pension de 200 livres à chacune de ses trois filles.		
BOIN (Claude de), 62. <i>F.</i> 1789.		1,200
En considération de ses services et à titre de retraite en qualité de ci-devant secrétaire de l'intendance de Lyon.		
BOISLINARD (Jean de), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 100 ; 2 ^o 1773, 1,500.		1,600
Exempt des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
BOISQUET (Ursin-Joseph), 48. <i>M.</i> 1 ^o 1775, 600 ; 2 ^o 1776, 750.		1,350
Ci-devant commissaire de la marine et des classes, actuellement trésorier des Invalides de la marine, à Nantes. La première, en considération de ses services pendant qu'il a été chargé de la comptabilité des colonies, au port de Rochefort. La seconde, à titre d'appointements conservés pour ses services.		
BOISSARD (Laurent de), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 400 ; 2 ^o 1783, 1,000.		1,400
Ancien maréchal des logis du corps de la gendarmerie. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
BOITEL DE RICHEVILLE (Demoiselle Geneviève), 42. <i>M. du R.</i> 1768.		1,200
Tant en considération des services de sa mère, première femme de chambre de Monsieur, que pour favoriser son mariage et lui servir de dot.		
BOIZOT (Louis), 52. <i>F.</i> 1784.		1,200
A titre de retraite, en considération de l'utilité et de la distinction de ses services, en qualité de ci-devant officier de la maîtrise des bois et forêts de Corse. Moitié de cette pension est réversible à son épouse, demoiselle Fouquou, née en 1746.		
BOMBELLES (Alexandre, baron de), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 708 ; 2 ^o 1760, 708.		1,416
La première, y compris 108 livres d'accroissement pour arrérages, faisant partie de celle de 3,000 livres accordée aux cinq enfants du feu sieur comte de Bombelles, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, avec accroissement entre eux, et réversion au dernier survivant, jusqu'à concurrence de 1,500 livres seulement. La seconde, y compris aussi 108 livres d'accroissements d'arrérages, faisant partie d'une autre pension de 3,000 livres accordée aux mêmes, avec réversion et accroissement, jusqu'au dernier survivant, de la totalité de ladite somme.		
BOMBELLES (Dame Charlotte de), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 708 ; 2 ^o 1760, 708.		1,416
Sœur du précédent, mêmes motifs et même réversion. Chanoinesse régulière de Saint-Augustin.		
<i>A reporter.</i>		296,749 livres.

	<i>Report.</i>	296,749 livres.
BOMBELLES (Marc-Marie, marquis de), 45. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 708 ; 2 ^o 1760, 708. .		1,416
Mestre de camp de cavalerie, ministre du roi près la diète générale de l'empire, frère des deux précédents, mêmes motifs et même assurance de réversion. On observe qu'il a de plus l'assurance d'une pension de 3,000 livres sans retenue, accordée en 1778, à demoiselle de Mackau, son épouse, née en 1762, dont il n'entrera en jouissance que dans le cas seulement et à compter du jour où il lui survivrait.		
BOMPAR, sieur de Saint-Pierre. (François de), 73. <i>G.</i> 1779.		1,500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment royal vaisseaux, avec rang de lieutenant-colonel.		
BOMPAR (Étienne), 65. <i>M.</i> 1776.		1,500
Pour sa retraite, en qualité de commissaire et constructeur de la marine à l'Île-de-France.		
BONAFOS (Joseph de), 39. <i>G.</i> 1783		1,440
Ancien capitaine en second au régiment royal Roussillon, infanterie. Tant en considération de ses services que du malheur qu'il a eu de perdre une jambe dans un combat naval. Cette pension cessera du jour qu'il obtiendra, dans l'état-major des places, un emploi dont il a l'assurance.		
BONAUD DE LA GALINIÈRE (Ignace), 93. <i>F.</i> 1789.		1,500
Doyen des conseillers en la cour des comptes, aides et finances de Provence. En considération de l'ancienneté de ses services dans ladite cour ; ladite pension sans retenue.		
BONGARS DE ROQUIGNY (David), 62. <i>M. du R.</i> 1785		1,200
Sans retenue, en considération des services de son frère, commandant de la vénerie, et des services de sa famille.		
BONGARS (Nicolas de), 82. <i>M.</i> 1745, 1759 et 1772		1,342
Ancien maréchal des logis du corps de la gendarmerie. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BONNE (Demoiselle Marie Cognignon de), 67. <i>M.</i> 1777.		1,500
En considération des services de feu son mari, ancien commis de la marine, au bureau des consulats et des correspondances maritimes en pays étrangers.		
BONNEFOY (François), 60. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 300 ; 2 ^o 1788, 1,200		1,500
La première, sans retenue, en considération de ses services en qualité d'huissier du chambellan du roi, notamment à cause des voyages qu'il a faits à Strasbourg, à Lyon et à Reims. La seconde, sans retenue, à titre de retraite, en qualité de premier garçon du serdeau de la reine.		
BONNEMANT (Jean-Baptiste), 57. <i>M.</i> 1 ^o 1767, 1772, 600 ; 2 ^o 1771, 650.		1,250
Ci-devant sous-commissaire de la marine, et valet de chambre ordinaire de Monsieur. La première, pour services en ladite qualité de sous-commissaire de la marine. La seconde, à titre de traitement conservé en qualité de valet de chambre ordinaire de Monsieur, avant le mariage de ce prince.		
BONNET (Demoiselle Sophie Dallard de), 28. <i>M.</i> 1 ^o 1785, 600 ; 2 ^o <i>idem</i> , 600. . .		1,200
Veuve d'un capitaine au corps royal du génie, et ingénieur en chef à Tabago. La première, sans retenue, pour les services de feu son mari, en ladite qualité. La seconde, en la même considération, et sans retenue.		
BONOT (Guillaume de), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1752, 354 ; 2 ^o 1770, 400 ; 3 ^o 1771, 800. . . .		1,554
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa retraite.		
BONSENS DES ÉPINETS (ci-devant Charlotte, comtesse des Épinets), 51. <i>M. du R.</i> 1770.		1,200
En considération des services de feu son père, commandant des écuries du roi.		
BONTEMPS (Gérard-Michel), 49. <i>Af. E.</i> 1768.		1,200
En récompense de ses services en qualité de secrétaire de l'ambassadeur de France à la cour de Londres.		

A reporter.

316,051 livres.

	<i>Report.</i>	316,051 livres.
BORDES DE FOLLIGNY (Demoiselle Sophie de), 36. <i>M.</i> 1789.		1,200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien chef d'escadre, retiré avec les provisions de lieutenant-général des armées navales.		
BORDES, baron de Folligny (François de), 43. <i>M.</i> 1789.		1,340
Sans retenue; ci-devant capitaine de vaisseau, en considération de ses anciens services que l'extrême faiblesse de sa vue ne lui permet plus de continuer, et pour sa retraite.		
BORIE (Élie), 61. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 1,200; 2 ^o 1784, 500.		1,700
La première, pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon-lingier de la maison du roi. La seconde, à titre de retraite, en qualité d'apothicaire du roi, en la petite écurie de Sa Majesté, lors de la suppression de différentes charges en ladite écurie; lesdites pensions sans retenue.		
BORIE (Joseph de), 60. <i>G.</i> 1767		1,500
Pour lui tenir lieu d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais. Il cessera de jouir de ces appointements lorsqu'il sera pourvu d'une lieutenance de roi.		
BORIE (Louis-Charles), 59. <i>F.</i> 1775		1,500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Blois.		
BORIE DE POMARÈDE (Simon), 63. <i>G.</i> 1776.		1,500
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine d'infanterie de la légion de Lorraine.		
BORN (Jean-Pierre), 68. <i>M.</i> 1781		1,500
Pour sa retraite, en qualité de commissaire des classes de la marine.		
BORNE, comte d'Altier (Charles de), 44. <i>G.</i> 1783.		1,200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de mestre de camp, lieutenant-colonel en second du régiment de Conti, dragons.		
BOTOT D'ANGEVILLE (Demoiselle Marie-Anne), 75. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1748, 1,180; 2 ^o 1753, 500		1,680
La première, y compris 180 livres d'accroissement pour arrérages, en considération de ses services en qualité de comédienne ordinaire du roi.		
La seconde, sans retenue, en la même considération.		
BOUBÉE (Ambroise de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 354; 2 ^o 1778, 950		1,304
La première, en considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Beaucaire, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour sa retraite, en qualité de maréchal des logis des gardes du corps du roi.		
BOUCHAUD, sieur de Bussy (Jean-Baptiste de), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 372; 2 ^o 1775, 1,000		1,372
Major réformé du régiment des grenadiers royaux du Languedoc.		
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme en vertu de l'ordonnance du 15 décembre 1775, portant suppression des régiments provinciaux.		
BOUCHEMAN (Demoiselle Henriette Berranger), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 678; 2 ^o 1783, 600		1,278
Femme de chambre de feu Madame Henriette de France, et de feu madame la Dauphine.		
La première, produit net de quatre objets portés dans un précédent brevet.		
La seconde, sans retenue, en considération des services de feu son mari, valet de chambre du roi.		
BOUCHER (Nicolas-Henri), 51. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 910; 2 ^o 1774, 400.		1,310
Garçon de la chambre de Monsieur.		
La première, faisant partir du traitement dont il jouissait en ladite qualité, avant le mariage de Monsieur. La deuxième, qui lui a été accordée par Monsieur, sur sa cassette.		
BOUCHET, comte de Sourches (Louis-Hilaire), 73. <i>G.</i> 1747.		1,500
Tant en considération de ses services en qualité de capitaine dans le régiment de Languedoc, dragons, que de ceux de feu son père, lieutenant-général des armées de Sa Majesté.		

A reporter.

336,135 livres.

	<i>Report.</i>	336,135 livres.
BOUDET (Demoiselle Thérèse Aubry), 34. <i>M.</i> 1770.		1,200
En considération des anciens services de son oncle paternel, ci-devant commandant à la Louisiane, qui a péri près de Bordeaux dans le naufrage du navire sur lequel il était embarqué pour son retour en France.		
BOUEX, sieur de Villemort (Joseph de), 74. <i>G.</i> 1737.		1,416
Ancien capitaine au régiment Dauphin, dragons, en considération des services de feu son père, brigadier d'infanterie, y compris 216 livres d'intérêts d'arrérages.		
BOUGAINVILLE (Antoine de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 472 ; 2 ^o 1759, 900		1,373
Brigadier d'infanterie et chef d'escadre des armées navales.		
La première, en considération de ses services et de la blessure qu'il a reçue en Canada, à l'attaque des retranchements de Carillon, le 6 juin 1758. La seconde, en qualité de colonel d'infanterie, ci-devant réformé à la suite du régiment de Rouergue. La première, y compris 92 livres d'intérêts d'arrérages.		
BOUILLE (Demoiselle Françoise Le Chat, marquise de), 45. <i>M.</i> 1781.		1,500
En considération des anciens services de feu son mari, brigadier d'infanterie, ci-devant lieutenant-colonel du régiment du Cap, à Saint-Domingue.		
BOUILLON (Demoiselle Madeleine), 56. <i>M. du R.</i> 1772.		1,200
Sans retenue ; à titre de retraite, en considération de ses services en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi.		
BOUIN, sieur de Noise de Marigny (François de), 58. <i>G.</i> 1786.		1,400
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien second capitaine commandant du régiment d'infanterie d'Orléans ; ladite pension sans retenue.		
BOULACHIN (Louis-Urbain), 53. <i>M. du R.</i> 1787.		1,200
En considération de ses services, comme ayant été employé à l'ancienne messagerie, et pour lui tenir lieu d'une pension de pareille somme, dont il jouissait sur les dépenses du château de Choisy. Ladite pension sans retenue et réversible pour moitié en faveur de son épouse, Marie-Anne Camus.		
BOULLANGER DUHAMEL (Augustin), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 400, 2 ^o 1777, 1,000.		1,400
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment royal infanterie.		
BOULOC, sieur de Cabanac (Roger), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 400 ; 2 ^o 1780, 1,200.		1,600
La première, en considération de ses services et de la blessure considérable qu'il a reçue à l'affaire de Bergen. La seconde, pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment de Berry.		
BOUQUOT (Claude), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 500 ; 2 ^o 1779, 1,200.		1,700
Ancien chirurgien-major des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
BOURDIN (Henri), 42 <i>M. du R.</i> 1782.		1,276
A titre de retraite, faisant le produit net des gages, nourriture, et logement dont il jouissait en qualité d'huissier du cabinet de Madame Sophie de France.		
BOURDON GRAMONT (Auguste de), 49. <i>M.</i> 1781.		1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de vaisseau.		
BOURGE (Antoine de), 76. <i>F.</i> 1776.		1,500
Pour récompense de ses services en qualité d'ancien premier secrétaire de l'intendance de Moulins.		
BOURGOIN (Nicolas), 46. <i>M.</i> 1743		1,500
Sans retenue ; greffier au Châtelet de Paris, pour l'indemniser des pertes que lui a occasionnées son séjour à Lorient, où il a fait les fonctions de greffier auprès du conseil de guerre.		
BOURGOIN DE VILPART (Claude), 76 <i>F.</i> 1777.		1,200
Sans retenue ; en considération de ses services et à titre de retraite en qualité de ci-devant inspecteur de la police de Paris.		
BOURGONGNE, sieur de Menneville (Raoul de), 63 <i>G.</i> 1766.		1,200
Pour sa retraite, en qualité de ci-devant major du régiment de Condé, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.		

A reporter.

358,000 livres.

	<i>Report.</i>	358,000 livres.
BOURSIER (Demoiselle Marguerite de Saint-André), 51. <i>M.</i> 1759.		1,560
Tant en considération des services de son père, capitaine de vaisseau, que de ceux de son oncle, chef d'escadre, tués dans le combat rendu par le vaisseau du roi le <i>Formidable</i> , que ce dernier commandait dans l'escadre de M. le maréchal de Conflans, en 1759, y compris 360 livres d'intérêts d'arrérages.		
BOUSSES, sieur de la Grange (Simon de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 200; 2 ^o 1784, 1,200. .		1,400
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi.		
La première, pour les services du feu sieur de la Gitte, son oncle, capitaine de grenadiers au régiment de Blaisois. La seconde, pour ses services et pour sa retraite.		
BOUTET (Demoiselle Thérèse Dupont), 65. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1779, 531; 2 ^o 1762, 1,200. .		1,731
La première, produit net d'une pension du département de la guerre, comprise dans un précédent brevet. La seconde, en considération des services de feu son mari, qui avait été employé pendant dix-huit années, en qualité de secrétaire des ambassadeurs du roi à la cour de Dresde, à Constantinople et à la cour de Londres; lesdites pensions sans retenue.		
BOUVER DE LOZIER (Demoiselle Magdeleine Leaumont), 59. <i>F.</i> 1776		1,500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien gouverneur des îles de France et de Bourbon.		
BOUY (Florence de Valory, baronne de), 62. <i>Af. É.</i> 1774.		1,500
Cette pension lui a été assurée en deux articles: l'un de 1,000 livres et l'autre de 500 livres, par décisions du roi de 1756 et 1759, à titre de réversibilité sur les 5,000 livres que feu M. le marquis de Vallory, son père, avait obtenues en considération des services qu'il avait rendus en qualité d'envoyé extraordinaire du roi à Berlin, et en celle de son ministre plénipotentiaire à Hanovre.		
BRACH (Demoiselle Marguerite de Berthelin Montbrun de), 64. <i>M.</i> 1781		1,200
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau.		
BRANGES (François de), 46. <i>F.</i> 1775.		1,200
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de ci-devant second avocat du roi au conseil supérieur de Châlons.		
BRÉARD (Jean Nicolas), 50. <i>M.</i> 1776.		1,200
Pour sa retraite, en qualité de commissaire de la marine.		
BREIDT (Jacques), 67. <i>F.</i> 1789.		1,500
En considération de ses services et à titre de retraite en qualité de ci-devant premier secrétaire de l'intendance de Moulins.		
BREMOND, sieur d'Ars (Pierre de), 81. <i>G.</i> 1769.		1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Penthièvre, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.		
BREMOND (Charles-Jean), 59. <i>F.</i> 1775.		1,200
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de ci-devant président au conseil supérieur de Châlons.		
BRENTANO (Frédéric, baron de), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 580; 2 ^o 1783, 500; 3 ^o 1774, 500. .		1,580
Aide-maréchal général des logis de l'armée, avec rang de lieutenant-colonel.		
La première, en considération de ses services à l'attaque des lignes anglaises à Yorck-Town, en Virginie. La seconde, tant en considération de la conduite qu'il a tenue dans l'Amérique septentrionale, que des soins qu'il s'est donnés pour faire retirer de la mer les 600,000 livres qu'on y avait jetées au moment où la Frégate l' <i>Aigle</i> , qui portait cette somme, allait être prise. La troisième, sans aucune retenue, en qualité de capitaine attaché au corps des troupes légères.		
BRETIN (Marie-Thérèse), <i>M. du R.</i> 1773		1,200
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services, en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi.		
BRETON (Emmanuel du), 33. <i>G.</i> 1790.		1,500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien commis du département de la guerre.		

A reporter. 377,471 livres.

<i>Report.</i>		377,471 livres.
BREUILLY (Charles de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 400; 2 ^o 1775, 800.	Ancien capitaine en premier du corps royal de l'artillerie. La première, qui lui avait été assurée, en 1763, pour les services de feu son oncle, le sieur d'Aboville, lieutenant-général des armées du roi, inspecteur général du corps royal de l'artillerie, et dont il est entré en jouissance après son décès, arrivé en 1773. La seconde, pour ses services et pour sa retraite.	1,200
BRIANÇON (Jean-Baptiste de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1736, 118; 2 ^o 1785, 1,200	La première, pour les services de feu son père, capitaine au régiment de Condé, y compris 18 liv. d'intérêts d'arrérages; son dit père tué à la bataille de Parme. La seconde, pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant du même régiment.	1,318
BRIAND, sieur du Chazé (René), 76. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 236; 2 ^o 1775, 300; 3 ^o <i>id.</i> 815. .	Brigadier des gendarmes de la garde ordinaire du roi. Les deux premières, en considération de ses services. La troisième, pour sa réforme.	1,351
BRIÈRE (Jean-Baptiste), 76. <i>F.</i> 1777	Ancien contrôleur principal des vingtièmes de la généralité de Montauban. Ladite pension sans retenue, à titre de retraite.	1,200
BRINCK (Paul-Elie), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 400; 2 ^o 1777, 1,200.	Ancien capitaine au régiment royal Suédois. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.	1,600
BRINIOL (Pierre de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 400; 2 ^o 1770, 800.	Capitaine du régiment d'Artois, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.	1,200
BRIQUEVILLE (Magdeleine de), 35. <i>G.</i> 1762.	En considération des services de feu son père, ci-devant enseigne des gardes du corps du roi.	1,240
BRIQUEVILLE (Claude de), 65. <i>G.</i> 1770	Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Penthievre, cavalerie, avec rang de mestre de camp.	1,500
BRISSEON DES CANTIERES (Demoiselle Dupré de Froissy), 70. <i>G.</i> 1770	Tant en considération des services de feu son mari, commissaire-ordonnateur des guerres, que pour aider à sa subsistance et à celle de ses cinq enfants.	1,200
BRISSEON (Mathurin-Jacques), 66. <i>M. du R.</i> 1780.	Sans retenue, en considération de ses services en qualité de maître de physique des Enfants de France.	1,600
BRITTARD (Joseph), 63. <i>F.</i> 1774.	Sans retenue, à titre d'appointements conservés en qualité d'ancien commis du Trésor royal.	1,200
BROC (Charles, comte de), 66. <i>G.</i> 1768.	Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la reine, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.	1,200
BROCHET DE LA VILLETTE (Charles), 51. <i>M.</i> 1780.	Colonel d'infanterie; pour les services qu'il a rendus au siège de Pondichéry, en qualité d'aide de camp du commandant général des établissements français dans l'Inde.	1,500
BROSSIN DE MÉRÉ (André), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 531; 2 ^o 1782, 1,000	La première, pour sa réforme en qualité de capitaine du régiment de Lanans. La seconde, à titre de retraite en qualité d'écuyer de Madame Adélaïde de France.	1,531
BROSSONNET, sieur de Saint-Victor (Pierre), 74. <i>G.</i> 1768.	Pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Chartres, avec rang de lieutenant-colonel.	1,200

A reporter.

397,511 livres.

	<i>Report.</i>	397,511 livres.
BROWNE WALTER (de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 1,000 ; 2 ^o 1781, 200.		1,200
Ancien capitaine en second au régiment de Dillon. La première, en considération de ses services. La seconde, pour ceux de son frère, major du susdit régiment, tué à Savannah, en Géorgie.		
BRUC DE MONTPLAISIR (Louis, chevalier de), 54. <i>G.</i> 1780.		1,200
En qualité de lieutenant-colonel attaché au corps des dragons.		
BRUGNON (Claude), 44. <i>M. du R.</i> 1787		1,245
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de garçon de la chambre de feu Madame Sophie de France.		
BRUJAS (Mathieu), 55. <i>M.</i> 1789.		1,575
Sans retenue ; retiré commissaire des ports et arsenaux de la marine à Toulon ; en considération de 31 années de services, que sa mauvaise santé ne lui permet pas de continuer.		
BRUN DE FAVAS (Antoine de), 56. <i>M.</i> 1777		1,600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de vaisseau.		
BRUNET (Pierre-François), 94. <i>F.</i> 1779.		1,200
Ancien employé dans les fermes du roi ; en considération d'un ouvrage en 30 volumes in-4 ^o , concernant les biens, revenus, charges et dépenses de toutes les villes, hôpitaux et collèges du royaume, qu'il a composé et remis à l'administration des finances, avec réversion de 600 liv. à son épouse, et de 200 liv. à sa fille.		
BRUNIER DE LARNAGE (Charlotte), 39. <i>M.</i> 1768.		1,200
En considération des services du feu sieur marquis de Larnage, ancien gouverneur général de Saint-Domingue.		
BRUSLEY DE BAUBERT (Jacques), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 200 ; 2 ^o <i>idem</i> , 1,000.		1,200
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Piémont.		
BRUYS DE CHAUMONT (Emilien), 21. <i>M. du R.</i> 1789.		1,200
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de commis au secrétariat du sieur de Villedeuil, secrétaire d'Etat au département de la maison du roi.		
BUGROS D'ARCY (Jean-Guillaume), 68. <i>F.</i> 1777		1,200
En considération de ses anciens services, et pour sa retraite en qualité d'employé dans les bureaux des tailles ; ladite pension sans retenue.		
BUHOT (Pierre-Etienne), 67. <i>Af. E.</i> 1767		1,200
Pour récompense de ses services, relatifs au département des affaires étrangères, dans les fonctions d'inspecteur de police à Paris.		
BUISSON (Jacques de), 72. <i>G.</i> 1766		1,200
Pour sa retraite, en qualité de major du régiment royal Roussillon, infanterie, avec rang de lieutenant-colonel.		
BULTÉ DE CHÉRY (Charles-Louis), 69. <i>F.</i> 1775		1,200
Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité de président au conseil supérieur.		
BUREAU, sieur de Saint-Alembert (Claude), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 54 ; 2 ^o 1789, 1,300		1,354
Ancien capitaine commandant au régiment royal Roussillon, infanterie. La première, pour intérêts d'arrérages d'une pension précédente. La seconde, pour ses services et blessures, ainsi qu'à titre de retraite.		
BUREAU (Joseph-Grégoire), 63. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 177 ; 2 ^o 1776, 177 ; 3 ^o 1782, 1,000		1,354
Hautbois des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services, faisant le produit net d'une première pension. La seconde, produit net d'une pension qui lui a été accordée pour sa réforme en la susdite qualité. La troisième, sans retenue, à titre de retraite en qualité de hautbois de la musique du roi.		
BUSSEUL, comtesse de (Demoiselle Barbe de la Porte), 63. <i>G.</i> 1777		1,500
Sans aucune retenue, en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant-colonel du régiment royal, cavalerie.		

A reporter.

418,139 livres.

<i>Report.</i>	418,139 livres.
BUSSY-LAMETH, comtesse de (Demoiselle Élisabeth Lemaitre), 74. <i>G.</i> 1781.	1,200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant mestre de camp, commandant une brigade du régiment des carabiniers.	
BUTEUX (Louis-François), 52. <i>F.</i> 1788	1,380
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de ci-devant chef des bureaux de l'intendance d'Amiens.	
BUTLER, vicomte de Galmoy (Louis de), 45. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 700; 2 ^o 1787, 625.	1,325
La première, en considération des services du feu sieur de Galmoy, son oncle, lieutenant-général des armées du roi. La seconde, pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment irlandais de Walsh.	
BUYNE, sieur Duhamel (François de), 80. <i>G.</i> 1748 et 1762.	1,228
Pour sa retraite, en qualité d'ancien brigadier des gendarmes de la garde ordinaire du roi, y compris 228 livres d'intérêts d'arrérages.	

C

CABOT, sieur de Dampmartin (Jean de), 62. <i>G. M. du R.</i> 1 ^o 1772, 800; 2 ^o <i>idem</i> , 800	1,600
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'augmentation d'appointements en qualité de commandant dans la ville d'Uzès; cette augmentation lui a été donnée, sans tirer à conséquence pour ses successeurs audit gouvernement	
CACHEDENIER DE VASSIMON (François), 57. <i>G.</i> 1774.	1,500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Lorraine, avec rang de lieutenant-colonel.	
CACHELEUX, chevalier d'Houdan (Claude de), 61. <i>G.</i> 1766 (mort en 1790)	1,200
Pour sa retraite, en qualité de major de la légion de Soubise, avec rang de lieutenant-colonel.	
CADIAT (Jean-Claude), 48. <i>F.</i> 1776.	1,200
Ladite pension sans retenue, à titre d'appointements conservés, et pour sa retraite en qualité de ci-devant commis au bureau de la capitation de la cour.	
CAFFOD DE LA FERRIÈRE (Augustin), 59. <i>G.</i> 1779.	1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de l'Île-de-France.	
CAILLET (Pierre), 58. <i>G.</i> 1776.	1,500
Pour sa retraite en qualité de capitaine d'infanterie de la légion de Condé.	
CAILLETEAU (Jean) 60 <i>F.</i> 1 ^o 300; 2 ^o 1774, 950.	1,250
La première, en considération de ses services: ladite pension sans retenue. La seconde, y compris 150 livres pour logement, qui lui ont été conservées, sans retenue, à titre de retraite en qualité d'ancien valet de limier de la vénerie du roi.	
CAILLOUX, sieur de Walmen. (Jean-Louis), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 520; 2 ^o 1762, 1,200. commandant de bataillon du régiment de Nassau.	1,720
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.	
CAIROL MADAILLAN (François-Ignace), 81 <i>F.</i> 1782	1,500
En considération de ses services en qualité de président à mortier du conseil souverain de Perpignan; ladite pension sans retenue.	
CALDAGUÈS (Demoiselle Martine de Remont de), 70. <i>G.</i> 1781.	1,200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant pour le services du roi à Bergues.	
CALLIÈRES (Raphaël, chevalier de), 67. <i>G.</i> 1780.	1,600
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de premier capitaine commandant au régiment de Bourbon, dragons, avec rang de lieutenant-colonel, et en considération de l'ancienneté de ses services.	

A reporter. 438,742 livres.

	<i>Report.</i>	438,742 livres.
CALON (Etienne), 63. <i>G.</i> 1° 1769, 450 ; 2° 1778, 800		1,250
La première, pour ses services en qualité de capitaine d'infanterie. La seconde, pour ses services en qualité d'ingénieur géographe militaire, avec commission de capitaine d'infanterie, attaché en cette qualité à l'état-major des armées du roi.		
CALVET ((Joseph de), 77. <i>G.</i> 1° 1769, 72 ; 2° 1776, 1,371.		1,443
Ci-devant capitaine au régiment de Guyenne, à présent commandant pour le roi au fort Saint-Jean de Marseille.		
La première, pour intérêts d'arrérages d'une première pension. La seconde, pour lui tenir lieu d'une partie des émoluments ci-devant attachés à la place de commandant du susdit fort.		
CALVY (Honoré de), 54. <i>G.</i> 1777.		1,500
Pour sa retraite, en qualité d'ancien ingénieur en chef du corps royal du génie.		
CAMBACERÈS (Jean), 36. <i>F.</i> 1786.		1,200
Sans retenue ; conseiller en la cour des comptes, aides et finances de Languedoc, en considération, tant des services de son père dans la magistrature pendant plus de 30 années, que de ceux qu'il rend lui-même avec autant de zèle que de désintéressement, dans les différentes affaires qui lui sont confiées.		
CAMBEFORT, sieur Dufort-Mortier (Joseph de), 70. <i>G.</i> 1763.		1,500
Pour sa retraite, en qualité de commandant une compagnie de volontaires de son nom, avec rang de colonel.		
CAMBERNON DE BRÉVILLE (Joseph), 65. <i>M.</i> 1786.		1,500
Sans retenue, pour sa retraite en qualité de lieutenant de vaisseau.		
CAMBOIS, sieur de Mainebeau (Pierre), 38. <i>G.</i> 1° 1779, 1,200 ; 2° <i>idem</i> , 500.		1,700
La première, en considération de 12 années de services, en qualité de commis du département de la guerre, et pour le mettre à portée d'acquérir les connaissances qui lui sont nécessaires pour remplir les nouvelles fonctions auxquelles il est destiné. On observe qu'il a obtenu l'assurance de la seconde en 1773, en considération des services du feu sieur de Chenevières, son oncle, ancien premier commis du département de la guerre, et qu'il a commencé à en jouir en 1779, après le décès de sondit oncle.		
CAMBRAY (Henri de), 47. <i>M.</i> 1783.		1,200
Sans retenue, pour sa retraite en qualité de lieutenant de vaisseau.		
CAMBRAY (Gabriel de), 56. <i>G.</i> 1784.		1,200
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de la reine, infanterie ; ladite pension sans retenue.		
CAMPAGNE, sieur de Plancy (Charles de), 70. <i>G.</i> 1° 1768, 1000 ; 2° 1777, 600.		1,600
La première, pour sa retraite en qualité de major de Boulogne. On observe qu'il jouit, en outre, d'une pension de 580 livres sur cette majorité que son successeur est tenu de lui faire sur le traitement de cette place. La seconde, pour ses services en qualité d'ancien inspecteur des haras du gouvernement de Boulogne.		
CAMPAGNE DUPLANT (Rosalie), 44. <i>M. du R.</i> 1° 1779, 1,000 ; 2° 1782, 500.		1,500
La première, sans retenue, en considération de ses services au théâtre de la cour. La seconde, pour lui tenir lieu de l'excédent retranché de ses appointements, en qualité de membre de l'Académie royale de musique ; ladite pension aussi sans retenue.		
CAMPAN DE BELBÈZE DU HAS (Clément), 60. <i>G.</i> 1783.		1,200
Pour sa retraite, en qualité d'ancien premier capitaine commandant du régiment de Lorraine, dragons.		
CAMUS (Marie), 53. <i>M. du R.</i> 1° 1782, 200 ; 2° 1785, 1,000		1,200
Musicienne du concert de la reine.		
La première, sans retenue, pour lui tenir lieu de l'excédent retranché de ses appointements. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite.		
CANAVAS (Jean-Baptiste), 76. <i>M. du R.</i> 1779.		1,365
Vétéran de la musique du roi.		
Sans retenue, pour sa retraite, en considération de ses services.		

A reporter.

458,100 livres.

Report. 458,100 livres.

CANOLLE DE LESCOURS (Charles de), 50. <i>R.</i> 1777.	1,200
Pour sa retraite, en qualité de colonel en second du régiment de Foix.	
CANONGE (Innocent), 65. <i>M.</i> 1 ^o 1780, 800 ; 2 ^o 1781, 450	1,250
La première, en considération de ses services qu'il a rendus dans l'expédition de la conquête de l'île de Saint-Vincent, en qualité de major, commandant les volontaires des Antilles. La seconde, pour ses anciens services, et les blessures qu'il a reçues à la guerre, en qualité de premier lieutenant, avec rang de capitaine dans le régiment d'infanterie de la reine.	
CANZY (Charles de), 62. <i>F.</i> 1777.	1,200
Sans aucune retenue, à titre d'appointements conservés en qualité d'ancien commis dans les bureaux des vingtièmes.	
CANTAT (Demoiselle Antoinette-Angrave), 56. <i>F.</i> 1781.	1,500
En considération des services de feu son mari, premier secrétaire de l'intendance de Metz ; ladite pension sans retenue.	
CANVER (Antoine de), 73. <i>G.</i> 1772.	1,200
Pour sa retraite, en qualité de major du régiment provincial de Colmar.	
CAPDEVILLE (Antoine de), 73. <i>G.</i> 1778	1,400
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Flandre, infanterie.	
CAPET (Louis), 63. <i>M. du R.</i> 1783.	1,200
Sans retenue, en considération de ses services en qualité de commis au département du secrétaire d'Etat de la maison du roi.	
CAPPONI (François), 59. <i>M.</i> 1 ^o 1754, 240 ; 2 ^o 1763, 1,000	1,240
La première, pour sa réforme en qualité de lieutenant du régiment d'Auvergne. La seconde, en considération de ses services en qualité de ci-devant major à la Martinique.	
CAPPONY (Nicolas de), 61. <i>G.</i> 1782.	1,500
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine commandant avec rang de lieutenant-colonel au régiment royal Piémont, cavalerie.	
CAPRETZ (Louis de), 53. <i>G.</i> 1779	1,200
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine avec rang de major du régiment Grisons de Salis ; ladite pension sans retenue.	
CAPRETZ (Pancrace de), 68. <i>G.</i> 1783	1,500
Ancien capitaine au régiment de Salis-Grisons, retiré, pour ses services et sans retenue.	
CARAFFE (François), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 300 ; 2 ^o 1784, 1,000.	1,300
La première, pour ses services en qualité de gendarme de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour ses services et sa retraite.	
CARBONNÉ DE FRONTENAC, 63. <i>G.</i> 1771.	1,500
Pour appointements, en qualité de ci-devant capitaine au corps des grenadiers de France, avec rang de lieutenant-colonel.	
CARDON VIDAMPIERRE, 74. <i>F.</i> 1766.	1,653
Ancien officier au régiment du roi, faisant partie de celle de 4,000 livres sur les finances de Lorraine. Il a de plus l'assurance de 1,102 livres faisant l'autre moitié, dans le cas où il survivrait à son frère.	
CARDONNE (Dominique), 65. <i>F.</i> 1770	1,200
Sans aucune retenue, en qualité de contrôleur au port de Lorient.	
CARDONNE (Demoiselle Gobinard de la Marre de la Coucye), 57. <i>M.</i> 1 ^o 1784, 800 ; 2 ^o 1784, 800	1,600
La première, en considération des services de son mari, secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales. La seconde, pour les mêmes motifs.	
CARDONNE (Demoiselle Marie Gentil), 52. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1762, 200 ; 2 ^o 1762, 1,095.	1,295
La première, comme gages, en considération de ses services en qualité de femme de chambre de Monsieur, pendant qu'il était en bas âge, et pour sa retraite. La seconde, pour les mêmes motifs.	

A reporter. 481,038 livres.

	<i>Report.</i>	481,038 livres.
CARLE DE MAUVESAIN, 58. <i>R.</i> 1780.	Sans retenue, en qualité de lieutenant-colonel, commandant du bataillon de garnison du régiment d'Agenais.	1,200
CARLET DE LA ROSIÈRE, 56. <i>G.</i> 1764.	En qualité de lieutenant-colonel de dragons, actuellement brigadier commandant à Saint-Malo.	1,200
CARO (Pierre), 55. <i>M.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1786, 1,200.	La première, en qualité de premier lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes, sans retenue. La seconde, sans retenue, en considération de ses services, en qualité de capitaine de brûlot, retiré.	1,500
CARONDELET (Martial), 92. <i>G.</i> 1756.	Ci-devant commandant de bataillon au régiment d'infanterie de Saint-Maurice, en considération de ses services distingués, notamment au siège du fort Saint-Philippe, et pour sa retraite.	1,243
CARPILHET (Jacques de), 59. <i>G.</i> 1784.	Sans retenue; brigadier et chef d'une brigade du corps royal du génie, tant en considération de la distinction et de l'ancienneté de ses services, que de l'intelligence avec lesquels il a rempli la commission dont il a été chargé aux îles Saint-Pierre et Miquelon, dans l'Amérique septentrionale.	1,200
CARRÉ (Louis-Joseph-Benoît), 59. <i>G.</i> 1788.	Ancien maréchal des logis de la gendarmerie, sans retenue, en considération de 40 ans de services, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.	1,600
CARREFOURT DE LA PELOUZE, 53. <i>G.</i> 1788.	Sans retenue; ancien lieutenant-colonel du régiment de l'Île-de-France, pour l'utilité de ses services et pour sa retraite.	1,500
CARREFOURT DE LA PELOUZE (Joseph), 51. <i>G.</i> 1781.	Sans retenue; ancien major du régiment de Boulonnais; pour ses services et sa retraite, et en considération des services de feu son frère, maréchal de camp <i>ès armées</i> du roi.	1,200
CARREFOURT DE LA PELOUZE (Camille), 55. <i>G.</i> 1778.	Ancien chef de brigade au corps royal d'artillerie, pour ses services et sa retraite.	1,500
CARRIÈRE D'HAUTERIVE, 58. <i>G.</i> 1787.	Sans retenue; ancien capitaine commandant de chasseurs à cheval dans le régiment des Ardennes; tant en considération de l'ancienneté de ses services que pour sa retraite.	1,200
CARRIÈRE (Jean), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 400; 2 ^o 1777, 1,000.	La première, en considération de ses services en qualité de capitaine commandant retiré, du régiment de Beauce. La seconde, pour sa retraite.	1,400
CARRON DE GIBERT, 64. <i>G.</i> 1770.	En qualité de chef de brigade au régiment de Besançon, du corps royal d'artillerie, pour retraite.	1,200
CARZOLL (Daniel), <i>G.</i> 1779.	En qualité de capitaine commandant au régiment de Dillon, pour retraite. Il n'a pas pu produire son extrait baptistaire.	1,500
CASANOVA (Demoiselle Jeanne de la Chaux), 41. <i>M. du R.</i> 1785.	Sans retenue; pour les services de son mari, peintre du roi.	1,200
CASANOVA QUILICUS, 62. <i>G.</i> 1788.	Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment royal Corse, en considération de la distinction de ses services et pour sa retraite.	1,400
CASSINI (Demoiselle Jeanne Drouyn de Vaudueil), 62. <i>M. du R.</i> 1784.	Sans retenue; en considération des services de son mari, membre de l'Académie des sciences, et directeur de l'Observatoire.	1,500
CASTAGNY (François), 76. <i>G.</i> 1766.	En qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'Aunis, avec rang de lieutenant-colonel, retiré.	1,200

A reporter.

503,781 livres.

<i>Report.</i>	503,781 livres.
CASTELBAJAC (Paul), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 400; 2 ^o 1773, 800.	1,200
La première, en considération de ses services de brigadier des gardes du corps du roi, retiré. La seconde, pour sa retraite.	
CASTELLA (Siméon), 56. <i>G.</i> 1780.	1,200
Sans retenue; brigadier d'infanterie, capitaine de grenadiers au régiment des gardes suisses. En considération de ses services, et en attendant qu'il puisse obtenir une compagnie de fusiliers audit régiment.	
CASTELLANE GRIMAUD, 66. <i>M.</i> 1764	1,200
Lieutenant de vaisseau, retiré; en considération de ses services.	
CASTELLANE (Philippe), 80. <i>G.</i> 1769	1,200
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Champagne, avec rang de lieutenant-colonel.	
CASTELLANE (Jean-Baptiste), 85. <i>G.</i> 1776.	1,400
Pour appointements faisant partie de ceux dont il jouit en qualité de gouverneur des îles Sainte-Marguerite.	
CASTELLANE MAZANGUES 53. <i>M.</i> 1778.	1,600
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services.	
CASTELLAS (Demoiselle Hélène de Cossé du Cahouet), 50. <i>G.</i> 1767.	1,200
Son mari est colonel d'infanterie, et était ci-devant premier lieutenant de grenadiers au régiment des gardes suisses. En considération des services du feu sieur de Fitz-Cossé, son oncle, maréchal de camp ès armées du roi, ci-devant premier aide-major de la compagnie des gendarmes de la garde du roi.	
CASTILLON (Joseph de), 64. <i>G.</i> 1787.	1,600
Ancien capitaine commandant du régiment des cuirassiers. Pour ses services et sa retraite, sans retenue.	
CATELLE (Antoine), 61. <i>F.</i> 1768.	1,200
Sans aucune retenue; ancien commis dans les bureaux du contrôle général des finances. Pour sa retraite et à titre d'appointements	
CATHALA DE ROQUEFÈRE. 63. <i>G.</i> 1785	1,700
Sans retenue; ancien capitaine avec rang de major au régiment de Besançon, artillerie. Pour ses services et sa retraite.	
CAUPENNE D'AMOU, 69. <i>G.</i> 1757.	1,512
Ancien capitaine commandant de bataillon au régiment de Navarre. Pour ses services et sa retraite.	
CAUSAN (Charles de), 41. <i>G.</i> 1788	1,575
Sans retenue; ancien commissaire ordinaire des guerres. Pour ses services et sa retraite.	
CAUVIGNY DE SAINT-SEVER. 66. <i>G.</i> 1781	1,400
Ancien capitaine commandant au régiment Dauphin, cavalerie. Pour ses services et sa retraite.	
CAUX (Jean de), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 650; 2 ^o 1786, 700.	1,350
La première, en considération de ses services en qualité de maréchal de camp ès armées du roi, et directeur du corps royal du génie. La seconde, pour ses services à Cherbourg, où il est chargé de la direction des travaux qui s'y exécutent.	
CAYATTE LE ROY, 72. <i>F.</i> 1786.	1,200
Sans retenue; ci-devant commis à la direction des impositions de Paris. Pour ses services.	
CAZOTTE DE LA CHASSAIGNE, 61. <i>G.</i> 1786	1,700
Sans retenue; ancien capitaine en premier, avec rang de major au corps royal d'artillerie, en résidence à l'île d'Oleron. Pour ses services et sa retraite.	
CELORON DE BLAINVILLE, 61. <i>M.</i> 1 ^o 1757, 200; 2 ^o 1778, 100	1,200
La première, en considération de ses services en qualité d'écrivain de la marine, et de la perte que lui a occasionnée sa détention en Angleterre. La seconde, pour ses services de syndic, faisant les fonctions de commissaire des classes, retiré.	

A reporter 527,218 livres.

	<i>Report.</i>	527,218 livres.
CERUTTI (Antoine), 51. <i>M. du R.</i> 1766	Abbé ; à titre de gratification annuelle.	1,500
CHABERT (Jean), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 1,000 ; 2 ^o 1785, 600.	La première, pour appointements en qualité de capitaine attaché au corps des dragons. La seconde, en considération de ses services, en qualité de commandant les élèves militaires de l'école vétérinaire.	1,600
CHABERT (Joseph), 65. <i>M.</i> 1781.	Chef d'escadre des armées navales. En considération de ses services et de la conduite distinguée qu'il a tenue au combat du 5 septembre 1781, devant la baie de Chezepeack, où il commandait le vaisseau <i>le Saint-Esprit</i> , et des blessures qu'il a reçues.	1,500
CHABIEL DE MORIÈRE, 73. <i>G.</i> 1766.	En qualité de lieutenant-colonel du régiment d'Enghien, pour appointements de retraite.	1,500
CHARBRIDON DU SAILLANT, 57. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200 ; 2 ^o 1788, 1,200.	La première, en considération des services du feu sieur de Massabre, son oncle, ci-devant commandant le bataillon de milice de Châteauroux. La seconde, en considération de ses services d'ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi.	1,400
CHADEAU (Demoiselle Louise de Chavagnac), 34. <i>M.</i> 1782.	Veuve d'un capitaine de vaisseau ; en considération des services distingués de son mari, mort glorieusement dans le combat du 12 avril 1782, sur le vaisseau <i>l'Hercule</i> , qu'il commandait.	1,500
CHAILAN (Joseph), 53. <i>M.</i> 1786.	Lieutenant de vaisseau du département de Toulon ; pour ses services.	1,500
CHAILLAN (Claude), 61. <i>M.</i> 1779.	Consul de France à Tripoli, en Syrie, retiré.	1,500
CHAILLET (Jean-François), 53. <i>F.</i> 1786.	Sans retenue ; en considération de ses services et à titre de retraite en qualité de ci-devant employé de la compagnie des Indes, à l'île-de-France.	1,200
CHAMBARLHAC (Louis), 62. <i>G.</i> 1779, 300 ; 2 ^o 1785, 1,400.	La première, en considération de ses services en qualité d'ancien commandant au régiment d'Auvergne. La seconde, pour ses services et sa retraite.	1,700
CHAMBORANT DE VILLEVERT (Jean), 49. <i>G.</i> 1788.	Maréchal des logis au corps de la gendarmerie. Sans retenue ; en considération de ses services pendant 45 années et 11 mois, ayant été inscrit en bas âge, en qualité d'enfant du corps, et pour lui tenir lieu de retraite de réforme.	1,600
CHAMISSOT DE BONCOURT, 51. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 500 ; 2 ^o 1777, 1,200.	La première, en considération de ses services et de ceux de son père, brigadier et ci-devant lieutenant-colonel du régiment royal Étranger. La seconde, en qualité de capitaine retiré du régiment royal Étranger.	1,700
CHAMPAGNÉ (François de), 62. <i>G.</i> 1779.	Ancien chef de brigade au corps royal de l'artillerie, pour ses services et sa retraite.	1,500
CHAMPION (Claude), 60. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 1,366 ; <i>idem</i> , 300.	La première, en qualité d'ancien valet de chambre et garçon de la chambre de feu madame la Dauphine. La 2 ^e en qualité d'huissier ordinaire de la chambre de la reine.	1,666
CHAMPION DE CICÉ, 67. <i>G.</i> 1755.	Ancien exempt des gardes du corps du roi, pour ses services et sa retraite.	1,770
CHANCEL (Jean), 36. <i>G.</i> 1780.	En qualité de capitaine d'infanterie.	1,200
CHANLAIRE (François), 60. <i>M.</i> 1786.	Ancien commissaire surnuméraire des postes et arsenaux de la marine, et chargé du détail des classes au département de Boulogne, pour ses services et sa retraite.	1,600

A reporter.

553,154 livres.

Report. 553,154 livres.

CHAPT DE RASTIGNAC, 55. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 600; 2 ^o 1780, 900.	1,500
La première, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment de Noailles, actuellement mestre de camp au corps des dragons. La seconde, pour augmentation aux appointements ci-dessus.	
CHAPT DE RASTIGNAC, 42. <i>G.</i> 1783.	1,500
Sans retenue; mestre de camp, lieutenant en second du régiment royal, infanterie, pour ses services	
CHAPUIS DE TOURVILLE (mort le 15 février 1790), 89. <i>G.</i> 1774.	1,500
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment provincial de Verdun avec rang de lieutenant-colonel, On observe que son épouse a l'assurance d'une pension de 600 livres dans le cas où elle lui survivrait.	
CHARBONNIER DE CRANGEAC, 55. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1780, 1,200.	1,400
La première, en qualité d'ancien capitaine, avec rang de mestre de camp dans les carabiniers de Monsieur. La seconde, en considération de ses services.	
CHARRIER DE LA ROCHE, 55. <i>F.</i> 1776.	1,200
Sans retenue, en qualité de président du conseil supérieur, ci-devant établi à Lyon.	
CHARTIER DE LOTBINIÈRE, 66. <i>M.</i> 1 ^o 1779, 600; 2 ^o 1781, 600	1,200
La première, en qualité d'ancien capitaine des troupes du Canada, pour ses services; la seconde, pour augmentation, en considération des services qu'il a continué de rendre pendant la guerre.	
CHARTRAIN (Jean), 50. <i>G.</i> 1788.	1,200
Sans retenue; en qualité d'ancien capitaine en second au régiment de cavalerie de Quercy, pour services et retraite.	
CHARTELUS (Louis), 50. <i>F.</i> 1777.	1,500
Sans retenue; ancien lieutenant particulier du Châtelet de Paris, tant pour ses services en ladite qualité, qu'en celle de lieutenant particulier de la Table de marbre du palais, à Paris.	
CHATEAUVIEUX (Thomas), 62. <i>F.</i> 1776.	1,200
Sans retenue; en considération de ses services et à titre de retraite en qualité d'ancien commis des finances, au bureau des états du roi.	
CHATELAIN (Charles), 67. <i>M. du R.</i> 1765.	1,200
Contrôleur ordinaire de la cuisine bouche du roi; pour ses services.	
CHATELAIN (Perrette), 62. <i>M. du R.</i> 1771.	1,200
Blanchisseuse de Madame Louise de France, à titre de retraite.	
CHATILLON (Demoiselle Anne Clavière), 58. <i>G.</i> 1747.	1,770
En considération de la conduite distinguée de son mari, lieutenant-général des armées du roi, à la bataille de Lawfeldt.	
CHAUMONT DE LERY, 52. <i>M.</i> 1778.	1,600
Commissaire de la marine, retiré; pour ses services.	
CHAUVERON (Simon), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1773, 1,500.	1,700
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien exempt des gardes du corps du roi. La seconde, en même considération, pour sa retraite.	
CHAUVET (Joseph-Paul), 56. <i>F.</i> 1788.	1,200
Sans retenue; en considération de 14 années de services et pour sa retraite en qualité d'inspecteur de la loterie royale de France.	
CHAVET (Demoiselle Marie Blossier), 34. <i>M. du R.</i> 1787.	1,495
Sans retenue; en qualité de l'une des femmes de chambre de feu Madame Sophie de France, pour services et retraite.	
CHAXEL (Charles), 57. <i>G.</i> 1764.	1,500
En qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite de la légion de Soubise. Cette pension cessera du jour où il sera remplacé.	

A reporter. 577,019 livres.

	<i>Report.</i>	577,019 livres.
CHENARD DESGART, 75. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 520 ; 2 ^o 1765, 800		1,320
La première, en qualité de commandant réformé de bataillon du régiment de Champagne, en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté à l'affaire du 16 juillet de la même année, où il a été grièvement blessé. La seconde, à titre d'appointements de réforme.		
CHENON (Pierre), 71. <i>M. du R.</i> 1785 (1).		1,200
Sans retenue; en qualité de commissaire au Châtelet de Paris, en considération de ses services dans les différentes commissions dont il a été chargé.		
CHENU (Pierre), 67. <i>G.</i> 1780 (<i>mort en 1789</i>).		1,200
En qualité de capitaine commandant au régiment du commissaire général de la cavalerie, sans retenue.		
CHERMONT (Demoiselle Charlotte de Fabre de Mazau), 46. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1776, 593 ; 2 ^o 1786, 1,200.		1,793
La première, tant en considération des services de feu son père, major du fort Dauphin à Saint-Domingue, que pour l'indemniser de la perte de ses biens pour la cession de la Louisiane à l'Espagne. La seconde, sans retenue, pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
CHESNEL (Pierre), 52. <i>G.</i> 1778.		1,700
En considération de ses services en qualité de commis au département de la guerre, au bureau de l'habillement; à présent commissaire ordinaire des guerres.		
CHEVALIER DE MINIERS, 66. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 500 ; 2 ^o 1772, 1,000.		1,500
La première, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Lyonnais, avec rang de major, pour ses services. La seconde, même motif et pour retraite.		
CHEVALLEAU DE BOISRAGON, 53. <i>G.</i> 1786.		1,600
Sans retenue; en qualité d'ancien premier capitaine du régiment d'Orléans, infanterie, pour ses services et sa retraite.		
CHEVALLIER (Joseph), 54. <i>M.</i> 1777.		1,500
Commissaire de la marine, retiré; en considération de ses services, tant dans les bureaux de la marine à la cour que dans les ports.		
CHEVERUE (Félix), 68. <i>G.</i> 1766.		1,200
En qualité de major du régiment de Lyonnais, pour appointements de retraite.		
CHÈVREMONT (Demoiselle Angélique Destourneau), 67. <i>M. du R.</i> 1773.		1,200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi et pour retraite.		
CHICANEAU, sieur de Gassey (Jean), 56. <i>G.</i> 1788.		1,300
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien commissaire des guerres.		
CHIPAULT DE PHILPAULT, 50. <i>G.</i> 1774.		1,200
Ancien secrétaire de M. le comte d'Argenson, ministre et secrétaire d'Etat de la guerre. Cette pension lui a été assurée comme secrétaire interprète du régiment d'infanterie allemande de la Mark.		
CHODERLOS (Jean, demoiselle Marie Gallois), 77. <i>F.</i> 1771.		1,200
En considération des services de son mari, ancien premier commis de M. Boutin, intendant des finances.		
CHOIN (Victor), 45. <i>G.</i> 1783.		1,500
En considération de ses services en qualité de maréchal général des logis du corps des troupes, aux ordres de M. le comte d'Estaing, en Amérique, et en attendant qu'il soit pourvu d'un emploi avec des appointements : à présent mestre de camp attaché au corps de dragons; sans retenue.		
CHOMEREAU DE BRANTIGNY, 75. <i>G.</i> 1763.		1,200
En qualité de lieutenant-colonel des volontaires du Hainaut, pour réforme.		
	<i>A reporter.</i>	597,632 livres.

(1) Par décision et brevet du 9 février 1790 a obtenu 1,200 livres de plus pour l'indemniser de partie du traitement dont il jouissait sur le fond des dépenses du château de la Bastille, et qui a cessé le 14 juillet 1789.

<i>Report.</i>	597,632 livres.
CHOPIN (Alexandre), 66. <i>F.</i> 1° 1782, 300; 2° 1781, 900.	1,200
La première, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment provincial de Paris. La seconde, en la même considération et comme chargé des détails dudit régiment.	
CHOPY-LEBET (Jean), 56. <i>G.</i> 1788.	1,600
Sans retenue, en considération de ses services et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes Dauphin, au corps réformé de la gendarmerie.	
CHRISTEN (Joseph), 76. <i>G.</i> 1° 1762, 496; 2° 1779, 1,200.	1,696
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment suisse de Sonnenberg, avec rang de lieutenant-colonel. La seconde, pour sa retraite.	
CIEURAC DE GODAILLE, 55. <i>G.</i> 1774.	1,200
En qualité de ci-devant major du régiment de Bourgogne, infanterie, actuellement colonel attaché au corps de l'infanterie : elle sera supprimée s'il vient à être remplacé.	
CILLART (Dame Jeanne du Breil de Rays), 53. <i>M.</i> 1784.	1,200
En considération des services de son mari, ci-devant capitaine de vaisseau : pour subsistance.	
CLARKE (Charles), 63. <i>M.</i> 1789.	1,200
Sans retenue ; ci-devant doyen du conseil supérieur de la Martinique, en considération de ses bons et anciens services.	
CLARY (Jean), 71. <i>F.</i> 1779.	1,500
Sans aucune retenue ; en qualité de doyen des présidents de la cour des aides de Clermont-Ferrand pour ses services.	
CLAVERIE DE BANNIÈRE, 40. <i>G.</i> 1° 1774.	1,200
Ancien commis de la guerre, comme secrétaire-interprète du régiment d'infanterie de Nassau, allemand.	
CLAVURIER DE GIBAUDIÈRE, 49. <i>G.</i> 1° 1761, 920; 2° 1770, 800.	1,720
La première, tant en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment royal Normandie, cavalerie, que de ceux de feu son père, lieutenant de roi de Cambrai. La seconde, pour sa retraite.	
CLEDAT (Gabriel), 62. <i>G.</i> 1783.	1,200
Ancien maréchal des logis des gardes du roi, pour ses services et sa retraite.	
CLEMENDOT (Pierre), 74. <i>M. du R.</i> 1° 1779, 300; 2° 1781, 1,000.	1,300
La première, en qualité de premier garçon du marchand de vin, chargé du détail de l'échansonnerie du roi. La seconde, sans retenue, à titre de retraite.	
CLÉMENT (François), 62. <i>G.</i> 1° 1766, 400; 2° 1766, 1,000.	1,400
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de la Marck, avec rang de major, et de ceux de feu son père, ci-devant capitaine au régiment de Lowendal. La seconde, pour services et retraite.	
CLERIC (Nicolas de), 52. <i>G.</i> 1789.	1,700
Sans retenue; ancien capitaine au régiment Grisons de Salis, pour ses services et sa retraite.	
CLERMONT (Demoiselle Françoise Damas), 59. <i>M.</i> 1762.	1,200
En considération des services du feu sieur marquis de Mandelot, son premier mari.	
CLERMONT-TONNERRE D'ÉPINAC, marquis de Tonnerre, 42. <i>G.</i> 1776.	1,250
Mestre de camp de cavalerie, et gouverneur de Belfort; il jouit de ladite pension depuis le décès de son père.	
CLINCHAMP (Marie), 62. <i>G.</i> 1774.	1,200
En considération des services de son mari, brigadier d'infanterie, commandant en chef de l'école du corps royal d'artillerie à Grenoble. On observe que sa fille et son fils ont l'assurance d'une pension de 200 livres à la mort de leur mère.	

A reporter. 619,398 livres.

	<i>Report.</i>	619,398 livres.
CLOQUET DE VRIGNI, 54. <i>G.</i> 1779.		1,200
En qualité de capitaine attaché au régiment de Conflans, hussards. Elle cessera s'il vient à être nommé capitaine en second.		
CLOSNEUF DE FOUCQUET, 73. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 500; 2 ^o 1779, 1,000.		1,500
La première, en considération de ses services en qualité de major en survivance de Weissembourg. La seconde, même considération.		
CLOZIER (Jean), 74. <i>G.</i> 1763.		1,200
En qualité de lieutenant-colonel du régiment de Piémont, pour retraite.		
CLUET (Charles), 75. <i>M. du R.</i> 1783.		1,200
Sans retenue, en qualité de valet de chambre de Madame Elisabeth de France; pour retraite.		
CODERÉ DE ROQUENAUD, 65. <i>G.</i> 1 ^o 1754, 318; 2 ^o 1775, 1,100.		1,418
Ancien brigadier des gardes du corps du roi, dans la compagnie de Bauveau. La première, en considération de ses services, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour sa retraite, et en considération de ses services dans ladite compagnie, en se consacrant uniquement à l'instruction du manège.		
COEHORN (Demoiselle Magdeleine de Lang), 37. <i>G.</i> 1785.		1,500
Sans retenue; en considération des services de son mari, mestre de camp, commandant le régiment d'infanterie allemande d'Alsace.		
COINTET DE FILLAIN, 69. <i>G.</i> 1760.		1,600
Pour appointements qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Wirtemberg, avec rang de mestre de camp.		
COLBERT (Demoiselle Françoise de Rascas), 61. <i>M.</i> 1778.		1,200
En considération des services de feu son mari, chef d'escadre, retiré.		
COLBERT (Demoiselle Marie Hereford), 60. <i>G.</i> 1755.		1,200
En considération des services de son mari, maréchal de campès armées du roi, ci-devant lieutenant-colonel du régiment royal Écossais, avec rang de colonel.		
COLLIER DE LA MARLIÈRE, 54. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 424; 2 ^o 1773, 500; 3 ^o 1755, 780.		1,704
La première, en considération de ses services en qualité de brigadier réformé des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. La seconde, même considération. La troisième, pour sa réforme.		
COLLOZ (Louis), 62. <i>G.</i> 1780.		1,200
En qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie allemande de Bouillon, pour sa retraite.		
COLONNE DE CINARCA, 53. <i>G.</i> 1780.		1,500
En qualité de colonel attaché au régiment provincial de Corse, sans retenue. Il doit cesser d'en jouir, s'il vient à être remplacé.		
COMEIRAS (David de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1786, 500; 2 ^o 1788, 1,200.		1,700
La première, tant en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine commandant une compagnie de chasseurs à cheval, dans le régiment des chasseurs des Cévennes, que de ceux de feu son père, brigadier, ancien lieutenant-colonel du régiment royal Corse. La seconde, pour ses services, ses blessures et sa retraite.		
COMERFORD (Alexandre), 60. <i>G.</i> 1777.		1,200
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'infanterie irlandaise de Dillon.		
COMINGES DE SIEURAS, 69. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 732; 2 ^o 1765, 800.		1,532
La première, en considération de ses services et de ses blessures étant capitaine au régiment de dragons de Caraman. La seconde, pour ses services, en qualité de commandant du bataillon de milice de Nérac.		
COMMARQUE (Jean de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 300; 2 ^o 1783, 1,200.		1,500
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien premier capitaine du régiment de Beauce. La seconde, pour services et retraite.		

A reporter.

641,752 livres.

	<i>Report.</i>	641,752 livres.
CONDÉ (Gédéon de), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 150; 2 ^o 1787, 1,140.		1,290
La première en considération de ses services en qualité de brigadier de la compagnie réformée des cheveu-légers de la garde du roi. La seconde, mêmes motifs.		
CONGNIASSE DESJARDINS, 63. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 815; 2 ^o 1771, 861.		1,678
La première, en considération de ses services comme valet de chambre ordinaire de feu madame la Dauphine : pour récompense, 400 livres; pour logement 100 livres; pour bonne fêtes et pour nourriture d'un cheval, 273 livres 15 sols. La seconde, somme annuelle, pour lui tenir lieu d'un traitement dont il jouissait comme commis du trésorier général de la maison de feu madame la Dauphine, à raison de 552 livres pour le travail extraordinaire des rôles de la chambre aux deniers et écurie, et de 309 livres pour bonnes fêtes.		
CONSTANT (Jacques), 53. <i>G.</i> 1771.		1,200
En qualité de mestre de camp attaché au corps des dragons; à titre d'appointements, qui cesseront d'avoir lieu dans le cas où il serait remplacé.		
CONTAMINE (François de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 200; 2 ^o 1775, 300; 3 ^o 1782, 1,200. .		1,700
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie. La seconde, même considération. La troisième, pour ses services et sa retraite		
CONTYE DE POMIES, 58. <i>G.</i> 1786.		1,500
Sans retenue; ancien premier capitaine commandant du régiment de Hainaut, infanterie, tant en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services, que pour sa retraite.		
COPIN DE LA GARDE, 52. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1782, 500; 3 ^o 1784, 1,000.		1,554
La première, pour intérêts d'arrérages en qualité de capitaine réformé du régiment de Navarre. La seconde, en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté à la conquête de l'île Saint-Christophe. La troisième, en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant pour le service du roi au fort Royal de la Martinique.		
CORBYE (Charles), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 1,000.		1,400
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Condé. La seconde, pour sa retraite.		
CORDIER D'HAUTPRÉS, 57. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 300; 2 ^o 1777, 1,000.		1,300
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine commandant au régiment de Gâtinois. La seconde, pour les mêmes motifs et pour retraite.		
CORNETTE (Demoiselle Victoire Filleul), 44. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1770, 400; 2 ^o 1787, 800.		1,200
La première, en considération des services de feu son père, garçon de la chambre du roi, et concierge garde-meuble du château de Choisy. La seconde, sans retenue, pour lui tenir lieu de celle de pareille somme de 800 liv. dont elle jouissait sur les dépenses du château de Choisy. Elle a de plus l'assurance d'une pension de 1,000 livres sans retenue, par forme de réversion de moitié de la pension de 2,000 livres qu'a obtenue son mari, trésorier chargé du détail du gouvernement de Choisy, pour n'en jouir que dans le cas où elle lui survivrait.		
CORNIC (Charles), 58. <i>M.</i> 1 ^o 1758, 590; 2 ^o 1778, 1,200		1,790
La première, y compris 90 livres pour intérêts d'arrérages, étant alors lieutenant de frégate, en considération du combat qu'il a soutenu avec une frégate du roi dont il avait le commandement, contre deux frégates et une corvette anglaises. La seconde, pour ses services en qualité de capitaine de vaisseau, retiré.		
CORNILLOT. (Demoiselle Jeanne de la Roche-Ennor de la Chapelle), 72. <i>Af. E.</i> 1774.		1,200
En considération des services de feu son mari, commis dans les bureaux du département des affaires étrangères.		
CORRENSON (François), 62. <i>M.</i> 1783.		1,500
Commissaire des classes de la marine à Royan; pour ses services et sa retraite, sans retenue.		

	<i>Report.</i>	659,062 livres.
COSTE (Jean de), 75 <i>M. du R.</i> 1780.	Sans retenue; en qualité de valet de chambre ordinaire de Madame Élisabeth de France, pour sa retraite.	1,200
COSTER (Henri-François, Abbé), 83. <i>Af. É.</i> 1766.	En récompense des marques qu'il a données de son attachement aux intérêts de la France. On observe que sa nièce a obtenu sur cette pension 800 liv. d'assurance.	1,200
COSTER (Demoiselle Marie Morati), 39. <i>F.</i> 1789.	En considération des services de son mari, avocat et procureur général au conseil supérieur de la Corse; sans retenue.	1,200
COUCHÉ (Nicolas), 51. <i>F.</i> 1785.	Sans retenue; ci-devant inspecteur de la loterie royale de France; laquelle pension lui a été accordée sur les fonds de ladite loterie, en considération de neuf années de services que ses infirmités ne lui ont pas permis de continuer, et pour sa retraite en ladite qualité.	1,500
COULOMB (Joseph), 42. <i>F.</i> 1786.	Conseiller en la cour des aides et finances de Languedoc, tant pour ses services que pour ceux de son père, subdélégué général de l'intendance de Languedoc.	1,500
COUPIGNY D'HENÛ, 58. <i>G.</i> 1° 1757, 590; 2° 1781, 700.	La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses anciens services en qualité d'ancien capitaine au régiment du roi, infanterie, et de la perte qu'il a faite d'un bras à la bataille d'Hastembach. La seconde, pour ses services et sa retraite.	1,290
COURADIN (Louis), 39. <i>M.</i> 1787	Commissaire général retiré des ports et arsenaux de la marine; tant en considération de ses services, que pour l'affaiblissement de sa vue qui ne lui permet pas de les continuer; sans retenue.	1,500
COURADIN DU CASTILLON, 56. <i>M.</i> 1776.	Lieutenant de vaisseau; pour ses services.	1,200
COUSIN (Joseph), 50 <i>M. du R.</i> 1° 1776, 600; 2° 1785, 600	La première, pour ses services en qualité de professeur de mathématiques à l'École royale et militaire. La seconde, sans retenue, en considération de ses services et de ses travaux pour le progrès des sciences.	1,200
COUSTÉ (Louis), 83. <i>F.</i> 1774.	Ancien premier commis du bureau des péages; en considération de ses services et pour sa retraite; sans aucune retenue.	1,500
COUTANCE DE LA CELLE, 76. <i>M.</i> 1762	Capitaine de vaisseau retiré; en considération de ses services.	1,200
COUTAUD (Demoiselle Françoise Jouanne, veuve du sieur), 43. <i>F.</i> 1777.	Sans retenue; en considération des services de feu son mari, commis dans les bureaux de contrôle général des finances.	1,500
COUTENCEAU DE SALGRAINS, 59. <i>M.</i> 1780 (<i>mort</i>).	Ci-devant lieutenant-colonel employé dans l'Inde, retiré brigadier d'infanterie; pour ses services.	1,500
COURTEVILLE D'HODICQ, 56. <i>G.</i> 1780.	Sans retenue; en qualité de lieutenant-colonel, commandant le bataillon de garnison de Boulonnois, pour retraite et pour ses services.	1,500
COZETTE (Charles), 59. <i>G.</i> 1776.	Ancien peintre de batailles, attaché au département de la guerre, pour ses services et sa retraite.	1,200
COZETTE (Pierre), 75. <i>M. du R.</i> 1784.	Entrepreneur de la manufacture des Gobelins: tant pour l'indemniser de la suppression de la conciergerie de la manufacture, dont il a rempli les fonctions pendant cinquante ans, que pour sa retraite; sans retenue.	1,200

A reporter.

680,452 livres.

Report.

680,452 livres.

CREIL (Emilie de), 58. <i>G.</i> 1756	1,416
En considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi et gouverneur de Thionville.	
CRESP (Demoiselle Marie Clapiers), 50. <i>M.</i> 1782	1,500
En considération des services distingués de son mari, capitaine de vaisseau, tué au combat du 12 avril 1782.	
CRESSONNIER DU TERREAU, 60. <i>G.</i> 1776.	1,600
Ancien commissaire ordinaire des guerres, pour ses services et sa retraite.	
CROCHARD DE LA CROCHARDIÈRE, 70. <i>G.</i> 1 ^o 1755, 472; 2 ^o 1759, 800.	1,272
La première, pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Piémont. La seconde, sans aucune retenue; en considération de ses services en qualité de major du régiment des grenadiers royaux de la Tresne, à présent lieutenant-colonel d'infanterie.	
CROCHART DE BOURNEUF, 60. <i>G.</i> 1761.	1,500
Ancien capitaine au régiment d'Aumont, infanterie; en considération de ses services et de la perte qu'il a faite d'une cuisse à l'affaire de Warbourg; sans aucune retenue.	
CROTIER DE CHAMBONAS, 49. <i>G.</i> 1789	1,500
Sans retenue; ancien lieutenant-colonel du régiment de Penthievre, dragons, pour ses services et sa retraite.	
CROTTY (Richard), 60. <i>G.</i> 1777.	1,200
En qualité de capitaine commandant au régiment de Dillon.	
CROUVAZ (Frédéric de), 61. <i>G.</i> 1771	1,200
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment royal Bavière, avec rang de colonel.	
GUEILLET, Comte de Bey, 41. <i>G.</i> 1776	1,500
En qualité de capitaine réformé de la légion royale, actuellement attaché au régiment de Provence : cette pension cessera, s'il est remplacé.	
CUMING-WILLIAM, 58. <i>Af. E.</i> 1 ^o 1779, 531; 2 ^o <i>idem</i> , 400; 3 ^o 1764, 300.	1,231
La première, en qualité de ci-devant capitaine en second du régiment royal Ecossois, réformé, jusqu'à ce qu'il soit remplacé. La seconde, même motif. La troisième, sans retenue, dont 200 livres accordées en 1764, et 100 livres en 1783, pour gratification	
CURLO (Robert), 68. <i>G.</i> 1763.	1,200
En qualité de colonel, ci-devant à la suite du régiment royal Italien, pour appointements.	
CUVILLIER (Gabriel), 61. <i>M. du R.</i> 1773	1,500
Sans retenue; premier commis des bâtiments du roi, en considération de ses services. Son épouse a l'assurance de cette pension au décès de son mari.	
CUVILLIER (Jean), 66. <i>M. du R.</i> 1781.	1,200
Sans retenue; pour retraite en considération de ses services en qualité de musicien ordinaire du roi.	

D

DACIER (Joseph), 47. <i>M. du R.</i> 1774.	1,200
De l'Académie des inscriptions et belles-lettres; en considération de ses travaux pour éclaircir les monuments de l'histoire de France.	
DAEN DE KERMENAN, 47. <i>G.</i> 1786.	1,200
Capitaine de vaisseau, du département de Brest, retiré; pour ses services.	
DAGNEAUX DOUVILLE, 53. <i>G.</i> 1 ^o 1784, 1,000; 2 ^o 1785, 500	1,500
La première, en considération de ses services en qualité de commandant des îles Saint-Martin et Saint-Barthélemi, et pour sa retraite. La seconde, sans retenue; même considération, et à titre d'augmentation à celle ci-dessus : lieutenant-colonel d'infanterie, retiré.	

A reporter.

702,171 livres.

	<i>Report.</i>	702,171 livres.
DAIGREMONT (Claude), 50. <i>M. du R.</i> 1782.		1,200
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de musicienne du concert de la reine.		
DAILLEBOUT DE SAINT-VILMÉ, 50. <i>M.</i> 1789.		1,200
Ci-devant premier capitaine au bataillon de la Guyane; en considération de ses services, que sa santé ne lui permet plus de continuer.		
DALLARD DE BONNAFONS, 56. <i>G.</i> 1784.		1,700
Ancien major du régiment de Limousin; pour ses services et sa retraite; sans retenue.		
DALLARD (Laurent), 59. <i>M.</i> 1780.		1,500
Lieutenant-colonel d'infanterie retiré; en qualité de chef de bataillon du régiment du Cap, à Saint-Domingue.		
DAMARIN (Demoiselle Victoire-Pennier), 52. <i>G.</i> 1789.		1,650
En considération des services du feu sieur son mari, ancien commis de la marine; sans retenue.		
DAMBOURNEY (Louis), 67. <i>F.</i> 1785.		1,500
Secrétaire perpétuel de l'académie de Rouen. Sans retenue; en considération d'un ouvrage sur les teintures, et pour le dédommager de ses frais d'expériences.		
DAMESME (Amable), 25. <i>M. du R.</i> 1787.		1,495
Sans retenue; pour retraite en qualité de l'une des femmes de chambre de monseigneur le Dauphin.		
DAMINOIS (Demoiselle Jouenne d'Esgrigny), 40. <i>F.</i> 1781.		1,000
En considération des services de feu son mari, secrétaire du roi près le parlement de Nancy, et directeur des vingtièmes de la généralité de Soissons; sans retenue.		
DANGÉ DORSAN, 56. <i>G.</i> 1761.		1,300
En qualité de maréchal de camp des armées du roi, et ci-devant aide maréchal général des logis de l'armée du Bas-Rhin; pour ses services.		
DARASSE DE PLANZOLLES, 59. <i>F.</i> 1784.		1,200
Sans retenue; ci-devant chargé de reconnaître et choisir les lieux propres à des établissements de salines en Corse; en considération de ses services et pour retraite.		
DARNAUD (Jean-Baptiste), 49. <i>M.</i> 1785.		1,200
Capitaine de vaisseau, du département de Toulon, retiré; pour ses services, sans retenue.		
DARY (Marie), 50. <i>G.</i> 1785.		1,500
Sans retenue; ci-devant ancien major du régiment d'infanterie de Foix, avec rang de lieutenant-colonel; pour ses services et sa retraite.		
DAUBET (François), 70. <i>F.</i> 1781.		1,200
Sans retenue; ci-devant sous-chef des fermes générales au département des domaines d'Alsace.		
DAUGES (Thérèse), 44. <i>M. du R.</i> 1785.		1,200
En considération des services de feu sa mère, dont elle jouissait pour retraite, tant en qualité de femme de chambre du roi, qu'en celle de baigneuse de feu Madame Henriette de France.		
DAULNE (Gabriel), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1783, 500; 2 ^o 1875, 1,000		1,500
La première, pour ses services comme chargé du détail des haras du roi. La seconde, sans retenue, pour retraite.		
DAUMAS (François), 56. <i>F.</i> 1786.		1,200
Ci-devant commis de la caisse des amortissements, pour ses services et sa retraite.		
DAUVERT (Nicolas), 68. <i>F.</i> 1 ^o . 1777, 300; 2 ^o . <i>idem</i> , 1,100.		1,400
La première, sans retenue; en considération de ses longs services comme piqueur vétérân de la vénerie du roi. La seconde, pour sa retraite.		

A reporter.

725,116 livres.

	<i>Report.</i>	
	725,116 livres.	
DAVENNE DESMELOIZES, 60. <i>M.</i> 1 ^o 1762, 600 ; 2 ^o 1764, 896	1,496	
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine aide-major des troupes détachées de la marine, servant ci-devant en Canada. La seconde, en considération des preuves de la probité et de l'exactitude avec lesquelles il s'est acquitté de ses fonctions.		
DAVID (Ami), 56. <i>F.</i> 1785	1,500	
Ci-devant inspecteur de la loterie royale de France. Sans retenue ; en considération de ses services, tant à la loterie royale, qu'à celle de l'Ecole militaire, et pour sa retraite en ladite qualité.		
DAVID (Charles), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 400 ; 2 ^o 1762, 800	1,200	
La première, en considération des blessures qu'il a reçues à l'affaire de Rosback, en qualité de commandant de bataillon du régiment de Piémont. La seconde, pour sa retraite.		
DAVID (Demoiselle Ralgras), 61. <i>M. du R.</i> 1771	1,200	
Sans retenue ; remplisseuse de points et dentelles de Madame Louise de France, à titre de retraite.		
DAVID (Nicolas), 65. <i>M. du R.</i> 1771	1,200	
Valet de garde-robe de Madame Louise de France, pour retraite.		
DAVID-BEAUREGARD (Alexandre-Auguste), 66. <i>G.</i> 1747, 354 ; 2 ^o 1777, 1,000 . .	1,354	
Capitaine retiré ; commandant du régiment de Brie. La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment royal, infanterie. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
DAYOT (Jean), 62. <i>M. du R.</i> 1781	1,200	
Ancien commissaire pour le roi à la liquidation de la compagnie des Indes, pour ses services ; sans retenue.		
DEBAIZE (dit la France), 58. <i>Af. É.</i> 1780	1,200	
Sans retenue ; ci-devant courrier de la correspondance journalière du ministre du département des affaires étrangères, à titre de gages pour récompense de quinze années de services.		
DECHAUX (Michel), 42. <i>M. du R.</i> 1787	1,295	
Sans retenue ; en qualité de valet de chambre de feu Madame Sophie de France, pour retraite.		
DEFORGES (François), 54. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 300 ; 2 ^o 1785, 150 ; 3 ^o 1787, 750 . .	1,200	
La première, pour subsistance ; en considération de ses services de piqueur de la louverie. La seconde, sans retenue, en considération de ce qu'il a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté un des loups qui répandait l'alarme dans la province de l'Orléanais. La troisième, sans retenue, pour sa retraite.		
DELAVAL (Jean), 77. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1788	1,200	
Sans retenue ; pour retraite, en qualité de premier garçon du serdeau de la reine, et pour ses services.		
DELEAU (Demoiselle Marie Drivet), 42. <i>M. du R.</i> 1786	1,200	
Sans retenue ; femme de chambre de Madame Elisabeth de France, pour ses services.		
DELHERM (Pierre), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 212 ; 2 ^o 1789, 1,500	1,712	
La première, en considération de ses services d'ancien maréchal des logis des gardes du roi. La seconde, pour service et retraite.		
DELON (Louis), 77. <i>G.</i> 1781	1,440	
Sans retenue ; ancien capitaine en second au régiment de Vermandois, pour ses services et sa retraite.		
DELPAS DE PIA, 74. <i>G.</i> 1 ^o 1745, 590 ; 2 ^o 1777, 600 ; 3 ^o 1780, 400	1,590	
La première, en considération de ses services de capitaine retiré du régiment de Bourbon, infanterie. La seconde, sans aucune retenue ; en considération des blessures qu'il a reçues à la guerre. La troisième, même considération.		
On observe qu'il jouit, en outre, de 600 livres d'appointements, en passant pour présent aux revues des commissaires des guerres.		

A reporter.

745,103 livres.

	<i>Report</i>	745,103 livres.
DEMARETZ (Demoiselle Christine de Fumeron), 50. <i>G.</i> 1774.		1,500
En considération des services de feu son père, tant en qualité de premier commis du département de la guerre, qu'en celle de commissaire ordonnateur des guerres.		
DEMEUN DE LA FERTÉ, 64. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 390 ; 2 ^o 1767, 1,000		1,390
La première, en considération de ses services de premier capitaine de grenadiers retiré du régiment de la Sarre, avec rang de major. La seconde, pour sa retraite.		
DERCOURT (Jérôme), 42. <i>M. du R.</i> 1780.		1,200
Sans retenue; en qualité de musicien ordinaire du roi, pour retraite.		
DERNIEAU (Michel), 47. <i>F.</i> 1784		1,200
Sans retenue; chef du bureau des municipalités, au contrôle général des finances, pour ses services.		
DESROZIÈRES (François), 70. <i>M.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1777, 1,000		1,400
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine aide-major au régiment de Custine, dragons, que des soins qu'il a pris pour l'instruction des élèves de l'école d'équitation de Cambrai. La seconde, en considération de ses services en qualité de ci-devant major du régiment de l'Île-de-France.		
DESANDROUINS (Nicolas), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 260; 2 ^o 1783, 1,500.		1,760
La première, en considération de ses services en Canada. La seconde, en qualité de commandant le corps du génie, employé à l'armée de Rochambeau dans l'Amérique septentrionale; tant en considération de la distinction de ses services, que des preuves qu'il a données en toute occasion de son talent et d'un zèle au-dessus de tout éloge.		
DESBANS (Edme), 76. <i>G.</i> 1789		1,200
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant-colonel commandant le bataillon de garnison de Bassigny.		
DES BARRES (Paul), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 590; 2 ^o 1768, 1,200		1,790
La première, en considération de ses services d'ancien capitaine au régiment de Penthievre, cavalerie, avec rang de mestre de camp, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour sa retraite.		
DESBISSONS (Louis), 47. <i>M. du R.</i> 1787.		1,200
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité d'aide de cuisine bouché du service intérieur du roi.		
DESCAMPS DE BOISHEBERT, 60. <i>M.</i> 1 ^o 1764, 1,120; 2 ^o 1779, 600.		1,720
La première, en considération de ses services, en qualité de capitaine des troupes ci-devant entretenues au Canada, y compris 120 liv. d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour le même motif.		
DESCHAMPS (Demoiselle Rosalie Wallard), 60. <i>F.</i> 1775		1,200
En considération des services de son beau-père, ancien commis dans les bureaux de la finance.		
DESCHAMPS DE VILLAINES, 56. <i>G.</i> 1785.		1,500
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment de Hainaut, pour ses services et retraite.		
DES COGNETS (Joseph), 42. <i>F.</i> 1775.		1,200
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services, en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Bretagne.		
DESCOLINES (Demoiselle Madeleine Cambois de La Logerie, veuve du sieur), 39. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 1,000; 2 ^o 1780, 600		1,600
La première, en considération des services de son oncle, le sieur Chenevières, ancien premier commis de la guerre, commissaire ordonnateur et inspecteur général des hôpitaux militaires. La seconde, même considération.		
DESCOULEURS (Philippe), 62. <i>M. du R.</i> 1768.		1,200
Ecuyer courtier de la petite écurie; en considération de ses services.		

A reporter.

766,363 livres.

<i>Report.</i>	766,363 livres.
DESCOURAGEATS (Demoiselle Agnès Cervellé), 60. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 200 ; 2 ^o 1777, 1,095 ; 3 ^o 1766, 472.	1,767
La première, en considération de ses services, en qualité de femme de chambre de Madame Louise de France. La seconde, même considération pour nourriture. La troisième, en considération des services de feu son père, capitaine réformé à la suite du régiment royal italien.	
DESCOURTILS DE BESSY, 58. <i>C.</i> 1 ^o 1765, 512 ; 2 ^o 1775, 780	1,292
La première, en considération de ses services de brigadier réformé de la première compagnie des mousquetaires de la garde du roi. La seconde, pour sa réforme jusqu'à son remplacement.	
DESCOURTILS (Demoiselle Marie Bizet de la Madeleine), 73. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 590 ; 2 ^o 1773, 700	1,290
La première, y compris 90 liv. d'accroissements pour arrérages ; en considération des services de feu son père, écuyer ordinaire du roi, en la grande écurie. La seconde, même motifs que ci-dessus.	
DESGAZETS DUPERTUY, 59. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 390 ; 2 ^o 1763, 800 ; 3 ^o 1,785, 400.	1,590
La première, y compris 90 liv. d'intérêts d'arrérages ; en considération de la perte qu'il a faite du bras droit, à l'affaire de Warbourg. La seconde, pour sa retraite. La troisième, par augmentation à sa retraite, et même motif que ci-dessus.	
DESGLACIÈRES DESFOUTIES, 57. <i>G.</i> 1776	1,650
En qualité de capitaine réformé de la légion de Condé ; actuellement attaché avec les mêmes appointements, et en qualité de capitaine au régiment royal, infanterie, et cesseront d'avoir lieu lorsque le sieur Desfouties sera remplacé capitaine en pied.	
DESGRANGES (Jean-Baptiste), 49. <i>M. du R.</i> 1774.	1,200
Garçon de toilette du roi ; tant en considération de ses services près Sa Majesté avant son avènement au trône que de ceux qu'il continue de rendre.	
DESHAQUEST (Demoiselle Marie Riqueline) 57. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 200 ; 2 ^o 1782, 1,200	1,400
La première, sans retenue ; en considération des services de feu son père, valet de chambre de Madame Victoire de France. La seconde, sans retenue, à titre de retraite.	
DESHAULLES (Alexandre), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 300 ; 2 ^o 1777, 1,000	1,300
La première, en considération de ses services et de ceux de sa famille. La seconde, pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Anglais, avec rang de major.	
DEHAYES DES ÉTANGS-L'ARCHEVÊQUE, 71. <i>G.</i> 1761.	1,560
Ci-devant lieutenant-colonel du régiment Bourbon-Busset, cavalerie ; pour ses services et sa retraite.	
DES ISSARTS (Demoiselle Marie de Montpezay), 50. <i>Af. É.</i> 1778	1,500
En considération des services politiques de son père, dans les ambassades de France en Pologne et à Turin ; sans retenue.	
DESIRAT (Jean), 56. <i>F.</i> 1773	1,500
Conseiller au grand conseil, étant alors conseiller au parlement de Paris. Il n'en jouira que pendant qu'il exercera sa place.	
DESMAISIÈRES (Joseph), 63. <i>G.</i> 1773.	1,200
En qualité de capitaine au régiment d'infanterie allemande de la Marck, avec commission de lieutenant-colonel ; pour retraite.	
DESMARETS DE BEAURAINS, 65. <i>G.</i> 1769.	1,500
Ancien chef de brigade du régiment de La Fère, artillerie ; pour ses services et sa retraite.	
On observe que ses deux filles ont obtenu l'assurance d'une pension de 200 livres pour en jouir après le décès de leur père.	

A reporter. 785,112 livres.

	<i>Report.</i>	785,112 livres.
DESMOULINS (Marquis de l'Isle), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1734, 944; 2 ^o 1739, 500.		1,444
La première, en considération des services de son père, maréchal de camp, tué au combat de Parme. La seconde, pour ses services de capitaine retiré du régiment de Marcieu, cavalerie; sans retenue.		
DESORMEAUX (Thérèse), 69. <i>G.</i> 1785.		1,200
Sans retenue; en considération des services de son mari, brigadier mestre de camp, lieutenant commandant le régiment hussards de Chamborant.		
DESPAIGNE DE VENEVELLES, 69. <i>G.</i> 1767.		1,200
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Guyenne, avec rang de lieutenant-colonel.		
DESPALAIS DE LASTOUR, 60. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 300; 2 ^o 1777, 1,000.		1,300
La première, en qualité de capitaine commandant retiré du régiment de Beauvoisis, pour ses services. La seconde, pour sa retraite.		
DESPORTES DE VAUGUIMONT, 61. <i>G.</i> 1780.		1,200
Sans retenue; en qualité de capitaine commandant au régiment de Soissonnais, pour retraite.		
DESPRÉAUX (Jean), 41. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 500; 2 ^o 1782, 1,000.		1,500
La première, en considération de ses services, en qualité de danseur des ballets du roi. La seconde, sans retenue, pour retraite.		
DESPREZ (Joseph), 58. <i>F.</i> 1778.		1,200
Sans aucune retenue; tant en considération de ses services dans les fermes, qu'à cause du malheur qu'il a essuyé, l'année dernière, au Ménilmontant.		
DESPREZ DE LA FOSSE, 71. <i>G.</i> 1780.		1,700
Ancien chef de brigade au corps royal de l'artillerie, pour ses services et sa retraite.		
DESPREZ DE BEAUREGARD, 49. <i>G.</i> 1780.		1,600
Capitaine commandant au cinquième régiment de chasseurs à cheval.		
DESSINGY (Joseph-Charles), 51. <i>M.</i> 1 ^o 1757, 240; 2 ^o 1789, 1,000.		1,240
La première pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de lieutenant d'infanterie, réformé, ci-devant à la suite des volontaires du Hainaut. La seconde, en considération de ses services et à titre de retraite, en qualité d'ingénieur en chef, à Cayenne.		
DESTRESSES (Louis), 67. <i>G.</i> 1774 (mort)		1,500
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Bourbonnais, avec rang de lieutenant-colonel.		
Il cessera d'en jouir à la mort du sieur de la Jollais, commandant de Weissembourg, auquel il est adjoind.		
DES VALLONS (Demoiselle Genneviève de Caulaincourt), 66. <i>G.</i> 1755.		1,416
En considération des services de feu son mari, directeur des fortifications de la ville de Cambrai, à présent épouse du sieur Daumale.		
DEUCHER (Théodore), 72. <i>G.</i> 1783.		1,500
Sans retenue; ancien capitaine au régiment suisse de Salis-Samade, pour ses services et sa retraite.		
DEZOTEUX (François), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 500; 2 ^o 1777, 800.		1,300
La première, en considération de ses services de chirurgien-major du régiment du roi, infanterie, et chirurgien consultant des armées de Sa Majesté. La seconde, même motif.		
DIDIER DE TOURNAINVILLE, 75. <i>G.</i> 1766.		1,200
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Touraine.		
DIDIER (Pierre), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 1,000; 2 ^o 1782, 300.		1,300
La première, en considération de ses services d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Soissonnais, pour sa retraite. La seconde, en considération du zèle qu'il a montré en faisant la campagne d'Yorck, quoiqu'il eût avis de sa retraite, et du bon exemple qu'il a donné pendant cette campagne.		

<i>Report.</i>	806,912 livres.
DIÈCHE (Claude), 74. 1 ^o 1761, 260; 2 ^o 1775, 1,505.	1,765
La première, en considération de ses services de brigadier sous-aide-major réformé de la compagnie des gendarmes de la garde du roi. La seconde, pour sa réforme; cette pension sera supprimée lors de son remplacement.	
DIENY (Jacques), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 500; 2 ^o 1782, 700.	1,200
La première, en considération de ses services, en qualité d'ancien capitaine commandant de la compagnie colonelle du régiment suisse de Waldner. La seconde, pour sa retraite.	
DIGARD DE KERGUETTE (Jean), 72. <i>M.</i> 1789.	1,400
Sans retenue; en considération de l'ancienneté de ses services et pour sa retraite en qualité de professeur de mathématiques et d'hydrographie, au port de Rochefort.	
DIGEON (Joseph), 67. <i>M.</i> 1779.	1,500
Secrétaire interprète du roi, et premier drogman en Égypte; comme le plus ancien des drogmans de France dans le Levant, et en considération de 40 années de service.	
DILLON (Théobald), 44. <i>G.</i> 1786.	1,500
Sans retenue; en considération de ses services; maréchal de camp en second du régiment infanterie irlandaise de Dillon.	
DINDO (Demoiselle Daniel-Claude), 43. <i>G.</i> 1784.	1,200
Sans retenue; en considération des services de son mari, commis du secrétaire d'État ayant le département de la guerre au bureau des hôpitaux; il a servi pendant trente-quatre ans.	
DINDY (André), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 300; 2 ^o 1780, 1,100.	1,400
La première, sans retenue; en considération de ses services, en qualité de capitaine commandant au régiment de La Rochefoucault, dragons. La seconde, sans retenue, pour retraite.	
DIVOLEY (Louis), 61. <i>G.</i> 1779.	1,200
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Auvergne. Il doit cesser d'en jouir s'il est pourvu d'une lieutenance de roi.	
DOLBELLE DE LA GRAVIÈRE, 52. <i>M. du R.</i> 1779.	1,200
En considération des services de son mari, officier de la bouche du roi.	
DOMÉCKER (Jean), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1743, 236; 2 ^o 1781, 1,400.	1,636
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine au régiment d'Alsace. La seconde, en considération de ses services d'ancien capitaine commandant au régiment d'Alsace, pour sa retraite.	
DOMET DE MONTS, 68. <i>G.</i> 1768.	1,200
En qualité de commandant réformé du régiment de recrues de Besançon, pour retraite.	
DOMS D'HAUTECOUR, 58. <i>G.</i> 1783.	1,350
Sans retenue; ancien capitaine de canonniers, avec rang de major au régiment de La Fère, au corps royal d'artillerie.	
DONZEIL DE ROQUEPINE, 62. 1 ^o 1777, 200; <i>G.</i> 2 ^o . 1777, 1,200	1,400
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine commandant au régiment de La Rochefoucault, dragons, avec rang de lieutenant-colonel.	
La seconde pour les mêmes motifs.	
DORÉ (Charles), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 400; 2 ^o 1779, 1000.	1,400
La première, en considération de ses services, en qualité de capitaine commandant au régiment de Provence, infanterie. La seconde, pour le même motif.	
DOREY (Hugues), 54. <i>G.</i> 1788	1,600
Sans retenue; en considération de ses services pendant quarante-deux ans et sept mois et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, en qualité d'ancien maréchal des logis au corps de la gendarmerie.	

	<i>Report.</i>	827,863 livres.
DOUCE DU BERMONT, 93. <i>G.</i> 1777.	En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine ingénieur en chef, à Abbeville.	1,500
DOUDAN (Louis), 42. <i>G.</i> 1788	Sans retenue ; ancien secrétaire du commandant général de la province d'Artois ; pour ses services et sa retraite.	1,500
DOUGLASS (Demoiselle Elisabeth Boisson), 50. <i>Af. E.</i> 1765	En considération des services de feu son mari, ci-devant ministre plénipotentiaire du roi à la cour de Pétersbourg.	1,300
DOUMET (Gaspard), 69. <i>M.</i> 1789	Maître peintre, ci-devant entretenu au port de Toulon ; pour récompense de cinquante-quatre années de services et pour sa retraite.	1,200
DOUSSET (Marie), 31. <i>M. du R.</i> 1787.	Sans retenue. En qualité de l'une des femmes de chambre de monseigneur le Dauphin ; pour retraite.	1,495
DOYEN (Nicolas), 68 <i>F.</i> 1784.	Ci-devant fermier et régisseur général des messageries. En considération de ses services.	1,500
DOYNEL DE SAINT-QUENTIN (René-Gabriel), 52. 1 ^o 1772, 108 ; 2 ^o 1787, 1,200. .	Ancien capitaine commandant au régiment de Condé, dragons. La première, pour intérêts d'arrérages ; la seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.	1,308
DRAPIER DE MONGIRAUD, 34. <i>M. du R.</i> 1787	Sans retenue ; en qualité de l'une des femmes de chambre de feu Madame Sophie de France ; pour retraite.	1,495
DRÉE DE LA SERRÉE, 46. <i>M.</i> 1785.	Capitaine de vaisseau, du département de Brest, retiré ; pour ses services.	1,600
DRIAS DE POILLY, 57. <i>G.</i> 18. 1771, 300 ; 2 ^o 1775, 200 ; 3 ^o <i>idem</i> , 780.	La première, en considération de ses services en qualité de brigadier réformé des mousquetaires du roi. La seconde, même considération. La troisième, pour sa réforme, comme appointements qui seront supprimés du jour de son remplacement.	1,280
DRIVET (François), <i>M.</i> 50. 1 ^o 1785, 1,250 ; 2 ^o <i>idem</i> , 300.	La première, en considération de ses services en qualité de chef de bataillon au régiment de l'Île-de-France. La seconde, en considération de la distinction de ses services, tant dans le régiment de la Marche, province, d'où il n'a été réformé en qualité de capitaine, que dans l'Inde, sous les ordres de MM. de Bussy et le bailli de Suffren, pendant la dernière guerre.	1,550
DROUIN (Claude), 47. <i>Af. E.</i> 1787.	Sans retenue ; ci-devant attaché à la secrétairerie de l'ambassade du roi à la cour de Vienne.	1,200
DROUIN (Jean), 73. <i>M. du R.</i> 1754.	Comédien ordinaire du roi. En considération de ses services.	1,200
DRUMMOND DE MELFORT (Henriette), 35. <i>Af. E.</i> 1. 1767, 1,000 ; 2 ^o 1785, 300. .	La première, en considération des services de son père, ci-devant capitaine au régiment de Maugiron, cavalerie. La seconde, sans retenue.	1,300
DU BARAIL (Louis-Charles), 36. <i>G.</i> 1773.	Capitaine d'infanterie à la suite du régiment de Vivarais ; en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi.	1,200
DU BARAIL (Louis-Gabriel), 39. <i>G.</i> 1773.	Capitaine à la suite de la cavalerie ; en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi,	1,200
DUBOIS (Demoiselle Jeanne), 52. <i>M. du R.</i> 1782.	Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de musicienne du concert de la reine.	1,200

A reporter. 850,791 livres.

	<i>Report.</i>	850,791 livres.
DUBOIS (Alexandre), 56. <i>F.</i> 1787.		1,200
Ci-devant chargé de la recette générale des finances de Riom, et successivement commis par arrêts du conseil, aux exercices des recettes générales des finances d'Orléans et de Châlons.		
DUBOSC DE VITERMONT (Paul-Etienne), 51. <i>G.</i> 1785.		1,200
Ancien capitaine en premier au régiment des carabiniers de Monsieur; tant en considération de ses services et de ses blessures que pour retraite.		
DUBUISSON (Demoiselle Marguerite), 43. <i>M. du R.</i> 1778.		1,200
Pour l'indemniser d'une place de femme de chambre des Enfants de France, qui lui avait été promise par monseigneur le Dauphin.		
DU BURGUET, sieur de Chauffaille (Jean), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 236; 2 ^o 1787, 1,140.		1,376
Brigadier réformé, des gendarmes de la garde ordinaire du roi. La première, en considération des services de feu son oncle, ci-devant maréchal des logis au même corps. La seconde, pour retraite.		
DUBUS (Marie-Madeleine Drouin), 58. <i>M. du R.</i> 1778.		1,500
En considération de ses services en qualité de comédienne ordinaire du roi.		
DUBUYSSON DES HAYES (Charles), 37. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 225; 2 ^o 1782, 375; 3 ^o 1782, 600.		1,200
Sous-lieutenant réformé du régiment de Noailles, cavalerie. La première, sans retenue, pour sa réforme en la dite qualité. La seconde, en considération de la blessure qu'il a reçue au service des Etats-Unis de l'Amérique, où il servait en qualité de lieutenant-colonel brigadier. La troisième, en la même considération.		
DUBUYSSON, sieur de Saix (François), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 1,000; 2 ^o 1786, 780.		1,780
Ancien major du régiment du roi, dragons. La première, tant en considération de ses services, que de ceux du feu sieur marquis de Monestay, son oncle, maréchal de camp. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
DUC (Demoiselle Marguerite le Large Desar), 73. <i>M. du R.</i> 1782.		1,500
Sans retenue, en considération des services de son mari, inspecteur des Suisses du Louvre		
DU CAILLE (Louis-François), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 450; 2 ^o 1778, 800.		1,250
La première, à titre d'appointements en qualité de capitaine d'infanterie. La seconde, à titre de retraite en qualité d'ingénieur géographe militaire.		
DUCAMPÉ-VARENNES (François), 56 <i>G.</i> 1789.		1,500
Ancien capitaine au régiment des chasseurs à cheval du Hainaut. Sans retenue; tant en considération de ses services et de ses blessures que pour sa retraite.		
DU CHAMP LA GUIERLE, sieur de la Geneste (François), 43. <i>G.</i> 1775.		1,500
Ancien lieutenant-colonel au corps d'artillerie, en considération de ses services et pour retraite.		
DU CHASTEL (Jean-René), 49 <i>G.</i> 1776.		1,500
A titre d'appointements en qualité d'aide-major réformé de la légion de Condé, actuellement attaché avec les mêmes appointements au régiment de Bresse.		
DU CHATEL (Antoine-Félix), 76. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 600; 2 ^o 1779, 600.		1,200
La première, pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Vexin. La seconde, à titre d'augmentation.		
DUCHAUFFOUR (Demoiselle Marie de la Martinière, épouse du sieur), 46. <i>Af. É.</i> 1767.		1,325
Sans retenue; en considération des services de son père, qui avait été pendant quarante ans secrétaire-interprète, et souvent chargé des affaires du roi, en Suisse. Elle a obtenu, en outre, l'assurance d'une pension de pareille somme, pour en jouir dans le cas où elle survivrait à sa sœur.		
DUCHEMIN (Alexandre-François), 27. <i>M.</i> 1787.		1,200
Sans retenue; contrôleur ordinaire de la cuisine bouche de la reine, en considération de ses services et de ceux de feu son père dans ladite charge.		

A reporter

871,222 livres.

	<i>Report</i>	871,222 livres.
DUCHEMIN (Demoiselle Angélique-Marie), 25. <i>M. du R.</i> 1787.		1,200
En considération des services de feu son père, contrôleur ordinaire de la cuisine bouche de la reine.		
DUCHERON (Pierre), 77. <i>G.</i> 1 ^o 1733, 59; 2 ^o <i>idem</i> , 1,200.		1,259
Ancien capitaine au corps royal de l'artillerie. La première, y compris 9 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, commandant au réduit de la Porte-Blanche de Strasbourg. La seconde, en considération de ses services, et pour retraite.		
DUCLAUX DE LA BEAUME (Marc), 73. <i>G.</i> 1772.		1,600
A titre d'appointements qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de major du régiment royal Étranger, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.		
DUCLOS (Louis-Antoine Simon), 51. <i>F.</i> 1777.		1,200
Ci-devant inspecteur de la loterie royale de France; en considération de ses services tant à ladite loterie, qu'à celle de l'École royale militaire, et à titre de retraite de ladite place, dont une chute de cheval l'a forcé de cesser les fonctions.		
DUCONTANT (Jacques), 59. <i>G.</i> 1778.		1,600
Ancien chef de brigade au corps royal de l'artillerie. A titre d'appointements, en considération de ses services et pour retraite.		
DUCOUDRAY DE KERBEBT, 55. <i>M.</i> 1 ^o 1770, 150; 2 ^o 1786, 1,200		1,350
Capitaine de brûlot, retiré. La première, pour récompense de ses services, en qualité de premier enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes. La seconde, en considération de ses services dans la marine, en qualité de capitaine de brûlot, et pour sa retraite.		
DUCRAY (Henri), 70. <i>M. du R.</i> 1789.		1,500
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité d'aide d'office du service intérieur de la maison bouche du roi.		
DUCROCQUET, sieur de Précourt (Antoine), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 1,500; 2 ^o 1771, 200.		1,700
Pour retraite, en qualité de major du régiment de Dauphiné, avec rang de lieutenant-colonel. La seconde, sans retenue, à titre d'augmentation.		
DUCROS, sieur de Bellepeyre (Jean), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 218; 2 ^o 1785, 1,000		1,218
Ancien brigadier des gardes du roi. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en même considération, et pour retraite.		
DUCROT (Pierre-Claude), 70. <i>G.</i> 1768.		1,500
A titre de gratification annuelle, pour lui tenir lieu de pareille somme à lui accordée en considération de ses services, et pour retraite en qualité d'aumônier des chevaux-legers de la garde ordinaire du roi.		
DUFAUZE DE SOUVEZIE, chevalier de Meilhac (Jacques), 63. <i>G.</i> 1778.		1,200
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment royal Étranger, cavalerie, avec rang de major.		
DUFAY (Demoiselle Marie Singler de Welle), 24. <i>M. du R.</i> 1784.		1,500
Tant à titre de retraite, comme ayant été chargée de la lingerie du garde-meuble à Versailles, que pour la dédommager de la perte de sa place dont la suppression a été ordonnée.		
DUFAYEL (Jean-Claude), 54. <i>F.</i> 1 ^o 1765, 200; 2 ^o 1779, 1,200.		1,400
Ancien premier capitaine commandant du régiment d'infanterie de Condé. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
DUFOURE DE VIGNAUX (Gérard), 56. <i>G.</i> 1778.		1,600
Maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de Monsieur, réformé, de la gendarmerie; en considération de ses services pendant 41 ans et 9 mois, et pour lui tenir lieu de retraite et traitement de réforme.		
DUGAS (Étienne), 53. <i>F.</i>		1,200
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services en qualité de lieutenant-général criminel en la sénéchaussée de Lyon, et de ceux de ses ancêtres en ladite place.		

A reporter 892,249 livres.

<i>Report.</i>	892,249 livres.
DUHAN, sieur de Jandun (Jean), 81. <i>G.</i> 1757 et 1752.	1,650
Lieutenant-colonel réformé, du régiment de Béarn réformé; tant en considération de ses services que pour sa réforme. Cette pension sera réduite à 200 livres lors de son remplacement.	
DUHOUX (Louis-Élie), 54. <i>G.</i> 1789.	1,500
Ancien premier capitaine commandant du régiment d'infanterie de La Fère. En considération de ses services, et pour retraite.	
DUHOUX (Charles-François), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 248; 2 ^o 1772, 1,200	1,448
Lieutenant-colonel attaché au corps des dragons. La première, en considération de ses services en qualité de capitaine de dragons de la légion de Flandre. La seconde, en qualité de lieutenant-colonel ci-devant attaché à la légion de Lorraine.	
DUJON (Pierre), 52. <i>M.</i> 1779.	1,600
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services, et à cause du mauvais état de sa santé qui ne lui permet pas de les continuer.	
DULAC (Pierre-Jean), 80. <i>G.</i> 1774.	1,200
A titre d'appointements, en qualité de major réformé du régiment ci-devant Sainte-Aldegonde, incorporé dans celui de la reine, cavalerie.	
DULAC (Claude), 68. <i>M.</i> 1780.	1,200
Ci-devant capitaine commandant du génie à Pondichéry, retiré; lieutenant-colonel d'infanterie.	
DULAU (Jean-Baptiste, comte), 52. <i>G.</i> 1763.	1,770
Y compris 270 livres d'intérêts d'arrérages, colonel commandant du régiment d'Aunis, et gentilhomme d'honneur de Monsieur.	
DULAU DE DURENQUE (Antoine), 84. <i>G.</i> 1763.	1,500
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Lanans, dragons.	
DULAURENS DE MONTBRUN GUENOLÉ, 47. <i>M.</i> 1786.	1,200
Capitaine de vaisseau, retiré; à présent chef des classes de l'arrondissement de Saint-Malo. En considération de ses services et pour retraite.	
DULIGONDEZ (Demoiselle Élisabeth de Réclesne, veuve), 59. <i>M.</i> 1779.	1,200
En considération des services de son mari, mort des blessures qu'il a reçues dans le combat glorieux soutenu avec le vaisseau <i>le Triton</i> , dont il avait le commandement.	
DULYS (Demoiselle Marie Dufresne), 48. <i>M. du R.</i> 1787.	1,400
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de blanchisseuse de feu Madame Sophie de France.	
DUMAS DE BOISGRAMOND MARTIAL, 60. <i>Af. É.</i> 1768.	1,200
Ci-devant secrétaire de l'ambassadeur du roi, à la cour de Vienne, à titre d'appointements pour retraite; en considération de quinze années de travail en qualité de secrétaire de M. le duc de Durfort, pendant ses différentes ambassades à la cour de Venise, de Naples et de Vienne, dans lesquelles ledit sieur Dumas a été chargé en différentes circonstances des affaires de Sa Majesté.	
DUMAS DE LA RIGALLE (Nicolas), 57. <i>G.</i> 1776.	1,500
A titre d'appointements, en qualité de capitaine d'infanterie de la légion de Lorraine, et pour retraite.	
DUMINIQUE MAXIMILIEN (Joseph, baron de), 50. <i>G.</i> 1774.	1,200
A titre d'appointements, en qualité de colonel attaché au régiment de Bouillon. On observe qu'il cessera d'en jouir lors de son remplacement.	
DUMONTET DE LA COLOGNE (François), 52. <i>G.</i> 1788.	1,650
Sans retenue; en considération de trente-cinq années de services et pour sa retraite, en qualité de commissaire ordinaire des guerres.	
DUMONTIER (Nicolas), 86. <i>G.</i> 1778.	1,500
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de sous-aide-major de la ville de Metz.	

A reporter. 914,967 livres.

	<i>Report.</i>	914,967 livres.
DUMOSNARD, sieur de Villefavard (Jean), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 500; 2 ^o 1773, 1,000. .	Ancien capitaine au régiment de Normandie, avec rang de lieutenant-colonel. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.	1,500
DUMOUSSET, chevalier Dumesnil (Germain), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 708; 2 ^o <i>idem</i> , 800. .	Commandant réformé du bataillon de régiment de Béarn. La première, y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.	1,508
DUMOUTIER (Demoiselle Adélaïde Dwalz), 36. <i>M. du R.</i> 1780.	Sans retenue; tant en considération des services de feu son père, barbier, valet de chambre du roi, que pour favoriser son établissement.	1,500
DUNAN (Demoiselle Antoinette Soccard), 74. <i>M. du R.</i> 1782.	En considération des services de feu son mari, contrôleur de la seconde division de la bouche du roi.	1,200
DUPASQUIER (François), 54. <i>G.</i> 1788.	Ancien capitaine au régiment suisse de Salis-Samade. En considération de ses services et pour sa retraite.	1,200
DUPASSAGE, sieur de Caillouet (Louis), 65. <i>G.</i> 1783.	Ancien premier capitaine commandant au régiment d'infanterie de Poitou. En considération de ses services et pour retraite.	1,500
DUPASSAGE (Bernard-Angélique), 74. <i>F.</i> 1768.	Ci-devant ingénieur au service de la compagnie des Indes, à Pondichéry. En considération de ses services pendant trente ans de travail pour les plans et la reconstruction de Pondichéry, et pour ses blessures. Sans retenue.	1,200
DUPIN DE BELREGARD (Demoiselle Agathe Poitevin, veuve), 47. <i>M.</i> 1785. . . .	En considération des services de son mari, capitaine de vaisseau, du département de Rochefort.	1,200
DUPLESSIS (Joseph-Siffred), 64. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1783, 1784, 800; 2 ^o 1785, 400. . .	Conseiller de l'Académie royale de peinture et de sculpture. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, à titre d'augmentation.	1,200
DUPLESSIS DE LA MERTIÈRE (François), 83. <i>G.</i> 1744, 1759.	Ci-devant brigadier des gardes du roi. En considération de ses services et pour retraite, ainsi que pour ceux de feu son père, ci-devant capitaine au régiment de cavalerie de Maugiron.	1,276
DUPLESSIS (Demoiselle Renée Gougeon, veuve), 57. <i>G.</i> 1773.	En considération des services de son mari, brigadier et colonel du régiment des grenadiers royaux de la Bretagne. On observe que cette pension est assurée aux trois filles de la dame Duplessis, en cas qu'elles survivent à leur mère.	1,500
DUPONT (Jean-Baptiste), 64. <i>F.</i> 1775.	Pour récompense de ses services, en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Douai. Sans retenue.	1,500
DUPONT, sieur de Chaumont (Pierre), 62. <i>G.</i> 1784.	Ancien capitaine commandant au régiment de La Fère. En considération de ses services et pour retraite.	1,200
DUPONT DE COMPIÈGNE (Charles), 41. <i>M. du R.</i> 1758.	Pour dédommagement de la suppression de la charge de capitaine du vol de la chambre, dont était pourvu feu son père.	1,770
DUPONT DE COMPIÈGNE (Marc), 58. <i>G.</i> 1780.	Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Saintonge, avec rang de lieutenant-colonel. Cette pension sera supprimée, si le sieur Dupont vient à être nommé commandant d'un bataillon de garnison.	1,200
DUPOUGET, chevalier de Madaillac (François), 80. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 520; 2 ^o 1788, 1,250. .	Ancien lieutenant de roi au gouvernement de Givet, et ci-devant capitaine de grenadiers, avec rang de lieutenant-colonel au régiment de Condé. La première, y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour même considération et pour retraite.	1,770

A reporter.

937,191 livres

	<i>Report.</i>	937,191 livres.
DUPS (Jean-Pierre), 70. <i>G.</i> 1786.		1,500
Ancien capitaine en second au régiment d'infanterie allemande de la Marck. En considération de ses services, et pour retraite.		
DUPUGET, comte de Barbantane (Hilarion), 35. <i>G.</i> 1783.		1,200
Colonel du régiment d'infanterie d'Aunis. En considération de ses services en qualité de mestre de camp en second du régiment de Neustrie, en attendant qu'il devienne colonel commandant.		
DUPUGET D'ORVAL (Edme), 47. <i>M.</i> 1786.		1,200
Colonel du régiment du corps royal de l'artillerie des colonies, chargé, en 1784 et 1785, de l'inspection générale de l'artillerie des colonies françaises de l'Amérique. En considération du zèle et de l'exactitude avec lesquels il a rempli la mission dont il a été chargé en 1784 et 1785.		
DUPUIS (Pierre), 76. <i>F.</i> 1790.		1,200
En considération de trente années de services et à titre de retraite, en qualité d'inspecteur de police de la ville de Paris.		
DUPUY (André-Julien), 33. <i>F.</i> 1784.		1,500
A titre de gratification annuelle, en considération des pertes qu'il a essuyées étant conseiller au Châtelet de Paris, et administrateur du collège de Louis-le-Grand.		
DUPUY, sieur de Briacé (Emery), 83. <i>G.</i> 1759.		1,200
Ancien capitaine au corps royal de l'artillerie. A titre d'appointements, en considération de ses services et pour retraite.		
DUPUY, sieur de Montbrun (Jacques), 58. <i>G.</i> 1769.		1,200
Ancien capitaine, avec rang de mestre de camp au régiment du roi, cavalerie. En considération de ses services et pour retraite.		
DURAND DE SENEGAS (Jean-Louis), 52. <i>G.</i> 1786.		1,200
Ancien premier capitaine commandant au régiment d'infanterie de Vivarais. En considération de ses services et pour retraite.		
DURAND DE CREPY (François), 21. <i>Af. E.</i> 1778.		1,200
Page de la chambre de Monsieur. En considération des services que feu M. Durand, son oncle, a rendus pendant l'espace de vingt-huit années, tant en qualité de ministre de Sa Majesté dans différentes cours de l'Europe, que comme chef du bureau des affaires étrangères.		
DURAND (Jean-Pierre), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 300; 2 ^o 1771, 400; 3 ^o 1777, 1,000 . .		1,700
La première, sans retenue, en considération de ses services en qualité de capitaine commandant au régiment de Poitou, avec rang de lieutenant-colonel. La seconde, à titre de gratification, pour même considération que dessus. La troisième, pour retraite en ladite qualité.		
DURANT DU BASTIT (Pierre), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1774, 200; 3 ^o 1782, 950. .		1,250
Ancien maréchal des logis des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour retraite.		
DUREY (Demoiselle Guichard, veuve), 70. <i>F.</i> 1788.		1,500
En considération des services de son mari, président au parlement de Paris.		
DURIEZ (Charles-Agathon), 64. <i>F.</i> 1775.		1,500
Sans aucune retenue; ancien avocat au parlement de Douai. Pour récompense de ses services, en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Douai.		
DURIEZ (François-Louis), 69. <i>F.</i> 1775.		1,500
Sans retenue, pour récompense de ses services, en qualité de ci-devant conseiller au conseil supérieur d'Arras.		
DURIVAL (Claude), 62. <i>F.</i> 1776.		1,500
A titre d'appointements conservés; en qualité de ci-devant greffier en chef du conseil d'État du feu roi de Pologne.		
DUROUIL (Jean-Jacques), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1786, 500; 2 ^o 1789, 700		1,200
Ancien capitaine de canonniers au régiment Besançon. La première, en considération de ses services distingués pendant la dernière guerre. La seconde, pour même considération et pour retraite.		

A reporter.

938,741 livres.

	<i>Report.</i>	958,741 livres.
DUROUSSEAUD, sieur de Chabrot (Jean), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1788, 1,200	Ancien maréchal des logis des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération et pour retraite.	1,300
DUROZEL DE BEAUMANOIR (Nicolas), 78. <i>M.</i> 1762	Capitaine de vaisseau, retiré. A titre d'appointements; en considération de ses services.	1,200
DURUISSEAU (François), 44. <i>F.</i> 1785	Capitaine à la suite du régiment de dragons de Condé, inspecteur des haras de Bourgogne; pour récompense des soins qu'il a pris à rétablir les haras de cette province.	1,200
DUSABLÉ (Michel-Ignace), 50. <i>M.</i> 1 ^o 1771, 600; 2 ^o 1768, 600	Capitaine dans les troupes de la colonie de l'Ile-du-Pas, en Canada, à présent major d'infanterie en France. La première, en considération de ses services en la première qualité. La seconde, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services, en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues de Tours.	1,200
DUSOUILH (Pierre-Laurent), 50. <i>G.</i> 1784.	Ancien sous-lieutenant porte-étendard des gardes du roi; en considération de ses services et pour retraite.	1,750
DUSSERT (Pierre), 56. <i>Aff. E.</i> 1783	Sans retenue; porte-étendard au corps réformé de la gendarmerie.	1,334
DUTASTET (Mathieu), 58. <i>G.</i> 1789.	Ancien capitaine en premier au corps royal de l'artillerie. En considération de ses services, et pour retraite.	1,200
DUTERTRE (Antoine-Marie), 46. <i>G.</i> 1770	Pour retraite, en qualité de major du régiment royal-vaisseaux.	1,200
DUTILLET (Léonard-Antoine), 51. <i>M.</i> 1781	Ci devant commis au bureau des colonies, retiré commissaire des colonies. En considération de ses services	1,500
DUTILLET (Jean-Joseph), 75. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1778, 800; 2 ^o 1768, 500.	La première, sans retenue, en considération de ses services en qualité de gouverneur des pages de la chambre du roi. La seconde, à titre de gratification annuelle, pour avoir fait, par ordre du gouvernement, le cadastre de la province d'Angoumois.	1,300
DUVAL, sieur de Varengeville (Pierre), 56. 1 ^o 1764, 324; 2 ^o 1774, 1,100.	Brigadier des mousquetaires, retiré. La première, y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.	1,424
DUVAL DE NAMPTY (Joseph), 59. <i>G.</i> 1788.	Ancien maréchal des logis des gardes du roi. En considération de ses services et pour retraite.	1,200
DUVEAU DE CHAVALIGNE, 50. <i>M. du R.</i> 1787	Sans retenue, pour lui donner les moyens de se soutenir.	1,200
DUVERDIER, 54. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 108; 2 ^o 1789, 1,400.	Ancien chef d'escadron au régiment royal Étranger. La première, pour lui tenir lieu de 1,800 livres d'arrérages à lui dus sur une pension de 1,766 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du susdit régiment, et supprimée lors de son remplacement. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.	1,508
DUVERNE MARANCY (Paul), 77. <i>G.</i> 1766	A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Navarre, avec rang de lieutenant-colonel.	1,500
DUVERNET DUPLESSIS (Nicolas), 79. <i>M. du R.</i> 1782.	Sans retenue, à titre de retraite en qualité d'inspecteur des haras de la généralité de Paris.	1,200

A reporter. 979,957 livres.

Report. 979,957 livres.

DUVIVIER DE SARRANTE (Henri), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 500; 2 ^o 1771, 1,200	1,700
Capitaine de grenadiers au régiment d'Artois, avec rang de lieutenant-colonel. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite en qualité de lieutenant-colonel audit régiment.	
DUZER, sieur de Salut (Louis), 66. <i>G.</i> 1777.	1,200
Pour lui tenir lieu de 1,200 livres qui lui ont été accordées; savoir, 1,000 livres pour appointements en qualité de capitaine commandant au régiment de Barrois, et 200 livres à titre de gratification annuelle, en même considération.	
DWALZ (Demoiselle Marie-Louise), 36. <i>M. du R.</i> 1780	1,500
Sans retenue, tant en considération des services de feu son père, barbier, valet de chambre du roi, que pour favoriser son établissement.	

E

EBERHARDT (Ernest d'), 69. <i>G.</i> 1777	1,200
A titre d'appointements pour retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Nassau, infanterie.	
EGREMANS, sieur de Beaufort (Antoine d'), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 500; 2 ^o 1781, 1,200.	1,700
Ancien premier lieutenant de la connétablie, avec brevet de prévôt général de maréchaussée. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.	
EGREMONT (Louis-Marie d'), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 300; 2 ^o 1784, 900.	1,200
Ancien capitaine en second au régiment royal-étranger, cavalerie. La première, en considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant-colonel dudit régiment. La seconde, pour même considération et pour retraite.	
ELBEUF (Pierre d'), 71. <i>G.</i> 1754, 1762	1,346
Ancien major du régiment de Flamarens, dragons; en considération de ses services et pour sa retraite.	
ELICEIRY (Denis d'), 60. <i>G.</i> 1788	1,200
Ancien premier capitaine commandant du régiment d'infanterie de Neustrie, avec rang de major; en considération de ses services et pour sa retraite.	
ELMINGER (Nicolas), 54. <i>G.</i> 1779.	1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Alsace.	
ELOY (Bonaventure), 82. <i>F.</i> 1 ^o 1766, 144; 2 ^o 1776, 1,200.	1,344
Doyen des conseillers du parlement de Douai. La première, pour intérêts d'arrérages. La seconde, en la susdite qualité.	
ELPAS, sieur de Saint-Marsal (Jean-Baptiste), 75. <i>G.</i> 1766.	1,200
A titre d'appointements en qualité de commandant réformé du régiment de recrues de Perpignan, avec rang de lieutenant-colonel.	
ESNOS DE KERJEAN (Demoiselle Jeanne Carvailho, veuve d'), 55. <i>F.</i> 1770.	1,500
En considération des services de feu son mari, capitaine d'infanterie, au service de la compagnie des Indes.	
ESCAJEUL (Jean-Marie d'), 65. <i>G.</i> 1752.	1,770
Y compris 270 livres d'intérêts d'arrérages; ancien capitaine commandant au régiment de dragons de la reine; tant en considération de ses services que de ceux de son père, lieutenant-général des armées du roi.	
ESCHALARD (Demoiselle François de Villiers, épouse du sieur), 33. <i>F.</i> 1786.	1,500
Sans retenue; en considération des services de feu son père, le sieur de Villiers, premier commis au contrôle général des finances, ainsi que de ceux de son aïeul, en la susdite qualité.	

A reporter. 999,517 livres.

	<i>Report.</i>	999,517 livres.
ESCORBIAC (Jean-Jacques d'), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 1,200; 2 ^o <i>idem</i> , 500.		1,700
Ancien premier capitaine commandant au régiment de Hainaut, avec rang de major.		
La première, en considération de ses services et pour retraite. La seconde, en considération des services de ses ancêtres.		
ESLIÈVRE, sieur de Tremauville (Pierre), 60. <i>G.</i> 1765		1,272
Ancien sous-lieutenant des gendarmes de la reine; en considération des ses services et pour retraite.		
ESMANGART DE BOURNONVILLE (François), 20. <i>Aff. E.</i> 1 ^o 1776, 1000; 2 ^o 1778, 500.		1,500
La première, sans retenue, en considération des services de son père, ancien premier commis des départements de la guerre et des affaires étrangères. La seconde, aussi sans retenue, forme le tiers de celle de 1,500 livres accordée aux trois enfants du sieur Esmangart; de laquelle pension ils doivent jouir pendant le temps de leur éducation seulement.		
ESMANGART (Jean), 23. <i>Aff. E.</i> 1 ^o 1776, 1000; 2 ^o 1778. 500		1,500
Même considération que ci-dessus.		
ESMANGART DE BOURNONVILLE (Charles), 26. <i>Aff. E.</i> 1 ^o 1776, 1,000; 2 ^o 1778, 500		1,500
Même considération que ci-dessus.		
ESPIE (Bertrand-Marie d'), 51. <i>M.</i> 1783		1,600
Capitaine de vaisseau retiré; sans retenue, en considération de ses services et pour retraite.		
ESPINASSY (André-Antoine), 70. <i>M.</i> 1777.		1,600
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services.		
ESPONDEILHAM (Ignace d'), 57. <i>G.</i> 1772.		1,500
Ancien chef de brigade au corps royal de l'artillerie; en considération de ses services et pour retraite.		
ESPRIT, comte de Sinety (André), 49. <i>G.</i> 1779.		1,500
Pour retraite en qualité de major du régiment royal Navarre, cavalerie.		
ESTÈVE (Jean), 47. <i>G.</i> 1785.		1,200
Secrétaire de l'intendance de Montauban; en considération de ses services en ladite qualité, et pour en jouir à titre de retraite, du jour où il cessera d'exercer ladite place; sans retenue.		
ESTIBAIRE (Antoine d'), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 100; 2 ^o 1784, 1,200		1,300
Ancien maréchal des logis des gardes du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour retraite.		
ESTIMAUVILLE (Jean-Baptiste d'), 75. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 850; 2 ^o 1764, 800		1,650
La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération.		
ETABLE, sieur de la Brière (Demoiselle Madeleine Savin, veuve), 68. <i>M. du R.</i> 1785.		1,200
En considération des services de son mari, inspecteur des bâtiments du roi.		
EYNAUD GASPARD, 77. <i>M.</i> 1776		1,500
Commissaire de la marine, retiré; en considération de ses services et pour retraite.		
EYRE (Demoiselle Marie-Françoise Radcliffe), 57. <i>G.</i> 1747		1,770
En considération des services de sa famille.		

F

FABRE (Jacques-André, 59. <i>M.</i> 1778.	1,400
Capitaine de vaisseau, retiré; à titre d'appointements, en considération de ses services.	

A reporter. 1,023,209 livres.

<i>Report.</i>		1,023,209 livres.
FABRE, sieur de Roqueval (Joseph), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 300 ; 2 ^o 1775, 1,250. . . .	Lieutenant-colonel réformé des grenadiers royaux de la Guyenne. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme en ladite qualité, à titre d'appointements.	1,550
FADATE DE SAINT-GEORGES (Jacques), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 118 ; 2 ^o 1775, 300 ; 3 ^o 1789, 800	La première, y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de sous-aide-major de la compagnie de Noailles, ci-devant Beauvau, des gardes du corps du roi. La deuxième, en la même considération. La troisième, pour le même motif.	1,218
FAILLY (Jean-Claude), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 200 ; 2 ^o 1787, 1,014	Brigadier réformé des gendarmes de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération et pour réforme.	1,214
FAILLY (Philippe-Louis de), 54. <i>G.</i> 1787.	Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Anjou ; en considération de ses services et blessures et pour retraite.	1,340
FAIVRE, chevalier de Courcelle (Gabriel de), 63. <i>G.</i> 1779.	Pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Beauce, avec rang de major.	1,500
FAIVRE DE COURCELLES, sieur de Sauvigny (Jean), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 1,054 ; 2 ^o 1779, 700	Maréchal des logis des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi, avec brevet d'aide-major. La première, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, à titre d'augmentation.	1,754
FALCKENHAYN (Rodolphe de), 68. <i>G.</i> 1773.	Ancien commandant de bataillon, avec rang de colonel au régiment royal suédois ; à titre de gratification annuelle, en considération de ses services.	1,200
FALCONET (Etienne), 73. <i>M. du R.</i> 1762, 1764.	Sans retenue, pour lui tenir lieu de pareille somme à lui accordée en qualité de sculpteur du roi, et de professeur de l'Académie royale, laquelle somme lui a été supprimée.	1,600
FALGAIRETTES, sieur de Rebourguil (Jean), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 290 ; 2 ^o 1782, 1,200	Premier lieutenant des gardes du corps de monseigneur le comte d'Artois. La première, en qualité de mousquetaire réformé. La seconde, en considération des preuves qu'il a données de son zèle, au camp sous Gibraltar, où il a accompagné monseigneur comte d'Artois.	1,490
FALLET DE BERNIÈRES (Claude-François), 66. <i>G.</i> 1779.	En considération de ses services et pour sa retraite ; en qualité d'ancien major au corps royal du génie.	1,500
FALQUIÈRES (François de), 48. <i>G.</i> 1778.	À titre d'appointements pour retraite ; en qualité de ci-devant capitaine attaché au régiment de Lanans, dragons.	1,200
FARGÈRE (Louis-Dieudonné-Joseph), 58. <i>F.</i> 1782.	Ci-devant inspecteur de la loterie royale de France. Sans retenue ; en considération de 23 années de services, tant à ladite loterie, qu'à celle de l'École royale militaire.	1,200
FAUCHÉ DU CANET (Pierre), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 1,200 ; 2 ^o <i>idem</i> , 300.	La première, à titre d'appointements en qualité de ci-devant major du régiment de Neustrie. La seconde, à titre d'augmentation.	1,500

A reporter. 1,041,475 livres.

<i>Report.</i>		1,041,475 livres
FAUCHEUX (Jean-François de), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1738, 236; 2 ^o 1778, 1,000 (mort). Capitaine retiré du régiment du commissaire général, avec rang de major. La première, y compris 36 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son oncle, maréchal des logis des gendarmes de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour retraite.		1,236
FAUGERON (Jean-Pierre), 60. <i>G.</i> 1788 Sans retenue; ancien ingénieur-géographe attaché au bureau des fortifications et du génie; en considération de ses services et pour retraite.		1,600
FAULCONIER (Jacques), 87. <i>G.</i> 1785. Subdélégué de l'intendance de Moulins; en considération de son grand âge, ainsi que de l'ancienneté et de la distinction de ses services.		1,200
FAURE (François), 70. <i>G.</i> 1772. Adjoint au chirurgien-major de l'hôpital militaire du Château-Trompette; en considération de ses services et pour retraite en qualité de chirurgien-major de l'hôpital militaire de La Rochelle.		1,200
FAUTRAS (André de) 61. <i>M.</i> 1 ^o 1779, 1,000; 2 ^o <i>idem</i> , 500 Chef d'escadre et major d'une division du corps royal d'infanterie de la marine. La première, en considération des services extraordinaires qu'il a rendus depuis dix-huit ans qu'il est chargé de la majorité des troupes de la marine, à Brest. La seconde, comme une marque particulière et permanente de satisfaction de la conduite qu'il a tenue lors du combat d'Ouessant, étant sur le vaisseau <i>la Bretagne</i> .		1,500
FAUVILLE (Demoiselle Marie Silzgerale), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1785, 200; 2 ^o 1772 1,400. La première, en considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment irlandais de Bulkeley. La seconde, en considération des sacrifices que sa famille, originaire d'Angleterre, a faits, en passant en France avec le roi Jacques, et des services militaires de sa famille et de son mari, en qualité de capitaine aide-major au régiment de royal Cravattes.		1,600
FAVIER, sieur Dumoulin (Jean), 74. 1 ^o 1769, 400; 2 ^o 1778, 1,200. Ancien capitaine commandant au régiment de Médoc, avec rang de lieutenant colonel. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		1,600
FAVIER (Demoiselle Marie), 52. <i>M. du R.</i> 1782. Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de musicienne du concert de la reine.		1,200
FAVRET DU POMMEAU (Michel, 88. <i>F.</i> 1778. Ancien directeur des aides à Angoulême; pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme qui lui avait été accordée pour récompense de ses services en la susdite qualité.		1,500
FAY, sieur de Solignac (Louis de), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 300; 2 ^o 1775, 1,000. Major réformé des grenadiers royaux de Poitou. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme en ladite qualité		1,300
FAYOLLES, comte de Melletneufvic (Louis), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 1,236; 2 ^o 1779. 200. Brigadier de cavalerie et lieutenant-commandant d'escadron des gardes du corps du roi. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'augmentation.		1,436
FÉCOND (François), 64. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1770, 200; 2 ^o 1784, 1,000; 3 ^o <i>idem</i> , 100. Sous-piqueur en la petite écurie du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, à titre de retraite aussi sans retenue. La troisième, à titre de gratification annuelle, en considération de l'ancienneté de ses services.		1,300

A reporter. 1,058,147 livres.

	<i>Report.</i>	1,058,147 livres.
FÉLIX (Léger-Julien), 53. <i>F.</i> 1786.	Premier commis de la direction des impositions de la ville de Paris. En considération de ses services en ladite qualité.	1,500
FERRON (Demoiselle Marguerite-Gabriel le Noir, veuve), 44. <i>G.</i> 1785.	En considération des services de feu son mari, brigadier, ci-devant premier aide-major du corps de la gendarmerie.	1,200
FERRON DU QUENGO (Joseph), 56. <i>M.</i> 1776.	Lieutenant de vaisseau, retiré. En considération de ses services.	1,200
FEVAL (Claude), 84. <i>F.</i> 1 ^o 1776, 118 ; 2 ^o 1783, 1,500.	Ci-devant commis à la direction de la balance du commerce. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, ci-devant aide-major du régiment de cavalerie de Parabère. La seconde, sans retenue, en considération de ses services, et à titre de retraite.	1,618
FEYDEAU, sieur de Saint-Christophe (Jean), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 400 ; 2 ^o 1785, 1,000.	Ancien major du régiment de Médoc, infanterie. La première, tant en considération de ses services que de ceux de feu son frère, lieutenant-colonel du régiment d'Armagnac. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.	1,400
FICHU (Claude-François), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 1,000 ; 2 ^o 1773, 273.	Portefaix de la chambre de Monsieur. La première, pour lui tenir lieu de partie du traitement dont il jouissait en ladite qualité, avant le mariage de Monsieur. La seconde, en considération de ses services, comme garçon de vaisselle de la cuisine bouche de Sa Majesté, employé au service de monseigneur le Dauphin.	1,273
FIEVEZ (Jean-François), 85. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 700 ; 2 ^o 1767, 550.	La première, à titre de subsistance, en considération de ses services, en qualité de cocher de la feu reine, sans retenue. La seconde, aussi sans retenue, en qualité de cocher de feu madame la Dauphine.	1,250
FITTE, marquis de Soucy (François), 38. <i>G.</i> 1785.	Maître de camp en second du régiment de Berry, infanterie. En considération de ses services.	1,200
FLAVIGNY (Gratien-Jean), 48. <i>G.</i> 1778 (mort).	Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés en qualité de lieutenant-colonel attaché au corps des dragons.	1,200
FLOBERGUE, sieur de la Rocatelle (Charles), 62. <i>G.</i> 1777.	Ancien capitaine-ingénieur en chef. En considération de ses services et pour sa retraite.	1,500
FLORENCE, sieur de Sassus (Pierre de), 62. <i>G.</i> 1779.	Pour retraite, en qualité de commandant du bataillon de garnison de La Fère, avec rang de lieutenant-colonel.	1,500
FLORIMOND (Demoiselle Marie), 78. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1753, 1,500 ; 2 ^o 1768, 200.	La première, sans retenue, tant en considération des longs services de feu son père, dans le bureau du département de la maison du roi, et dans la place de garde des dépôts des papiers dudit département et de ceux de la Bastille, que pour l'indemniser de la remise faite aux dépôts des différents recueils, aussi utiles qu'intéressants, dudit sieur son père, qui étaient le fruit de ses travaux et de ses dépenses. La seconde, aussi sans retenue, en considération des services de son père, comme trésorier des haras.	1,700
FOCK (Jean-Henri), 36. <i>G.</i> 1783.	Capitaine attaché au régiment de Schomberg, dragons. En considération de ses services, et notamment en Amérique où il a fait toute la guerre à ses dépens et à la satisfaction de tous ses chefs.	1,500
FONTAINE (Pierre-Jean), 37. <i>M. du R.</i> 1789.	Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de haute-contre de la musique du roi.	1,500
FONTAINES (Alexandre-Réné de), 19. <i>G.</i> 1785.	En considération des services du feu sieur marquis de Fontaines, son père, maréchal de camp.	1,200
	<i>A reporter.</i>	1,078,888 livres.

<i>Report.</i>		1,078,888 livres.
FONTRouGE (Antoine), 35. <i>F.</i> 1783	Ci-devant commis principal dans les bureaux de feu M. de Bourgade, directeur du Trésor royal. En considération de ses services en ladite qualité.	1,200
FORBIN LA BARBEN (Joseph), 41. <i>M.</i> 1785	Capitaine de vaisseau du département de Toulon. En considération de ses services et pour retraite.	1,200
FOREST (Jean-Baptiste), 53. <i>F.</i> 1781	Doyen des conseillers au parlement de Douai. En considération de ses services en ladite qualité.	1,440
FORESTIER (Nicolas-Bernard de), 62. <i>M.</i> 1779.	Capitaine de vaisseau, retiré. En considération de ses services et du mauvais état de sa santé, qui ne lui permet pas de les continuer.	1,600
FORGET (Jean-Claude), 32. <i>M. du R.</i> 1782.	Sans retenue; en considération de ses services, et par continuation de celle de pareille somme dont jouissait feu son père, qui avait été pourvu de la charge de capitaine du vol du cabinet du roi, et dont jouit maintenant le sieur Jean Forget.	1,200
FORNE (Demoiselle Jeanne-Louise de), 43. <i>F.</i> 1770.	Sans retenue, pour assurer sa subsistance et celle de sa mère, en considération de leur naissance et des pieuses fondations faites par leurs ancêtres.	1,200
FORNETTY (Dominique), 65. <i>M.</i> 1786	Ancien drogman de l'ambassadeur de France près la Porte-Ottomane En considération des bons services qu'il a rendus pendant 43 ans.	1,500
FORTIN (Demoiselle Jeanne Blanchet), 30. <i>M.</i> 1787.	Sans retenue, à titre de retraite en qualité de l'une des femmes de chambre de monseigneur le Dauphin.	1,495
FOUCAULD (Jean-Baptiste, chevalier de), 60. <i>G.</i> 1776.	Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés pour retraite en qualité de major de Nantes.	1,200
FOUCAULD (Philibert de), 77. <i>M.</i> 1762.	Capitaine de vaisseau, retiré. En considération de ses services, et dont il a été payé à titre d'appointements de réforme.	1,200
FOUCAULT (Louis-Daniel), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 236; 2 ^o 1777, 1,000.	Capitaine commandant retiré du régiment de Picardie. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.	1,236
FOUGEROLLES DE ROCHEFORT (Claude), 81. <i>G.</i> 1786.	Ancien premier capitaine commandant du régiment d'infanterie de Limousin. Pour retraite, en considération de ses services et de ses blessures.	1,500
FOUGEROUX, sieur de Blavau (Armand), 55. <i>G.</i> 1786.	Ancien major au corps royal de l'artillerie. En considération de ses services et pour retraite.	1,500
FOUQUET D'AGOUlt (Louis), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 600; 2 ^o 1775, 1,000	Aide-major au régiment des gardes françaises. La première, à titre de gratification annuelle, en considération des services de sa famille. La seconde, en considération de ses services.	1,600
FOURNES (Vincent de), 67. <i>G.</i> 1776.	Pour retraite, en qualité de major du régiment de Soissonnais, avec rang de lieutenant-colonel.	1,500
FOURNIER (Charles), 59. <i>G.</i> 1787.	Ancien capitaine au corps royal du génie. En considération de 45 années de services et pour sa retraite.	1,500

A reporter. 1,100,959 livres.

<i>Report.</i>	1,100,959 livres.
FOURNIER, chevalier de Boisairault (Pierre), 59. <i>G.</i> 1777	1,200
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment du commissaire général, cavalerie.	
FRAMOND (Demoiselle Louise de Bragelongne, veuve), 42. <i>M.</i> 1785	1,500
En considération des services de son mari, ancien capitaine de vaisseau.	
FRANCOEUR (Louis-Joseph), 51. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1761, 365 ; 2 ^o 1784, 1,000	1,365
L'un des vingt-quatre violons de la chambre du roi.	
La première, sans retenue, pour ses services en ladite qualité. La seconde, aussi sans retenue, en qualité de vétéran de la musique du roi.	
FRANÇOIS DE VANNOZ (Ferdinand), 93. <i>F.</i> 1775.	1,200
Sans retenue ; ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Bordeaux, à titre de retraite, en considération de ses services en ladite qualité.	
FRANQUE (Nicolas-Joseph), 65. <i>G.</i> 1781.	1,200
Ci-devant premier capitaine commandant du régiment d'infanterie étrangère de Bouillon.	
En considération de l'ancienneté de ses services et pour sa retraite.	
FRANSSURES, 60. <i>M.</i> 1776.	1,500
Capitaine de vaisseau, retiré.	
En considération de ses services.	
FRANTZ (Jean), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 400 ; 2 ^o 1768, 800.	1,200
Aide-major au régiment de la Marck, avec rang de major.	
La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.	
FRAVALO (Jean-François), 47. <i>M. du R.</i> 1789	1,200
Sans retenue, à titre de retraite en qualité d'aide-office du service intérieur de la maison bouche du roi.	
FRAYS (Charles-Louis), 85. <i>G.</i> 1751	1,200
Pour retraite, en qualité de commandant de bataillon au régiment d'Alsace, avec rang de colonel.	
FREMIN DE BEAUMONT (Nicolas), 45. <i>F.</i> 1775.	1,500
Sans retenue ; en considération de ses services, en qualité de président au conseil supérieur, ci-devant établi à Bayeux.	
FREMONT (Demoiselle Charlotte Pointeau, veuve), 51. <i>M. du R.</i> 1787.	1,495
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de l'une des femmes de chambre de feu Madame Sophie de France.	
FREMONT (Demoiselle Marie Anzou, veuve), 62. <i>M. du R.</i> 1786.	1,200
Sans retenue ; en considération des services de son mari, chef au bureau de la direction générale des bâtiments du roi.	
FREMY (Jean-François), 38. <i>F.</i> 1788.	1,200
Commis au département de M. le baron de Breteuil.	
En considération des services longs et importants du feu sieur Silvestre, son oncle, l'un des premiers commis dudit département.	
FRESNE (Pierre-Alexandre, chevalier de), 78. <i>G.</i> 1772	1,200
Pour lui tenir lieu des appointements de la majorité de Joux.	
FRETAT (Antoine de), 49. <i>G.</i> 1760, 300 ; 2 ^o 1760, 1765, 600 ; 3 ^o 1777, 400	1,300
Ancien lieutenant au corps des grenadiers de France.	
La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, en considération de la perte qu'il a faite d'un bras à la bataille de Minden. La troisième, pour retraite.	
FRETAT (Georges-Gabriel de), 46. <i>M.</i> 1783.	1,200
Lieutenant de vaisseau, retiré.	
En considération de ses services, et de sa mauvaise santé qui ne lui permet pas de les continuer.	
FROMENT (Dominique), 49. <i>M.</i> 1785	1,500
En considération de l'intelligence et du désintéressement avec lesquels il a rempli différentes missions dans l'Inde.	

A reporter. 1,123,119 livres.

	<i>Report.</i>	1,123,119 livres.
FROSSARD (Claude), 69. <i>G.</i> 1780		1,200
Ancien capitaine au régiment suisse de Sonnemberg. En considération de ses services et pour retraite.		
FROTIN, dit Fortin, 70. <i>M.</i> 1778.		1,200
Ancien professeur d'hydrographie des gardes de la marine, à Brest. En considération de ses services.		

G

GABEURE DE VERNOT, 51. <i>M.</i> 1789		1,200
Ci-devant conseiller du conseil supérieur du Port-au-Prince, île Saint-Domingue. Tant en considération de ses bons services, que pour retraite.		
GAGERN (Christophe), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 500 ; 2 ^o 1780, 1,000		1,500
La première, pour retraite, en qualité de sous-lieutenant au régiment royal Deux-Ponts, et pour les blessures qu'il a reçues, qu'il mettaient dans l'impossibilité de continuer le service. La seconde, à titre d'augmentation.		
GAGNY (Nicolas-François), 51. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1758, 1763, 980 ; 2 ^o 1771. 520 ; 3 ^o 1766, 200		1,700
Ancien piqueur de la petite écurie du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération que dessus. La troisième, à titre d'augmentation.		
GAILLANDE (Israël), 32. <i>M. du R.</i> 1785		1,500
Sans retenue, à titre de réversion de partie d'une pension dont jouissait la feuë dame sa mère, ci-devant femme de chambre de monseigneur le duc de Bourgogne.		
GAILLANDE (Claude-Luc), 70. <i>M. du R.</i> 1785		1,200
Même considération.		
GAILLARD (Jean-Baptiste), 36. <i>F.</i> 1787.		1,200
Sans retenue; secrétaire de M. de Miromesnil, garde des sceaux de France. En considération de ses services et pour retraite.		
GAILLOT (Louis-Marie), 59. <i>M.</i> 1 ^o 1770, 300 ; 2 ^o 1782, 1,000 ; 3 ^o <i>idem</i> , 30).		1,600
Lieutenant-colonel d'infanterie. La première, sans retenue, en considération des services qu'il a rendus à la compagnie des Indes, en qualité d'aide-major de la garnison du port de Lorient. La seconde, en considération de ses services en qualité d'aide-major du dépôt de Lorient, ayant rang de major. La troisième, aussi sans retenue, à titre d'augmentation en considération de ses anciens services.		
GALANT (Demoiselle Marie-Louise Véron, veuve), 59. <i>M. du R.</i> 1779		1,200
Sans retenue; en considération des services de son mari, inspecteur des bâtiments du roi au département de Saint-Germain-en-Laye.		
GALLIFFET (Louis de), 72. <i>G.</i> 1748, 1757, 1760.		1,440
Ci-devant major du régiment de cavalerie de la reine. Tant en considération de ses services et blessures, que pour retraite. Dans cette pension sont comprises 240 livres d'intérêts d'arrérages.		
GALLUCIO-LHOPITAL (Demoiselle Marie Alliot), 46. <i>F.</i> 1784		1,500
En considération des services du feu sieur Alliot, son père, intendant général de la maison du feu roi de Pologne; sans retenue.		
GALOT (Michel), 80. <i>F.</i> 1 ^o 1771, 300 ; 2 ^o 1776, 1,250.		1,550
Piqueur vétéran de la vénerie du roi. A titre de subsistance, sans retenue, en considération de ses longs services.		
GAMBIER (Demoiselle Marie-Anne), 21. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 750 ; 2 ^o 1785, 450		1,200
La première, en considération des services du feu sieur Gambier, son oncle, ancien premier commis du département de la guerre. La seconde, pour la même considération.		

A reporter. 1,142,309 livres.

<i>Report.</i>		1,142,309 livres.
GAMBIER (Demoiselle Jeanne), 29. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 750 ; 2 ^o 1785, 450		1,200
Même considération.		
GANGOFF (Charles), 53. <i>G.</i> 1788		1,550
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien commissaire ordinaire des guerres.		
GANTEAUME (François de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 195 ; 2 ^o 1779, 300 ; 3 ^o 1782, 1,000 . .		1,495
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi. La première, y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en considération des services du feu sieur de Portalis, son parent, commissaire ordonnateur des guerres.		
GARDEUR LEBRUN (Pierre), 65. <i>F.</i> 1776		1,260
Ingénieur du roi pour les ponts et chaussées au département de Versailles. A titre de gratification annuelle, en considération de la modicité des appointements attachés à ladite place.		
GARGAN (François-Joseph), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54 ; 2 ^o 1788, 1,400.		1,454
Ancien capitaine commandant d'infanterie de l'île-de-France. La première, pour lui tenir lieu de trois années mises en rente viagère sur une pension de 300 livres à lui accordée, en qualité de capitaine réformé du susdit régiment. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
GARGAN, sieur Duchâtel (Théodore), 86. <i>G.</i> 1762.		1,488
Ancien lieutenant-colonel du régiment de Montmorin. En considération de ses services et pour retraite.		
GARNIER (Jean-Jacques), 60. <i>F.</i> 1765.		1,200
Historiographe du roi et inspecteur du collège royal de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. A titre de gratification annuelle, pour l'encourager à travailler à l'histoire.		
GARRAULT (Augustin), 58. <i>G.</i> 1781.		1,500
Ancien capitaine de canoniers, avec rang de major au régiment de La Fère, artillerie. En considération de ses services et pour sa retraite.		
GARRE (Claude-François), 59. <i>M.</i> 1788		1,200
Chirurgien des pages du roi et de l'écurie de Sa Majesté. Tant en considération de ses services que pour l'indemniser des réductions faites sur son traitement.		
GARREAU (Claude), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 450 ; 2 ^o 1783 1,200.		1,650
Ancien ingénieur géographe militaire. La première, en qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie. La seconde, en considération de ses services, et pour retraite, en qualité d'ingénieur géographe militaire.		
GARSANLAN DE JUILLÉ (Augustin), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 260 ; 2 ^o 1775, 200 3 ^o 1778, 1,200.		1,660
Ci-devant lieutenant-colonel commandant du bataillon de garnison du régiment de Brie. La première, y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages en considération de ses services, en qualité de mousquetaire. La seconde, en la même considération. La troisième, pour retraite, en ladite qualité de lieutenant-colonel commandant du bataillon de garnison de Brie.		
GASQUET (Demoiselle Louise Mariany, veuve), 34. <i>M.</i> 1781		1,200
En considération des services de son mari, capitaine de vaisseau.		
GAUCHER (Henri), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 300 ; 2 ^o 1781, 1,000.		1,300
La première, à titre de gratification annuelle, tant en considération de ses services distingués, en qualité de capitaine aide-major dans le régiment d'Aunis, que du zèle qu'il a témoigné en 1767 dans la course qu'il a faite contre les déserteurs. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de major du régiment de Bassigny.		
GAUDICHEAU DELESTRE (Paul), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 500 ; 2 ^o 1781, 1,000		1,500
Ancien chirurgien-major du régiment de Condé, infanterie. La première, en considération de ses services, en qualité de chirurgien-major inspecteur réformé, des hôpitaux militaires. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		

A reporter. 1,161,961 livres.

	<i>Report.</i>	1,161,961 livres.
GAULT DE GRANDMAISON, 65. <i>M.</i> 1770.		1,200
Ancien major des troupes ci-devant entretenues à la Louisiane. En considération de ses services, en ladite qualité.		
GAULTIER DE LAMOTTE (René), 39. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1782, 1,000; 2 ^o <i>idem</i> , 340; 3 ^o 1787, 150.		1,490
Capitaine attaché au second régiment des chasseurs à cheval, écuyer de Madame Sophie de France. La première, en considération de ses services en ladite qualité d'écuyer. La seconde, pour nourriture en la même considération. La troisième, sans retenue, pour logement, et pour lui former une retraite conjointement avec les pensions ci-dessus.		
GAULTIER, sieur de Kervéguen (Paul-Louis), 52 <i>G.</i> 1789.		1,200
Ingénieur géographe militaire ayant rang de lieutenant-colonel d'infanterie. En considération du zèle avec lequel il a servi sous les ordres de M. le comte d'Estaing.		
GAUNÉ DE GAZAN (Antoine), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 400; 2 ^o 1770, 1,200.		1,600
Capitaine au régiment d'Artois, dragons, avec rang de lieutenant-colonel. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GAUTHIER (Philippe-Joseph), 40. <i>G.</i> 1784.		1,200
Ancien prévôt général de la maréchaussée de l'Île-de-France. En considération de ses services et pour retraite.		
GAUTIER DE SAVIGNAC (Jean) 66. <i>G.</i> 1779.		1,200
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Médoc.		
GAUTIER DE LAMOTTE (Demoiselle Catherine), 74. <i>F.</i> 1 ^o 1778, 600; 2 ^o 1780, 1,000		1,600
Femme de chambre de Madame Sophie de France. La première, en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, sans retenue, à titre de remplacement de ce dont elle jouissait dans l'ancienne composition des fermes.		
GAUTHIER VINFRAIS (Charles), 85. <i>F.</i> 1 ^o 1755, 450; 2 ^o 1774, 1,300.		1,750
Piqueur vétéran de la vénerie du roi. La première, sans retenue en considération de ses longs services. La seconde, aussi sans retenue, en la même considération.		
GAUTIER VINFRAIS (François), 75. <i>M.</i> 1 ^o 1771, 300; 2 ^o <i>idem</i> , 1,300.		1,600
Piqueur vétéran de la vénerie du roi. La première, sans retenue, en considération de ses longs services. La seconde, aussi sans retenue, y compris 200 livres pour logement, à titre de retraite en ladite qualité.		
GAUTIER (Demoiselle Marie Robert), 34. <i>M. du R.</i> 1782.		1,495
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de femme de chambre de Madame Sophie de France.		
GAVOTY (Jean-Baptiste), 56. <i>M.</i> 1777.		1,500
Ci-devant lieutenant de port du département de Toulon. En considération de ses services et pour retraite.		
GAYEAU DE L'ISLEAU (Pierre), 59. <i>M.</i> 1782		1,200
Capitaine de vaisseau, retiré. En considération de ses services et du mauvais état de sa santé, qui ne lui permet pas de les continuer.		
GEMIT, chevalier de Luscan (Jean), 65. <i>G.</i> 1779.		1,200
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Bourbonnais, avec rang de major.		
GEFEVIÈRES, sieur de Cocove (Philippe), 82. <i>G.</i> 1760		1,300
Ancien commandant de bataillon au régiment d'Aumont. En considération de ses services et pour retraite.		
GENISSON LE COMTE (Charles), 56. <i>M.</i> 1777.		1,500
Ci-devant commis de la marine, actuellement commissaire à la suite des chaînes des condamnés aux galères.		
GENSON (François-Marie), 50. <i>M. du R.</i> 1789 (<i>mort en 1790</i>).		1,200
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de maréchal en chef des forges de la petite écurie du roi. La moitié de cette pension est réversible à l'épouse du sieur Genson, au cas où elle survive à son mari.		

A reporter. 1,184,196 livres.

<i>Report.</i>		1,184,196 livres.
GENTIL (Antoine), 38. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 300; 2 ^o 1782, 1,000	Premier valet de garde-robe du roi. La première, en considération des services de la feu dame Molière, son aïeule maternelle, première femme de chambre de Madame Henriette de France.	1,300
GENTIL (Demoiselle Magdeleine Begaud, veuve), 74. <i>M. du R.</i>	Sans retenue; en considération des services de son mari, garde général des meubles de la couronne.	1,500
GEOGHEGAN (Alexandre), 70. <i>Af. E.</i> 1 ^o 1779, 1062; 2 ^o 1784 et 1787, 300.	Capitaine de grenadiers réformé, du régiment de Lally. La première a été comprise dans un brevet expédié le 1 ^{er} juillet 1779, et qui a été retiré. La seconde, sans retenue, à titre de gratification annuelle assigné sur le fonds dit <i>des Ecossais</i> .	1,362
GEOGHEGAN (François), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 354; 2 ^o 1762, 1,200.	Capitaine réformé du régiment de Fitz James, avec rang de lieutenant-colonel. La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, pour réforme, en la susdite qualité.	1,554
GEORGET (Toussaint), 53. <i>F.</i> 1766.	A titre d'appointements conservés en qualité de conseiller-secrétaire du feu roi de Pologne.	1,200
GEORGES (Demoiselle Marie-Françoise l'Auvergnat, veuve), 74. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1762, 200; 2 ^o 1777, 1,095; 3 ^o <i>idem</i> , 200.	Femme de chambre de Monsieur, pendant son bas âge. La première, en considération de ses services. La seconde, pour nourriture, en la même considération. La troisième, à titre de subsistance, pour même considération que dessus.	1,495
GEORGES, sieur Dormignac (Claude), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1787, 1,000	Ancien brigadier des gardes du roi. La première, en considération des services du feu sieur Éloy, son oncle, ancien lieutenant-colonel. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.	1,200
GEORGETTE DUBUISSON (Antoine), 69. <i>M.</i> 1 ^o 1780, 500; 2 ^o 1787, 700.	Barbier, valet de chambre ordinaire du roi. La première, en considération de ses anciens services, tant près le feu roi et feu monseigneur le Dauphin, que près Sa Majesté; sans retenue. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite.	1,200
GEORGETTE DUBUISSON (Demoiselle Sophie), 21. <i>M. du R.</i> 1787.	Sans retenue; à titre de retraite en qualité de l'une des femmes de chambre de feu Madame Sophie de France.	1,495
GERALDIN (François), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 590; 2 ^o 1774, 1,200.	Major de cavalerie, ci-devant incorporé dans le régiment de Penthièvre. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements en la susdite qualité.	1,790
GÉRARD (Adrien-Charles), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1777, 900.	Capitaine aide-major au régiment du roi, cavalerie. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.	1,200
GÉRARD (Demoiselle Prime Barbier, veuve), 37. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1782, 1,200; 2 ^o 1786, 200.	La première, sans retenue; en considération des services de son mari, chef ordinaire de la seconde division du service de la cuisine bouche du roi. La seconde, aussi sans retenue, en considération des services de feu son père, concierge de la ménagerie de Trianon.	1,400
GÉRARD DE RAYNEVAL (Joseph), 53. <i>M.</i> 1774.	Ci-devant consul de France, à Dantzick, actuellement secrétaire du conseil d'Etat; en considération de ses services en la première qualité.	1,200
GERAU DE PALMFED (Jean-Mathieu), 65. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 600; 2 ^o 1787, 650.	Maître de langue allemande des pages de la reine. La première, en considération de ses services en qualité de maître de langue allemande des pages de feu madame la Dauphine. La seconde, sans retenue, pour retraite en qualité de maître de langue allemande des pages du roi.	1,250

A reporter. 1,203,252 livres.

	<i>Report.</i>	1,203,252 livres.
GERVAIN (Joseph), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 300; 2 ^o 1783, 1,200.		1,500
Ancien major du Port-Louis. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GERVASY (Armand), 51. <i>G.</i> 1763.		1,200
A titre de réversion sur une pension accordée à la demoiselle de Munck, sa mère, en considération des services de feu son mari, médecin-inspecteur des hôpitaux militaires d'Alsace, de laquelle pension le sieur Gervasy jouit depuis le décès arrivé à la dame Gervasy, sa mère.		
GHENDT (Jean-Baptiste), 79. <i>M. du R.</i> 1772.		1,200
Valet de chambre de Madame Sophie de France; pour lui tenir lieu des nourritures qui lui ont été conservées pour retraite, en considération de ses services.		
GIBERT (Demoiselle Françoise Regnard, veuve), 71. <i>F.</i> 1771.		1,200
En considération des services de son mari, inspecteur général des Domaines.		
GIFFARD (Louis-François), 57. <i>G.</i> 1777.		1 200
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, qui lui ont été accordés pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'Orléans, cavalerie.		
GIGOUNNOUS, sieur de Verdan (Jean), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 118; 2 ^o 1781, 800; 3 ^o 1784, 600.		1,518
Ancien lieutenant de maréchaussée à Périgueux, et ci-devant lieutenant au régiment de Vermandois. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, en qualité de lieutenant au régiment de Vermandois. La seconde, en considération de ses anciens services. La troisième, pour même considération et pour retraite.		
GILBERT (Demoiselle Geneviève-Aimée), 25. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1778, 200; 2 ^o 1782, 1,495		1,695
Femme de chambre de Madame Sophie de France. La première, sans retenue, à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, valet de chambre de feu madame la Dauphine. La seconde, sans retenue, à titre de retraite.		
GILIBERT (Jean de), 74. <i>G.</i> 1780		1,200
Ancien prévôt général de la maréchaussée de Limoges avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie; en considération de ses services et pour retraite.		
GILLET (Demoiselle Marie Claës, veuve), 64. <i>G.</i> 1763.		1,200
En considération des services du comte de Saint-Germain, lieutenant-général des armées du roi.		
GILLOT DU COUDRAY (Isaïe), 61. <i>F.</i> 1787.		1,200
Sans retenue; ci-devant commis de la trésorerie générale des revenus casuels, en considération de ses services, et pour retraite en ladite qualité.		
GINESTOUS D'ARGENTIÈRES (Joseph), 58. <i>G.</i> 1778.		1,200
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine commandant général de cavalerie, avec rang de mestre de camp.		
GINGUENÉ (Louis), 41. <i>F.</i> 1783.		1,200
Sans retenue; ci-devant commis des finances, pour sa retraite.		
GIRAUD (Honoré), 65. <i>M.</i> 1786		1,700
Chirurgien-major retiré, des compagnies des gardes du pavillon de la marine, au port de Toulon; en considération de ses services et pour retraite.		
GIROUST (Demoiselle Marie Davautois), 40. <i>M. du R.</i> 1777.		1,200
En considération de ses services en qualité de musicienne ordinaire de la chambre de Sa Majesté.		
GIRY (Dominique de), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1781, 300; 3 1782, 800		1,200
Ancien brigadier des gardes du roi. La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services. La seconde, en considération des services du feu sieur Campredon, son oncle, ancien capitaine au corps des grenadiers de France. La troisième, pour retraite.		

A reporter. 1,222,865 livres.

	<i>Report.</i>	1,222,865 livres.
GITTON DE MONGIRON (Nicolas), 63. <i>G.</i> 1771		1,500
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Vaisseaux.		
GLANDEVÈS (Charles de), 50. <i>G.</i> 1779.		1,500
Ancien capitaine au régiment royal Navarre, cavalerie; en considération de ses services et pour retraite.		
GLANDEVÈZ CASTELLET (François) 53. <i>M.</i> 1 ^o 1765, 424; 2 ^o 1776, 900		1,324
Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et lieutenant de vaisseau, retiré. La première, en considération des services du feu sieur commandeur de Glandevez, son oncle, lieutenant-général des armées navales. La seconde, en considération de ses services.		
GLAPION, sieur de Beaupré (Jean), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 1768, 318; 2 ^o 1773, 900. . .		1,218
Ancien brigadier des gardes du roi. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GOBERT (Jean-Philippe), 65 <i>G.</i> 1 ^o 1773, 400; 2 ^o 1770, 800.		1,200
Lieutenant de dragons de la légion de Lorraine. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GODART (Adrien), 61. <i>Af. É.</i> 1781.		1,500
Sans retenue; en récompense de 16 années de services, tant en qualité de secrétaire de légation, à Parme qu'en celle de chargé d'affaires de Sa Majesté, à la même cour.		
GODINOT (Pierre), 76. <i>F.</i> 1779.		1,500
Sans retenue; en considération de ses longs services et à titre de retraite en qualité d'inspecteur des manufactures.		
GODINOT DE FERRIÈRE (Jean-Baptiste), 57. <i>F.</i> 1780		1,500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'inspecteur des manufactures de la généralité de Caen.		
GODONNESCHE (Demoiselle Madeleine Roblin), 80. <i>M. du R.</i> 1762		1,200
A titre de retraite, en considération de ses services en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi.		
GODRAN LORMONT (Philippe), 61. <i>F.</i> 1781.		1,500
Sans retenue; ci-devant directeur de la régie des cartes pour l'École royale militaire; pour retraite, en considération de ses services.		
GOESBRIAND (Christophe), 41. <i>M.</i> 1785		1,200
Lieutenant de vaisseau, retiré, du département de Brest; en considération de ses services et pour retraite.		
GOGUELAT (François), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 250; 2 ^o 1787, 200; 3 ^o 1788, 950		1,400
Capitaine à la suite du régiment de dragons d'Artois. La première, en qualité de lieutenant à la suite de l'infanterie. La seconde, en qualité de capitaine à la suite du régiment de dragons d'Artois. La troisième, en considération de ses services et pour réforme en qualité d'ingénieur géographe militaire.		
GONIDEC (Demoiselle Porlodec, veuve), 45. <i>M.</i> 1 ^o 1781, 1,200; 2 ^o 1784, 300 . .		1,500
La première, en considération des services de son mari, capitaine de vaisseau. La seconde, à titre de supplément à celle ci-dessus.		
GONIDEC (Demoiselle Rose de Kersulguen, veuve), 73. <i>G.</i> 1762, 1767.		1,500
En considération des services de son feu mari, brigadier de cavalerie, et ancien commandant pour le service du roi, à Brest.		
GONTAUT (Charles-Félix), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 354; 2 ^o 1773, 1,200.		1,554
Brigadier et colonel commandant du régiment du Perche. La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment du roi, dragons. La seconde, sans retenue, à titre d'augmentation.		
GONTHIER, chevalier d'Auvillars, 56. <i>G.</i> 1777		1,200
A titre de retraite, en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Cambrésis.		

A reporter. 1,245,161 livres.

	<i>Report.</i>	1,245,161 livres.
GORCEY (Jean-Louis), 61. <i>G.</i> 1776	A titre d'appointements conservés en qualité de capitaine réformé de la seconde classe de la légion royale.	1,460
GORNEAU (Pierre), 61. <i>F.</i> 1784	Ancien sous-chef du bureau de l'administration des monnaies. Sans retenue; à titre de continuation de traitement; en considération de l'accident qui, en attaquant sa vue, l'a mis dans l'impossibilité de remplir plus longtemps les fonctions de cette place.	1,200
GOUFFIER, marquis de Thoix (Louis), 51. <i>G.</i> 1753	Ci-devant guidon de gendarmerie, et ensuite mestre de camp de cavalerie; en considération des services de feu son père, aussi mestre de camp.	1,416
GOURMOND (Pierre de), 61. <i>G.</i> 1772.	A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Lorraine, avec rang de lieutenant-colonel.	1,200
GOURNAY, sieur du Galois (Jacques), 56. <i>G.</i> 1779.	Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de La Fère.	1,500
GOUSSAUD (Étienne), 59. <i>F.</i> 1782.	Sans retenue; président du parlement de Metz; en considération de ses services dans ladite charge.	1,500
GOY DE BÈGUE (François de), 74. <i>M.</i> 1764	Capitaine de vaisseau, retiré; à titre d'appointements, en considération de ses services.	1,600
GOZON (Pierre de), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 800; 2 ^o 1763, 400.	La première, à titre de réforme, en qualité de commandant de bataillon au régiment de Bourbonnais. La seconde, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services.	1,200
GRAILLY (Élie), 58. <i>G.</i> 1769	Ancien capitaine, avec rang de lieutenant-colonel du roi, cavalerie; en considération de ses services et pour retraite.	1,200
GRANDJEAN DE FOUCHY (Demoiselle Marie), 31. <i>M. du R.</i> 1776	A titre d'assurance sur une pension de 3,000 livres accordée au sieur de Fouchy, son père, pour retraite en qualité de secrétaire de l'Académie des sciences.	1,200
GRANET (François-Alexis), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 300; 2 ^o 1785, 234; 3 ^o 1788, 750.	Ancien capitaine commandant au régiment de la Farre, infanterie. La première, en considération de ses services, à titre de gratification annuelle. La seconde, tant en considération de ses services que de sa position. La troisième, pour même considération et pour retraite.	1,284
GRASSE (Demoiselle Christine Cibon, veuve), 35. <i>M.</i> 1789.	En considération des services de son mari, lieutenant-général des armées navales.	1,625
GRASSIN (Pierre-François), 85. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 450; 2 ^o 1725, 900.	La première, en considération de ses services, en qualité de capitaine ci-devant réformé à la suite du régiment de Picardie. La seconde, en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ingénieur au département de Strasbourg.	1,350
GRASSMANN (François), 47. <i>G.</i> 1786.	Ancien capitaine commandant au régiment hussards de Chamborant; en considération de ses services et pour retraite.	1,200
GRELING (Ignace de), 59. <i>G.</i> 1760 et 1767.	Ancien premier lieutenant aux gardes suisses. Pour services et retraite.	1,200
GRELLY (Louis de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 372; 2 ^o 1764, 1,000	Capitaine retiré, au régiment de Piémont. La première, pour services. La seconde, pour retraite.	1,372

A reporter. 1,266,668 livres.

	<i>Report.</i>	1,266,668 livres.
GRENELLE DE PIMONT (François), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 1,000; 2 ^o <i>idem.</i> 200.		
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Vexin, avec rang de lieutenant-colonel.		1,200
La première, pour retraite. La seconde, à titre d'augmentation.		
GRENIER, sieur de Monroy (Autoine), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 1,000; 2 ^o 1778, 200 . . .		
Ancien commandant au régiment de la Couronne, avec rang de lieutenant-colonel.		1,200
La première, pour appointements de retraite. Sur cette pension, après son décès, 250 livres seront réversibles à chacune de ses deux sœurs. La seconde, en considération de la distinction de ses services.		
GRIMALDY (Pacôme, chevalier de), 36. <i>G.</i> 1785		
Colonel du régiment d'infanterie d'Armagnac.		1,200
Sans retenue. Il était alors mestre de camp en second du régiment d'infanterie de Condé, et il ne devait en jouir que jusqu'à ce qu'il devint colonel-commandant. Elle a été conservée, quoique devenu colonel du régiment d'infanterie d'Armagnac, par décision du 10 mars 1788.		
GRIMALDY (Dame Geneviève de Grimaldy), 85. <i>M.</i> 1775.		
En considération des services de feu son mari, chef d'escadre.		1,200
GRIMAUDET DE MOTHEUX (César), 55. <i>M.</i> 1777.		
Lieutenant de vaisseau, retiré.		1,200
En considération de ses services.		
GRIMOARD (Chevalier de), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 700; 2 ^o 1779, 500.		
La première, pour appointements en qualité de ci-devant capitaine de grenadiers postiches au bataillon de milice de Metz. Dans cette pension sont comprises 400 livres qui lui ont été accordées à titre d'augmentation en 1776.		1,200
La seconde, pour retraite, en augmentation aux appointements ci-dessus, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment provincial d'artillerie de Metz, avec rang de lieutenant-colonel.		
GRIVART (Marie), 51. <i>M.</i> 1738.		
Commissaire des classes de la marine, retiré.		1,500
Sans retenue, à titre de retraite.		
GROGNET, dit Vertus (Martin), 64. <i>M.</i> 1790.		
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de garçon des feux de la chambre de la reine.		1,200
GROSSET (Jean), 85. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 400; 2 ^o 1769, 1,200.		
La première, en considération de ses services, à titre de gratification annuelle. La seconde, pour appointements de retraite en qualité de capitaine aide-major au régiment royal Navarre, cavalerie, avec rang de major.		1,600
GUAY (Jacques), 78. <i>M. du R.</i> 1752		
Graveur sur pierre.		1,416
En considération de ses succès dans son art, et pour encourager ses talents. Dans cette pension sont comprises 216 livres d'accroissement pour arrérages dus en 1766.		
GUENARD (Joseph), 60. <i>M. du R.</i> 1781.		
Commis de la trésorerie générale de la maison du roi, et ci-devant premier commis de la chambre aux deniers.		1,200
Sans retenue, en considération de ses services, de son zèle et de son désintéressement.		
GUEREY DE VOISINS (Étienne), 63. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 1,060; 2 ^o <i>idem.</i> , 400. . .		
La première, y compris 60 livres d'accroissement pour arrérages dus en 1766, pour services de feu son père, lieutenant particulier du Châtelet de Paris.		1,460
La seconde, en considération de ses services en qualité de mousquetaire dans la seconde compagnie.		
GUÉRIN (Gabriel), 74. <i>M.</i> 1764.		
Capitaine de vaisseau, retiré.		1,600
En considération de ses services.		
GUÉRIN DE BRUSLART (Jean-Baptiste), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 400; 2 ^o 1777, 1,000 . .		
Capitaine commandant au régiment du Maine.		1,400
La première, pour services. La seconde, pour appointements de retraite en la susdite qualité.		
<i>A reporter.</i>		1,285,244 livres.

	<i>Report.</i>	1,285,244 livres.
GUÉRIN DE CHAVANIAC, 62 <i>G.</i> 1768.		1,200
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de colonel général de la cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.		
GUÉROU DAUBLAY (Joseph de), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1729, 236; 2 ^o 1767, 600; 3 ^o 1785, 400.		1,236
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de gendarme de la garde du roi. La seconde, pour appointements de retraite, en qualité de sous-brigadier des gendarmes de la garde du roi. La troisième, pour services et retraite, en qualité de maréchal des logis, avec rang de sous-lieutenant dans la compagnie de Crussol des gardes du corps de monseigneur comte d'Artois.		
GUIBEGA (Laurent), 56. <i>F.</i> 1786.		1,200
Greffier en chef des États de Corse.		
Sans retenue, en considération de son zèle pour les intérêts du roi depuis la réduction de cette île sous l'obéissance de Sa Majesté, des services qu'il lui a rendus comme son procureur en la justice royale d'Ajaccio, et de ceux qu'il n'a cessé de rendre à l'administration.		
GUIGNACE (Augustin), 55. <i>M.</i> 1789.		1,610
Ci-devant sous-directeur de Port, à Lorient.		
En considération de trente-neuf années de services et pour sa retraite.		
Sans retenue.		
GUILLAUME (Jean), 43. <i>F.</i> 1785.		1,500
Sans retenue, à titre de retraite, en considération de ses services pendant dix-sept ans, dans l'administration de la Corse.		
GUILLE, sieur de Lanche (François), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 54; 2 ^o 1778, 1,600		1,654
Ancien chef de brigade au corps royal de l'artillerie, avec commission de lieutenant-colonel.		
La première, pour intérêts viagers de trois années d'une pension qu'il avait obtenue en considération de ses services, supprimée en 1778. La seconde, pour appointements de retraite.		
GUILLON (Joseph de), 43. <i>F.</i> 1786.		1,200
De l'Académie des inscriptions et belles-lettres.		
Sans retenue; en considération de ses travaux littéraires.		
GUILLLOT (Jean-Baptiste), 62. <i>F.</i> 1786.		1,200
Ci-devant commis, par arrêt du conseil, à l'exercice de la charge de receveur général des finances.		
Sans retenue; en considération de ses services en la susdite qualité.		
GUILLLOT, sieur de Ville (Charles), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1787, 1,140		1,340
Brigadier des gendarmes de la garde du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour ses services et sa réforme.		
GUILLOTTE (Alexandre), 61. <i>M. du R.</i> 1785.		1,500
En considération de 35 années de services et pour sa retraite, en qualité de lieutenant de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.		
GUIOT DE MAICHE DE MALSEIGNE, 59. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1787, 1,500.		1,700
Brigadier, mestre de camp, lieutenant commandant en second du régiment des carabiniers de Monsieur.		
La première, sans retenue, pour, avec celle de 800 livres, qu'il a obtenue sur l'ordre militaire de Saint-Louis, faire celle de 1,000 livres, qui lui avait été assurée sur ledit ordre, le 1 ^{er} mars 1773. La seconde, en considération de ses services.		
GUIOT (Bernard), 44. <i>F.</i> 1784.		1,500
Ci-devant premier secrétaire de l'intendance d'Auch.		
A titre de retraite, en considération de ses services.		
GUISARD, sieur de la Verune (Pierre), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 400; 2 ^o 1789, 1,100		1,500
Ancien capitaine au régiment de hussards d'Esterhazy.		
La première, en considération de ses services, étant alors lieutenant au régiment royal Cravattes. La seconde, pour services et retraite.		

A reporter. 1,303,584 livres.

	<i>Report.</i>	1,303,584 livres.
GUITTARD (Ambroise), 63. <i>G.</i> 1788.		1,600
Sans retenue; en considération de ses services pendant 46 ans et onze mois et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de maréchal des logis au corps réformé de la gendarmerie.		
GUY, sieur de Ferrière (Étienne), 63. <i>G.</i> 1786.		1,600
Ancien capitaine commandant au régiment de Vermandois. Sans retenue, pour services et retraite.		
GUYARD, sieur de Changey (Toussaint), 64. <i>G.</i> 1768.		1,200
Ancien major du régiment royal Roussillon, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel. Pour services et retraite.		
GUYENROST (Joseph), 73. <i>G.</i> 1765.		1,200
Savoir : 800 livres en qualité de capitaine réformé du régiment des carabini- niers, à titre d'appointements, et 400 livres d'augmentation en 1778.		
GUYMONT (Demoiselle Marie-Anne d'Arnaud), 76. <i>Af. É.</i> 1780.		1,200
Veuve du sieur de Guymont, ci-devant envoyé extraordinaire du roi auprès de la République de Gènes. Sans retenue; en considération des bons et fidèles services de son mari.		
GUYNEMENT DE KERALIO (Félix), 58. <i>F.</i> 1 ^o 1772, 450; 2 ^o 1786, 1,100		1,550
Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, de l'Académie royale des belles-lettres, censeur royal. La première, pour lui tenir lieu des appointements qui lui avaient été ac- cordés en qualité de capitaine aide-major, ci-devant attaché à l'École royale militaire. La seconde, en considération de ses travaux littéraires.		
GUYON DE GUIGNY (Hilaire), 47. <i>G.</i> 1776.		1,500
Pour appointements en qualité de capitaine réformé de la légion de Soubise, actuellement attaché au régiment d'Aunis en la même qualité et avec les mêmes appointements. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé capi- taine en pied.		
GUYON DE DIZIERS (Demoiselle Charlotte Alavoine), 51. <i>M.</i> 1 ^o 1761 et 1762, 1,000; 2 ^o 1778, 600.		1,600
La première, en considération des services de son premier mari, le sieur d'Atteboust, ancien lieutenant de roi de Montréal. La seconde, par augmen- tation à la pension ci-dessus, en considération des pertes que feu son mari a faites lors de la prise du Canada, et de son peu de fortune.		
GUYOT (Dame Adrienne-Benoist), 22. <i>M. du R.</i> 1788.		1,200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, apothicaire du corps et commun de la maison de la reine, mort de la petite vérole à la suite de l'inoculation de monseigneur le duc de Normandie. 400 livres, après son décès, sont réversibles à son fils.		
GUYOT DUCLOS (Pierre), 67. <i>M.</i> 1785.		1,500
Lieutenant de vaisseau. Sans retenue, pour retraite.		
GUYOT (Jean-Baptiste), 80. <i>M. du R.</i> 1753.		1,200
Apothicaire-distillateur du roi. Sans retenue, pour l'indemniser de l'abandon qu'il a fait, par ordre du roi, à l'Académie des sciences, d'un secret de son invention propre à conserver les plantes, fleurs, fruits et animaux.		

H

HABAS (Armand de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 54; 2 ^o 1789, 1,400.		1,454
Ancien lieutenant colonel du régiment d'infanterie de Vivarais. La première, provenant de 900 livres d'arrérages dues au 1 ^{er} mars 1766, de sa pension de réforme, en qualité de capitaine du régiment de Flandre, supprimée en 1768, jour qu'il avait été remplacé en conservant lesdites 54 livres d'intérêts. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		

A reporter. 1,320,388 livres.

<i>Report.</i>		1,320,388 livres.
HACHETTE (Nicolas), 61. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 1,000 ; 2 ^o 1781, 600.		1,600
Cuisinier polonais de la feue reine. La première est portée, dans un précédent brevet, au département de la maison du roi. La seconde, sans retenue, lui a été accordée en considération de ses services en la susdite qualité.		
HAGUES DE HAUTECOURT (Demoiselle Marguerite de), 53. <i>M. du R.</i> 1780. . .		1,500
Femme de chambre de la reine. Sans retenue ; en considération de ses services en ladite qualité, et en ceux de feue sa tante, première femme de chambre de la feue reine.		
HAILLET DE COURONNE, 71. <i>F.</i> 1779.		1,200
Lieutenant-général criminel du bailliage de Rouen. Sans aucune retenue, en considération de ses services.		
HALY, sieur de la Tomasserie, 56. <i>G.</i> 1777.		1,200
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment d'infanterie irlandaise.		
HAMEL (Jean), <i>G.</i> 1 ^o 1762, 150 ; 2 ^o 1789, 1,600		1,750
La première, comme ancien sergent au régiment de Flandre ; en considération de ses services et blessures, et pour avoir, par sa valeur, occasionné la prise de la ville de Duderstatt, pendant la campagne de 1761, ayant eu l'intrépidité d'aller seul attacher les écrous du pétard qui en fit sauter la porte. La seconde, en considération de 45 ans et 4 mois de service, et à titre de retraite en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes bourguignons du corps réformé de la gendarmerie.		
HANEL (Louis), 84, <i>F.</i> 1779		1,300
Ci-devant contrôleur ambulant de la régie du droit sur les carrosses de place de Paris. Sans retenue, en exécution de l'arrêt du conseil du 19 août 1779, pour récompense de ses services.		
HANICQUE (Demoiselle Louise Cadet), 66. <i>M. du R.</i> 1781.		1,200
Sans retenue, pour services de feu son mari, gouverneur des pages du roi en la grande écurie, qui jouissait d'une retraite de 1,000 écus		
HANNOTEAU (Bernard), 69. <i>F.</i> 1776.		1,200
A titre d'appointements, conservés pour récompense de ses anciens services en qualité de ci-devant commis dans le bureau de la capitation de la cour. Sans retenue.		
HARADER, sieur de Lassalle, 63. <i>G.</i> 1 ^o 1761 et 1770, 548 ; 2 ^o 1775, 780.		1,328
Brigadier réformé des mousquetaires de la garde du roi. La première, y compris 48 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
HARCHIES (Adrien de), 67. <i>F.</i> 1 ^o 1748, 300 ; 2 ^o 1758, 944.		1,244
Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France. La première, en qualité de capitaine réformé du régiment royal Wallon. La seconde, y compris 140 liv. d'accroissement, pour arrérages dus en 1766, en considération de ses services.		
HARDOUIN DE LA GIROUARDIÈRE (Demoiselle Alexandre de), 40. <i>G.</i> 1779. . .		1,240
Y compris 240 liv. d'intérêts d'arrérages, par assurance sur celle de feu son père, ci-devant enseigne des gardes du corps du roi.		
HARENC (François de), 58 <i>G.</i> 1 ^o 1773, 600 ; 2 ^o 1755, 708 (<i>mort</i>)		1,308
Ancien capitaine au régiment de Languedoc, dragons. La première, pour appointements de retraite en considération de ses services. La seconde, y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, en considération d'une chute de cheval, qu'il fit sous les yeux de madame la Dauphine, étant alors page de cette princesse.		
HARNOIS DE BLANGUES (François), 47. <i>M.</i> 1786		1,200
Capitaine de vaisseau du département de Brest, retiré. Sans retenue, en considération de ses services.		
<i>A reporter.</i>		1,337,658 livres.

<i>Report.</i>		1,337,658 livres.
HAUDARD (Chrysostôme), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 400 ; 2 ^o 1783, 1,200.		1,600
Mestre de camp dans la compagnie des gendarmes Dauphin. La première, en considération de ses services. La seconde, pour services et retraite.		
HAUSEUR (Henri de), 58. <i>G.</i> 1777.		1,200
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de la Marck, avec rang de lieutenant-colonel.		
HAUTPOUL (Jean), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 236 ; 2 ^o 1776, 300, 3 ^o 1785, 1,000		1,536
Ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine de chasseurs des Pyrénées. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour services et retraite.		
HAYNIN (Joseph), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 400 ; 2 ^o 1779, 850 ; 3 ^o 1779, 500.		1,750
Porte-étendard retiré de la compagnie des gendarmes écossais. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite. La troisième, en considération de la distinction de ses services, et à titre de supplément. On observe que cette dernière pension est, après le décès du sieur Haynin, assurée à madame son épouse.		
HEAULME, sieur de Vallombreuse (Norbert de), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 1,000 ; 2 ^o 1782, 500		1,500
Ancien commissaire des guerres. La première, pour services et retraite. La seconde, tant en considération de ses services en qualité de ci-devant sous-lieutenant dans les troupes de la compagnie des Indes, que de ceux de feu son père, conseiller à l'île de Bourbon.		
HÉBERT DE HAUTECLAIR (Demoiselle Sophie Bourguignon d'Anville), 48. <i>Af. E.</i> 1780.		1,500
Sans retenue. En considération de la cession que feu son père, premier géographe du roi, a faite à Sa Majesté d'une collection de cartes et autres ouvrages géographiques.		
HÉBERT DE MONTIGNY, 63. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 124 ; 2 ^o 1775, 150 ; 3 ^o 1783, 950.		1,224
Maréchal des logis retiré des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour services et retraite.		
HECBOURG (Demoiselle Françoise d'), 74. <i>G.</i> 1761.		1,500
En considération des services du sieur abbé Nolet, son parent, examinateur des élèves de l'artillerie et du génie, et pour l'indemniser de la cession faite par l dit abbé des instruments de physique qui lui appartenaient, établis aux écoles de La Fère et de Mézières.		
HECQUET (Antoine), 54. <i>F.</i> 1785.		1,200
Chirurgien-major de l'hôpital militaire de Dunkerque. Sans retenue, en considération du courage avec lequel il a suivi constamment les travaux dangereux et multipliés de l'exhumation des cadavres de l'ancienne église de Dunkerque, pendant le cours de cette opération, dont ses lumières ont assuré le succès.		
HELLOT (Demoiselle Denis), 82. <i>M. du R.</i> 1766.		1,200
Veuve d'un membre de l'Académie des sciences. Pour services de feu son mari, dont les connaissances et les travaux ont contribué aux progrès des arts et du commerce. Après son décès, 800 liv. sont réversibles à la dame le Canut, sa nièce.		
HEMEL (Demoiselle Joseph Girardier d'), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 300 ; 2 ^o 1781, 900		1,200
La première, en considération de ses services de feu son père, brigadier, ci-devant lieutenant colonel du régiment suisse de Castella. La seconde, en considération des services de feu son mari, maréchal de camp, ci-devant lieutenant-colonel du régiment suisse de Boccard.		
HEMERY (Demoiselle Anne de Nassacré d'), 60. <i>G.</i> 1780.		1,200
En considération des services de feu son mari, colonel dans le corps royal d'artillerie. Sur cette pension, 200 liv. ont été assurées à chacune de ses deux filles, pour en jouir après son décès.		

A reporter. 1,354,268 livres.

	<i>Report.</i>	1,354,268 livres.
HENNESSY (Nicolas), 67. <i>G.</i> 1764.	Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Buckeley, savoir : 1,000 liv. en 1761, et 500 liv. d'augmentation en 1764.	1,500
HENNESSY (Charles), 58. <i>G.</i> 1777.	Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Berwick.	1,200
HENNIN LIÉTARD (Joseph d'), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 496 ; 2 ^o 1771, 800.	Capitaine retiré du régiment de Languedoc, dragons. La première, y compris 96 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et de ses blessures. La seconde, pour appointements de retraite.	1,296
HENNOT, sieur d'Octeville (André), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 400 ; 2 ^o 1774, 1,200.	Mestre de camp attaché au corps des dragons. La première, en considération de ses services, à titre de gratification annuelle. La seconde, pour appointements en la qualité susdite.	1,600
HENRY DE RICHEPREY, 38. <i>F.</i> 1784.	Ci-devant commis des finances au département de la Corse ; sans retenue, pour services et retraite.	1,500
HÉRAUD (Charles), 50. <i>M.</i> 1786.	Lieutenant de vaisseau au département de Toulon, retiré ; en considération de ses services.	1,200
HÉRAULT (René), 36. <i>F.</i> 1784.	Avocat en parlement ; sans retenue, en considération des services de feu son père, décédé avocat général de la cour des monnaies.	1,500
HERBIN (Nicolas), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1740, 250 ; 2 ^o 1778, 1,000.	La première, pour appointements en qualité de lieutenant réformé de dragons de la compagnie franche de Jacob. La seconde, à titre de gratification, en considération de ses services.	1,250
HERBIN (Louis), 78. <i>M.</i> 1 ^o 1762, 600 ; 2 ^o 1764, 448 ; 3 ^o 1767, 600.	Ancien capitaine d'infanterie. La première, à titre d'appointements conservés en considération de ses anciens services en qualité de capitaine des troupes du Canada. La seconde, y compris 48 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des pertes qu'il a essuyées lors de la prise de Québec. La troisième, pour appointements conservés en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues d'Alençon.	1,648
HÉRISSANT (Demoiselle Françoise Bouland), 52. <i>M. du R.</i> 1773 et 1778.	Sans retenue, en considération des services de feu son mari, docteur en médecine, de l'Académie royale des sciences.	1,200
HÉRISSON (Julien d'), 62. <i>M.</i> 1778.	Capitaine de vaisseau, retiré ; pour lui tenir lieu d'appointements en considération de ses services.	1,600
HERMAND (François), 68. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 930 ; 2 ^o 1784, 500.	Garçon en la cuisine bouche du roi, premier garçon du pâtissier, et enfant de la cuisine bouche de feu madame la Dauphine. La première est le produit net de deux objets portés dans un précédent brevet expédié au département de la maison du roi. La seconde, à titre de retraite en la susdite qualité.	1,430
HERMANT (Demoiselle Anne-David), 69. <i>M. du R.</i> 1780.	Pour lui tenir lieu de ses gages et nourriture, et lui servir de retraite en qualité de femme de chambre de feu madame la Dauphine.	1,200
HÉRON (Laurent), 62. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 300 ; 2 ^o 1767, 1771, 1,400.	Ancien piqueur de l'écurie de feu madame la Dauphine. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, comprend une pension de 300 liv. qui lui tient lieu de celle dont il jouissait sur la cassette de feu madame la Dauphine ; une seconde de 800 liv. pour sa retraite en ladite qualité, et une troisième de 300 liv. comme ayant été établi gardien des équipages et effets des écuries de feu madame la Dauphine, depuis 1767 jusqu'en 1771. La pension de 300 liv. dont jouit le sieur Héron, en place de celle qu'il avait obtenue sur la cassette de feu madame la Dauphine, est, après son décès, réversible à son épouse, Elisabeth Spendeler.	1,700
	<i>A reporter.</i>	1,374,092 livres.

	<i>Report.</i>	1,374,092 livres.
HERPAILLER DUCHESNEAU (Demoiselle Olympe Guy), 73. <i>F.</i> 1768.		1,500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien commis à la recette générale des finances de Montauban.		
HÉRY (Jacques), 54. <i>G.</i> 1787.		1,300
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment suisse de Castella.		
HESMIVY (Victor d'), 39. <i>M.</i> 1769.		1,234
Pour services de feu son père, ci-devant intendant de la marine, à la Guadeloupe.		
HIGININ DE MONTHAURAND (Michel), 62. <i>M.</i> 1 ^o 1770, 200; 2 ^o 1786, 1,200. . .		1,400
Lieutenant de vaisseau, retiré.		
La première, pour récompense de ses services en qualité de second lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes. La seconde, pour services et retraite en la susdite qualité.		
HILAIRE DE JOVIAC (d'), 70. <i>G.</i> 1770.		1,200
Pour appointements de retraite en qualité de major du régiment royal Pologne, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.		
HOCQUART (Hyacinthe), 49. <i>M.</i> 1781.		1,500
Colonel d'infanterie, ci-devant commandant en second à Chandernagor, en considération des services qu'il a rendus dans l'Inde.		
HOLLANDE (Demoiselle Bachelier), 45. <i>M. du R.</i> 1787.		1,495
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de l'une des femmes de chambre de monseigneur le Dauphin.		
HOLTZ (Jean-Baptiste), 41. <i>G.</i> 1788.		1,400
Secrétaire-interprète du département de la guerre; sans aucune retenue, ni présente ni avenir, en considération de ses services en qualité de commis réformé du bureau des affaires du conseil du susdit département.		
HOOKE (Claude), 51. <i>G.</i> 1762.		1,200
Capitaine réformé du régiment de cavalerie de Fitz-James; pour appointements qui cesseront du jour qu'il sera remplacé.		
HORNE (François de), 60. <i>G.</i> 1779		1,200
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Bouillon.		
HORNE (Jacques de), 69. <i>F.</i> 1 ^o 1763, 400; 2 ^o 1781, 600; 3 ^o 1785, 600.		1,600
Ancien médecin de l'hôpital militaire de la ville de Metz; actuellement premier médecin consultant de madame comtesse d'Artois.		
La première, pour services et retraite en la première qualité. La seconde, en considération de la remise qu'il a faite à la société royale, d'un grand nombre d'exemplaires de son ouvrage en médecine, pour être distribué dans les hôpitaux des provinces. La troisième, en augmentation aux 600 liv. ci-dessus, en considération de ce qu'il continue à s'occuper du même travail.		
HOTTEL DE TESSAN (Louis), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 260; 2 ^o 1781, 550; 3 ^o 1761, 520. .		1,330
Ancien commandant dans le régiment de dragons de Penthièvre.		
La première, pour services de feu son père, capitaine au régiment de cavalerie de Noailles. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite. La troisième, pour services de feu son oncle, médecin du roi.		
HORVATH (François), 70. <i>G.</i> 1782		1,600
Ancien capitaine commandant avec rang de major au régiment de hussards de Berchiny; sans retenue, pour services et retraite.		
HOSTEL DE CLEMONT (Philippe d'), 53. <i>F.</i> 1776		1,500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Rouen.		
HOSTON (Cajetan) 56. <i>G.</i> 1789		1,200
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien premier capitaine commandant du régiment de Beauvoisis.		

A reporter. 1,394,751 livres.

<i>Report.</i>		1,394,751 livres.
HOUADES (François), 82. <i>G.</i> 1765	Pour appointements de retraite en qualité de major du régiment de la Sarre.	4,500
HOUBIGANT (Jean), 42. <i>M. du R.</i> 1787.	Sans retenue, à titre de retraite en qualité de garçon de la chambre de feu Madame Sophie de France.	1,245
HOURIER, comte de Viermes, Gaspard de), 55. <i>G.</i> 1779	Pour retraite; en qualité de capitaine commandant au régiment royal Navarre, cavalerie, sans retenue.	4,200
HUBERT (Armand), 53. <i>F.</i> 1786	Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé de la conduite et direction des travaux de la rade de Cherbourg; sans retenue, en considération de ses services en la susdite qualité.	1,200
HUBERT DE LAUBERDIÈRE, 48. <i>M.</i> 1786.	Capitaine de vaisseau, retiré; sans retenue, en considération de ses services.	1,200
HUBERT DE SAINT-DIDIER, 59. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 1,200; 2 ^o 1754, 590	Ancien capitaine au régiment des cuirassiers, avec rang de mestre de camp. La première, pour services et retraite, à titre d'appointements. La seconde, y compris 90 liv. d'intérêts d'arrérages, pour services de feu son oncle, directeur de l'Imprimerie royale.	1,790
HUET (Demoiselle Julie Alary), 51. <i>M. du R.</i> 1781	Sans retenue, à titre de retraite en qualité de coiffeuse de Madame Victoire de France.	1,200
HUGUENIN DUMITAUD (Casimir), 49. <i>F.</i> 1 ^o 1755, 708 liv. 2 ^o 1767, 500	Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie. La première, y compris 100 liv. d'accroissement pour arrérages dus en 1766, en ladite qualité. La seconde, même motif.	1,208
HUGUES, sieur de la Motte, 63. <i>G.</i> 1763	Colonel réformé du régiment de Berry, incorporé dans celui d'Aquitaine; pour services et réforme. Dans cette pension sont comprises 270 liv. d'intérêts d'arrérages.	1,770
HUGUET DE SEMONVILLE, 77. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 800; 2 ^o 1780, 578.	Ancien major de la ville de Calais. La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services. La seconde, pour indemniser de plusieurs parties de terres affermees. Cette somme est réunie aux domaines, dont il jouissait en qualité de commandant de la basse ville de Calais.	1,378
HULLIN, chevalier de la Selle, 49. <i>G.</i> 1788.	Ancien lieutenant-colonel du régiment de cavalerie des Evêchés; sans retenue, en considération de la distinction de ses services, et pour retraite.	1,500
HUMBERT (Antoine), 45. <i>F.</i> 1786	Ci-devant commis dans le bureau du département des mines; sans retenue, pour services et retraite.	1,500
HURAUT (Louis), 36. <i>M.</i> 1784 (<i>Mort</i>)	Lieutenant de vaisseau du département de Rochefort, retiré; en considération de ses services; sans retenue.	1,600
HURÉ LA BROSSAILLES, 55. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 1784, 500; 2 ^o 1787, 1,200.	Valet de limiers de la vénerie. La première, sans retenue, tant en considération de ses services que pour l'indemniser de la place de piqueur, à laquelle son extrême embonpoint l'a empêché d'être nommé. La seconde, sans retenue, à titre de retraite.	1,700

A reporter. 1,414,742 livres.

Report. 1,414,742 livres.

HURLY (Joseph), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 177; 2 ^o 1780, 1,500	1,667
Ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment irlandais de Dillon. La première, y compris 27 liv. d'intérêts d'arrérages, provenant de celle accordée à sa mère, tant pour elle que ses enfants, pour services de feu son mari, capitaine réformé du susdit régiment. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite, dont il cessera de jouir du jour où il viendrait à être placé dans l'état-major des places, ainsi qu'il en a obtenu l'assurance en 1780.	
HUSSEY (Walter de), 65. <i>G.</i> 1785 (<i>Mort</i> en 1788)	1,500
Ancien capitaine commandant au régiment irlandais de Berwick; sans retenue, pour services et retraite.	
HUSSEY (John), 65. <i>G.</i> 1785.	1,200
Ancien capitaine commandant au régiment irlandais de Berwick; sans retenue, pour services et retraite.	

I & J

JACOB DE CHASTELAIN, 69. <i>M. du R.</i> 1782.	1,459
Produit net des gages, nourriture et logement dont il jouissait en qualité de valet de chambre de Madame Sophie de France; pour retraite.	
JACQUESSON (Jean-Baptiste), 52. <i>F.</i> 1786.	1,200
Ancien commis à la caisse des amortissements, sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services en la qualité susdite.	
JACQUINET, sieur de la Coudray, 60. <i>G.</i> 1786	1,300
Ci-devant commandant une compagnie à cheval du régiment de chasseurs des Vosges; sans retenue, pour services et retraite.	
JAMART (Louis), 35. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 800; 2 ^o 1783, 800.	1,600
Commis dans les bureaux du sieur baron de Breteuil, ministre et secrétaire d'État. La première, sans retenue, en considération de son mariage et de ses services. La seconde, aussi sans retenue, pour, avec la première, lui former une retraite de 1,600 livres, sur laquelle 500 livres sont, après son décès, réversibles à son épouse.	
JAMIN, sieur Dumesnil (Louis), 57. <i>G.</i> 1785.	1,200
Ancien capitaine commandant au régiment de Vermandois. Sans retenue, pour services et retraite.	
JAMIN DE LA BOULLAYE, 63. <i>G.</i> 1785.	1,600
Même considération que ci-dessus.	
JANSON (Thibaud), 64. <i>G.</i> 1773 et 1778.	1,400
Maréchal des logis, retiré, de la gendarmerie, pour services et retraite.	
JANSON (Demoiselle Aubery de Vastan, marquise de), 64. <i>F.</i> 1743.	1,770
Accordée à la mort et en considération des services du sieur de Vastan, son père, conseiller d'État et prévôt des marchands. Dans cette pension sont comprises 270 livres d'accroissement pour arrérages dus en 1766.	
JANVRE, chevalier de Lestortière, 76. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 1000; 2 ^o 1780, 200.	1,200
La première, pour appointements de retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment d'Orléans, dragons, avec rang de capitaine. La seconde, à titre d'augmentation à celle ci-dessus.	
JARNY DE BEAUMONT, 56. <i>G.</i> 1789.	1,200
Ancien porte-étendard dans la compagnie d'Alsace des gardes du corps de mousigneur comte d'Artois. Sans retenue, pour services et retraite.	
JAUMARD TISON D'ARGENCE, sieur de Virac, 67. <i>G.</i> 1762.	1,200
À titre de retraite, en qualité de capitaine au régiment de Navarre, convertie en appointements.	

A reporter. 1,434,238 livres.

	<i>Report.</i>	1,434,238 livres.
JAUSSAUD, sieur de Bugnac, 76. <i>G.</i> 1759 et 1760		1,560
Ci-devant capitaine au régiment suisse de Planta, pour services et retraite. Dans cette pension sont comprises 360 livres d'intérêts d'arrérages.		
JEHTERSHEIM (René, baron de), 65. <i>G.</i> 1777		1,200
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'Alsace.		
JEUNEUX (Jean-François), 71. <i>F.</i> 1 ^o 1782, 700; 2 ^o 1787, 900.		1,600
Ancien employé dans le bureau de l'intendance des ponts et chaussées. La première, à titre de retraite, en considération de 42 années de services dans le département des ponts et chaussées. La seconde, à titre de remplacement de pareille somme, dont il jouissait sur les fonds des ponts et chaussées, et en considération de ses services en la qualité susdite.		
JEUVERNAY (Étienne), 59. <i>G.</i> 1787.		1,200
Secrétaire de la compagnie des gendarmes de la garde du roi. Sans retenue, en considération de ses services en la susdite qualité.		
INGUIMBERT (Xavier-Gabriel d'), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 600; 2 ^o 1779, 600.		1,200
Capitaine attaché au régiment d'infanterie de Penthievre. La première, en considération de ses services et en attendant qu'il puisse obtenir une majorité de place. La seconde, en la même considération et aux mêmes conditions.		
INGUIMBERT (Joseph d'), 72. <i>G.</i> 1767		1,500
Pour appointements de retraite, en qualité de commandant du régiment de recrues de Nancy.		
INISKILLIN (Maguire), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1733, 236; 2 ^o 1762, 1,000.		1,236
Capitaine réformé du régiment irlandais de Lally. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de sa conversion à la religion catholique. La seconde, à titre d'appointements de réforme.		
INTROUTZ COTAZ (Marie), 70. <i>M.</i> 1776.		1,200
Sous-commissaire de la marine et des classes, retiré. À titre d'appointements conservés en considération de ses services.		
JOANNIS (Marie de), 45. <i>M.</i> 1786.		1,600
Capitaine de vaisseau du département de Toulon, retiré. Sans retenue, à titre de retraite en considération de ses services.		
JOANNIS (Dominique de), 77. <i>F.</i> 1 ^o 1764, 1,000; 2 ^o 1770, 500.		1,500
Capitaine des vaisseaux du roi. La première, en considération des services distingués qu'il a rendus à la compagnie des Indes depuis 30 années, et particulièrement dans la dernière guerre, comme capitaine de ses vaisseaux. La seconde, à la dissolution de ladite compagnie des Indes, pour récompense de ses longs services en la susdite qualité; toutes deux sans retenue.		
JOHANNE DE SAUMERY (Demoiselle Barjot de Roncée), 60. <i>M. du R.</i> 1750.		1,770
Tant à elle qu'audit sieur son mari, en considération des services des sieurs de Saumery leurs oncle et cousin, sous-gouverneurs du feu roi, pour favoriser leur mariage et tenir lieu de douaire à ladite demoiselle marquise de Saumery. Dans cette pension sont comprises 270 livres d'accroissements pour arrérages dus en 1766.		
JOANSTONE (Jacques), 70. <i>M. É.</i> 1 ^o 1779, 885; 2 ^o 1762, 600		1,485
Ancien lieutenant des troupes ci-devant entretenues en Canada. La première, sans retenue, est portée dans un brevet précédent. La seconde, sans retenue, comprend trois pensions, l'une de 300 livres accordée en 1762, l'autre de 200 livres en 1764, et la troisième de 100 livres en 1765, toutes à titre de gratification annuelle sur le fonds dit <i>des Ecossais</i> .		
JOLIBOIS (François), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 1000; 2 ^o 1787, 500.		1,500
Ancien commis du département de la guerre au bureau du secrétariat. La première, en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, pour, avec celle de 1,000 livres ci-dessus, lui former sa retraite, exempte de toutes retenues présentes et à venir.		
JOLLIVET DE VANNES (Jérôme), 77. <i>M. du R.</i> 1755. et 1763.		1,749
Avocat et procureur du roi et de la ville de Paris. En considération de ses services en la charge de prévôt général de l'Ile-de-France.		

A reporter. 1,454,538 livres.

Report. 1,454,538 livres.

JOLY DE PONTHEMERY (Antoine), 55. *G.* 1789 1,500
Ancien commissaire ordinaire des guerres. Sans retenue, en considération de 32 années de services, tant en qualité de garde du corps qu'en celle de commissaire des guerres.

JOLY DE BEVY (Joseph), 50. *G.* 1783. 1,200
Brigadier et mestre de camp du régiment des grenadiers royaux de la Champagne. Sans retenue, en considération de la distinction de ses services.

JOSSA (Casimir), 64. *G.* 1^o 1750, 472; 2^o 1766, 800. 1,272
Ci-devant capitaine au régiment royal Bavière. La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services que de ceux de feu son frère, ci-devant commandant un bataillon dudit régiment. La seconde, à titre d'appointements pour services et retraite.

JOSSÉNAY (Charles), 60. *M. du R.* 1^o 1768 et 1773, 500; 2^o 1775, 900. 1,400
Écuyer ordinaire de la bouche du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.

JOUANNE DE SAINT-MARTIN (Pantaléon), 61. *G.* 1779. 1,209
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme dont il jouissait en qualité de gouverneur de Châtellerault.

JOUBERT D'ORLÉANS (Marin), 78. *M.* 1786. 1,500
Lieutenant de vaisseau au département de Brest, retiré. Sans retenue, pour services et retraite en la susdite qualité.

JOUETTE (Charlemagne), 60. *F.* 1788. 1,200
Ancien contrôleur des deniers de police. Sans retenue, en considération de l'ancienneté de ses services et à titre de retraite, en qualité d'employé dans les bureaux du trésorier des dépenses diverses.

JOUGLA (Louis de), 50. *G.* 1^o 1766, 100; 2^o 1776, 100; 3^o 1788, 1,000 1,200
Ancien fourrier de la compagnie de Noailles des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en même considération. La troisième, pour services et retraite.

JOUMART DE CHABANS (François), 73. *G.* 1769 1,200
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Poitou, avec rang de lieutenant-colonel.

JOURDAN (François de), 73. *F.* 1^o 1785, 600; 2^o 1779, 700. 1,300
Ci-devant commis de la régie du droit sur les carrosses des places de Paris. La première, sans retenue, pour récompense de ses services en ladite qualité. La seconde, *idem*, à titre d'augmentation aux 600 livres ci-dessus.

JOURGNIAC (Alexandre), 58. *G.* 1768 et 1769. 1,300
Ancien capitaine au régiment du roi, infanterie, pour services et retraite.

JOUSSELIN (Chevalier de Roche), 65. *G.* 1781 1,500
Ancien chef de brigade au régiment de La Fère du corps royal de l'artillerie. Sans retenue, en considération de ses services et pour sa retraite.

JOUSSINEAU (Chevalier de Dayat), 73. *G.* 1760 1,560
Ancien lieutenant-colonel du régiment de cavalerie d'Espinchal. En considération de ses services et pour sa retraite. Dans cette pension sont comprises 360 livres d'intérêts d'arrérages.

JOVIN (Demoiselle Hélène Bellevret), 43. *M. du R.* 1788. 1,500
Sans retenue, tant pour subsistance que pour l'aider à élever ses enfants; en considération des services de feu son mari, commis dans les bureaux de M. le baron de Breteuil, secrétaire d'État.

JOYCE (Water) 59. *G.* 1785. 1,200
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie irlandaise de Berwick. Sans retenue, pour services et retraite.

IRLAND (Jacques), 70. *G.* 1^o 1768 et 1770, 400; 2^o 1773, 800. 1,200
Ancien brigadier des gardes du corps du roi, dans la compagnie de Beauvau. La première, en considération de ses services. La seconde, pour services et retraite.

A reporter. 1,475,770 livres.

	<i>Report.</i>	1,475,770 livres.
IRWIN (Demoiselle Marie), 40. <i>Af. É.</i> 1776	A titre de gratification annuelle sur le fonds des Écossais.	1,200
ISARN (Marie), 73. <i>M.</i> 1770	Commissaire des classes de la marine; en considération de ses services.	1,200
ISELIN (Chevalier de Lanan, Maximilien de), 53. <i>G.</i> 1766.	Mestre de camp d'un régiment de dragons de son nom, à titre de gratification annuelle en considération de ses services.	1,500
ISSARD (François), 68. <i>M.</i> 1777.	Sous-commissaire de la marine et des classes, retiré. A titre d'appointements conservés en considération de ses services.	1,500
JUHÉ (Joseph), 55. <i>G.</i> 1789	Ancien secrétaire du commandement général de la province de Franche-Comté. Sans retenue, en considération de ses services et pour sa retraite.	1,500
JULIEN (Philippe), 65. <i>G.</i> 1779.	Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Barrois.	1,200
JULIEN DUPUY (Alexandre), 51. <i>M.</i> 1786	Capitaine de vaisseau du département de Toulon, retiré. Sans retenue, en considération de ses services.	1,600
JULIEN (Dame Nicole Bellin), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 360; 2 ^o <i>idem</i> , 1,000.	La première, pour l'indemniser de la pension dont elle jouissait sur la place de blanchisseuse de feu monseigneur duc de Bourgogne. La seconde, en considération des services de feu son mari, garçon ordinaire de la chambre du roi.	1,360
IVRY DUMESNIL (Demoiselle Charlotte Dautemare d'Ervillé), 36. <i>G.</i> 1786	En considération des services de feu son père, intendant des armées du roi et chef d'un des bureaux de secrétaire d'État ayant le département de la guerre. Elle a de plus l'assurance d'une pension de 3,000 livres, survivante à sa mère.	1,500

K

KAMIENSKY (Joseph), 65. <i>F.</i> 1766	A titre d'appointements conservés, en qualité d'écuyer du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.	1,500
KARRER (Ignace de), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 600; 2 ^o 1779, 600.	Premier aide-major du régiment des gardes suisses, avec rang de colonel. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.	1,200
KAULBARS (François de), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1754, 736; 2 ^o <i>idem</i> , 1,000.	Commandant réformé de bataillon du régiment royal Suédois, avec rang de lieutenant-colonel. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, pour services de feu son père, lieutenant-colonel dudit régiment. La seconde, pour appointements en la susdite qualité.	1,736
KEARNEY (Demoiselle Agathe Houc), 55. <i>M.</i> 1 ^o 1775, 800; 2 ^o <i>idem</i> , 800.	La première, pour services rendus par feu son mari, en qualité de capitaine de vaisseau. La seconde, pour services de son mari commandant particulier à l'île de Sainte-Lucie.	1,600
KEEBACH (Antoine de), 50. <i>G.</i> 1788.	Ancien capitaine au régiment suisse de Castella. Sans retenue, pour services et retraite.	1,200
KEDERN DE TROBRIAND (Denis), 59. <i>M.</i> 1777.	Capitaine de vaisseau. En considération de ses services.	1,200

A reporter. 1,496,766 livres.

	<i>Report.</i>	1,496,766 livres.
KERGUELEN (Laurence de Bonte de), 49. <i>M.</i> 1777.		1,200
Ci-devant capitaine de vaisseau. En considération de ses malheurs.		
KERMENO DE KERMOVANE (Demoiselle Hélène le Roux de Coëtando), 46. <i>M.</i> 1785.		1,200
Sans retenue, en considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau, ainsi que de ceux de son frère tué dans la dernière guerre.		
KERPAEN DE KERSALLO (Hyacinthe de), 61. <i>G.</i> 1762.		1,692
Lieutenant de grenadiers au régiment des gardes françaises. En considération de ses services et pour sa retraite. Dans cette pension, sont comprises 192 livres d'intérêts d'arrérages.		
KERRET (Eugène de), 58. <i>G.</i> 1767.		1,200
Veuve d'un capitaine aide-major au régiment du roi, infanterie, par assurance échue lors du décès de son père, brigadier de cavalerie, et ci-devant premier cornette de la seconde compagnie des mousquetaires.		
KERVERSIO DE KERMABESSE (Le Lay), 64, <i>Af. E.</i> 1762.		1,500
Pour récompense de son travail sous la direction de feu M. l'abbé de Guébriand, son parent, alors ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès de l'Electeur de Cologne.		
KESSELAU (Demoiselle Louise), 41. <i>G.</i> 1763.		1,200
En considération des services du feu sieur comte de Saint-Germain, lieutenant-général des armées du roi, ministre d'Etat de la guerre.		
KERLASTEN (Casimir, comte de), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1739, 236 ; 2 ^o 1749, 400 ; 3 ^o 1778, 800.		1,436
Dans la première, convertie en appointements, sont comprises 35 livres d'intérêts des années de ladite pension mise en rente viagère. La seconde, en qualité de capitaine réformé du régiment de Lowendal. La troisième, en augmentation à celle ci-dessus.		
KLOCKLER MUNCHENSTEIN (Baron de), 61. <i>G.</i> 1785.		1,250
Ancien capitaine commandant au régiment royal Suédois. Sans retenue ; en considération de ses services et pour retraite.		
KOCH (Louis de), 61. <i>G.</i> 1787.		1,666
Ancien commandant au régiment d'infanterie allemande d'Alsace. Sans retenue ; tant pour ses services et blessures, que pour sa retraite.		
KUNTOCHEN (Antoine), 63. <i>G.</i> 1780.		1,200
Ancien capitaine au régiment suisse de Courten. Sans retenue ; pour service et retraite.		

L

LA BARRE DE CARROYS (Abel), 56. <i>G.</i> 1786.		1,700
Pour services et retraite, en qualité d'ancien chef de brigade au régiment de Metz, artillerie : sans retenue.		
LABBÉ, sieur de Santieux (François), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 1772, 477 ; 2 ^o 1775, 500 ; 3 ^o <i>idem</i> , 660.		1,637
Sous-aide-major réformé, de la seconde compagnie des mousquetaires de la garde du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, <i>idem</i> . La troisième, pour appointements, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
LA BELINAYE (René de), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 90 ; 2 ^o 1780, 1,200.		1,290
Ancien capitaine au régiment de dragons de la reine, et à présent lieutenant-colonel attaché à la suite des dragons. La première, provient de trois années d'arrérages convertis en rente viagère, d'une pension de 500 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé dudit régiment, supprimée en 1770, époque de son remplacement. La seconde, en considération de ses services.		
LA BONNE, sieur de Tarnaud (Pierre de), 60. <i>G.</i> 1782		1,200
Sans retenue ; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Lyonnais.		

A reporter. 1,516,137 livres.

	<i>Report.</i>	1,516,137 livres.
LA BORDE (Armand), 76. <i>G.</i> 1770.	A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Vaisseaux.	1,200
LA BOUCHERIE-FROMENTEAU (Benjamin de), 64. <i>M.</i> 1784.	Ci-devant major du cap Tiburon, île Saint-Domingue. Sans retenue, à titre de retraite.	1,500
LA BOULLAYE DE FESSANVILLIERS (Jean de), 45. <i>G.</i> 1787.	Sans retenue; pour services et retraite, en qualité de ci-devant major du régiment de cavalerie d'Orléans.	1,500
LA BRELY (André), 58. <i>G.</i> 1776	A titre d'appointements pour services et retraite, en qualité de commissaire ordinaire des guerres, employé dans la généralité de Paris	1,500
LA BROUE, sieur de Vareilles (Thibault de), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 672; 2 ^o 1774, 600.	Ancien capitaine au régiment de la reine, cavalerie, avec rang de mestre de camp. La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, sur celle de 6,000 livres accordée à son père, maréchal de camp, ci-devant premier lieutenant de la compagnie de Luxembourg des gardes du corps du roi. La seconde, à titre d'appointements en qualité de capitaine, avec rang de mestre de camp, attaché au corps de la cavalerie.	1,272
LA BROUE, sieur de Vareilles (Marie de), 56. <i>G.</i> 1764	Ancien mousquetaire dans la seconde compagnie, avec commission de capitaine de cavalerie. En considération des services de feu son père, maréchal de camp, ci-devant premier lieutenant de la compagnie de Luxembourg des gardes du corps du roi. Dans cette pension sont comprises 168 livres d'intérêts d'arrérages.	1,568
LA BRUYÈRE DE VAUGRIGNEUX (Melchior de), 62. <i>M.</i> 1778.	Ancien vice-consul de France à Candie. En considération de ses services.	1,200
LA BUSSIÈRE (René de), 56. <i>G.</i> 1783.	Ancien aide-major général du régiment des carabiniers de Monsieur, avec rang de lieutenant-colonel. Sans retenue; pour services et retraite.	1,500
LA CARAULIE (Jean de), 57. <i>G.</i> 1770.	Capitaine en second au régiment de Monsieur, dragons. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.	1,200
LA GARRE (Jean, chevalier de), 74. <i>G.</i> 1763	Pour appointements de retraite en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Foix.	1,500
LA CARRIÈRE (Louis), 90. <i>F.</i> 176.	Ci-devant commandant du bataillon de milices de Bar, avec rang de lieutenant-colonel. La première, à titre d'appointements de retraite, en la susdite qualité. La seconde, à titre de traitement conservé, en qualité de capitaine lieutenant des cadets gentilshommes du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.	1,700
LA CAULNAYS, sieur de la Reignerai (Thomas de), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 500; 2 ^o 1770, 800	Capitaine de grenadiers, retiré, du régiment d'Aquitaine, avec rang de major. La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de retraite.	1,300
LA CHAISE, sieur Desgaraist. 71. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 400; 2 ^o 1777, 1,000	Capitaine commandant au régiment Dauphin, infanterie. La première, pour ses services. La seconde, pour appointements de retraite.	1,400
LA CHAUSSE (Augustin de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 400; 2 ^o 1784; 800	Ancien second médecin de l'hôpital militaire de Strasbourg. La première, en considération de ses services. La seconde, en considération de trente-cinq ans de services et pour retraite.	1,200

A reporter. 1,535,677 livres.

Report. 1,535,677 livres.

LA CHAUSSÉE DE BOISVILLE DE BOUCHERVILLE (Armand), 62. <i>M.</i> 1776.	1,500
Capitaine de vaisseau, retiré. En considération de ses services,	
LA CORNE DE CHAPTES (Josué), 39. <i>M.</i> 1786	1,200
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'enseigne de vaisseau.	
LA COSTE (Julien de), 62. <i>G.</i> 1784	1,200
<i>Idem.</i> En qualité d'ancien premier capitaine commandant du régiment de Picardie, infanterie.	
LA COUR, sieur de Lisle (François de), 58 <i>G.</i> 1785.	1,700
<i>Idem.</i> En qualité d'ancien chef de brigade au régiment de Strasbourg, artillerie.	
LA CROIX (Demoiselle de Taillefer), 35. <i>M.</i> 1784.	1,200
En qualité de veuve du sieur Thérèse la Croix, sous-chef du bureau des affaires contentieuses. Elle a, de plus, l'assurance de 300 livres au décès de sa belle-mère. Dans le cas où ladite dame de Taillefer viendrait à se remarier avant que son fils fût placé et sa fille établie, la moitié de la pension dont elle jouirait alors serait partagée entre ses enfants.	
LACVIVIER (Joseph de), 55. <i>G.</i> 1787.	1,200
Ancien capitaine commandant de chasseurs à pied, dans le régiment du Gévaudan. Sans retenue; pour services et retraite.	
LA FARE DALAIS (Demoiselle Claire Tissart de Rouvre), 69. <i>G.</i> 1758.	1,416
Y compris 216 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de cavalerie de Moustier.	
LA FARE (Louis de), 72. <i>G.</i> 1765	1,200
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Vexin.	
LA FAYE D'AMBERAC (Etienne de), 48. <i>M.</i> 1786.	1,200
Sans retenue, pour retraite, en qualité de capitaine de vaisseau du département de Rochefort.	
LA FERMIÈRE (Charles de), 80. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 300; 2 ^o 1784, 1,200	1,500
Ancien chirurgien major de l'hôpital militaire d'Haguenau. La première, en considération de ses services, et pour le dédommager de la pension de pareille somme, qu'il est chargé de faire à la veuve de son prédécesseur. La seconde, en considération de ses services pendant 51 ans, et pour sa retraite.	
LAFFILARD (Dominique), 59. <i>F.</i> 1785.	1,200
Ancien commis dans les bureaux de la marine et de la finance. Sans retenue, en considération de 21 années de services dans ces deux départements, et pour retraite.	
LAFONS (Demoiselle Colette Dolmen de la Courtaubois) 32. <i>G.</i> 1788	1,500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, brigadier de cavalerie et lieutenant des gardes du corps du roi, dans la compagnie de Noailles.	
LA FONTAINE (François de), 44. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 200; 2 ^o 1787, 1,130.	1,330
Valet de pied du roi, en sa petite écurie. La première, en considération de ses services près Sa Majesté, avant son avènement au trône. La seconde, à titre de retraite. Toutes deux sans retenue.	
LA GARDE (François de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1734, 248; 2 ^o 1769, 200; 3 ^o 1781, 800.	1,248
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages; tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, capitaine de grenadiers au régiment de Médoc. La seconde, en considération de ses services. La troisième, pour services et retraite.	

A reporter. 1,554,271 livres

	<i>Report.</i>	1,554,271 livres.
LA GARRIGUE (François), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 45; 2 ^o 1779, 1,400	Capitaine commandant retiré du régiment de Lapaus, dragons. La première, provenant de trois années mises en rente viagère, d'une pension de 250 livres qui lui avait été accordée en considération de ses services et qui a été supprimée en 1779. La seconde, pour retraite.	1,445
LAGEARD (François de), 73. <i>G.</i> 1768.	Ancien major au régiment de Forez, avec commission de lieutenant-colonel. Pour services et retraite.	1,200
LAGONNIVIÈRE, chevalier de Beauvigny, 57. <i>G.</i> 1779.	Pour retraite, en qualité de major du régiment de Bassigny.	1,500
LAGONNIVIÈRE, sieur de Saint-Louet (de), 62. <i>G.</i> 1783	Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien premier capitaine commandant le cinquième régiment des chasseurs à cheval, avec rang de major.	1,660
LA GRANCHE (Demoiselle Angélique de Nougé de Villers), 56. <i>G.</i> 1781	En considération des services de feu son mari, lieutenant des gardes du corps du roi, sans retenue,	1,500
LA GRANGE DE CHÉCIEUX (Demoiselle Catherine Tremblay), 44. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 700; 2 ^o 1780, 500.	La première, sans retenue, en considération des services de feu son mari, en la petite écurie du roi. La seconde, aussi sans retenue, pour services de son mari, en qualité de secrétaire du gouvernement de la Muette.	1,200
LA GRANGE (Bernard de), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1778, 1,000	La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Forez.	1,300
LA GRÈZE (Fortunat), 46. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1785, 500; 2 ^o 1787, 400; 3 ^o <i>idem</i> , 400	La première, en considération de ses services, en qualité de chargé des affaires du roi, près le gouvernement général des Pays-Bas autrichiens. La seconde, en qualité de secrétaire de la chambre des Enfants de France, en considération de ses services près monseigneur le Dauphin. La troisième, pour <i>idem</i> , près feu Madame Sophie de France.	1,300
LA HAYE D'ANGLEMONT (Toussaint), 62. <i>M.</i> 1785	Sans retenue, pour retraite, en qualité de capitaine de vaisseau.	1,600
LA HOUSAYE (Joseph, chevalier de), 46. <i>M.</i> 1782	Pour retraite, en qualité de capitaine de vaisseau.	1,400
LA HOUSAYE DE BEAUCHAMP, 68. <i>G.</i> 1769	Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Médoc, avec rang de lieutenant-colonel.	1,200
LA HOUSAYE (Charles de), 59. <i>G.</i> 1787	Capitaine de canonniers au régiment d'Auxonne, artillerie, avec rang de major. Sans retenue, pour services et retraite.	1,700
LAIGLE (Demoiselle Suzanne Thierriot), 49. <i>M. du R.</i> 1782	A titre de retraite, en qualité d'empeseuse et faiseuse de collerettes de Madame Sophie de France. Sans retenue.	1,200
LAIRE (Dame Anne Aymar), 70. <i>M.</i> 1774	En considération des services de feu son mari, consul de France à Barcelonne.	1,200
LA LANDE, sieur de Calan (Gilles), 59. <i>G.</i> 1786.	Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Languedoc. Sans retenue; tant en considération de ses blessures que de la distinction de ses services et pour retraite.	1,600
LA LANDE (Joseph de), 69. <i>G.</i> 1772.	Pour appointements de retraite, en qualité de premier capitaine de grenadiers au régiment de Bourbonnais, avec rang de colonel.	1,200

A reporter. 1,576,476 livres.

Report. 1,576,476 livres.

LA LANDELLE (Demoiselle Armande de Coëtnempren de Kersaint), 46. <i>M.</i> 1784. Veuve d'un capitaine de vaisseau. A titre de subsistance pour elle et sa famille.	1,200
LALBENQUE (François de), 61. <i>G.</i> 1786. Ancien premier capitaine commandant du régiment royal Auvergne, avec rang de major. Sans retenue; pour services et retraite.	1,600
LALLUYAUX, sieur Dormay (David), 56. <i>G.</i> 1767 et 1769. Pour appointements, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite de la légion du Hainaut, avec rang de lieutenant-colonel, y compris 700 livres à titre d'augmentation.	1,200
LA LOE, sieur du Londel (Charles de), 81. <i>G.</i> 1763 Ancien commissaire ordinaire des guerres. Pour lui tenir lieu d'appointements de pareille somme de 1,500 livres, qui lui ont été conservées en considération de ses services.	1,500
LAMARCHE (François), 76. <i>M. du R.</i> 1779 Retiré courrier du secrétaire d'Etat de la maison du roi. Sans retenue; en considération de ses services.	1,200
LAMARDELLE (François), 57. <i>M.</i> 1787 Conseiller d'Etat et procureur général du conseil supérieur du Port-au-Prince, île Saint-Domingue. En considération des bons services qu'il n'a cessé de rendre depuis 1758 jusqu'à présent, et notamment dans son travail sur la législation de cette colonie. Ladite pension sans retenue.	1,500
LA MARQUE (Bernard), 61. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 200; 3 ^o . 1780, 1,000. Chirurgien ordinaire du roi. La première, pour lui tenir lieu de celle dont il jouissait sur la cassette de Monsieur. La seconde, pour lui tenir lieu de celle dont il jouissait sur la cassette de monseigneur comte d'Artois. La troisième, sans retenue, en considération de ses services, tant en ladite qualité qu'en celle de chirurgien de Sa Majesté, servant par quartier, et notamment pour l'indemniser de ses voyages à Strasbourg et à Lyon, lors des mariages de la famille royale; et à Reims, lors du sacre de Sa Majesté.	1,400
LAMBERT (Gilles-Marie), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 400; 2 ^o 1783, 1,200. Ancien porte-étendard dans la compagnie des gendarmes de la reine, du corps de la gendarmerie, avec rang de mestre de camp. La première, en considération de ses services. La seconde, pour services et retraite.	1,600
LAMBERT (Toussaint de), 49. <i>M.</i> 1780. A titre de retraite, en qualité de capitaine de vaisseau.	1,400
LAMBERTYE (Léon de), 64. <i>G.</i> 1769, 300; 2 ^o 1781, 1,000. Ancien capitaine commandant au régiment de Lyonnais, avec rang de lieutenant-colonel. La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.	1,300
LAMBERTYE (Jean-Pierre), 57. <i>F.</i> 1785. Lieutenant de roi, commandant à Sarrelouis, bailli d'épée des bailliages de Sarrelouis et de Boulay. Cette pension lui a été accordée et à ses descendants mâles, successeurs auxdits offices de bailli d'épée, tant à cause de la réduction qu'il a éprouvée sur les émoluments de sa place de commandant à Sarrelouis, qu'en considération de ses services personnels et de ceux de sa famille.	1,200
LAMBIN D'ANGLEMONT (Bernard) 70. <i>G.</i> 1774 A titre d'appointements conservés, en qualité de major réformé du régiment de Crussol, cavalerie, incorporé dans celui d'Orléans.	1,200
LAMBINET DE LA SAUDRAYE (Demoiselle Françoise Trouille), 59. <i>F.</i> 1763. . . Sans retenue; à prendre sur celle de 3,000 livres dont jouissait le feu sieur de Pelsaire, son premier mari, en considération de ses services dans les bureaux des finances.	1,500

A reporter. 1,594,076 livres.

	<i>Report.</i>	1,594,076 livres.
LAMBRIQUET (Demoiselle Philippine), 11. <i>M. du R.</i> 1788.		1,200
Sans retenue; en considération des services de feu sa mère, l'une des femmes de chambre de Madame, fille du roi.		
LAMETH (Victor, chevalier de), 29. <i>G.</i> 1783.		1,500
Capitaine réformé dans le régiment royal, cavalerie.		
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité d'aide-maréchal général des logis, surnuméraire, employé dans le corps d'armée commandé par le comte de Rochambeau, dans l'Amérique septentrionale.		
LAMOTHE ((Demoiselle Casimir le Febvre de Givry), 51. <i>M.</i> 1765.		1,200
En considération des services du feu sieur de Givry, son oncle, ancien intendant des îles du Vent, par réversion de celle accordée à feu la demoiselle de Givry, sa cousine.		
LAMOTTE, sieur de Romlingen (André de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 186; 2 ^o 1783, 1,200.		1,386
Ancien capitaine commandant au régiment d'Alsace.		
La première, en considération de ses services. La seconde, tant en considération de ses services et de ses blessures, que pour sa retraite.		
LA NAVERRE (Claude-François de), 60. <i>G.</i> 1785.		1,500
Ancien major au corps royal du génie		
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite.		
LANCELIN DE LA ROLIERE, 66. <i>G.</i> 1776.		1,500
Pour appointements de retraite, en qualité de lieutenant-colonel du régiment du Maine.		
LANCELOT DULAC (Joseph), 46. <i>M.</i> 1786.		1,200
Major de vaisseau du département de Rochefort.		
Sans retenue; pour services et retraite en la susdite qualité.		
LANET (François-Claude), 51. <i>G.</i> 1784.		1,600
Ancien capitaine commandant au régiment de Bourbonnais.		
Sans retenue; pour lui tenir lieu de traitement, tant en considération de ses services, que de la conduite distinguée qu'il a tenue en Amérique, et en attendant qu'il soit nommé à un commandement de bataillon de garnison.		
LANET (Joseph de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1775, 300; 3 ^o 1779, 950 (mort en 1789).		1,350
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		
LA NEUVILLE (Demoiselle Anne-Martin de), 63. <i>G.</i> 1762.		1,500
Par survivance; en considération des services de feu son mari, commissaire ordinaire des guerres.		
LANGLADE (Demoiselle Perinne Rollée, épouse du sieur), 36. <i>R.</i> 1777.		1,500
Sans retenue, pour sa subsistance et celle de ses enfants, en considération des services de son mari, ancien directeur des vingtièmes de la généralité de Caen.		
LANGLAIS (Marie), 57. <i>G.</i> 1786.		1,400
Ancien premier capitaine commandant au régiment de cavalerie de Franche-Comté.		
Sans retenue; pour services et retraite.		
LANGLOIS (François), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 120; 2 ^o 1789, 1,500.		1,620
Ancien maréchal des logis dans la compagnie de Villeroy, des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
LANGOURLA (François de), 83. <i>M. du R.</i> 1775 (mort).		1,200
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, pour servir à sa subsistance.		

A reporter. 1,613,732 livres.

	<i>Report.</i>	1,613,732 livres.
LANOUE (Antoine de), 32. <i>M. du R.</i> 1779.		1,500
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, tant en considération des services de son père et de sa famille, très anciennement attachée au service de la garde-robe de Sa Majesté, que pour favoriser le mariage qu'il est sur le point de contracter.		
Cette pension ne doit avoir son effet que jusqu'à ce que ledit sieur de Lanoue ait obtenu une place, ou autre grâce qui lui en tienne lieu, et cessera en totalité ou seulement en partie, proportionnellement au produit de celles qui pourraient lui être accordées par Sa Majesté.		
LANOUE (Jean), 74. <i>M. du R.</i> 1784.		1,292
Valet de garde-robe du roi, et aide de paneterie de feu madame la Dauphine. La première, est comprise dans un brevet retiré. La seconde, sans retenue, à titre de retraite, portant, en outre, assurance de 500 livres en faveur de son épouse.		
LANOY (Pierre de), 77. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 700; 2 ^o 1766, 632.		1,362
La première, sans retenue, pour sa retraite, en qualité de valet de pied du roi. La seconde, à titre de traitements conservés, comme premier valet de pied du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		
LANTIN DE MONCOY (Claude), 56. <i>G.</i> 1777		1,500
Pour appointements de retraite, en qualité de major du régiment d'Enghien, infanterie, avec rang de lieutenant-colonel.		
LANTIVY (Camille de), 57. <i>G.</i> 1779.		1,200
Pour retraite, en qualité de premier capitaine commandant au régiment d'Orléans, cavalerie.		
Sans retenue.		
LA PÉROUZE (Nicole de Prunier de Lemps), 37. <i>G.</i> 1783.		1,200
Sans retenue; tant en considération des services du feu bailli de Lemps, son oncle, lieutenant-général des armées du roi, que de ceux du feu marquis de Lemps, son père, maréchal de camp des armées de Sa Majesté.		
LA PIERRE (Louis de), 58. <i>G.</i> 1783		1,500
Ancien capitaine au régiment suisse de Courten.		
Sans retenue; pour services et retraite.		
LA POIX DE FRÉMINVILLE (Demoiselle Christine Dufour de Montlouis), 26. <i>F.</i> 1 ^o 1769 et 1773, 450; 2 ^o 1782, 1,000.		1,450
Femme de chambre de Madame, fille du roi.		
La première, à titre de subsistance, en considération des services de sa famille. La seconde, sans retenue, en considération de son mariage.		
LA POMARÈDE DE LA VIGUERIE (Jean-Baptiste), 52. <i>F.</i> 1775		1,200
Ci-devant conseiller au parlement de Toulouse.		
En considération de ses services.		
LA POYADE, sieur de Beauville (Pierre), 23. <i>G.</i> 1 ^o 1788, 300; 2 ^o 1789, 1,000. . .		1,300
Capitaine commandant au régiment au régiment de l'île-de-France.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour services et retraite.		
LA PRADE (Raymond de), 61. <i>G.</i> 1763.		1,200
A titre d'appointements, en qualité de lieutenant-colonel, ci-devant réformé à la suite de la légion de Conflans, actuellement attaché en la même qualité, et avec les mêmes appointements, au corps d'infanterie.		
LA PRUNARÈDE (Benoît de), 64. <i>G.</i> 1770.		1,200
Pour appointements, en qualité de capitaine au régiment royal Lorraine, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.		
LARATTE, dit Terral (Nicolas), 69. <i>M. du R.</i> 1787.		1,200
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de garçon du château de Choisy.		
On observe que le même brevet porte assurance de 600 livres de pension en faveur de son épouse, si elle lui survit.		
	<i>A reporter.</i>	1,630,936 livres.

<i>Report.</i>	1,630,936 livres.
LARCHANTEL (Demoiselle Félicité de Trogny), 44. <i>M.</i> 1781.	1,500
Pour services de feu son mari, capitaine de vaisseau.	
LARCHER, sieur de Chamont (Louis), 70. <i>G.</i> 1785.	1,500
Ancien major au corps royal du génie.	
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite.	
LARCHER DE LA TOURAILLE, 48. <i>M.</i> 1 ^o 1782, 400; 2 ^o 1785, 1,200.	1,600
Lieutenant de vaisseau du département de Brest.	
La première, en considération de ses services, et de la conduite distinguée qu'il a tenue au siège de Pensacola. La seconde, pour services et retraite, en la susdite qualité.	
LARCHER, comte de la Touraille (Demoiselle Louise Patiot), 49. <i>G.</i> 1767.	1,500
Par assurance, comme faisant partie de 7,200 livres accordées pour retraite à feu son oncle, ancien commissaire-ordonnateur des guerres, et premier secrétaire du département de la guerre.	
LARIDON DUPLESSIS (Claude), 56. <i>F.</i> 1785.	1,200
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, tant en sa qualité de ci devant premier commis dans les bureaux de la finance, qu'en celle de liquidateur au Trésor royal pendant 18 années.	
LAROCHE, sieur de Roche, 54. <i>G.</i> 1788.	1,200
Ancien porte-étendard dans la compagnie de Lévis, des gardes du corps de Monsieur, frère du roi.	
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite.	
LAROCHE (Étienne de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1739, 118; 2 ^o 1765, 1,200.	1,318
Capitaine de grenadiers, retiré, du régiment de Navarre.	
La première, en considération des services de feu son père, major de Belfort. La seconde, à titre d'appointements de retraite.	
LA ROCHE-LAMBERT (Demoiselle Anne Bizcau, veuve du sieur François de La Roche, baron de), 66. <i>G.</i> 1786.	1,500
En considération de 34 années de services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de l'Île-de-France, avec commission de lieutenant-colonel d'infanterie, mort en 1786.	
LA ROCHE DE SAINT-ANDRÉ (Alexandre de), 65. <i>M.</i> 1764.	1,200
Lieutenant de vaisseau.	
Pour appointements de retraite.	
LA ROCHE-HERCULES (Louis), 57. <i>M.</i> 1782.	1,200
Ancien capitaine des troupes nationales de Cayenne, retiré major d'infanterie.	
En considération de ses services.	
LA ROQUE, sieur de Saint-Germain, 74. <i>G.</i> 1747, 1758.	1,416
Ancien sous-lieutenant au régiment des gardes françaises.	
Pour services et retraite.	
Dans cette pension sont comprises 216 livres d'intérêts d'arrérages.	
LA ROQUE DE MENILLET (Amable), 56. <i>G.</i> 1783.	1,200
Brigadier, mestre de camp du régiment des grenadiers royaux de la Normandie.	
Sans retenue; en considération de ses services.	
LA ROULIÈRE (Vincent de), 75. <i>G.</i> 1766.	1,200
Pour appointements, en qualité de commandant du régiment de recrues de Limoges, avec rang de lieutenant-colonel.	
LA ROZE (Sébastien de), 74. <i>F.</i> 1778.	1,200
Doyen des conseillers de la première chambre des enquêtes du parlement de Bordeaux, et lieutenant général de la sénéchaussée de la même ville.	
Sans retenue; en considération de la suppression dudit office de président au présidial de Bordeaux, avec réversion de moitié en faveur de son épouse.	
LARUE (Demoiselle Angélique de), 58. <i>M. du R.</i> 1768.	1,200
Pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de la feuve reine; sans retenue.	

A reporter. 1,650,870 livres.

<i>Report.</i>		1,650,870 livres.
LARUETTE (Demoiselle Thérèse Villette), 45. <i>M. du R.</i> 1772.	1,500	
Epouse du sieur Laruette, comédien ordinaire du roi. Sans retenue; en considération de ses services et à titre de gratification annuelle.		
LA SALE (Louis de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 100; 2 ^o 1789, 1,500.	1,600	
Ancien maréchal des logis dans la compagnie écossaise des gardes du roi. La première, en considération de ses services; la seconde, pour sa retraite.		
LA SALLE (François, comte de), 78. <i>G.</i> 1745.	1,642	
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de colonel d'infanterie allemande, ci-devant réformé à la suite du régiment de la Marck.		
LA SELVE, sieur de Saint-Avit (Jean-François), 69. <i>G.</i> 1779.	1,200	
Pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Berry, infanterie.		
LA SERVOLLE (Pierre), 43. <i>M. du R.</i> 1781	1,200	
Médecin-consultant de monseigneur comte d'Artois; en considération de ses services comme ayant été chargé, sous le feu sieur Lieutaud, premier médecin du roi, de différentes commissions et affaires générales concernant la médecine.		
LASTIC (Maurice de), 67. <i>M.</i> 1 ^o 1773, 1,200; 2 ^o 1774, 400.	1,600	
Ancien capitaine de vaisseau. La première, en considération de ses services et pour sa retraite. La seconde, par supplément à celle ci-dessus, à titre de gratification annuelle sur les dépenses secrètes de la marine, en mars 1774, avec effet rétroactif du 4 août 1773, et convertie en pension au mois de mars 1788.		
LASTIC, sieur de Saint-Jal (Louis-Romain de), 80. <i>G.</i> 1759	1,770	
Ancien exempt et sous-aide-major des gardes du corps du roi; en considération de ses services.		
LASTIC (François de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 300; 2 ^o 1777, 1,000.	1,300	
Ancien capitaine commandant au régiment d'Auvergne. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
LA TEYSSONIÈRE (Demoiselle Marie de Maron, veuve du sieur de), 35. <i>G.</i> 1783.	1,200	
Sans retenue; en considération des services de son mari, aide-major du corps de la gendarmerie, avec rang de mestre de camp.		
LATIL, sieur de Thimecour (Nicolas-Hyacinthe), 57. <i>G.</i> 1776.	1,650	
Pour appointements en qualité de capitaine réformé d'infanterie de la légion de Soubise, lesquels appointements ont été convertis en pension de retraite, le 12 septembre 1779.		
LA TOUR (Hugues-Louis), 46. <i>Af. É.</i> 1781.	1,500	
Sans retenue; en considération de quinze années de travail dans les secrétaireries des ministres du roi à Mayence, à Bruxelles et à Nuremberg.		
LA TOUR-DU-PIN (René-Charles, comte de), 44. <i>G.</i> 1785	1,200	
Sans retenue; mestre de camp en second du régiment d'Annis, infanterie; pour avec les 1,800 livres dont il jouit en cette qualité, lui faire, au total, un traitement de 3,000 livres. Cette pension sera supprimée, du jour qu'il deviendra mestre de camp commandant d'un régiment.		
LA TOUR-FOYSSAC (Demoiselle Dorothée de Wimpfen, veuve du sieur de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1781, 600; <i>idem.</i> 600	1,200	
La première, en considération des services de son mari, capitaine commandant un bataillon du régiment d'Alsace, avec rang de lieutenant-colonel. La seconde, en considération des services du feu baron de Wimpfen, maréchal de camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis.		
LATTRE (François-Marie de), 74. <i>M.</i> 1773	1,200	
Commissaire des classes de la marine, retiré; en considération de ses services.		
<i>A reporter.</i>		1,670,632 livres.

	<i>Report.</i>	1,670,632 livres.
LAULANHIER (François, chevalier de), 55. <i>M.</i> 1785.		1,250
Sans retenue; en considération de trente-un ans de services dans les colonies, et pour retraite en qualité de capitaine au régiment de l'Île-de-France, avec rang de major.		
LAUNAY (Demoiselle Anne-Marie-Sophie le Noir, veuve du sieur de), 57. <i>M. du R.</i> 1751.		1,416
Y compris 216 livres d'intérêts d'arrérages. Les motifs de cette pension ne sont point exprimés au brevet.		
LAUNAY, sieur de Carheil (Guillaume de), 54. <i>F.</i> 1775.		1,500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Blois.		
LAURANS (Jacques de), 85. <i>G.</i> 1768		1,200
Ancien prévôt général de la maréchaussée en Provence, et inspecteur honoraire de la maréchaussée, avec rang de mestre de camp de cavalerie; pour ses services et sa retraite.		
LAURENS, sieur de Peyrolles (Joseph-Pierre de), 63. <i>M.</i> 1 ^o 1759, 472; 2 ^o 1766, 600; 3 ^o 1766, 500		1,572
Capitaine de frégate, réformé.		
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération d'une blessure considérable qu'il a reçue étant lieutenant de vaisseau, en 1758, sur la frégate <i>la Pléiade</i> . La seconde, en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine de frégate. La troisième, en la même considération.		
LAURENT, sieur de Belleville (Jean-Baptiste-Louis), 68. <i>F.</i> 1 ^o 1761, 365; 2 ^o 1779, 1,000.		1,365
La première, à titre d'appointements conservés en qualité de l'un des vingt-quatre violons de la chambre du roi, supprimés par l'édit de 1761. La seconde, sans retenue, faisant moitié de celle dont jouissait le sieur de Monticourt, son prédécesseur dans la place de lieutenant de la prévôté de l'hôtel du roi.		
LAVAL (Jean de), 62. <i>G.</i> 1783.		1,200
Sans retenue; en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie du Perche.		
LA VALLÉE, marquis de Pimodan (Charles-Jean de), 59. <i>G.</i> 1770		1,500
Ancien premier enseigne de la seconde compagnie des mousquetaires de la garde du roi, en considération de ses services.		
LA VALLIÈRE, sieur le Neuf de la Potrie, 59. <i>M.</i> 1 ^o 1777, 600; 2 ^o 1779, 1,000.		1,600
Ci-devant gouverneur des pages de Monsieur, et ancien capitaine des troupes nationales de Cayenne.		
La première, en considération de ses services en la seconde qualité. La seconde, à titre de gratification annuelle sur les dépenses secrètes de la marine, et qui a été convertie en pension en 1788.		
LAVAUUR, sieur de Saint-Remi (Jérôme), 75. <i>G.</i> 1788.		1,500
Sans retenue; tant en considération de l'ancienneté de ses services que de ses blessures, et pour sa retraite en qualité de capitaine en second au régiment de cavalerie des Evêchés.		
LAVERGNE MONTBAZIN, sieur de Tressan, 35. <i>G.</i> 1780		1,440
Sans retenue, pour appointements en qualité de capitaine attaché au régiment d'infanterie d'Enghien.		
Ces appointements seront supprimés s'il obtient un emploi avec appointements.		
LAVERGNE, sieur de Saliac (Gabriel-Honoré de), 60. <i>G.</i> 1779.		1,500
Ancien major du régiment de Strasbourg, artillerie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
	<i>A reporter.</i>	1,693,675 livres.

Report. 1,693,675 livres.

LAVERNY, sieur Damblard (André), 67. *G.* 1^o 1765, 106 ; 2^o 1775, 200 ; 3^o 1778, 950 ; 4^o 1776, 360. 1,616

Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi.

La première, y compris 6 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour ses services et sa retraite. La quatrième, en qualité de lieutenant de roi, de Castillon-lès-Dombes ; pour lui tenir lieu du traitement y attaché, et qui a été supprimé, conformément à l'ordonnance du 18 mars 1776.

LA VILLE (Jean-Joseph de), 39. *Af. É.* 1774. 1,500

Commis dans les bureaux des affaires étrangères ; en considération des services que feu M. l'abbé de La Ville, évêque de Triconie, son oncle, avait rendus pendant trente-cinq années dans les départements des affaires étrangères, tant en qualité de chargé d'affaires et de ministre plénipotentiaire du roi en Hollande, qu'en celle de premier commis et de directeur de ce département.

LA VIOLETTE, sieur de Saint-Aubin (Joseph de), 59. *G.* 1785. 1,200

Ancien capitaine commandant au régiment de Bourbonnais ; en considération de ses services et pour sa retraite ; sans retenue.

LAZOWSKI (Jean), 75. *F.* 1766. 1,200

A titre de traitement conservé en qualité de contrôleur de l'office du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.

LE BAILLIF (Demoiselle Charlotte Giolly, épouse du sieur), 70. *F.* 1^o 1762, 800 ; 2^o 1766, 354 ; 3^o 1772, 300 ; 4^o 1767, 138. 1,592

Sans retenue. La première, à titre de subsistance et réversible aux sieurs le Baillif-Ménager, ses deux fils, en considération des services de son beau-père, le sieur Baillif-Ménager, avocat général au parlement de Rouen. La seconde, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services personnels en qualité de femme de chambre de feu madame la Dauphine. La troisième, à titre de subsistance, en considération des services de feu sa mère, la demoiselle Giolly, première femme de chambre de feu Madame Victoire. La quatrième, pour lui tenir lieu des bonnes fêtes et bougies dont elle jouissait en ladite qualité de femme de chambre de feu madame la Dauphine.

LE BAILLIF-MÉNAGER (Demoiselle Marie-Henriette), 63. *F.* 1756. 1,416

Y compris 216 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, avocat général au parlement de Rouen.

LE BAS (Louis), 68. *M. du R.* 1^o 1774, 1,000 ; 2^o *idem*, 500. 1,500

Ci-devant secrétaire argentier de la garde-robe de monseigneur le Dauphin, aujourd'hui roi.

La première, sans retenue, pour lui tenir lieu de partie du traitement de 1,500 livres dont il jouissait en cette qualité. La seconde, aussi sans retenue, pour, avec les 1,000 livres ci-dessus, lui former une retraite de 1,500 livres, en considération de ses services.

Le sieur Le Bas a de plus obtenu, en qualité d'huissier de la chambre de feu madame la Dauphine, en survivance du sieur Pièche, l'assurance de réversion de 280 livres dont jouit ledit sieur Pièche.

LE BAS DE GIRANGY, sieur de Clayes, 73. *G.* 1770. 1,200

Ancien capitaine, avec rang de lieutenant-colonel au régiment de la reine, dragons, pour ses services et sa retraite.

LE BASCLE, sieur d'Argenteuil (Jacques-François), 68. *G.* 1762. 1,500

Ancien exempt des gardes du corps du roi ; pour ses services et sa retraite.

LE BÉ (Nicolas), 74. *G.* 1^o 1770, 700 ; 2^o 1776, 600. 1,300

Major du fort Barrault.

La première, en considération de ses services. La seconde, pour lui tenir lieu du traitement attaché à ladite majorité, et qui a été distrait de l'état des places, par l'ordonnance du 18 mars 1776.

LE BEL (Antoine), 68. *G.* 1788. 1,700

Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de commis au département de la guerre.

LE BLANC, sieur de Saint-Just (Jean), 71. *G.* 1^o 1767, 300 ; 2^o 1787, 1,140. 1,440

Ancien brigadier des chevaux-légers de la garde ordinaire du roi.

La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme.

A reporter. 1,710,839 livres.

	<i>Report.</i>	1,710,839 livres.
LE BLANC DE MAISONS, sieur de Cloys (André), 58. <i>G.</i> 1783.		1,200
Brigadier, capitaine au régiment des gardes françaises; en considération des services de feu son père, capitaine des carabiniers; sans retenue.		
LE BLANC, sieur d'Albe (Louis), 58. <i>G.</i> 1777.		1,500
Ancien capitaine en second au corps royal de l'artillerie; pour ses services et sa retraite.		
LE BOURGEOIS, sieur du Cherray (Louis-Etienne), 67. <i>G.</i> 1762.		1,200
Pour appointements de réforme en qualité de commandant de bataillon au régiment de la Marck.		
LE BOUYER, sieur de Saint-Gervais (Pierre-Nicolas), 61. <i>G.</i> 1756.		1,608
Ancien sous-brigadier des mousquetaires de la garde du roi; pour sa retraite et en récompense de ses services.		
LE BRUN, sieur de la Franquerie (Gilles-Jean-Marie), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 120; 2 ^o 1788, 1,500.		1,620
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
LE CARRUYER, sieur de Saint-Germain (François-Alexandre), 54. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 1,200; 2 ^o 1773, 200; 3 ^o 1775, 390.		1,790
La première, sans retenue, pour lui tenir lieu du traitement dont il jouissait en qualité de porte-manteau de Madame Clotilde. La seconde, en considération de ses services en qualité de gendarme de la garde du roi. La troisième, pour appointements de réforme en cette dernière qualité, lesquels seront supprimés lors de son remplacement.		
LE CARRUYER, sieur de Beauvais (Nicolas), 61. <i>G.</i> 1779.		1,500
Ancien chef de brigade au corps royal de l'artillerie; pour ses services et sa retraite.		
LE CHASSEUR, sieur de Waldan (François-Antoine-Henri), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 400; 2 ^o 1779, 1,200.		1,600
Ancien capitaine commandant au régiment d'Anhalt, avec rang de lieutenant-colonel. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
LE CLERC (Henri), 63. <i>M. du R.</i> 1770.		1,200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de tailleur attaché à la garde-robe du roi, avant l'avènement de Sa Majesté au trône.		
LE CLERC (Jean), 40. <i>M. du R.</i> 1785.		1,200
Sans retenue: à titre de retraite en qualité de garçon de fourrière du château de Saint-Hubert.		
LE COINTE (Jean-Jacques), 66. <i>F.</i> 1773		1,200
Sans retenue; en considération de la distinction avec laquelle il a rempli, pendant 30 ans, les fonctions qui lui ont été confiées par la compagnie des Indes, en qualité d'administrateur de l'Ile-de-France.		
LE COMTE (Nicolas), 56. <i>Af. É.</i> 1786		1,200
Ci-devant courrier de la correspondance journalière du ministre du département des affaires étrangères, à titre de gages conservés de ce département, pour récompense de 21 années de services dans ladite place.		
LE CORNIER (Philippe-Joachim), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 236; 2 ^o 1775, 1,000; 3 ^o 1778, 200.		1,436
Capitaine commandant, retiré, du régiment de Dauphiné. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des blessures qu'il a reçues à l'affaire du 5 novembre 1757, étant capitaine du régiment de Saint-Chamans, infanterie. La seconde, pour sa retraite. La troisième, pour les motifs ci-dessus énoncés.		
LE COSQUINO DE FÉRY (Demoiselle Françoise de Vouldy, veuve du sieur), 40. <i>F.</i> 1779.		1,500
Sans retenue; en considération des services de son mari, directeur des vingtièmes de la généralité de Caen.		

A reporter. 1,730,593 livres.

Report. 1,730,593 livres.

LE DALL, sieur de Quéréon, 54. <i>M. du R.</i> 1778.	1,200
Ancien commissaire des classes; en considération de ses services et pour sa retraite.	
LE DANOIS (Marie-Charlotte Audray, épouse du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1767. . . .	1,200
Pour lui tenir lieu de la somme qui lui avait été accordée par feu madame la Dauphine, sur sa cassette, pour dédommagement de l'entrepôt de tabac de Meaux, qui avait été promis à son mari.	
LE DOUX (Louis), 73. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 986; 2 ^o <i>idem</i> , 250.	1,236
Sans retenue; la première, pour lui tenir lieu d'une partie du traitement dont il jouissait en qualité de garçon de la chambre de feu madame la Dauphine. La seconde, pour lui tenir lieu des récompenses et logement dont il jouissait comme tapissier, valet de chambre de cette princesse.	
LE DOUX (Marguerite-Michelle Bourdois, femme), 61. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 138; 2 ^o 1782, 1,200.	1,338
La première, sans retenue, pour lui tenir lieu de partie du traitement dont elle jouissait en qualité de l'une des femmes de chambre de feu madame la Dauphine.	
La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite, en qualité de blanchisseuse de Madame Sophie de France.	
LE DOUX (Jean-Baptiste), 74. <i>F.</i> 1777.	1,200
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité d'ancien contrôleur principal des vingtièmes de la généralité de Limoges.	
LE DRIER, sieur de Meynat (Élie), 72. <i>G.</i> 1775.	1,200
Pour appointements de réforme, en qualité de lieutenant-colonel du régiment provincial de Béziers.	
LE DRU, sieur Molancé (Charles-Pierre), 50. <i>G.</i> 1776.	1,500
Ancien commis du département de la guerre; pour ses services et sa retraite.	
LE DUC (Marie-Anne Heurtaux, veuve du sieur), 45. <i>Af. É.</i> 1778.	1,200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, commis dans les bureaux du département des affaires étrangères.	
LE DUC (Guillaume-Laurent), 46. <i>G.</i> 1774.	1,200
Ancien commis de la guerre; en considération de ses services et pour sa retraite.	
LÉE (Jean-Jacques de), 54. <i>G.</i> 1777.	1,200
Pour sa retraite; en qualité de capitaine au régiment d'infanterie irlandaise de Dillon.	
LE FEBVRE, sieur Désépinais (Étienne), 56. <i>G.</i> 1781.	1,500
Ancien chef de brigade au corps royal de l'artillerie; pour ses services et sa retraite.	
LE FEBVRE, sieur de Sancy (Louis-Pierre) 54. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 800; 2 ^o 1779, 400. .	1,200
La première, en qualité de capitaine attaché à l'infanterie, et en considération de la perte que lui a occasionnée le naufrage qu'il a fait à son retour de l'Inde. La seconde, en considération de ses services et de sa position.	
LE FEBVRE (Claude-André), 56. <i>M.</i> 1786.	1,200
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine de brûlot.	
LE FÉRON, sieur de Haulonne (Jacques-Pierre-Louis), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 600; 2 ^o 1780, 900.	1,500
Lieutenant-colonel d'infanterie. La première, en qualité de capitaine attaché au corps d'infanterie. La seconde, en augmentation aux appointements ci-dessus.	
LE FÈVRE, bailli d'Ormesson (Louis-François de Paule), 78. <i>G.</i> 1752	1,770
Brigadier de cavalerie, ci-devant exempt des gardes du corps du roi; en considération de ses services.	

A reporter. 1,750,237 livres.

	<i>Report.</i>	1,750,237 livres.
LE FLOCH, sieur de la Carrière (René-Julien), 60. <i>M.</i> 1786.		1,500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de lieutenant de vaisseau.		
LE FOURNIER D'YAUVILLE (Demoiselle Marie-Rénée Huon de Kermadec, veuve du sieur), 40. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1783, 837; 2 ^o <i>idem</i> , 600.		1,437
La première, par continuation de celle dont jouissait son mari, en considération des services de ses père et aïeul, successivement commandants de la vénerie. La seconde, sans retenue, en considération des services de son mari, lieutenant des vaisseaux du roi.		
LE FOURNIER, sieur de Wargemont (Alexandre-Louis), 30. <i>G.</i> 1774.		1,500
Capitaine en second au régiment royal étranger, cavalerie; en considération des services de feu son père, maréchal de camp, et pour lui donner moyen de continuer les siens.		
LE FOURNIER, sieur de Wargemont (Albert-François), 35. <i>G.</i> 1774.		1,500
Capitaine réformé d'infanterie, de la légion de Soubise, ensuite capitaine attaché au régiment de Touraine, et depuis passé en la même qualité au cinquième régiment des chasseurs à cheval; même considération que ci-dessus.		
LE FRANC (Jean), 71. <i>G.</i> 1769.		1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Vivarais, avec rang de lieutenant-colonel.		
LE FRANC (Marguerite de Monget, épouse du sieur), 68. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 1,200; 2 ^o 1773, 350.		1,550
La première, sans retenue, à titre de traitement conservé en considération de ses services, en qualité d'ouvrière en dentelles du roi avant son avènement au trône. La seconde, faisant partie du traitement dont elle jouissait comme empoiseuse de monseigneur le comte d'Artois, avant son mariage.		
LE GENDRE (Nicolas-Denis), 43. <i>F.</i> 1784.		1,200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de directeur du contentieux des messageries.		
LÉGER (Pierre-Charles), 52. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 500; 2 ^o 1782, 800.		1,300
Danseur des ballets du roi; la première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, pour sa retraite.		
LE GORLIER (Pierre-Jérôme), 66. <i>F.</i> 1 ^o 1775, 800; 2 ^o 1777, 600.		1,400
Ancien président au présidial, e. maire royal de Châlons; la première, pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Châlons. La seconde, en considération du zèle, de l'application et du désintéressement avec lesquels il a rempli, pendant seize ans, les fonctions de maire de Châlons. L'une et l'autre sans retenue.		
LE GRAND (Demoiselle Claude-Denise de Monville, épouse du sieur), 52. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1758, 548; 2 ^o 1775, 300; 3 ^o 1767, 600.		1,418
La première, y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de son père, huissier de la chambre et secrétaire de la chambre du roi, et de son aïeul, contrôleur de la maison de la reine. La seconde, sans retenue, en considération des services de feu son frère, huissier et secrétaire de la chambre du roi. La troisième, aussi sans retenue, aux mêmes considérations.		
LE GRAND (Pierre-François), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 118; 2 ^o 1789, 1,500.		1,618
Ancien maréchal des logis, avec rang de lieutenant-colonel. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
LE GRAND, chevalier de Maslys le Grand (Alexandre), 50. <i>M.</i> 1786.		1,600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de major de vaisseau.		
LE GRAU (André), 63. <i>M. du R.</i> 1789.		1,460
Sans retenue; par remplacement d'une pension de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite, en qualité d'aide-major des compagnies de la garde de Paris.		
LE GRIS (Jacques), 55. <i>M. du R.</i> 1788.		1,200
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de garçon de la chambre de Madame Adélaïde.		
	<i>A reporter.</i>	1,770,150 livres.

<i>Report.</i>	1,770,150 livres.
LE GRIS (François-Paul-Joseph), 33. <i>F.</i> 1787.	4,200
Ancien premier secrétaire de l'intendance de Caen; en considération de ses services dans les intendances : ladite pension sans retenue.	
LE GROS (Nicolas-Antoine-Xavier), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 112; 2 ^o 1773, 200; 3 ^o 1779, 950.	1,262
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi; la première, y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa retraite.	
LE GROS (Demoiselle Madeleine-Nicole Marizet, épouse du sieur), 42. <i>M. du R.</i> 1782.	1,200
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de musicienne du concert de la reine.	
LE GAY (Jacques), 44. <i>M. du R.</i> 1782	1,200
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de garçon de garde-robe de Madame Sophie.	
LE GUAY (François), 56. <i>G.</i> 1788.	1,267
Sans retenue; en considération de ses services, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes anglais, du corps de la gendarmerie.	
LE HANTIER, sieur de la Bizière (Charles-Claude), 57. <i>G.</i> 1786.	1,600
Ancien premier capitaine commandant au régiment d'infanterie de Guyenne, avec rang de major, en considération de ses services et pour sa retraite.	
LE HOUX (Jean-Baptiste), 57. <i>M.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1781, 1,000; 3 ^o 1782, 300.	1,600
Les trois pensions sans retenue; la première, pour ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes. La seconde, pour ses services, en qualité de capitaine au bataillon auxiliaire des régiments des colonies au dépôt de Lorient. La troisième, à titre d'augmentation de la première, en considération des services qu'il a rendus à la compagnie des Indes.	
LE JUGE, sieur de Loigny-Baignaux (Charles-Claude), 55. <i>M.</i> 1776.	1,600
Commissaire de la marine, retiré; en considération de ses services.	
LE MAÇON, sieur de Trèves (Jean-René), 74. <i>G.</i> 1764	1,200
A titre de retraite, en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Bourgogne, cavalerie.	
LE MAIGNEN, sieur de l'Écorce de l'Épinay (Alexis-François), 51. <i>M.</i> 1786	1,200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de capitaine de vaisseau, retiré.	
LE MAIRE (Demoiselle Madeleine Sauvaire, veuve du sieur), 38. <i>M.</i> 1752.	1,500
En considération des services de son mari, ci-devant consul de France en Morée.	
LE MAIRE (Claude-François), 44. <i>F.</i> 1787	1,200
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de commis à la caisse des amortissements, supprimée.	
LE MASSON D'ISSONCOURT, sieur de Reitterwald (Jean-Népomucène-Louis), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1750, 354; 2 ^o 1763, 1,300.	1,654
Brigadier, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie allemande de Nassau, retiré; la première, en considération de ses services. Sont comprises dans cette pension 54 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, en la même considération. On observe que cet officier jouit en outre de 3,000 livres d'appointements à la suite de la garnison de Phalsbourg, en passant aux revues.	
LE MAZURIER, sieur de Ranville (Jean-Pierre), 71. <i>F.</i> 1785.	1,500
Doyen du parlement de Rouen; en considération de ses services.	
LE MOENNE, sieur de Launay (Louis-François-Marie), 52. <i>M.</i> 1 ^o 1759, 708; 2 ^o 1767, 600.	1,308
Lieutenant de vaisseau, retiré. La première, y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de la blessure qu'il a reçue dans le combat de la frégate <i>la Mignonne</i> , en 1759. La seconde, en considération de ses services, et pour sa retraite.	

A reporter. 1,790,741 livres.

	<i>Report.</i>	1,790,741 livres.
LE MOINE (Demoiselle Agathe-Suzanne), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1759, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 1,095. Femme de chambre de monseigneur comte d'Artois pendant son bas âge. La première, en considération de ses services en cette qualité. La seconde, pour nourritures conservées en la même considération.		1,293
LE MOYNE, sieur de Nantillac (Étienne), 74. <i>G.</i> 1763. Y compris 216 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de la distinction de de ses services, et pour sa retraite, en qualité de commandant de ba- taillon au régiment de Provence.		1,416
LE MOYNE (Demoiselle Françoise-Angélique), 31. <i>M.</i> 1777. En considération des anciens services de son père, commissaire ordonnateur de la marine en Guyenne.		1,200
LE NOIR (Demoiselle Marie-Anne le Noir, veuve du sieur), 81. <i>M. du R.</i> 1754. . Y compris 270 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de son mari, qui a rempli la charge de lieutenant particulier au Châtelet de Paris pendant 47 ans, avec autant de zèle que de lumières et d'intégrité.		1,770
LÉONARD (Joseph), 70. <i>M.</i> 1780. Retiré, colonel des troupes des colonies; en considération des services qu'il a rendus au siège de Pondichéry, où il commandait en chef le bataillon des Cipayes; ladite pension sans retenue.		1,200
LÉONARDI (Jean-François de), 68. <i>G.</i> 1777. Pour sa retraite en qualité de major du régiment de Bouillon, avec rang de lieutenant-colonel.		1,500
LE PIPPRE, sieur de la Vallée (Louis-Ignace), 75. <i>G.</i> 1757. Ancien premier brigadier des mousquetaires de la garde du roi. Pour ses services et sa retraite. On a compris dans cette pension 66 livres d'intérêts d'arrérages.		1,566
LE PORD (Pierre-Marie), 43. <i>F.</i> 1784. Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services en qualité de secrétaire de l'intendance de Lyon.		1,200
LE PRESTRE, sieur de Théméricourt (Louis-Charles), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 836; 2 ^o 1775, 780. Premier brigadier, réformé, de la première compagnie des mousquetaires de la garde du roi. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		1,616
LE PRESTRE, sieur de Châteaugiron (Guillaume-René-Félicité), 23. <i>F.</i> 1782. . . Sans retenue; en considération des services de son père, président au grand conseil, et ci-devant avocat général au parlement de Bretagne.		1,500
LE PRESTRE de Châteaugiron (Demoiselle Thérèse-Louise-Gabrielle), 21. <i>F.</i> 1782. Même considération que ci-dessus.		1,500
LE PRESTRE de Châteaugiron (Augustine-Caroline-Victoire), 20. <i>F.</i> 1782. . . . Même considération que ci-dessus.		1,500
LE PRESTRE de Châteaugiron (Auguste-Pierre-Paul-Jean), 17. <i>F.</i> 1782. Même considération que ci-dessus.		1,500
LE PRESTRE, sieur de Vauban (Antoine), 31. <i>G.</i> 1776 Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme dont il jouissait en qualité de gouverneur de Castillon-lès-Dombes, et qui ont été distraits de l'état des gouvernements supprimés par l'ordonnance du 18 mars 1776.		1,200
LE PROUX de la Rivière (Marie-Agathe Mora, veuve du sieur), 69. <i>M.</i> 1778. . . En considération de quarante-sept années de services de son mari en qua- lité d'ancien commis du bureau des fonds des colonies.		1,500
LE QUIEN, sieur de Moyenneville (Alexis-Benjamin), 73. <i>G.</i> 1769. Brigadier d'infanterie; pour sa retraite en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Périgord.		1,500

A reporter. 1,813,704 livres.

Report. 1,813,704 livres.

LE RICHE (Charles), 61. <i>F.</i> 1 ^o 1774, 1,200; 2 ^o 1777, 450	1,650
Ci-devant secrétaire de la police pour les fonctions de greffier des commissions du conseil et des affaires contentieuses de ce département.	
La première, en considération de plus de quinze années de services, à titre de retraite en la susdite qualité. La seconde, par continuation du traitement de pareille somme dont il jouissait pour ses soins au tirage du 15 de chaque mois.	
LE RICHE, sieur des Dormans (François-Charles), 75. <i>G.</i> 1766	1,200
Pour sa retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Vivarais.	
LERICQUE, sieur d'Allènes (Nicolas-Procope), 79. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 472; 2 ^o 1767, 1,200.	1,672
Ci-devant commandant le régiment de recrues de Lille.	
La première, en considération de ses services et des blessures qu'il a reçues à la bataille d'Hastenbeck, étant commandant de bataillon au régiment de Picardie. La seconde, pour sa retraite.	
LE ROUX (Jean-François), 60. <i>F.</i> 1775.	1,500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Douai.	
LE ROUX (Toussaint), 58. <i>F.</i> 1780.	1,200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de chef des bureaux de la chancellerie.	
LE ROUX (Anne-Nicolas), 46. <i>M.</i> 1 ^o 1774, 400; 2 ^o 1781, 1,300	1,700
Commissaire des colonies.	
La première, en considération du travail dont il a été chargé lors de la formation des régiments des colonies. La seconde, sans retenue, en considération de ses services en qualité de commis aux bureaux des colonies.	
LE ROUX (Demoiselle Etienne Guiard, veuve du sieur Barat de Montalibert, à présent épouse du sieur), 69. <i>F.</i> 1764.	1,200
Sans retenue; en considération des services du sieur Barat de Montalibert, son fils, tant dans les troupes de la compagnie des Indes que dans le régiment de Lorraine.	
LE ROUSSEAU, sieur de Saint-Drident (René-Marie), 62, <i>F.</i> 1775.	1,500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Bretagne.	
LE ROY (Jean-François), 70. <i>M. du R.</i> 1781.	1,200
Sans retenue, pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon de la table des aumôniers du roi.	
LE ROY, sieur de Montaupin (Louis-Auguste), 65. <i>G.</i> 1771.	1,500
Ancien lieutenant-colonel au corps royal de l'artillerie; en considération de ses services et pour sa retraite.	
LESCANS (François de), 91. <i>G.</i> 1777.	1,500
Ancien ingénieur en chef à Blaye; pour ses services et sa retraite.	
LESCHEVIN (Demoiselle Jeanne-Françoise), 65. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 900; 2 ^o 1785, 300.	1,200
La première, à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, premier commis du contrôle de la maison du roi. La seconde, en considération de feu son frère, employé en la même qualité.	
LE SEUR, sieur de Sainte-Agathe (Pierre-Marthe), 75. <i>G.</i> 1778.	1,600
Ci-devant aide-major de la ville de Metz, pour ses services et sa retraite.	
La demoiselle de Sainte-Agathe, sa sœur, a obtenu l'assurance d'une réversibilité de 500 livres sur ladite pension.	
LE SEURRE (Pierre), 64. <i>Af. É.</i> 1768.	1,200
Consul de France, et ci-devant premier secrétaire de M. le président Ogier, ambassadeur de France en Danemark; en considération de douze années de services dans le département des affaires étrangères.	

A reporter. 1,833,526 livres.

<i>Report.</i>		1,833,526 livres.
LE SOING (Maximilien-Joseph), 67. <i>M.</i> 1 ^o 1776, 900; 2 ^o 1782, 800.	Capitaine de grenadiers des volontaires étrangers de Lauzun, retiré. La première, en qualité de lieutenant de grenadiers de la légion royale, avec rang de capitaine. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite en sa qualité de capitaine de grenadiers des volontaires de Lauzun.	1,700
L'ESPICIER, sieur de Villars (Bernard), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 354; 2 ^o 1773, 600; 3 ^o 1775, 540.	Ancien fourrier-major des cheveu-légers de la garde du roi. La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour lui tenir lieu d'une paye de cheveu-léger relégué.	1,494
LESPINASSE (Jean-Baptiste de), 64. <i>G.</i> 1778.	Pour sa retraite, en qualité de lieutenant-colonel commandant du bataillon de garnison de Piémont.	1,500
LESSEPS (Michel), 60. <i>M. du R.</i> 1767.	Porte-manteau ordinaire de Madame, pour lui tenir lieu de partie du traitement dont il jouissait en qualité de porte-manteau de feu madame la Dauphine, et qui lui a été conservée sans retenue.	1,565
L'ESSERTAT (Joseph-François de), 60. <i>G.</i> 1785.	Ancien capitaine commandant au régiment royal, dragons, pour ses services et sa retraite.	1,200
L'ESTANG, sieur de Parade (Joseph-Melchior), 53. <i>G.</i> 1767.	Ancien lieutenant dans la compagnie des grenadiers à cheval, en considération de ses services et pour sa retraite.	1,500
LE TELLIER, sieur du Hutrel (Jean-Pierre-David), 58. <i>G.</i> 1775.	Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité d'avocat général au conseil supérieur, ci-devant établi à Bayeux.	1,200
L'ÉTENDART, sieur de Benne (Jean-René de), 67. <i>G.</i> 1766.	Pour sa retraite, en qualité de major du régiment d'Artois, infanterie.	1,200
LE TORS, sieur d'Arnous (Abraham-Simon), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 150; 2 ^o 1786, 1,200.	Ancien premier capitaine commandant au régiment d'Angoumois. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.	1,350
LÉVACHER, sieur du Guerrier (Jean-Louis), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 236; 2 ^o 1775, 300; 3 ^o <i>idem</i> , 815.	Brigadier réformé de la compagnie des gendarmes de la garde du roi. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.	1,351
LE VASSEUR (Jean-Charles), 50. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 534; 2 ^o 1787, 880.	La première, pour lui tenir lieu d'une paye de gendarme relégué, supprimée par l'ordonnance du roi, du 15 décembre 1775. La seconde, pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait sur les dépenses du château de la Muette, où il était employé comme chargé d'affaires, et du détail des fonds du gouvernement de ce château.	1,411
LE VASSOR, sieur de la Touche (Louis-René-Madeleine), 44. <i>M.</i> 1782.	Capitaine des vaisseaux du roi; en considération de ses services et de ceux de feu son père, lieutenant-général des armées navales, commandant la marine à Rochefort.	1,200
LE VASSOR, sieur de la Touche (Louis-Jean-François), 37. <i>G.</i> 1781.	Capitaine commandant au régiment de Conti, dragons; en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées navales, commandeur de Saint-Louis, et pour le mettre en état de continuer les siens.	1,500
LEVEZON, sieur de Vesins (Pierre), 71. <i>G.</i> 1768.	Pour sa retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Condé.	1,200
LE VENEUR, sieur de Beauvais (François-Sébastien), 47. <i>M.</i> 1786.	Ancien major de vaisseau; pour ses services et sa retraite.	1,200

A reporter. 1,854,097 livres.

<i>Report.</i>		1,854,097 livres.
LÉVIS (Louise-Elisabeth de Lévis-Léran, veuve du marquis de), 57. <i>M.</i> 1764. .	En considération des services de son mari, capitaine de galère et commandant des gardes de l'Etendard.	1,500
LE VISE, sieur de Montigny (Roch-Amable), 57. <i>G.</i> 1787	Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de major du régiment de Condé, dragons.	1,600
LE YAR, chevalier du Clesmeur (Nicolas-Claude), 54. <i>M.</i> 1779.	Ancien capitaine des vaisseaux du roi; pour sa retraite.	1,600
LEYRIS, comte d'Esponchès (Pierre-Joseph de), 40. <i>M.</i> 1787.	Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine des vaisseaux du roi.	1,200
LEZERT, sieur de Galaup (Henri-Joseph de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 600; 2 ^o 1779, 600. .	Pour appointements de réforme en qualité de capitaine, ci-devant à la suite du régiment de Clermont. La seconde, en augmentation aux appointements ci-dessus.	1,200
LÉZIART, sieur du Dézerseul (Michel), 55. <i>M.</i> 1 ^o 1770, 150; 2 ^o 1785, 1,200. . .	Sans retenue; la première, en considération de ses services en qualité d'ancien enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes. La seconde, en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de capitaine de brûlot du département de Brest.	1,350
L'HENNER (Demoiselle Marguerite), 82. <i>M. du R.</i> 1769 (<i>morte</i> en 1790). . . .	Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services en qualité de musicienne de la chambre du roi.	1,600
L'HOPITAL (Marguerite Miard, veuve du sieur), 42 <i>M. du R.</i> 1780	Sans retenue; en considération des services de son mari, garçon de la garde-robe ordinaire du roi, et dont le décès, survenu en 1786, a fait vaquer une pension de 4,241 livres dont il jouissait à titre de traitement conservé.	1,500
LIGNEVILLE (Mathieu-Joseph, vicomte de), 56. <i>M.</i> 1779	Capitaine de vaisseau, retiré, en considération de ses services.	1,200
LIGONNIER, sieur de Monteuquet (Henri de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1749, 708; 2 ^o 1773, 1,000, .	Capitaine de grenadiers, retiré; du régiment de Touraine, avec rang de major. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.	1,708
LILLIENBERG (Frédéric de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 600; 2 ^o 1778, 900	Ancien capitaine commandant au régiment royal Deux-Ponts, avec rang de lieutenant-colonel. La première, en considération de ses services La seconde, pour sa retraite.	1,500
LIMBOURG (Ferdinand, Otton, comte de), 65. <i>G.</i> 1766.	Colonel réformé; ci-devant à la suite du régiment royal Bavière; pour appointements de réforme.	1,500
LINCÉ (Walter de), 73. <i>G.</i> 1788	Sans retenue; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de major de la ville de Bayonne. On observe que le sieur Lincé jouissait ci-devant d'une pension réduite à 531 livres qu'il avait obtenue en 1768, pour sa retraite du régiment de Condé, infanterie, et qui a été annulée en 1781, lors de sa nomination à la majorité de Bayonne.	1,500
LINDBLOM, 40. <i>Af. É.</i> 1787.	Sans retenue; pour en jouir le 1 ^{er} octobre 1787, en récompense du zèle avec lequel il a rempli pendant environ six ans les fonctions de commis au bureau des interprètes du département des affaires étrangères.	1,200
LIOBET (Bonaventure de), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o 1783, 150; 3 ^o 1786, 1,000 . .	Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération des services du feu sieur de Massiat, son oncle, capitaine au régiment de la reine, infanterie. La seconde, en considération de ceux du feu sieur de Rieux, son oncle, capitaine réformé du corps des fusilliers de Montagué. La troisième, en considération de ses services personnels et pour sa retraite.	1,350

A reporter. 1,875,605 livres.

	<i>Report.</i>	1,875,605 livres.
L'ISLE LESGUEN (Jean-Marie de), 48 <i>M.</i> 1785.	Sans retenue; pour sa retraite en qualité de lieutenant de vaisseau.	1,200
LOCHER (Jules-César de), 48. <i>G.</i> 1779	Ancien capitaine au régiment suisse de Diesbach; en considération de ses services et pour sa retraite.	1,200
LOGGER, sieur de Francourt (Pierre-Ignace), 69. <i>G.</i> 1770.	Ancien premier capitaine au régiment royal Champagne, avec rang de lieutenant-colonel; pour sa retraite.	1,200
LOISEAU (François-Pierre), 73. <i>G.</i> 1766	Pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Navarre, avec rang de major.	1,200
LOMAGNE (Étienne de), 56. <i>G.</i> 1786.	Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de premier capitaine commandant du régiment d'infanterie de Médoc, avec rang de major.	1,500
LOMBARD, sieur de Ginibral (Joseph-Louis), 48. <i>G.</i> 1788.	Sans retenue; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Provence.	1,200
LOMÉNIE (Demoiselle Marie-Jeanne de), 71. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1758, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 1,095; 3 ^o 1755, 400	Femme de chambre de feu monseigneur le duc de Bourgogne. La première, pour gages conservés en considération de ses services. La seconde, pour nourriture conservée en la même considération. La troisième, à titre de subsistance pour le même motif.	1,695
LOQUET (Marie Peuche, veuve), 80. <i>M du R.</i> 1774.	Pour lui tenir lieu du traitement dont elle jouissait en qualité d'empeseuse attachée à la garde-robe du roi, avant l'avènement de Sa Majesté au trône.	1,600
LOR (Charles de), 72. <i>G.</i> 1762.	Ancien capitaine commandant de bataillon au régiment d'Anhalt, pour ses appointements de réforme.	1,200
LORDAT (François-Anne-Louis, marquis de), 55. <i>G.</i> 1779	Mestre de camp attaché au corps de la cavalerie. Le marquis de Lordat cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.	1,500
LORENZY (Demoiselle Lydie Becquet, veuve du comte de), 58. <i>G.</i> 1785.	Sans retenue; en considération des services de son mari, colonel ci-devant réformé à la suite du régiment royal Italien.	1,200
LORET (Jean-Paul de), 81. <i>F.</i> 1773	En considération de ses services en qualité de président au parlement de Bordeaux.	1,500
LORRAINE DE GAILHARD, sieur de la Valdène (François), 59. <i>G.</i> 1787.	Ancien capitaine commandant au régiment de Beaujolais, infanterie; en considération de ses services et pour sa retraite; sans retenue.	1,400
LOUBOEY (Louis de), 61. <i>G.</i> 1773.	Pour sa retraite, en qualité de major du régiment de Navarre, avec rang de lieutenant-colonel.	1,500
LOUERGAN (Simon de), 63. <i>G.</i> 1777	Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie allemande d'Anhalt.	1,200
LOULLE (Jean-Enermond de), 54. <i>G.</i> 1777.	Pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment royal Italien.	1,200

A reporter. 1,897,100 livres.

<i>Report.</i>		1,897,100 livres.
LOUSTAUNAU (Demoiselle Françoise-Amable), 63. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 1,295 ; 2 ^o 1782, 500	Femme de chambre de feu monseigneur le duc de Bourgogne. La première, formant le produit net de deux objets portés dans un précédent brevet. La seconde, sans retenue, en considération des services de feu son père, chirurgien ordinaire des Enfants de France.	1,761
LOUVART (Théodore), 66. <i>G.</i> 1770	Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Nassau, infanterie.	1,200
LOVARIA (Charles-Jacques, comte de), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 300 ; 2 ^o <i>idem</i> , 1,200	La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Nassau, infanterie, avec rang de colonel.	1,500
LOYNES, sieur de la Coudraye (Denis-Louis-Jacques-Simon de), 48. <i>G.</i> 1776	Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, dont il jouit en qualité de gouverneur de Fontenay-le-Comte, et qui ont été distraits de l'état des places supprimées par l'ordonnance du 18 mars 1776.	1,380
LOYSEL, sieur de la Quinière (Pierre-Jean-Noël), 46. <i>F.</i> 1784	Ancien premier secrétaire adjoint de l'intendance de Limoges ; en considération de ses services, tant en cette qualité que dans l'intendance de Bretagne et celle de Pau, et à titre de retraite ; sans retenue.	1,200
LOZERAN, sieur de la Bessède (Henri), 79. <i>G.</i> 1762.	Pour sa retraite, en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Boulonnais.	1,200
LUIGNY (Joseph-Guillaume de), 61. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 1,000 ; 2 ^o 1761, 500.	Premier valet de chambre de M. le comte d'Artois. La première, en considération de ses services, en qualité d'huissier de la chambre du roi. La seconde, pour indemnité d'une portion de terrain dont jouissaient ses auteurs, et qui a été reprise pour servir à la construction de l'hôtel des affaires étrangères.	1,500
LULLIN, baron de Châteauevieux (Jacques-André), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 744 ; 2 ^o 1773, 500	Maréchal de camp, colonel du régiment suisse de son nom. La première, y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour les services de sa famille.	1,244
LULLIN, sieur de Vercour (Jean-Louis de), 60. <i>G.</i> 1779.	Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment suisse de Diesbach.	1,200
LUSSY (Joseph-Maur de), 49. <i>G.</i> 1786	Ancien capitaine au régiment suisse de Lullin de Châteauevieux ; en considération de ses services et pour sa retraite.	1,200
LUUYT (Félix-Jean-Baptiste de), 68. <i>G.</i> 1783	Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de commissaire des guerres et du corps royal de l'artillerie.	1,500
LYNCH (Isidore de), 34. <i>G.</i> 1784	Sans retenue ; mestre de camp en second du régiment irlandais de Walsh ; en considération de ses services en Amérique.	1,500

M

MACAIRE, sieur de l'Essertat (Joseph-François), 59. <i>G.</i> 1785.	Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment royal, dragons.	1,200
MAG-DONALD (Alin), 73. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1779, 885 ; 2 ^o 1763, 500.	Capitaine en second au régiment irlandais d'O'Gilvy, réformé. Les motifs de ces deux pensions, exemptes de retenues, ne sont point exprimés au brevet.	1,385

A reporter. 1,916,070 livres.

	<i>Report.</i>	1,916,070 livres.
MAC-GRÉGOR DE MARCH-FIELD (Jean), 67. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1779, 531 ; 2 ^o 1773, 800. .	Capitaine en second au régiment de Lally, réformé. Les motifs de ces deux pensions, exemptes de retenues, ne sont point exprimés au brevet.	1,331
MACHELARD (Marie-Cécile-Henriette), 30. <i>M. du R.</i> 1775	Sœur de lait de Madame Clotilde de France.	1,200
MACKAY (Pierre de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 1,100 ; 2 ^o 1772, 480	Mestre de camp de cavalerie. La première, composée de deux objets, l'un de 600 livres pour sa réforme en qualité de capitaine ci-devant à la suite du régiment Dauphin, cavalerie ; l'autre de 500 livres à titre d'augmentation à ce traitement de réforme. La seconde, en considération de ses services.	1,580
MAC-MAHON (Maurice, chevalier de), 67. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1779, 1,062 ; 2 ^o 1773, 300 . .	Mestre de camp de cavalerie, ci-devant capitaine au régiment de Fitz-James, cavalerie, réformé. Les motifs de ces deux pensions ne sont point exprimés au brevet.	1,362
MAC-SWYNY (Bernard), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 472 ; 2 ^o 1777, 1,200.	Capitaine retiré du régiment d'infanterie irlandaise de Dillon. La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de capitaine en second au régiment irlandais de Bulkeley. La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Dillon.	1,672
MADEC (Nicolas), 56. <i>M.</i> 1786	Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de chirurgien-major des gardes de la marine au département de Brest.	1,700
MAGAULT (Charles), 58. <i>M. du R.</i> 1774.	En considération des services de feu sa mère, nourrice et première femme de chambre de Madame Adélaïde.	1,500
MAGENIS (Jean-Arnault), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1751, 236 ; 2 ^o 1775, 1,200.	Ci-devant chef de bataillon au régiment de Dillon. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine audit régiment. La seconde, pour sa retraite.	1,436
MAHÉ DE LA BOURDONNAIS (Demoiselle Françoise-Perrine), 58. <i>F.</i> 1785. . . .	Sans retenue ; en considération des services rendus à la compagnie des Indes par le feu sieur Mahé de la Bourdonnais, son oncle, ancien gouverneur général des îles de France et de Bourbon.	1,200
MAHIEL, sieur de Saint-Clair (François-Bernard de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 1,000 ; 2 ^o <i>idem</i> , 200.	La première, pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de La Fère. La seconde, en considération de ses services.	1,200
MAHUET (Joseph), 40. <i>F.</i> 1784	Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de ci-devant l'un des régisseurs généraux des messageries.	1,500
MAHUET, sieur de Bettainvillers (Marc-César de), 64. <i>G.</i> 1777.	Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Lorraine, avec rang de lieutenant-colonel.	1,200
MAIGNOL (André de), 59. <i>G.</i> 1777.	Pour sa retraite, en qualité de major du régiment de Bresse, avec rang de lieutenant-colonel.	1,500
MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY (Jean-Louis, vicomte de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 354 ; 2 ^o 1779, 1,200	Colonel-commandant du régiment de Cambrésis. La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, sans aucune retenue, pour, avec celle de 800 livres qu'il a obtenue sur l'ordre de Saint-Louis, conformément à l'article 23 de l'édit de janvier 1779, lui faire celle de 2,000 livres qu'il lui avait été assurée sur cet ordre.	1,554

A reporter. 1,936,005 livres.

<i>Report.</i>		1,936,005 livres.
MAIRON (Antoine de), 89. <i>G.</i> 1762.	Ancien commis au bureau des hôpitaux du département de la guerre; en considération de ses services et à cause de ses infirmités. <i>Nota.</i> La demoiselle Mairon, sa fille, a obtenu sur cette pension l'assurance de celle de 300 livres, dans le cas et à compter du jour où elle survivrait audit sieur Mairon.	1,600
MAJALULT (Demoiselle Geneviève Andouillé, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1785. . .	Sans retenue; en considération des services de son mari, premier chirurgien de madame la comtesse d'Artois, et ancien inspecteur des hôpitaux militaires.	1,200
MALABIOU, sieur d'Elpech. (Louis-François de), 61. <i>G.</i> 1777.	Ancien ingénieur en chef de Perpignan et du château de Salces; pour ses services et sa retraite.	1,500
MALABIOU, sieur de Boisredon (Jean de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 400; 2 ^o 1781, 1,200. .	Ancien capitaine commandant au régiment de Viennois. La première, en considération de la distinction et de l'ancienneté de ses services. La seconde, pour sa retraite.	1,600
MALARET (Joseph de), 59. <i>G.</i> 1774.	Pour sa retraite, en qualité de major du régiment de Piémont, avec rang de lieutenant-colonel.	1,500
MALCORPS (Jean-Jacques de), 62. <i>G.</i> 1767.	Ancien premier aide-major avec rang de capitaine au régiment suisse de Waldner; en considération de ses services.	1,500
MALETESTE (Jean-Louis), 80. <i>F.</i> 1768.	Conseiller au parlement de Bourgogne; en considération de l'ancienneté de ses services. <i>Nota.</i> Il cessera de jouir de cette pension lorsqu'il parviendra au décanat.	1,200
MALVIN (Joseph-Charles de), 54. <i>G.</i> 1782.	Sans retenue; en considération de ses services et de ses blessures, et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Berry, cavalerie.	1,200
MANNOURY, sieur de la Brunnelière (Pierre-Louis de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 341; 2 ^o 1775, 200; 3 ^o <i>idem</i> , 665.	Sous-brigadier des gendarmes de la garde du roi. La première, y compris 41 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, <i>idem</i> . La troisième, pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.	1,206
MANUEL (Nicolas), 65. <i>G.</i> 1779.	Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Vermandois.	1,200
MAQUART DE RULLECOURT (Marie du Vissel de La Ferté, veuve du sieur), 42. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 600; 3 ^o 1764, 600.	La première, en considération des services de son mari, major de cavalerie, tué en 1781, à la surprise de l'île de Jersey. La seconde <i>idem</i> . La troisième, en considération des services de ses ancêtres dans la partie des haras, et de ceux du sieur Gorss, son oncle, ancien inspecteur des haras de la généralité de Bordeaux.	1,600
MARC, sieur de Saint-Pierre (Jean-Gabriel), 45. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 900; 2 ^o 1780, 300. .	La première, pour sa réforme, en qualité de capitaine aide-major du régiment d'Artois, cavalerie. La seconde, à titre d'augmentation au traitement ci-dessus, en l'attachant au corps de la cavalerie, en qualité de lieutenant-colonel. <i>Nota.</i> Il cessera de jouir de l'une et de l'autre s'il vient à être remplacé.	1,200
MARHAIS, sieur de la Guittonnière (Jean-Baptiste-François), 59. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 400; 2 ^o 1774, 576; 3 ^o <i>idem</i> , 576; 4 ^o 1775, 97.	Huissier de la chambre du roi. La première, en considération de ses services, en cette qualité. La seconde, pour lui tenir lieu d'une pension de pareille somme que Monsieur lui avait accordée sur sa cassette. La troisième, pour remplacer une pension dont il jouissait sur la cassette de M. le comte d'Artois. La quatrième, pour appointements de réforme, en qualité de capitaine au régiment provincial de Senlis, lesquels seront supprimés lors de son remplacement.	1,649
<i>A reporter.</i>		1,954,160 livres.

	<i>Report.</i>	1,954,160 livres.
MARCLESY (Gabriel-Charles de), 62. <i>G.</i> 1779.		1,200
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment suisse de Courten.		
MARCO (Geneviève Péigny, épouse du sieur), 60. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1,772, 600 ; 2 ^o <i>idem</i> , 695		1,295
Femme de chambre de Monsieur pendant son bas âge. La première, pour ses gages en cette qualité, lesquels lui ont été conservés en considération de ses services. La seconde, pour nourritures, qui lui ont été conservées en la même considération.		
MARGAINE (Demoiselle Louise Hennet, veuve du sieur), 37. <i>F.</i> 1789.		1,500
Sans retenue; en considération de ses services, et pour ceux de son mari, contrôleur de la caisse des amortissements.		
MARIÉ DE TOULLE, 84. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 708; 2 ^o 1765, 800		1,508
La première, y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine de cavalerie. La seconde, en la même considération, en qualité d'ancien inspecteur des haras.		
MARIETTE (Jean), 43. <i>F.</i> 1788		1,500
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de ci-devant premier commis de la trésorerie des ponts et chaussées.		
MARIN-SAULNIER DE MONTMARIN (Edme), 55. <i>G.</i> 1776.		1,650
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine d'infanterie, réformé, de la légion de Lorraine, actuellement attaché au régiment de Gâtinais en la même qualité et avec les mêmes appointements.		
MARIN (Étienne), 61. <i>M. du R.</i> 1787.		1,200
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de piqueur en la grande écurie du roi.		
MARIN (Jean-Baptiste, chevalier de), 48. <i>M.</i> 1783.		1,600
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services.		
MARION (Hyacinthe), 48. <i>G.</i> 1784		1,200
Sans retenue, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'Alsace.		
MARLAT (Pierre de) 70. <i>G.</i> 1777		1,200
Chirurgien ordinaire du roi et chirurgien inspecteur des hôpitaux militaires; en considération de ses services en la dernière qualité.		
MARNIER (Charles, comte de), 95. <i>G.</i> 1757		1,200
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de brigadier, ci-devant mestre de camp, réformé, du régiment de Beaufremont, dragons.		
MARNE (Demoiselle Roulleau, veuve du sieur de), 75. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 400 ; 2 ^o 1779, 800		1,200
La première, à titre de gratification annuelle, et faisant partie de celle dont jouissait feu sa sœur, femme de chambre de feu Madame l'infante. La seconde, sans retenue, en considération des services de son mari, contrôleur des bâtiments du roi.		
MARQUESSAC (Pierre, chevalier de), 61. <i>G.</i> 1777.		1,200
A titre d'appointements, pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment royal Gravattes.		
MARRIER CHANTELOUP (Jean-Louis), 46. <i>M.</i> 1789.		1,500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien commissaire des colonies.		
MARSEILLE DE GERIN (Louis). 75. <i>G.</i> 1760		1,200
Sans retenue; à titre de gratification annuelle et en considération de ses services en qualité de lieutenant pour le roi, à Sisteron, en Provence, et de la modicité du traitement attaché à sa place.		
MARTIN DE SAINT MARTIN (Alexis), 67. <i>G.</i> 1788		1,400
Sans retenue; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment royal Italien.		

A reporter. 1,975,713 livres.

Report. 1,975,713 livres.

MARTIN (Antoine), 68. <i>M. du R.</i> 1780.	1,200
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de garçon de la chambre de Madame Sophie de France.	
MARTIN (François), 68. <i>M.</i> 1774	1,500
Ci-devant consul de France au Caire, en Égypte; en considération de ses services en ladite qualité.	
MARTIN (Gaspard), 34. <i>M. du R.</i> 1782	1,270
A titre de retraite et pour lui tenir lieu des gages, nourriture et logement dont il jouissait en qualité de garçon de la chambre de Madame Sophie de France.	
MARTIN (Demoiselle Marie Agogué, épouse du sieur), 54. <i>M. du R.</i> 1782.	1,495
A titre de retraite, en qualité de femme de chambre de la susdite princesse.	
MARTINES (Demoiselle de Malvieux, veuve du sieur), 64. 1 ^o 1763, 1,000; 2 ^o 1785, 500	1,500
La première, à titre de réversion, et faisant partie de celle de 2,400 liv. dont jouissait son mari, ci-devant capitaine, avec rang de lieutenant-colonel au régiment suisse d'Eptingen. La seconde, en la même considération, et par augmentation à la précédente.	
MASSAN (Demoiselle de la Grange, veuve du sieur), 61. <i>G.</i> 1763	1,416
Y compris 216 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de services de son mari, brigadier d'infanterie et colonel du régiment de Quercy.	
MASSEI (Ignace de), 57. <i>G.</i> 1786	1,200
Sans retenue; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment royal Corse.	
MATHIEU DE LA CALMETTE DE FONTANILLE (Marie), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 992; 2 ^o <i>idem</i> , 300.	1,292
Ancien capitaine au régiment royal Pologne, cavalerie.	
La première, en considération de ses services et pour sa retraite, y compris 192 liv. d'intérêts d'arrérages. La seconde, sans retenue, en considération de ses services en qualité d'inspecteur des haras du roi.	
MAUDUIT-DUPLESSIX (Armand), 57. <i>G.</i> 1780.	1,500
Ancien chef de brigade au corps royal de l'artillerie; en considération de ses services et pour sa retraite.	
MAUDUIT DE KERLEAU DE KERLIVIO (Jean-Baptiste), 60. <i>G.</i> 1777.	1,200
A titre d'appointements pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment royal, dragons, avec rang de lieutenant-colonel.	
MAUGER (François de), 72. <i>G.</i> 1781.	1,500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine en premier au corps royal de l'artillerie.	
MAULDE (Léon, comte de), 50. <i>G.</i> 1778.	1,500
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de ci-devant colonel commandant du régiment de Bresse. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.	
MAUPAS (Bernard de), 56. <i>G.</i> 1783.	1,560
Sans retenue; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de major au régiment royal, dragons.	
MAUPEOU (Demoiselle de la Vergne de Tressan, épouse du sieur marquis de) 36. <i>G.</i> 1783	1,200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi.	
MAYAUD DE BOISLAMBERT (Jacques), <i>M. du R.</i> et <i>G.</i> 1 ^o 1774, 1,000; 2 ^o 1763, 472.	1,472
Y compris 72 livres d'accroissement pour arrérages.	
La première, à titre de gratification annuelle, en qualité de lieutenant de roi du château de Loches. La seconde, y compris 72 livres d'accroissement pour arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment du mestre de camp général de la cavalerie. Son âge ne se trouve point dans l'ampliation du brevet.	

A reporter. 1,996,518 livres.

<i>Report.</i>		1,996,518 livres.
MAYNNARD DE LA CLAYE (Charles), 60. <i>G.</i> 1777		1,200
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Berry, cavalerie.		
MAZET DE BARNAUD DE VILLENEUVE (Alexis), 60 <i>G.</i> 1 ^o 1754, 229, 2 ^o 1788, 1,500		1,729
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi.		
La première, y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.		
MEAT (Alexandre de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 600; 2 ^o 1783, 600.		1,200
Premier capitaine au régiment de Languedoc, dragons, avec rang de lieutenant-colonel.		
La première, en considération de ses services. et pour sa retraite. La seconde, en considération des services de feu son père, ancien premier commis du grand comptant du Trésor royal.		
MEGRET DE SERILLY (Antoine), 43. <i>F.</i> 1776		1,500
En considération des services de son père, intendant en Béarn.		
Il a en outre l'assurance de 1,500 livres de pension, faisant moitié de celle de 3,000 livres accordée à la dame de Pange, sa mère, pour, par lui, en jouir dans le cas où il lui survivrait; pareille assurance a été accordée à son frère, réversible au dernier survivant, qui jouira de la totalité desdites deux grâces montant ensemble à 4,125 livres, déduction faite des deux dixièmes et trois deniers pour livres.		
MEGRET D'ETIGNY (Jean-Marie), 41. <i>F.</i> 1776.		1,500
En la même considération que ci-dessus.		
MEIFRUN (Pierre), 66. <i>M.</i> 1 ^o 1778, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 1,200		1,600
Ancien chancelier du consulat de France à Alger.		
La première, en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, en considération des pertes que lui a causé la détention, à Carthagène, du navire français <i>le Septimane</i> .		
MENARDEAU (Jean-Baptiste), 46. <i>F.</i> 1775		1,500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant premier avocat général au parlement de Bretagne.		
MENGIN DE SALABERT (Joseph), 58. <i>G.</i> 1775		1,250
Lieutenant-colonel réformé des grenadiers royaux de l'Orléanais; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
MENOU (Jacques de), 35. <i>F.</i> 1787.		1,200
Ci-devant inspecteur des haras du Bas-Poitou; en considération de ses services que l'altération de sa santé ne lui permet plus de continuer.		
Cette pension est sans retenue.		
MENSIAUX-CHEVAILLIER (Joseph), 51. <i>M. du. R.</i> 1782		1,459
Sans retenue; à titre de retraite, et pour lui tenir lieu des gages, nourriture et logement dont il jouissait en qualité de valet de chambre de Madame Sophie de France.		
MERCIER (Joseph), 54. <i>M.</i> 1776.		1,600
A titre d'appointements; en considération de ses services en qualité de commissaire des guerres, retiré.		
MERCY (Joseph de), 58. <i>G.</i> 1780		1,200
Ci-devant capitaine au régiment des carabiniers de Monsieur, avec rang de mestre de camp,		
Il jouira de cette pension jusqu'à ce qu'il soit remplacé.		
MERLAN D'ARMENTIÈRES (Claude), 70. <i>G.</i> 1780		1,200
Pour retraite, en qualité de capitaine en second de grenadiers au régiment d'Armagnac.		
MERY DE LA CARNOGUE (Honoré), 50. <i>M.</i> 1782.		1,600
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services en ladite qualité.		

A reporter. 2,016,256 livres.

<i>Report.</i>		2,016,256 livres.
MESANGE (Nicolas de), 79. <i>G.</i> 1773.	En considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de maréchal des logis de la gendarmerie.	1,200
MESENCE DE BEAUREPAIRE (Joseph de), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 496; 2 ^o 1775, 1,250. . .	Lieutenant-colonel, réformé, du régiment des grenadiers royaux de la Bretagne. La première, y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, à titre d'appointements jusqu'à son remplacement.	1,746
MESEUR DE LASPLANES (Marie-Guillaume), 40 <i>F.</i> 1775.	Pour récompense de ses services en qualité d'ancien conseiller au parlement de Toulouse.	1,200
MESNARD (Jean), 51. <i>M.</i> 1786.	Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services.	1,200
MESNARD (Alexandre, comte de), 55 <i>G.</i> 1772.	Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de lieutenant-colonel attaché au corps de la cavalerie, avec rang de mestre de camp, et pour en jouir jusqu'à son remplacement.	1,200
METOYEN (Jean-Baptiste), 56. <i>M. du R.</i> 1782	Sans retenue, à titre de retraite en qualité de secrétaire de la garde-robe de feu Madame Sophie de France.	1,500
MEUSNIER DE SPINEFORT (Thomas), 78. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 590; 2 ^o 1777, 1,200. . . .	Major retiré du régiment d'Héricy, cavalerie. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa retraite.	1,790
MEYRONNET DE SAINT-MARC (Jean-Pierre Balt), 46. <i>M.</i> 1789.	En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant consul général de France à Lisbonne.	1,200
MEZIÈRES (Étienne de), 65. <i>G.</i> 1780	Sans retenue, pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Béarn.	1,500
MEZIÈRES (Louis de), 86. <i>F.</i> 1778.	Sans retenue, en qualité de doyen du parlement de Rouen.	1,500
MICAULT (Demoiselle Voisin, épouse du sieur), 32. <i>M. du R.</i> 1787.	Sans retenue, à titre de retraite en qualité de l'une des femmes de chambre de feu Madame Sophie de France.	1,495
MICHAUX DE VILLENEUVE (Jacques), 43. <i>M. du R.</i> 1786.	Sans retenue, en qualité d'écuyer courtier en la grande écurie du roi.	1,200
MICHEL (Léopold), 71. <i>F.</i> 1766.	A titre d'appointements conservés en qualité de conseiller aulique, et contrôleur général de la maison du feu roi de Pologne.	1,500
MILHAU (Jean de), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1781, 1,200.	Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Aquitaine. La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.	1,500
MILLIN DE LA BROSSE (Claude), 44. <i>G. et M.</i> 1 ^o 1780, 1,200; 2 ^o 1775, 500. . .	Ancien capitaine au régiment de l'île Bourbon. La première, en qualité de régisseur des fourrages de l'armée du roi, en Allemagne. La seconde, en considération de ses services en la première qualité.	1,700
MILLIN DE GRANDMAISON (Alexandre), 50. <i>G.</i> 1780.	Commissaire principal des guerres; pour l'indemniser des pertes que son père a faites pendant les campagnes de 1757 et 1758, en qualité de régisseur des fourrages de l'armée du roi en Allemagne.	1,200

A reporter. 2,038,887 livres.

	<i>Report.</i>	2,038,887 livres.
MILLO (Jean de), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1747, 354; 2 ^o 1765 et 1768, 1,200.		1,554
Maréchal de camp, commandant pour le service du roi, à Monaco. La première, y compris 54 liv. d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services que pour le dédommager du dégât qu'il a souffert dans son bien lorsque l'armée autrichienne y a séjourné. La seconde, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services.		
MILLON (Demoiselle Anne de Créquy, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1771.		1,500
Faisant partie de celle de 4,000 liv. accordée à sa mère, la demoiselle Monceaux-d'Auxy, veuve du sieur marquis de Créquy, lieutenant-général des armées du roi, et dont ladite demoiselle Millon ne jouira que dans le cas où elle survivrait à ladite dame, sa mère.		
MINAULT DE LA HAILAUDIÈRE (René), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 400; 2 ^o 1783, 1,400. . .		1,500
Ancien capitaine commandant au régiment de dragons de Penthievre. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.		
MIOT (Jean-Baptiste), <i>F.</i> 61. 1770.		1,500
A titre d'appointements conservés en qualité de ci-devant premier commis du contrôle général des finances.		
MIROUDOT DE SAINT-FERJUS (Gabriel), 61. <i>F.</i> 1786.		1,200
Subdélégué de l'intendance de Franche-Comté; sans retenue, en considération de l'ancienneté de ses services dans ladite place où il a succédé à son père, et qu'il a remplie d'une manière aussi distinguée par ses talents, que par son activité, son zèle et son désintéressement.		
MITTERN DE KÉRIDREUX (Guillaume), 61. <i>M.</i> 1777.		1,200
En considération de ses services en qualité de ci-devant syndic des classes, faisant fonctions de commissaire des classes à Camaret.		
MOHEAU (Jean-Baptiste), 34. 1788.		1,400
Commis du département de la guerre, réformé; sans retenue, en considération de ses services, et pour sa réforme.		
MONERY (Antoine de), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 590; 2 ^o 1762, 1,000.		1,590
Ancien lieutenant pour le service du roi à Grenoble. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de la distinction de ses services en qualité de major du régiment d'Orléans, infanterie. La seconde, à titre de gratification annuelle, en la dernière qualité.		
MONESTAY DE CHAZERON (Demoiselle de Clerroy, veuve du sieur de), 59. <i>G.</i> 1782.		1,200
Ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Belzunce; dragons; sans retenue; tant en considération des services de son mari que de ceux de feu son oncle, lieutenant-général, ci-devant lieutenant des gardes du corps du roi.		
MONNET (Demoiselle Marie de Lejonstedt, épouse du sieur comte de), 68. <i>Af. É.</i> 1754.		1,500
En considération de sa conversion à la religion catholique.		
MONFRABEUF (Gabriel de, Abbé), 55. <i>M. du R.</i> 1782.		1,350
A titre de retraite, et pour lui tenir lieu des gages, nourriture et logement, dont il jouissait en qualité d'aumônier ordinaire de Madame Sophie de France.		
MOULON DE SAINT-APOL (François), 57. <i>G.</i> 1787.		1,200
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de premier capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Aquitaine.		
MONSEGU-CASTERA (Pierre de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 236; 2 ^o 1779, 950; 3 ^o <i>idem</i> , 440. . .		1,626
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi. La première, y compris 36 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite. La troisième, à titre d'appointements en qualité de major de la citadelle d'Antibes.		

A reporter. 2,057,207 livres.

	<i>Report.</i>	2,057,207 livres.
MONSIGNY (Pierre), 60. <i>M. du R.</i> 1774.		1,500
Sans retenue; pour lui tenir lieu de gratification annuelle de pareille somme qui lui a été accordée sur les dépenses extraordinaires des menus plaisirs.		
MONTAGNAC (Louis de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 300; 2 ^o 1788, 1,200.		1,500
Ancien lieutenant-colonel, commandant le bataillon de garnison de Bourbonnais.		
La première, en considération des services de feu son père, consul général de France à Lisbonne. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
MONTAGU (Jean de), 74. <i>G.</i> 1767.		1,400
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Bourbonnais.		
MONTANIER-DELILLE (Jacques), 51. <i>F.</i> 1775.		1,200
Professeur au Collège royal et l'un des quarante de l'Académie française.		
Indépendamment de l'objet ci-dessus, il jouit d'une pension de 1,000 liv. sur les fonds littéraires des affaires étrangères, et sur les économats, d'une autre pension de 1,500 liv.		
MONTAULT DE MONBERAUT (Henri de), 71. <i>G.</i> et <i>M.</i> 1 ^o 1769, 400; 2 ^o 1773, 800.		1,200
Commandant pour le roi des ville et citadelle de la Petite-Pierre en Alsace.		
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine des troupes ci-devant entretenues à la Louisiane. La seconde, à titre de gratification annuelle en la dernière qualité.		
MONTBAS (Demoiselle Haranger du Mesnil Rolland, épouse du sieur marquis de, ci-devant veuve du sieur d'Abbadie), 64. <i>M.</i> 1766.		1,200
En considération des services de son premier mari, ancien commissaire-général de la marine, ordonnateur à la Louisiane.		
MONTBAYEN (Pierre de) 56. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 90; 2 ^o 1774, 1,500.		1,590
Mestre de camp attaché au corps des dragons.		
La première, provenant de trois années mises en rente viagère d'une pension de 500 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment de Montclair, dragons, et qui a été supprimée le jour de son remplacement. La seconde, à titre d'appointements en sa dernière qualité.		
MONTBEL (Constant de), 63. <i>G.</i> 1787.		1,600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de premier capitaine commandant au régiment d'infanterie de Viennois, avec rang de major.		
MONTBEL (Demoiselle Barrin, épouse du sieur comte de), 40. <i>M. du R.</i> 1785.		1,500
A titre de réversion de moitié de celle de 3,000 livres dont jouissait sa belle-sœur (décédée); en considération des services de feu son père, premier maître d'hôtel de madame comtesse d'Artois.		
DE MONTECLAIR (Demoiselle Jeanne de Rosily, veuve du sieur comte de), 47. <i>M.</i> 1785.		1,600
Sans aucune retenue; en considération des services rendus dans la marine tant par feu son mari, capitaine de vaisseau, que par son père, chef d'escadre.		
MONTESORO (Antoine de), 71. <i>G.</i> 1781.		1,600
Sans aucune retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de premier capitaine commandant au régiment royal Corse, avec rang de major.		
MONTFERRAND DE GONTAUT (Jean de), 74. <i>F.</i> et <i>G.</i> 1 ^o 1757, 472; 2 ^o 1786, 800.		1,272
Ancien capitaine au régiment de Périgord.		
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite. La seconde, sans retenue, en dédommagement de la suppression de la place de lieutenant de roi de Saintes, dont il avait été pourvu en survivance du sieur Lambert, alors titulaire.		
MONTLEZUN (Demoiselle Mahé de La Bourdonnais, veuve du sieur marquis de), 48. <i>G.</i> 1782.		1,200
Sans retenue; en considération des services de son mari, brigadier de cavalerie.		

A reporter. 2,075,569 livres.

	<i>Report.</i>	2,075,569 livres.
MONTLEZUN (François de), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 446 ; 2 ^o 1779, 924.		1,370
Lieutenant pour le service du roi à la citadelle de Marseille.		
La première, sans retenue, pour l'indemniser d'une partie des émoluments ci-devant attachés à sa place. La seconde, aussi sans retenue, pour le même objet.		
Il ne doit conserver ces deux traitements que tant qu'il sera lieutenant de roi de ladite citadelle.		
MONTMORENCY, prince de Robecq (Anne-Louis de), 65. <i>G.</i> 1776		1,250
Lieutenant-général des armées du roi, commandant en chef en Flandre et Hainaut, et gouverneur d'Aire. Pour lui tenir lieu de pareille somme retranchée des appointements du gouvernement d'Aire.		
MONTMORENCY-LAVAL (Demoiselle Lenoir de Sérigny, veuve du sieur marquis de), 41. <i>G.</i> 1783.		1,200
En considération des services de son mari, maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps du roi.		
MONTREUIL de Charmanière (Etienne de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1734, 911 ; 2 ^o 1777, 540 . .		1,451
Sous-brigadier retiré, des gardes du corps du roi.		
La première, y compris 111 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services que de ceux de son père, maréchal des logis de la même compagnie. La seconde, pour lui tenir lieu d'une paye de gendarme relégué, qui a été supprimée.		
MONTUCLA (Jean), 64. <i>M. du R.</i> 1773		1,500
Premier commis des bâtiments du roi ; sans retenue, en considération de ses services en ladite qualité.		
On observe que son épouse a obtenu l'assurance de cette pension dont elle jouira dans le cas où elle survivait à son mari.		
MOORE (William), 63. <i>G.</i> 1786		1,200
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie irlandaise de Dillon.		
MOPINOT DE LA CHAPOTTE (Rigobert), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1751, 354 ; 2 ^o 1763, 1,080. . .		1,431
Lieutenant-colonel de cavalerie, ci-devant réformé, à la suite du régiment Dauphin.		
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements en la même considération.		
MORANCY (Nicolas de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 450 ; 2 ^o 1788, 1,200.		1,650
Ancien ingénieur géographe militaire, avec brevet de capitaine d'infanterie.		
La première, en qualité de capitaine d'infanterie. La seconde, en considération de ses services et pour sa réforme.		
MORARD (Marie de), 32. <i>G.</i> 1783.		1,200
Capitaine attaché au régiment de cavalerie d'Orléans ; sans retenue, en considération de ses services en qualité de major général du corps des troupes qui était destiné à servir dans les colonies sous les ordres du comte d'Estaing, et en attendant qu'il y ait occasion de l'employer dans l'état-major général de l'infanterie, ou dans des rassemblements de troupes en temps de paix.		
MOREL DU BOGAGE (Gabriel), 82. <i>G.</i> 1750.		1,228
Y compris 228 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
MOREL (Pierre), 71. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772 et 1785, 500 ; 2 ^o 1787, 800		1,300
Brigadier des gardes de la porte.		
La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite.		
MOREL (André), 65. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772 et 1785, 500 ; 2 ^o 1787, 800.		1,300
Même considération que ci-dessus.		
MOREL DE CHERMONT (Jacques), 44. <i>F.</i> 1776.		1,500
Ancien chef du bureau de la chancellerie ; en considération de ses services et pour sa retraite.		

A reporter. 2,093,152 livres.

	<i>Report.</i>	2,093,152 livres.
MORELL (Guillaume), 58. <i>G.</i> 1781.		1,200
Sans retenue; en considération de l'ancienneté de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant de la compagnie auxiliaire du régiment allemand de la Marck.		
MORELLET (Jacques), 62. <i>M.</i> 1776.		1,200
Sous-commissaire de la marine et des classes, retiré; en considération de ses services.		
MORTEMART DE BOISSE (Demoiselle de Marle, veuve du sieur), 56. <i>M.</i> 1 ^o 1778, 1,000; 1783, 600.		1,600
La première, en considération des services de son mari, ancien consul de France à Barcelonne. La seconde, sur les fonds des dépenses secrètes de la marine, tant en considération des services de son mari, que de son grand âge, de son peu de fortune et de sa nombreuse famille.		
MOSNIERS DE LA GARDE (Jean de), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1781, 1,000. . . .		1,300
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
MOSQUEROS (Pierre), 69. <i>F.</i> 1788.		1,500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de conseiller doyen au parlement de Pau.		
MOUCHARD (Louis), 58. <i>F.</i> 1782.		1,500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au parlement de Rouen.		
MOUCHARD DE CHABAN (François), 32. <i>G.</i> 1782.		1,200
Sous-lieutenant au régiment des gardes françaises; en considération des services de feu son père, ancien capitaine audit régiment.		
MOUFLE (Louis), 41. <i>M. du R. et G.</i> 1 ^o 1745, 1,500; 2 ^o 1775, 210		1,710
Capitaine de cavalerie.		
La première, faisant moitié de celle de 3,000 liv. qui avait été accordée à feu sa mère en faveur de son mariage jusqu'à ce que Sa Majesté ait bien voulu lui faire payer une somme de 60,000 liv. La seconde, à titre d'appointements en qualité de cheval-léger, réformé, de la garde ordinaire du roi.		
MOUFLE (Marie-Réné), 46. <i>G.</i> 1745.		1,500
Même considération que ci-dessus.		
MOULCEAU (Demoiselle Jeanne de), 54. <i>G.</i> 1785.		1,200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, directeur des fortifications d'une partie des places de la Flandre et du Hainaut.		
MOULCEAU (Demoiselle Suzanne Bouchau du Boury, veuve du sieur), 49. <i>M.</i> 1781		1,200
En considération des anciens services de feu son mari, brigadier d'infanterie, ci-devant directeur des fortifications à Saint-Domingue		
MOULINIER (Jean), 61. <i>G.</i> 1786.		1,300
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie de la marine.		
MOUSIN DE VILLERS (Paul de), 45. <i>G.</i> 1774.		1,500
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de ci-devant aide-major du régiment de Navarre, avec rang de major. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé dans les troupes nationales.		
MUGUET (Benoît), 61. <i>F.</i> 1785.		1,500
Sans retenue; pour avoir établi le premier à Paris, sous les auspices du gouvernement, des fours à chaux et à plâtre, chauffés avec le charbon de terre et la tourbe.		
Cette pension doit cesser d'avoir lieu si ledit Muguet cesse de s'occuper de cet établissement.		
MULLER (Antoine), 64. <i>G.</i> 1785.		1,400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de hussards de Berchiny.		

A reporter. 2,113,962 livres.

Report. 2,113,962 livres.

MULLER (Isaac), 69. <i>G.</i> 1777.	1,200
A titre d'appointements pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'Anhalt.	
MUNCK (Demoiselle Marie, veuve en premières noces du sieur de Munck, et en seconde noces du sieur comte de Waldner), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 554; 2 ^o 1783, 1,200.	1,754
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de son premier mari, lieutenant-colonel du régiment hus-sard de Lynden. La seconde, en considération de ceux de son second mari, lieutenant-général des armées du roi.	
MURALT (Demoiselle Marie Brandt, veuve du sieur), 72. <i>G.</i> 1782.	1,500
Sans retenue; en considération des services de son mari, maréchal de camp, colonel du régiment suisse de son nom.	
MURAT (Michel de), 55. <i>G.</i> 1780.	1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant du bataillon de gar-nison d'Anjou, avec rang de colonel.	
MURAT DE LESTANG DUPUY DE MURINAIS, 60. <i>G.</i> 1764.	1,200
A titre d'appointements pour retraite en qualité de major du régiment royal, dragons.	
MURAT (Henri de), 72. <i>G.</i> 1768 et 1771.	1,500
Ancien lieutenant, pour le service du roi, de la ville et château de Som-mières en Languedoc; en considération de ses services.	
MURAT (Jean-Baptiste de), 34. <i>G.</i> 1777.	1,200
A titre de gratification annuelle en considération de ses services en qualité de capitaine à la suite du régiment d'infanterie de Vexin.	
MURET (Jean), 69. <i>F.</i> 1785.	1,200
Conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier; sans retenue, en considération des différents travaux dont il a été chargé par l'administration, et dans lesquels il a montré autant de désintéressement que d'intelligence et de zèle.	
MURULHAC DE LA COSTE DE LA MARGUE, 56. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1784, 1,000.	1,200
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Touraine.	
La première, en considération de la distinction de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.	
MUSTEL (François), 70. <i>G.</i> 1760.	1,200
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de ci-devant capitaine de dragons dans la légion royale.	

N

NAIRNE (Henri), 66. <i>G.</i> et <i>Af. É.</i> 1 ^o 1770, 800; <i>idem</i> , 500.	1,300
Capitaine réformé du régiment royal Écossais.	
La première, à titre d'appointements jusqu'à son remplacement. La seconde, à titre de gratification annuelle assignée sur les fonds des Écossais.	
NAJAC (François), 53. <i>F.</i> 1 ^o 1766, 200; 2 ^o 1778, 1,000.	1,200
Capitaine commandant, retiré, du régiment de Viennois.	
La première, en considération de ses services près la personne du feu roi de Pologne. La seconde, à titre d'appointements pour sa retraite.	
NAS DE TOURRIS (François de), 68. <i>M.</i> 1771.	1,600
En considération de ses services en qualité de capitaine de vaisseau, et pour sa retraite.	

A reporter. 2,131,216 livres.

	<i>Report.</i>	2,131,216 livres.
NASSE (Mathieu), 59. <i>M. du R.</i> 1787		1,200
A titre de retraite en qualité de garçon du château de Choisy.		
On observe que la femme dudit Nasse a obtenu l'assurance d'une pension de 600 livres, pour en jouir dans le cas où elle lui survivrait.		
NAU (Edme de), 65. <i>G.</i> 1785.		1,600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie de Bretagne.		
NAU DE L'ÉTANG (Louis), 68. <i>G.</i> 1768		1,200
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de chef de brigade au régiment de Grenoble du corps royal de l'artillerie.		
NAVILLE (Pierre), 76. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 200 et 270; 2 ^o 1777, 730		1,200
Ancien valet de chambre de Madame Victoire de France.		
La première, en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, à titre de subsistance. La troisième, pour lui tenir lieu de gages et nourritures dont il jouissait en ladite qualité.		
NAVAILLES (Jean-Louis, baron de), 54. <i>F.</i> 1767.		1,500
Ancien syndic de la noblesse de la province de Béarn; sans retenue, en considération de ses anciens services		
NAYER (Joseph-Marie), 44. <i>G.</i> 1788.		1,334
Sans retenue; en considération de 31 années de services et pour lui tenir lieu du traitement qui lui a été réglé pour sa réforme, en qualité de porte-étendard de la compagnie des gendarmes Bourguignons du corps réformé de la gendarmerie, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie.		
NEDONCHEL (Marie de), 48. <i>G.</i> 1781		1,500
Premier lieutenant de la gendarmerie; tant en considération de ses services que de ceux de feu son frère, maréchal de camp.		
NÈGRE DE BOISBOUTRON (Jean-Baptiste), 52. <i>F.</i> 1768.		1,200
Conseiller honoraire en la cour des aides de Paris; en considération des services rendus par feu son père dans l'exercice de la charge de procureur général des requêtes de l'hôtel, et successivement dans celle de lieutenant criminel au Châtelet de Paris.		
NÈGRE DE SANCY (Gabriel), 55. <i>F.</i> 1768		1,200
Ci-devant mousquetaire; même considération que ci-dessus.		
NEPVEU DE ROUILLON (Jacques), 42. <i>G. et M. du R.</i> 1 ^o 1776, 1,000; 2 ^o 1769, 400		1,400
Capitaine, réformé, du régiment de Penhièvre, cavalerie, à présent dragons.		
La première, à titre d'appointements jusqu'à son remplacement. La seconde, en considération des services que son père a rendus pendant quarante-cinq ans, tant dans la charge de lieutenant criminel de la ville du Mans, que dans les places de subdélégué et maire de ladite ville.		
NÉRON (Louis) 74. <i>M. du R.</i> 1774		1,200
Pour lui tenir lieu de retraite en qualité de valet de garde-robe de Madame Victoire de France.		
NEURISSE (Bernard de), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 300; 2 ^o 1734, 1,000.		1,300
Ancien capitaine de canoniers au régiment d'artillerie d'Auxonne.		
La première, en considération de ses services au siège d'York-Town, en Virginie.		
La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
NEYON (Demoiselle Dubot, veuve du sieur), 70. <i>M.</i> 1780.		1,500
En considération des services de son mari, ci-devant commandant de Marie-Galante.		
NICOLAS-DESCLAISONS (Demoiselle de la Chapelle, veuve du sieur), 37. <i>G.</i> 1785.		1,200
Sans retenue; en considération des services de son mari, brigadier d'infanterie et chef d'une brigade du corps royal du génie.		
NISEAU (Claude-François de), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 300; 2 ^o 1775, 1,200.		1,500
La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour retraite en qualité de chef de bataillon au régiment de Flandre.		

A reporter. 2,151,250 livres.

	<i>Report.</i>	2,151,250 livres.
NOBLAT (François-Bernardin), 77. <i>G.</i> 1788		720
Ancien commissaire ordinaire des guerres; en considération de 33 ans de services et pour sa retraite.		
NOBLET DE LA CLAYETTE (Alexis de), 69. <i>G.</i> 1759		1,560
Ancien lieutenant-colonel au régiment de Piémont. Y compris 360 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite.		
NOBLOT (Jacques de), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 400; 2 ^o 1783, 800		1,200
Ancien lieutenant avec rang de capitaine au régiment suisse de Diesbach. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
NOEL (Claude), 79. <i>G.</i> 1762 et 1763.		1,210
Y compris 240 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services et d'une blessure qu'il a reçue à l'affaire d'Uslar que pour sa retraite.		
NOGARET (Jean), 57. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 600; 2 ^o 1783, 600.		1,200
Barbier, valet de chambre honoraire du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite.		
NOGARET (Félix), 49. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1735, 300; 2 ^o 1753, 1,000.		1,300
Commis du secrétaire d'Etat de la maison du roi. La première, en considération des services de feu son père, commis au même département. La seconde, en considération de ses services en ladite qualité. Toutes deux par bon du roi.		
NOGARET (Alexis de), 74. <i>Af. É.</i> 1761		1,500
Ci-devant chargé des affaires du roi auprès de la République de Venise; en considération de ses services politiques.		
NOLLENT (Demoiselle de Croismare, épouse du sieur), 52. <i>M. du R.</i> 1755.		1,416
Y compris 216 livres d'accroissement pour arrérages; tant en considération des services de feu son père, écuyer commandant de la petite écurie du roi, que pour favoriser son mariage.		
NOLLENT (Nicolas de), 55. <i>G.</i> 1779		1,200
Pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment du roi, cavalerie, avec rang de mestre de camp.		
NORDMANN (Demoiselle Marie Paver, veuve du sieur), 69. <i>G.</i> 1785.		1,200
Sans retenue; en considération des services de son mari, brigadier, ci-devant lieutenant-colonel au régiment de hussards de Chamborant.		
NORT (Louis de), 55. <i>M.</i> 1778		1,400
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services.		
NUGENT (Anselme), 64. <i>G.</i> 1788		1,600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien major du régiment d'infanterie irlandaise de Walsch.		

O

O'BÉRIN (Michel), 62. <i>G.</i> 1789.		1,500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie irlandaise de Dillon.		
OBERKIRCH (Auguste-Samson, baron d'), 50. <i>G.</i> 1789.		1,250
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien chef d'escadron au régiment du colonel général des hussards.		
O'BERKIRCH (Christian, baron d'), 53. <i>G.</i> 1773.		1,200
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de ci-devant capitaine au régiment royal-Bavière, avec rang de colonel. Ces appointements seront supprimés s'il vient à être remplacé.		

A reporter 2,170,606 livres.

	<i>Report.</i>	2,170,606 livres.
O'BYRNE (Grégoire), 56. <i>G.</i> 1786.		1,200
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment irlandais de Berwick.		
ODE DE BONNIOT DE CHENICOURT (Joseph), 57. <i>G.</i> 1783		1,350
Sans retenue; en qualité de capitaine de canonniers au régiment de La Fère du corps royal de l'artillerie, avec rang de major.		
ODET PIERROT DE BAILLEUL-CANUT (Pierre), 66. <i>M.</i> 1 ^o 1775, 800; 2 ^o 1782, 400.		1,200
Ancien capitaine des troupes ci-devant entretenues en Canada.		
La première, tant en considération de ses services et de plusieurs blessures que de la perte qu'il a faite de tous ses biens en ladite colonie. La seconde, sans retenue, à titre de réversibilité sur la pension de 1,800 livres dont jouissait feu son frère, capitaine des mêmes troupes.		
ODOART DU HAZÉ (François), 59. <i>G.</i> 1784.		1,500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine en premier des carabiniers de Monsieur.		
O'DONNELL (Colomban), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1723, 236; 2 ^o 1774, 1,000.		1,236
Ancien capitaine au régiment irlandais de Garre.		
La première, en considération des services de feu son père, lieutenant audit régiment. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
O'DONNELL (Michel), 59. <i>G.</i> 1773.		1,400
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Lally, actuellement attaché au régiment de Berwick en qualité de capitaine et avec les mêmes appointements.		
O'DOYER (Jérôme), 64. <i>G.</i> 1789.		1,500
Ancien capitaine commandant au régiment de Berwick; sans retenue, tant en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services, que de ses blessures et pour sa retraite.		
OFAREL (Jean), 66. <i>F.</i> 1772.		1,500
Pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Douai.		
OFFAWELL (Richard), 69. <i>G.</i> 1762.		1,200
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment de Fitz-James, cavalerie.		
OKELLY (Patrice), 70. <i>G.</i> 1779.		1,500
Pour sa retraite en qualité de premier capitaine commandant au régiment de Dillon, avec rang de major.		
OLIVIER (Jean), 71. <i>G.</i> 1764.		1,703
Y compris 203 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment des carabiniers.		
OLIVET DE CHAMOLLE DE DANNEMARIE (Joseph d'), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1763 et 1769, 54; 2 ^o 1771, 1,200.		1,254
Capitaine de grenadiers, retiré, du régiment d'Auvergne, avec rang de lieutenant-colonel.		
La première, provenant de trois années, mises en rente viagère, d'une pension de 300 livres, qui lui avait été accordée, et qui a été supprimée en 1771, lorsqu'il a obtenu la seconde à titre d'appointements pour sa retraite.		
OLIVIÉRI (Étienne), 62. <i>M.</i> 1789.		1,500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de chirurgien major des vaisseaux du roi, et pour sa retraite.		
OLLIVIER (Louis), 48. <i>M.</i> 1789		1,600
Ci-devant ingénieur constructeur de la marine au département de Brest.		
Sans retenue; tant en considération de ses services, que pour sa retraite.		
OLLIVIER (André), 89. <i>M.</i> 1787.		1,200
Garçon major de l'ancienne division de Toulon du corps royal de la marine.		
Tant en considération de ses services, que de son grand âge et de ses infirmités.		

A reporter. 2,191,449 livres.

	<i>Report.</i>	2,191,449 livres.
OMELAGHLIN (François), 51. et <i>Af. E.</i> 1 ^o 1788, 1,000; 2 ^o 1787, 200.		1,200
Ancien capitaine commandant au régiment de Walsh.		
La première, en considération de ses services et pour sa retraite. On observe qu'il a été expédié audit sieur un brevet de cette dernière grâce, mais il n'a eu aucun effet.		
OMERGUE (Louis d'), 58. <i>G.</i> 1771.		1,200
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de commissaire ordinaire d'artillerie.		
ONEILL (Richard), 50. <i>G.</i> 1784.		1,500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant, avec rang de major, au régiment irlandais de Dillon.		
ORCHEMER (Charles d'), 65. <i>G.</i> 1777.		1,500
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine d'infanterie de la légion de Lorraine.		
ORDRE (Demoiselle Testu de Balincourt, veuve du sieur d'), 74. <i>G.</i> 1751.		1,416
En considération des services de son mari, maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps du roi.		
OROURKE (Jean, comte d'), 54. <i>G.</i> 1770		1,500
A titre d'appointements en qualité de mestre de camp de cavalerie étrangère.		
OSMONT (Noël), 43. <i>F.</i> 1787.		1,500
Liquidateur de la caisse des amortissements, supprimée.		
Sans retenue, à titre de retraite, en considération de ses services en ladite qualité.		
OSULLIVAN (Jérémie), 74. <i>G.</i> et <i>Af. E.</i> 1 ^o 1772, 1,000; 2 ^o 1763 et 1785, 400.		1,400
La première, à titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment Dauphin, infanterie. La seconde, à titre de gratification annuelle.		
OULÈS (Joseph), 65. <i>G.</i> 1779		1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment royal Bavière.		
OULRY-D'INGRANDE (Michel), 82. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 1,455; 2 ^o 1754, 300		1,755
Ancien concierge du château neuf de Saint-Germain-en-Laye.		
La première, sans retenue, pour lui tenir lieu du traitement dont il jouissait, tant en ladite qualité, que comme ayant été chargé, successivement à ses ancêtres depuis Henri IV, du soin et de l'entretien de l'ancienne volière du château neuf de Saint-Germain-en-Laye. On observe que sa fille a obtenu la survivance tant de la conciergerie, que du soin de la grande volière dudit château. La seconde, aussi, sans retenue, à titre de subsistance, en la même considération que dessus.		
OURY (Pierre-Alexandre), 47. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 265; 2 ^o 1782, 1,098		1,365
Huissier de la chambre de Madame Sophie de France.		
La première, en considération des services de ses deux tantes, femmes de chambre de cette princesse. La seconde, à titre de retraite.		
OURY (Demoiselle Damesme, épouse du sieur), 30. <i>M. du R.</i> 1782.		1,495
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de femme de chambre de Madame Sophie de France.		
OUTREMONT (Anselme), 43. <i>M.</i> 1770.		1,200
Conseiller au parlement de Paris.		
En considération des anciens services du sieur Aubry, son oncle maternel, ci-devant commandant à la Louisiane, qui a péri en vue de Bordeaux, dans un naufrage, en 1770, en revenant des colonies en France.		
P		
PAGÈS (Marie de), 49. <i>M.</i> 1782.		1,200
Pour sa retraite en qualité de capitaine de vaisseau.		
	<i>A reporter.</i>	2,210,880 livres.

	<i>Report.</i>	2,210,880 livres
PAGÈS (Pierre-Marie-François, vicomte de), 46. <i>M.</i> 1 ^o 1782, 1,200; 2 ^o <i>idem</i> , 400. La première, sans retenue, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine de vaisseau, retiré. La seconde, aussi sans retenue; en considération de l'état valétudinaire où l'on réduit ses voyages autour du monde et aux deux pôles.		1,600
PAIGNON (Hugues de), 59. <i>G.</i> 1786 Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie de Béarn.		1,200
PAILLART (Antoine), 72. <i>F.</i> 1779. En titre de retraite, en considération de ses longs services en qualité de contrôleur principal des vingtièmes de la généralité de Metz.		1,200
PAILLETTE (Jean), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 212; 2 ^o 1774, 1,100 Maréchal des logis des gardes du corps du roi. La première, y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		1,312
PAILLOT DE BEAUREGARD (Pierre-Raphaël), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 500; 2 ^o 1781, 936. Ancien lieutenant-colonel au second régiment des chasseurs à cheval. La première, en considération de ses services et de ses blessures. La seconde, tant en considération de ses services que de l'impossibilité où il est de les continuer.		1,436
PAJOU (Augustin), 59. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775 et 1784, 1,000; 2 ^o 1788, 500 Sculpteur du roi, professeur de l'Académie royale. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, à titre d'augmentation à la précédente.		1,500
PALATE DE LA ROCHE (François), 54. <i>M.</i> 1778. Retiré lieutenant-colonel à la suite des régiments des îles du Vent. En considération de ses services en qualité de ci-devant chef de bataillon au régiment de la Guadeloupe.		1,200
PALYS (Antoine de), 60. <i>G.</i> 1777. En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine ingénieur en chef.		1,500
PAMART (Aimé), 63. <i>F.</i> 1775. Sans aucune retenue, en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Douai, ci-devant lieutenant particulier au siège royal de la gouvernance de cette ville.		1,500
PANDIN DE NOMEFORT (Charles), 47. <i>G.</i> 1788. Sans retenue, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant-colonel du régiment d'Agenais.		1,200
PAPILLON (Jean), 57. <i>M. du R.</i> 1780 Prévôt général de l'Île-de-France. Sans retenue; tant en considération de ses services que pour l'indemniser de la privation de ses droits de mutation sur les offices supprimés de sa compagnie.		1,200
PAQUIN DE VAUZLEMONT (Demoiselle de Colommé, épouse du sieur), 41. <i>G.</i> 1788. Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien colonel, chef de brigade au corps royal du génie. On observe que ladite pension de 1,200 livres est réversible, à raison de 800 livres, au mari de ladite dame, et de 400 livres, à la demoiselle Françoise Paquin de Vauzlemont, leur fille; lesquelles réversibilités n'auront lieu que dans le cas où l'un et l'autre survivraient à la susdite dame.		1,200
PAQUIN DE VAUZLEMONT (Claude), 66. <i>G.</i> 1779. Ancien colonel, chef de brigade au corps royal du génie. En considération de ses services et pour sa retraite. Cette pension lui avait été accordée sur le pied de 2,400 livres; mais en 1787, elle a été réduite à 1,200 livres, et le surplus a passé sur la tête de son épouse. Il a, en outre, l'assurance d'une autre pension de 800 livres, motivée à l'article précédent.		1,200

A reporter. 2,228,128 livres,

	<i>Report.</i>	2,228,128 livres.
PARASTRE (Jean-Baptiste), 48. <i>G.</i> 1776.		1,200
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite de la légion de Soubise; à présent attaché, avec les mêmes appointements et en la même qualité, au régiment d'infanterie d'Aquitaine.		
PARAVICINI (Demoiselle Bouers du Puget, veuve du sieur de), 79. <i>G.</i> 1760.		1,560
Y compris 360 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de son mari, brigadier d'infanterie, lieutenant-colonel du régiment de Waldner. Lesdites 1,200 livres de pension sont réversibles par portions égales, après le décès de ladite dame, à celles de ses filles (au nombre de quatre) qui lui survivront, et successivement entre elles jusqu'à la dernière vivante, qui jouira de la totalité de ladite pension.		
PARENT DE CURBI (Denis), 58. <i>G.</i> 1787.		1,200
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de maréchal des logis des gardes du corps du roi.		
PARGUÈS (Antoine), 61. <i>G.</i> 1779.		1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Pen-thièvre, dragons, avec rang de major.		
PARIS (Jean), 65. <i>G.</i> 1787.		1,200
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de porte-étendard de la gendarmerie, avec rang de colonel de cavalerie.		
PARIS D'ILLINS (Antoine), 43. <i>G.</i> 1 ^o . 1773, 600; 2 ^o . 1780, 600.		1,200
Lieutenant-colonel attaché au corps des dragons. La première, à titre d'appointements, en qualité de capitaine attaché au régiment royal Nassau, hussards. La seconde, à titre d'augmentation en sa dernière qualité.		
PARISOT (Nicolas), 62. <i>G.</i> 1788.		1,300
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment des chasseurs à cheval d'Alsace.		
PARISOT (Louis de), 68. <i>G.</i> 1 ^o . 1758 et 1762, 1092; 2 ^o . 1780, 300.		1,392
Ancien commandant de bataillon au régiment d'infanterie de Montrevel. La première, en considération de la distinction de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
PARSCAU-DUPLESSIS (Demoiselle le Roy de Parjean, veuve du sieur), 56. <i>M.</i> 1786.		1,500
En considération des services de feu son mari, ancien chef d'escadre des armées navales.		
PASCAL DE SAINT-FÉLIX (Baron de Faugères), 64. <i>M.</i> 1764.		1,200
Lieutenant de vaisseau, retiré. A titre d'appointements; en considération de ses services.		
PASQUET DE SALEIGNAC (Louis), 52. <i>M. du R.</i> et <i>G.</i> 1 ^o 1768, 1,000; 2 ^o 1776, 600.		1,600
Brigadier des gardes du corps du roi. La première, en faveur de son mariage. La seconde, à titre d'appointements, comme étant pourvu de la majorité de Saintes.		
PASTON (William), 58. <i>G.</i> 1787.		1,400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Berwick.		
PASTOT (Nicolas), 67. <i>G.</i> 1772.		1,200
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine de cavalerie, et en celle de ci-devant ingénieur-géographe.		
PATOURREAU DE LA BOULANDIÈRE (François), 54. <i>G.</i> 1789.		1,200
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Auvergne.		
PATRIZY (Louise de), 62. <i>G.</i> 1784.		1,200
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de premier capitaine commandant du régiment royal Italien, avec rang de major.		
PATRIZY (Hercule), 75. <i>G.</i> 1763.		1,200
A titre d'appointements, pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Italien, avec rang de colonel		

A reporter. 2,248,880 livres.

<i>Report.</i>	2,248,880 livres.
PECAULD DE PROVENCHÈRE (Laurent), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 390; 2 ^o 1767, 1,000.	1,390
Ancien major au régiment de Lanans, dragons. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa retraite.	
PELLAGRUE DE MONTAGUDET (Charles de), 74. <i>G.</i> 1778	1,400
A titre d'appointements, pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment du maréchal de Turenne, avec rang de major.	
PELLEGRAIN DE LESTANG (Charles), 60. <i>G.</i> 1779.	1,200
Pour sa retraite en qualité de lieutenant-colonel, commandant du bataillon de garnison de Touraine.	
PELLETIER (Michel), 62. <i>M.</i> 1789.	1,250
Ancien chef de bataillon au régiment de l'Île-de-France. Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite.	
PELOUX (Demoiselle Fournier, veuve du sieur), 36. <i>Af. É.</i> 1789	1,200
Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien commis au bureau des interprètes des départements de l'administration.	
PEMEJA (Demoiselle de Marne, veuve du sieur), 55. <i>M. du R.</i> 1789.	1,500
Sans retenue; en considération des services de son mari, ci-devant sous-gouverneur des pages en la grande écurie du roi.	
PEMFENTENIO-TREVIEN (Demoiselle Marie Duhaffond, veuve du sieur), 52. <i>M.</i> 1781.	1,500
En considération des services de son mari, capitaine de vaisseau.	
PENSENTENYO DE KERVEREGUIN DE CHEFFONTAINE (Jean de), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 1,000; 2 ^o . <i>idem.</i> 500	1,500
La première, à titre d'appointements, en qualité de capitaine au régiment de Béarn, et pour sa retraite. La seconde, à titre de gratification annuelle, en la même considération.	
PEPIN DE BELLISLE (Demoiselle Marie Fortin, veuve du sieur), 60. <i>M.</i> 1786.	1,200
Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien chef d'escadre des armées navales	
PERALTA (Philippe de), 72. <i>G.</i> 1762	1,488
Y compris 288 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant de bataillon du régiment de Vierzet, avec rang de lieutenant-colonel.	
PERCHET (Demoiselle Brochet, épouse du sieur), 47. <i>M. du R.</i> 1782.	1,200
Sans retenue; pour lui tenir lieu de traitement en qualité de femme de chambre de Madame Elisabeth de France.	
PERDREAUVILLE (Demoiselle Rousseau, épouse du sieur de), 39. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1754, 900; 2 ^o . 1774, 600.	1,500
La première, tant en considération des services de sa mère, remuée des Enfants de France, que pour favoriser son mariage. La seconde, en considération des services de feu ladite dame sa mère, et faisant le quart de celle de 2,400 livres dont elle jouissait en ladite qualité.	
PERIER DE SALVERT (Demoiselle de Morogues, veuve du sieur), 35. <i>M.</i> 1 ^o 1782, 500; 2 ^o . 1784, 1,200.	1,700
La première, sans retenue, en considération des services de son père, lieutenant-général des armées navales. La seconde, aussi sans retenue, en considération des services de son mari, tué dans le combat du 20 juin 1733.	
PERIER DE SALVERT (Demoiselle de la Duz, veuve du sieur), 76. <i>M.</i> 1757	1,770
Y compris 270 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de son mari, lieutenant-général des armées navales.	
PERRON (Jacques), 74. <i>G.</i> 1766.	1,500
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de major du régiment du roi, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.	
PERNOT (Demoiselle Besozzy, épouse du sieur), 30. <i>M. du R.</i> 1787	1,495
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de l'une des femmes de chambre de monseigneur le Dauphin.	

A reporter. 2,271,673 livres.

	<i>Report.</i>	2,271,673 livres.
PERNOT D'ADANCOURT (François), 57. <i>M.</i> 1773		1,200
Ci-devant commis de la marine, et actuellement huissier de la chambre de Madame Adélaïde de France.		
A titre d'appointements en la première qualité.		
PERRAL (Joseph), 53. <i>G.</i> 1788		1,200
Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de chirurgien de l'Arsenal de Paris.		
PERREARD (Pierre), 50. <i>M. du R.</i> 1780		1,200
Ci-devant courrier du cabinet au département de M. Bertin, ministre et secrétaire d'État.		
Sans retenue ; en considération de ses services en ladite qualité. De laquelle pension 400 livres sont réversibles à son épouse.		
PERREGAUX (François), 52. <i>G.</i> 1786		1,500
Sans retenue ; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment suisse de Schanau.		
PERRIN (Demoiselle Petau de Manlette, veuve du sieur), 58. <i>M. du R.</i> 1759		1,488
Y compris 288 livres d'accroissement pour arrérages, en considération des services de son mari, gouverneur des pages du roi en la grande écurie de Sa Majesté.		
PERRIN DE LA BESSIÈRE (Louis), 77. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 248 ; 2 ^o 1764 et 1772, 1,500		1,748
Ancien lieutenant-colonel du régiment de Rouergue.		
La première, y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, en la même considération et pour sa retraite.		
PERROT DU BOURGUET (Antoine), 64. <i>M.</i> 1 ^o 1774, 600 ; 2 ^o <i>idem</i> , 600		1,200
Ci-devant capitaine de vaisseau.		
L'une et l'autre en considération de ses services en ladite qualité.		
PERROTÉ DE RICHEBOURG DE LA FEUILLÉE (Charles), 67. <i>G.</i> 1774		1,500
A titre d'appointements pour retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Tournaisis, avec rang de colonel.		
PESLIN (Marguerite), 41 <i>M. du R.</i> 1781		1,500
Sans retenue ; à titre de retraite, en considération de ses services en qualité de danseuse des ballets du roi.		
PETAL-MONTIGNY (Jacques), 80. <i>F.</i> 1766		1,200
A titre d'appointements conservés en qualité de premier valet de chambre du feu roi de Pologne.		
PETER (Emer), 58. <i>G.</i> 1783		1,200
Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment suisse de Salis-Samade.		
PETITOT (Jean), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 300 ; 2 ^o 1779, 900		1,200
La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité d'aide-major, avec rang de capitaine au régiment d'Eu. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment du maréchal de Turenne.		
PETITVILLE (René de), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 400 ; 2 ^o 1776, 600 ; 3 ^o <i>idem</i> , 500		1,500
Ancien maréchal des logis de la gendarmerie.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite. La troisième, à titre d'appointements, en qualité de capitaine de la compagnie ci-devant entretenue à Mâcon.		
PETREMAND DE VALAY (Philippe), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 590 ; 2 ^o 1765, 1,200		1,790
Ancien major des cuirassiers du roi.		
La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements en la même considération et pour sa retraite.		
PETREMAND, chevalier de Valay (Anne), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 496 ; 2 ^o 1777, 1,200		1,696
Capitaine commandant, retiré, du régiment des cuirassiers.		
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa retraite.		

A reporter. 2,292,795 livre

Report. 2,292,795 livres.

PEYRE (Demoiselle Moreau, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1785.	1,200
Sans retenue ; en considération des services de son mari, architecte du roi et inspecteur des bâtimens de Sa Majesté.	
PEYSSONNEL (Louis), 57. <i>Af. É. et G.</i> 1 ^o 1755, 1,000 ; 2 ^o 1771, 600.	1,600
Ci-devant capitaine aide-major du régiment royal, infanterie.	
La première, en considération des services de feu son père, consul de France à Smyrne. La seconde, en considération de ses services en ladite qualité.	
PEZENAS DE BERNARDY (Laurent de), 47. <i>M.</i> 1786	1,200
Capitaine de vaisseau, retiré.	
En considération de ses services.	
PHILIPPE (Antoine), 76. <i>M. du R.</i> 1788	1,200
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de premier garçon de la table du premier maître-d'hôtel de la reine.	
PIATTY (Alexandre, marquis de), 67. <i>G.</i> 1779.	1,200
Pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment royal Deux-Ponts.	
PIBRAC (Demoiselle Jeanne), 58. <i>M. du R.</i> 1771.	1,500
A titre de gratification annuelle ; en considération des services de feu son oncle, premier chirurgien de la feue reine d'Espagne, et chirurgien-major de l'Ecole royale militaire, tant dans lesdites places que dans les occasions importantes où il a été appelé auprès de la famille royale.	
PICAULT DES DORIDES (Jean), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 600 ; 2 ^o <i>idem</i> , 600.	1,200
Lieutenant de roi à Saint-Malo.	
En considération de ses services en qualité de lieutenant-colonel du régiment provincial d'artillerie de Besançon.	
PICON-D'ANDREZEL (Demoiselle Adélaïde), 68. <i>Af. É.</i> 1728.	1,500
En considération des services de feu son père, ambassadeur de France auprès de la Porte-Ottomane.	
PIGNATÈLE (Jean-Baptiste), 53 <i>F.</i> 1789	1,600
Sans retenue ; en considération de ses services depuis 1759, et pour sa retraite, en qualité de ci-devant sous-chef dans les bureaux de l'administration de la loterie royale de France.	
PIGRAIS (Jean), 52. <i>Af. É. et M. du R.</i> 1 ^o 1785, 1,000 ; 2 ^o 1783, 300.	1,300
La première, sans retenue, à titre de retraite, en qualité de commis au bureau du dépôt des affaires étrangères. La seconde, aussi sans retenue, en considération de ses services en qualité d'huissier de la chambre du roi.	
PIIS (Pierre, baron de), 59. <i>M.</i> 1779.	1,200
En considération de ses services en qualité de major du cap, île et côte de Saint-Domingue.	
PILLON DE LA TILLAIS (Jean-Baptiste de), 64. <i>G.</i> 1776.	1,500
A titre d'appointements ; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine, avec rang de major au corps royal de l'artillerie.	
PILLON DE SAINT-PAUL (Laurent de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 400 ; 2 ^o 1776, 1,200. . .	1,600
Ancien capitaine, avec brevet de major au régiment de Strasbourg, du corps royal de l'artillerie. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.	
PINÉAU DE SAINT-DENIS (Charles-Denis), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54 ; 2 ^o 1782, 300 ; 3 ^o 1789, 1,050.	1,404
La première, pour intérêts d'arrérages. La seconde, sans retenue, tant en considération de ses services que pour l'aider à acquitter les dettes de son frère. La troisième, aussi sans retenue, en considération de ses services et pour lui servir de retraite.	
PINSON DE MÉNERVILLE (Dame Marie-Charlotte Chéron), 31. <i>M. du R.</i> 1789. .	1,200
Sans retenue ; par forme de réversion de partie de celle de 12 000 livres qu'avait obtenue son mari, à titre de retraite, en qualité d'argentier-proviseur de la petite écurie du roi, et qui est devenue vacante par son décès, survenu le 14 octobre 1789.	

A reporter. 2,313,199 livres.

	<i>Report.</i>	2,313,199 livres.
PIOCHARD DE LA BRULERIE (Jean), 79. <i>G.</i> 1759.		1,300
Y compris 300 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de dragons d'Autichamp.		
PIOCHE (Louis), 64. <i>F.</i> 1783.		1,500
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de commissaire des poudres et salpêtres, à La Fère.		
PIOLENC (Marcel de), 72. <i>G.</i> 1763.		1,416
Y compris 216 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Beauce.		
PIRET DUCHATELET (Maximilien de), 65. <i>G.</i> 1762.		1,200
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de commandant de bataillon au régiment d'Horion, réformé.		
PISAR DAREAU DE LAUBADÈRE (Joseph), 61. <i>G.</i> 1788.		1,500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Forez.		
PITÈRA DE MARINIS (Demoiselle Jeanne Charette de la Colinière, épouse du sieur), 34. <i>G.</i> 1778.		1,200
En considération des services de son mari, ci-devant lieutenant de roi de Belle-Ile, et actuellement commandant, pour le service de Sa Majesté, à Saint-Jean-d'Angély.		
PITTOIS (Demoiselle Marie Flandre, épouse du sieur), 50. <i>M. du R.</i> 1782.		1,200
A titre de retraite, en qualité de muscienne du concert de la reine.		
PITTON DE TOURNEFORT (Jean de), 66. <i>M. du R.</i> et <i>G.</i> 1 ^o 1763, 590; 2 ^o 1788, 800.		1,390
Ci-devant capitaine de grenadiers au régiment d'Enghien, avec rang de lieutenant-colonel. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, avocat général en la cour des comptes et aides de Provence, et de ceux de feu son oncle, professeur de botanique, au jardin Royal. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
PLANTA DE WIDDENBERG (Frédéric, baron de), 54. <i>G.</i> 1765 et 1778.		1,200
Ci-devant capitaine au régiment suisse de Diesbach; en considération de ses services.		
PLANTY (Demoiselle Martin, épouse du sieur), 69. <i>M. du R.</i> 1762.		1,200
Pour sa retraite, en qualité de femme de chambre de la feue reine.		
POIRSON (François), 68. <i>G.</i> 1779.		1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Orléans.		
POISEUX (Louis), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 436; 2 ^o 1768, 800.		1,236
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
POISSON DE GASTINES (Jacques), 48. <i>G.</i> 1788.		1,200
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de major du régiment royal, infanterie.		
POIX DE MARCEREUX (Louis de), 65. <i>G.</i> 1777.		1,500
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de major du régiment de la reine, infanterie, avec rang de lieutenant-colonel.		
POLERETZKY (Demoiselle Dezorn de Bulach, veuve du sieur Chevalier de), 55. <i>G.</i> 1785.		1,200
Sans retenue; en considération des services de son mari, lieutenant-colonel du régiment de hussards de Berchiny, avec rang de mestre de camp.		
POLONCEAU (Nicolas), 59. <i>M.</i> 1776.		1,600
A titre d'appointements de retraite, en qualité de commissaire de la marine.		

A reporter. 2,334,241 livres.

Report. 2,334,241 livres.

POLLART, sieur Despreaux (Louis-Marie), 58. <i>G.</i> 1786.	1,400
Ancien sous-lieutenant des gardes du corps de monseigneur comte d'Artois, retiré, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie.	
POMPONNE, comte de Ruppière (Olivier), 49. <i>G.</i> 1779.	1,200
En considération de ses services, en qualité de colonel en second du régiment Rohan-Soubise, infanterie.	
POMEROT, sieur de Richebourg (Marie-Thérèse-Simon), 66. <i>G.</i> 1787.	1,300
Ancien porte-étendard du corps de la gendarmerie, retiré, avec rang de lieutenant-colonel.	
POMHARRA (Louis-Victor de), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1781, 900.	1,200
Ancien capitaine de canonnières du corps royal de l'artillerie. La première, en considération de ses services. La seconde, pour ses services et pour sa retraite.	
PONS (Louis de), 63. <i>G.</i> 1779.	1,500
Major, retiré, du régiment royal Cravattes, avec rang de lieutenant-colonel.	
PONTET DE LACROIXMARON (née Angélique de Fumeron), 48. <i>G.</i> 1779.	1,500
En considération des services du feu sieur de Fumeron, son père, tant en qualité de premier commis du département de la guerre qu'en celle de commissaire ordonnateur des guerres.	
PONTUAL (Nicolas, chevalier de), 69. <i>G.</i> 1779.	1,200
En considération de ses services, en qualité de ci-devant capitaine au régiment de dragons de la Feronnays, et ensuite lieutenant-colonel des dragons gardes-côtes de la Guyenne.	
PORTAL (Antoine), 47. <i>F.</i> 1 ^o 1775, 500; 2 ^o 1776, 1,200.	1,700
Professeur d'anatomie au collège royal, médecin consultant de Monsieur, et l'un des membres de l'Académie royale des sciences. La première, en considération des ouvrages qu'il a publiés pour l'avancement et le progrès des sciences. La seconde, en considération de l'ouvrage qu'il a composé sur les moyens de rappeler à la vie les noyés et les suffoqués.	
POSSEL (Joseph-Antoine-Martin de), 47. <i>M.</i> 1786.	1,200
Capitaine de vaisseau du département de Brest, retiré.	
POTERAT DE SAINT-SEVER (Louis-François), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 1,000; 2 ^o <i>idem</i> , 400.	1,400
La première, en qualité de capitaine retiré du régiment de Guyenne, avec rang de lieutenant-colonel. La seconde, en considération de ses services.	
POTIER DE COURCY (Armand-Jean-Alexandre), 29. <i>M.</i> 1786.	1,200
En considération, tant des services que des pertes qu'a essuyées dans les colonies feu son père, capitaine de vaisseau du roi, ci-devant gouverneur de Sainte-Lucie, et commandant en second à la Martinique.	
POTOT DE MONTBEILLARD (Marie-Claude Carlet de la Rozière), 50. <i>G.</i> 1779.	1,200
En considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel du corps royal de l'artillerie. Moitié de cette pension est réversible à ses trois enfants.	
POUARD, sieur de Charme (Charles de) 58. <i>G.</i> 1787.	1,600
Ancien capitaine commandant, retiré du régiment des chasseurs des Ardennes.	
POULPIQUET, comte de Coatlès (Gabriel-Joseph), 45. <i>M.</i> 1785.	1,200
Capitaine de vaisseau, retiré.	
POULPIQUET (Louis-Marie Raimond de), 66. <i>F.</i> 1779.	1,500
Pour récompense de ses services, en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Bretagne.	
POURTRAIT DE GOINVAL (Mathieu), 68. <i>M.</i> 1779.	1,200
Commissaire des classes de la marine, retiré.	
POUTE, comte de Nieuil (Alexis-Benjamin-François), 58. <i>G.</i> 1779.	1,200
A titre de gratification annuelle en qualité de colonel commandant le régiment de Foix.	

A reporter. 2,356,941 livres

	<i>Report.</i>	2,356,941 livres.
PRANGER (Pierre-Léon), 58. <i>F.</i> 1783		1,200
En considération de 23 années de services et pour sa retraite, en qualité de commis des finances.		
PREYSSAC, sieur d'Arlens (Paul de), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 96; 2 ^o 1774, 1,500		1,596
Capitaine de grenadiers avec rang de lieutenant-colonel, retiré, du régiment Dauphin, y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages.		
PREYSSAC, sieur de Bonneau (Louis de), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 236; 2 ^o 1782, 1,200		1,436
Ancien premier capitaine commandant du régiment du Perche. La première, en considération des services du sieur Preyssac son oncle, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Guyenne. La seconde, pour sa retraite.		
PREYSSAC DE LADEILHAN (Lambert de), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 236; 2 ^o 1763, 300; 3 ^o 1770, 1,000.		1,536
La première, en considération des services de son oncle, ci-devant lieutenant colonel du régiment de Guyenne. La seconde, en considération de ses services. La troisième, pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers du régiment d'Aquitaine, avec rang de lieutenant-colonel.		
PRODHOMME (Louis-François-Marin), 53. <i>F.</i> 1786		1,200
En considération de ses services et à titre de retraite en qualité de commis à la caisse des amortissements.		
PROST DE ROYER (Marie-Élisabeth de Valfray de Salornay), 41. <i>F.</i> 1784.		1,200
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant-général de police, à Lyon.		
PROVIZY DE SERY (Marie-Anne-Joseph de Gougou), 67. <i>G.</i> 1779		1,416
En considération des services du sieur de Cornontaigne son premier mari, maréchal de camp ès armées du roi, et directeur des fortifications d'une partie des places des trois Evêchés et de la Lorraine.		
PRUDHOMME (Jacques), 66. <i>Af. É.</i> 1787.		1,200
En considération de dix-neuf années de services en qualité de secrétaire de feu M. le duc de Choiseul, tant dans ses ambassades à Rome et à Vienne que pendant son ministère, dans les départements des affaires étrangères, de la guerre et de la marine.		
PRUDHOMME (François de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 448; 2 ^o 1777, 800.		1,248
Capitaine du corps royal de l'artillerie. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
PUIBOTIER-ELY (François de), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 520; 2 ^o 1766, 1,200.		1,720
La première, y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, en qualité de major du régiment de la Marche province, réformé. La seconde, en qualité de commandant réformé du régiment de recrues de Poitiers, avec rang de lieutenant-colonel.		
PUJOL (Charles-Louis-Abel de), 47. <i>G.</i> 1785.		1,200
En considération des services de feu son père, maréchal de camp ès armées du roi, premier lieutenant réformé des gardes du corps du roi et gouverneur de Ham.		
PUJOL (Joseph-Henri, chevalier de), 51. <i>G.</i> 1780		1,200
Actuellement sous-gouverneur de l'infant de Parme; pour sa retraite, en qualité de commandant du bataillon de garnison de Berry, avec rang de colonel.		

Q

QUANTIN (Jean-Gabriel), 72. <i>M. du R.</i> 1782.		1,459
Produit net des gages, nourriture et logement dont il jouissait en qualité de valet de chambre de Madame Sophie de France, pension qui lui a été accordée à titre de retraite.		
QUERROY (Antoine-Louis), 51. <i>F.</i> 1785.		1,200
A titre de retraite, en qualité de commis au bureau de la distribution des fonds de la recette générale des finances.		

A reporter. 2,375,752 livres.

Report. 2,375,752 livres.

QUINQUET (Pierre-Jérôme), 45. <i>F.</i> 1779.	1,200
A titre d'appointements conservés en qualité d'ancien commis du contrôle général des finances.	
QUIQUERAN DE BEAUJEU (Pierre), 76. <i>G.</i> 1779	1,770
Ancien sous-lieutenant de la compagnie des grenadiers à cheval; en considération de ses services et pour sa retraite	
QUISIGUER (Gabriel), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1745, 200; 2 ^o 1787, 1,200.	1,400
La première, en considération de ses services, en qualité de valet de pied en la petite écurie du roi. La seconde, à titre de retraite, en qualité de suisse des appartements de la porte royale du château de la Muette.	

R

RABIER, sieur de la Baume (André-Paul de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 800; 2. 1777, 400.	1,200
La première, pour retraite en qualité de premier lieutenant au régiment d'Artois, cavalerie, avec rang de capitaine. La seconde, pour augmentation de retraite.	
RADELYFFE DE DERWENTWATER (Charlotte), 72. <i>G.</i> 1779.	1,770
En considération des services de sa famille.	
RAIGECOURT DE FONTAINES (Paul-Charles de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 590; 2 ^o 1767, 1000.	1,590
Ancien capitaine au régiment de Beaufremont, dragons. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.	
RAIMOND (Joseph-Honoré), 60. <i>M. du R.</i> 1790	1,200
Sans retenue; à titre retraite, en qualité d'aumônier des pages de la reine.	
RAIMONDIS (Joseph-Louis de), 66. <i>M.</i> 1 ^o 1779, 600; 2 ^o 1782, 900.	1,500
Capitaine de vaisseau. La première, en considération de ses services, et pour la bonne conduite qu'il a tenue dans le combat du vaisseau <i>le César</i> , où il a perdu un bras. La seconde, en considération des mêmes services.	
RAINSSANT (Jean-Martial), 53. <i>F.</i> 1781.	1,200
Chef du contentieux des impositions dans les bureaux de l'intendance de Paris; à titre de retraite, en considération de 38 ans de services et de ses infirmités.	
RAMACEUL (Augustin-Marie-Alexis de), 66. <i>G.</i> 1779	1,200
En qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment royal Lorraine, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.	
RAMON (François-Joseph), 50. <i>M. du R.</i> 1777.	1,200
Sans retenue; par remplacement de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite en qualité de premier aide-major des compagnies de la garde de Paris, dont il a été payé en vertu de l'état de solde desdites compagnies, jusqu'au 1 ^{er} juillet 1789.	
RAMOND DE LA CROISSETTE (Antoine-Paul), 55. <i>M. du R.</i> 1780.	1,600
A titre de retraite, en qualité d'ancien commis de la maison du roi.	
RANCHIN DE MONTARAN (Catherine-Geneviève), 37. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1778, 2 ^o 700; 2 ^o 1766, 200; 3 ^o 1770, 600.	1,500
La première, pour retraite, en qualité de femme de chambre de la reine. La seconde, de 200 livres faisant le quart de celle de 800 livres qui lui a été accordée en considération des services de sa mère, femme de chambre de Madame Sophie de France, ainsi qu'à ses deux frères et sa sœur, réversible aux derniers survivants. La troisième, en considération des services de feu son père, gouverneur du fort Saint-Hippolyte.	

A reporter. 2,394,082 livres.

Report. 2,394,082 livres.

RANDELL (née Marie-Louise Leschevin), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 893; 2 ^o <i>idem</i> , 400.	1,293
La première, produit net de deux objets portés dans un précédent brevet. La seconde, en considération des services de feu son père, huissier de la chambre de la reine.	
RANDON DU LAULOIS François), 69. <i>M. du R.</i> 1782.	1,335
Pour retraite, en qualité de maître de la garde-robe de Madame Sophie de France.	
RASETTI (Pierre-Antoine-Amédée), 56. <i>M. du R.</i> 1780. (mort en 1788)	1,365
A titre de retraite en qualité de vétéran de la musique du roi.	
RASTEL, sieur des Arnauds de Rocheblave (Henri de), 83. <i>G.</i> 1779 (mort)	1,200
Ancien capitaine des bombardiers, retiré, du corps royal de l'artillerie.	
RATHSAMAUSEN (Marie-Justine-Caroline de Nardin, baronne de), 46. <i>G.</i> 1785.	1,200
En considération des services de feu son mari, ci-devant mestre de camp, commandant le régiment de cavalerie liégeoise de Rangrave.	
RAUQUIL (Joseph-Dominique), 76. <i>G.</i> 1779.	1,500
En considération de ses services, en qualité d'ancien chirurgien-major du corps des grenadiers de France.	
RAVACHE (René-Michel), 54. <i>F.</i> 1 ^o 1784, 600; 2 ^o <i>idem</i> , 600.	1,200
La première, à titre de retraite, et pour récompense de ses services, en qualité de commis au contrôle général des finances.	
RAVATON (Hugues), 82. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 1,000; 2 ^o 1749, 354.	1,354
Chirurgien-major de l'hôpital militaire de Landau. La première, en considération de ses services. La seconde, en considération des services que son père a rendus à Marseille, pendant la maladie contagieuse.	
RAVELINGHAN DE MONTMIREL (Charles-François), 44. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 600; 2 ^o 1778, 480, 3 ^o 1776, 600.	1,680
Lieutenant-colonel de cavalerie. Les deux premières, en qualité de capitaine attaché au corps de la cavalerie. La troisième, pour les services de feu son père, premier commis de la guerre.	
RAYMOND (Pierre), 65. <i>M.</i> 1786.	1,240
Capitaine de flûte du département de Rochefort, retiré.	
RAYMOND (Jean-Florimond de), 57. <i>G.</i> 1781.	1,400
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien major du régiment de Blaisois, actuellement major de la garde de Paris.	
RAYNE (François), 73. <i>G.</i> 1779.	1,300
Ancien major avec rang de lieutenant-colonel, retiré, du régiment de la Tour-du-Pin.	
REBEL (Anne-Louise), 71. <i>M. du R.</i> 1780.	1,200
En considération des services de feu son frère, surintendant de la musique du roi.	
REBIN (Émilie-Félicité-Christine Poncet), 29. <i>M. du R.</i> 1787.	1,495
A titre de retraite, en qualité de l'une des femmes de chambre de feu Madame Sophie de France.	
REDER-HERMAN (Chrétien de), 60. <i>G.</i> 1779.	1,500
Capitaine retiré du régiment royal Deux-Ponts, avec rang de lieutenant-colonel.	
REDING, sieur de Biberegg (Joseph-Théodore), 79. <i>G.</i> 1 ^o 1726, 708; 2 ^o 1774, 1,000.	1,708
La première, y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en dédommagement de la réforme d'une compagnie de famille, qu'il avait dans le régiment suisse de Courten.	
La seconde, en qualité de capitaine commandant retiré, du régiment suisse de Sonneberg.	
REDING DE BIBEREGG (Antoine-Blaise, baron de), 56. <i>G.</i> 1778.	1,500
Ancien premier capitaine, retiré, du régiment suisse de Sonneberg, avec rang de lieutenant-colonel.	

A reporter. 2,417,550 livres.

	<i>Report.</i>	2,417,550 livres.
REDING DE BIBEREGG (François-Charles de), 52. <i>G.</i> 1787.		1,200
Ancien capitaine, retiré, du régiment suisse de Vigier.		
REGARDIN (Magdeleine), 29. <i>M. du R.</i> 1787.		1,495
A titre de retraite, en qualité de l'une des femmes de chambre de monseigneur le Dauphin.		
REGINA (Jean-Baptiste de), 61. <i>M.</i> 1779.		1,600
Capitaine de vaisseau, retiré.		
REGNAUDIN DE VASSY (Jean-Louis), 48. <i>F.</i> 1788.		1,200
Ci-devant inspecteur à Paris de la loterie royale de France.		
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de douze années de services que sa mauvaise santé ne lui a point permis de continuer.		
REICHEMBERG (Jeanne-Henriette de Bombelles, comtesse de), 40. <i>F. et G.</i> 1 ^o 1757, 708, 2 ^o 1760, 708.		1,416
La première, y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, faisant partie de celle de 3,000 livres accordées aux cinq enfants du feu sieur comte de Bombelles, lieutenant-général des armées du roi, avec accroissement entre eux, et réversion au dernier survivant, jusqu'à concurrence de 1,500 livres seulement. La seconde, faisant partie d'une autre somme de 3,000 livres sur le département de la guerre, avec la même réversion entre lesdites cinq enfants.		
REILHAC (Charles-Claude de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 330; 2 ^o 1776, 950.		1,280
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
RELINGUE (Jacques-Balthazar de), 74. <i>G.</i> 1779.		1,500
Ancien capitaine, ingénieur en chef, retiré, du corps royal du génie.		
RÉMOND (Charles-Benoît de), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1792, 496; 2 ^o 1763, 1,000		1,496
La première, en considération de la distinction avec laquelle il a défendu le château d'Arensberg en 1760. La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers du régiment d'Alsace.		
RÉMOND (Marie-Magdeleine-Julie de Gabaret), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 1,000, 2 ^o 1744, 236.		1,206
La première, en considération des services de feu son mari, lieutenant pour le service du roi en ville de Rochefort. La seconde, pour les services de feu son père, chef d'escadre des armées navales.		
RÉMOND DE LANCRE (Jean), 62. <i>G.</i> 1786.		1,500
Ancien capitaine commandant, retiré, du régiment de Montmorency, dragons.		
RÉMONT (Philippe-François-Louis de), 57. <i>G.</i> 1779.		1,300
Pour sa retraite, en qualité de capitaine du régiment d'infanterie du roi.		
RENARD (Pierre-Jean), 63. <i>M. du R.</i> 1780.		1,200
A titre de retraite, en qualité d'ancien inspecteur des bâtiments du roi pour la forêt de Compiègne.		
RENAUD, sieur de Vallongue (Marc-Antoine), 78. <i>G.</i> 1779.		1,200
Capitaine de grenadiers, retiré, du régiment royal Comtois, ayant actuellement rang de lieutenant-colonel.		
RENAUD (Melchior), 65. <i>G.</i> 1779.		1,500
Ancien sous-aide-major, retiré, du corps de la gendarmerie.		
RENEPONT (Claude-François de), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 400; 2 ^o 1777, 1,000.		1,400
Ancien capitaine commandant du régiment de Languedoc, infanterie, avec rang de lieutenant colonel. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
RENOULT (Pierre-Mathieu de), 69. <i>G.</i> 1787.		1,200
Ancien porte-étendard, retiré, du corps de la gendarmerie.		
RENTY (Louis Noël de), 70 <i>F.</i> 1 ^o . . . , 300; 2 ^o 1774, 950		1,250
Ancien valet de pied de lumier dans la vénerie du roi. La première, en considération de ses longs services. La seconde, y compris 150 livres pour le logement, à titre de retraite.		

A reporter. 2,440,523 livres.

<i>Report.</i>		2,440,523 livres.
REVEILLAUD (Henri-François), 80. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 600; 2 ^o 1777, 1000.		1,600
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Artois, infanterie, avec rang de lieutenant-colonel.		
REY (Jean-Pierre-Hercule de), 66. <i>G.</i> 1779.		1,500
A titre de retraite, en qualité de capitaine au régiment de cavalerie d'Artois, avec rang de lieutenant-colonel.		
REYMOND (Brigitte de Flannery), 67. <i>F.</i> 1779.		1,500
En considération des services de feu son mari, conseiller au grand conseil.		
REYMOND (Née Marie Laimon), 51. <i>M. du R.</i> 1779.		1,200
A titre de réversion de celle de pareille somme dont jouissait feu sa belle-mère, nourrice et première femme de chambre de feu Madame Henriette de France.		
RIBAIROT D'ENTREMAUX, sieur de Rochegude (Joseph-Louis), 52. <i>G.</i> 1782. . .		1,500
Ancien major, retiré, du régiment royal la Marine, avec rang de lieutenant-colonel.		
RIBAUPIERRE (née Marie de Volmerange de), 61. <i>G.</i> 1779.		1,500
En considération des services de feu son mari, aide-major du régiment des gardes-suisses, avec brevet de colonel d'infanterie.		
RICCÉ (Gabriel-Marie de), 32. <i>G.</i> 1783		1,500
Capitaine attaché au régiment du colonel-gérant de l'infanterie, tant en considération de ses services, que des pertes qu'il a faites en Amérique.		
RICHARD (Jean-Baptiste-Hélène), 46. <i>G.</i> 1769		1,200
Sans retenue, en considération des services du sieur Claude Richard, son père, chevalier de l'ordre du roi, médecin-consultant de Sa Majesté, premier médecin de ses camps et armées, etc.		
Ledit sieur Jean-Baptiste Richard est entré en jouissance de cette pension le 29 décembre 1789, lendemain du décès de son père.		
RICHARD, sieur des Glanières (Jacques-Alexis), 68. <i>G.</i> 1779.		1,500
A titre de traitement annuel, pour l'indemniser de fournitures de fourrages faites aux armées du roi, pendant la dernière guerre, par plusieurs princes d'Allemagne dont il a acheté les prétentions.		
RICHARD, sieur de Castelnau (Louis-Joseph de), 62. <i>G.</i> 1785.		1,600
Ancien capitaine en premier au régiment des carabiniers de Monsieur, pour sa retraite, en considération de ses blessures et de la distinction de ses services.		
RICHARD (Claude), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 1,000; 2 ^o 1784, 500		1,500
Ancien jardinier du roi, à Auteuil. La première, à titre de retraite. La seconde, par augmentation à la première.		
RICHARD (Pierre), 78. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 300; 2 ^o 1777, 1,000		1,300
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant du régiment de Brie.		
RICHARD, chevalier de Voussy (Georges-François), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 536; 2 ^o 1775, 780		1,316
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme, en qualité de brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. Cette dernière cessera lors de son remplacement.		
RICHARDOT (Georges), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 600; 2 ^o 1779, 600.		1,200
Lieutenant, avec rang de capitaine, du régiment suisse de Waldner. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
RICHER (Louis-Auguste), 49. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1757, 100; 2 ^o 1779, 300; 3 ^o <i>idem</i> , 1200.		1,600
Maître de musique des Enfants de France, en survivance. La première, faisant partie de celle de 500 livres accordée aux cinq enfants du sieur Richer, son père, ordinaire de la musique du roi, avec réversion entre eux. La seconde et troisième, en considération de ses services, en qualité de musicien ordinaire de la chambre du roi.		

A reporter. 2,462,039 livres.

	<i>Report.</i>	2,462,039 livres.
RIDEBERG (Charles-Emmanuel de), 74 <i>G.</i> 1779 (<i>Mort</i>).		1,500
Ci devant lieutenant-colonel, commandant le régiment de Beaufremont, dragons, à pré-sent brigadier commandant dans le Velay, département du Languedoc; en considération de ses services.		
RIENCOURT DE TILLOLOY (Jean de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 600; 2 ^o 1779, 900. . . .		1,500
La première, en qualité de capitaine attaché au régiment de royal Picardie. La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine audit régiment, avec rang de mestre de camp.		
RIGAUD, vicomte de Vaudreuil (Jean-Louis de), 30. <i>M. du R.</i> 1780.		1,300
En considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi, grand croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et gouverneur de Gravelines.		
RIPERT, sieur de Salonet (Joseph-Jean-Baptiste de), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 1,200; 2 ^o 1779, 200		1,400
La première en qualité de capitaine, retiré, du régiment du roi, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel. La seconde, pour, avec celle de 800 livres qu'il a obtenue le même jour sur l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lui faire celle de 1,000 livres.		
RISCH (François-Louis de), 69 <i>G.</i> 1781.		1,500
Ancien capitaine commandant, retiré, du régiment de hussards d'Esterhazy; en considération de ses services, de ses blessures, et pour sa retraite.		
RIVIÈRE DE GRAY (née Louise-Joseph Gaillande), 36. <i>M. du R.</i> 1785.		1,500
Femme de chambre de madame comtesse d'Artois; à titre de réversion d'une partie de la pension dont jouissait feu sa mère, ci-devant femme de chambre de monseigneur le duc de Bourgogne, et successivement première femme de chambre de Madame Elisabeth de France.		
RIVIÈRE (Firmin), 63. <i>M. du R.</i> 1787.		1,200
A titre de retraite, en qualité de garçon du château de Choisy, avec assurance de réversion d'une pension de 600 livres en faveur de son épouse.		
ROBART (Louis-Joseph), <i>Af. É.</i> 1779		1,380
Ci-devant lieutenant au régiment du Port-au-Prince, retiré, capitaine d'infanterie; tant en considération de ses services à Saint-Domingue, que pour faciliter son mariage avec demoiselle Charlotte d'Hemerie.		
ROBBÉ (Pierre-Honoré), 76. <i>F.</i> 1779		1,320
A titre de gratification annuelle, suivant les décisions des 11 mai 1768 et 11 juillet 1770, pour des considérations particulières, avec réversion, après son décès, à son fils unique, Claude Robbé.		
ROBERT, sieur du Châtelet de Verrière (Jean-Baptiste-Louis de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 118; 2 ^o 1779, 1,500.		1,618
Capitaine commandant du régiment du maréchal de Turenne, avec brevet de major. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
ROBERT, sieur du Châtelet (Charles de), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 490; 2 ^o 1763, 1,200. .		1,690
La première en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers, avec rang de lieutenant-colonel du régiment d'Eu.		
ROBIEN (Adélaïde-Jeanne-Claudine le Prêtre de), 64. <i>G.</i> 1785		1,200
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant dans la compagnie des grenadiers à cheval, avec rang de mestre de camp.		
ROBILLIARD (Fiacre), 57. <i>G.</i> 1783.		1,500
Premier chirurgien-major de l'hôpital militaire de Metz. En considération de ses services, en qualité de premier chirurgien du corps de troupes, commandé par M. le comte de Rochambeau dans l'Amérique septentrionale.		

A reporter. 2,480,647 livres.

	<i>Report.</i>	2,480,647 livres.
ROBINET (Charles-Marie), 21. <i>M. du R.</i> 1788	Tant en considération des services du sieur Robinet, son oncle, l'un des premiers commis du sieur baron de Breteuil, ministre et secrétaire d'État, que pour suppléer aux secours qu'il trouvait dans sa générosité, pour se soutenir dans l'exercice de l'emploi de contrôleur général surnuméraire des fermes. Ladite pension ne devant durer que huit années, doit expirer le 1 ^{er} avril 1796.	1,200
ROCHE (Edouard de), 52. <i>G.</i> 1788.	Ancien capitaine commandant, retiré, du régiment irlandais de Walsch. De l'Académie des belles-lettres et censeur royal ; en considération de ses travaux littéraires ; sans retenue.	1,250
ROCHEFORT, sieur de Les'el (François de), 88. <i>G.</i> 1779	Ancien capitaine, retiré, du corps royal de l'artillerie.	1,200
ROCHEMORE (Marie-Gaston de), 67. <i>M.</i> 1779	En considération des anciens services de feu son mari, commissaire général de la marine, ordonnateur à la Louisiane.	1,200
ROCHEMORE (Joseph de), 58. <i>M.</i> 1779.	En considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau.	1,200
ROCHEMORE D'AIGREMONT (Henri-Camille), 76. <i>G.</i> 1779.	En qualité de ci-devant lieutenant de roi du fort Saint-Philippe, en l'île de Minorque.	1,500
RODAYS (Pierre-Léon de), 53. <i>G.</i> 1779	Capitaine de dragons, retiré, de la légion du Dauphiné.	1,200
RODOUAN (Luc-Savinien), 53. <i>G.</i> 1788	Sans retenue ; en considération de près de 48 années de services et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes d'Artois, du corps de la gendarmerie, réformé.	1,600
ROEDER (Ferdinand-Auguste, baron de), 59. <i>G.</i> 1779.	Capitaine, retiré, du régiment de Bouillon.	1,200
ROGER DUQUÊNÉ (Pierre-François), 51. <i>F.</i> 1779	Pour récompense de ses services, en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Rouen ; sans retenue.	1,200
ROGER DUPRAT (Hyacinthe), 58 <i>G.</i> 1 ^o 1755, 236 ; 2 ^o 1774, 1,080	Ancien capitaine au régiment de Touraine avec rang de major. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.	1,316
ROGER, sieur de la Lande (Pierre-Hugues de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 260 ; 2 ^o 1780, 1,500.	La première, y compris 60 liv. d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services, que de ceux du feu sieur de la Serre, son oncle, ancien capitaine au corps royal de l'artillerie. La seconde, pour sa retraite, en qualité d'ancien chef de brigade du même corps.	1,760
ROGGENSTILL (Jean-Jodoc-Antoine de), 58. <i>G.</i> 1785	Ancien capitaine, retiré, du régiment suisse de Salis-Samade.	1,400
ROGRES LUSIGNAN, chevalier de Champignelle (Jacques-Armand), 77. <i>G.</i> 1779.	Brigadier, et ci-devant capitaine au régiment des gardes françaises ; en considération de ses services et d'une blessure qu'il a reçue à la bataille de Fontenoy.	1,770
ROLL MONTPPELLIER (Jean-Louis de), 48. <i>G.</i> 1780	Sans retenue ; en considération de ses services, en qualité de ci-devant major du régiment de Bourgogne, infanterie, actuellement major attaché au corps de l'infanterie. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.	1,200
ROLLAND (Jean-Jacques), 65. <i>M.</i> 1782.	En considération de ses services, en qualité d'ingénieur géographe à Saint-Domingue.	1,200
ROLLAND DE KERLOURY (Marc-Antoine), 75. <i>M.</i> 1779	Capitaine de vaisseau, retiré.	1,600

A reporter. 2,503,643 livres.

	<i>Report.</i>	2,503,643 livres.
ROOLS DE GOURSOLAS (Nicolas-Joseph), 52. <i>M.</i> 1787.		1,200
Capitaine de vaisseau, retiré.		
ROSNYVINEN (Jean-Artistide de), 67. 1° 1759, 944 ; 2° 1773, 800.		1,744
La première, en qualité de capitaine, retiré, du régiment Dauphin-Étranger, cavalerie. La seconde, à titre de réversion de partie de celle dont jouissait feu sa mère, comme veuve du sieur de Rosnyvien, maréchal de campès armées du roi.		
ROSSEL (Auguste-Louis de), 54. <i>M.</i> 1780.		1,600
Capitaine de vaisseau retiré.		
ROSSET (Pierre Fulerand de), 81. <i>F.</i> 1780		1,200
Conseiller en la cour des comptes, aides et finances de Montpellier ; en considération de ce qu'il a composé un poème sur l'agriculture, dont le roi a bien voulu accepter la dédicace.		
ROSTAING (Antoine-Louis-Alphonse, comte de), 47. <i>G.</i> 1° 1755, 472 ; 2° 1785, 800.		1,270
La première, y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services du feu chevalier de Rostaing, son oncle, colonel d'infanterie. La seconde, en qualité d'ancien capitaine commandant, retiré, du régiment de La Rochefoucauld, dragons.		
ROTTIER (Charles-Pierre-Jacques), 68. <i>M. du R.</i> 1781		1,200
A titre de retraite, en qualité de premier garçon du serdeau de Mesdames de France.		
ROUARD (Jacques), 63. <i>M. du R.</i> 1787.		1,200
A titre de retraite, en qualité de piqueur en la grande écurie du roi.		
ROUELLE (née Marie-Geneviève Loustantau), 61. <i>M. du R.</i> 1° 1779, 1,261 ; 2° 1782, 500		1,761
Femme de chambre du roi, pendant le bas âge de Sa Majesté.		
La première, produit net de deux objets portés dans un précédent brevet, expédié au département de la maison du roi. La seconde en considération des services de feu son père, chirurgien ordinaire des Enfants de France.		
ROUCHES (Pierre-Joseph de), 68. <i>G.</i> 1760, 260 ; 2° 1778, 950.		1,210
La première, en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment royal, dragons. La seconde, en qualité de maréchal des logis, retiré, des gardes du corps du roi.		
ROUSSEAU DE SAINT-AIGNAN (Jacques), 64. <i>G. et M. du R.</i> 1° 1777, 1,110 ; 2° 1769, 400		1,550
La première, à titre de retraite, en qualité d'écuyer de Madame Adélaïde de France. La seconde, pour ses services, en qualité de mousquetaire de la garde du roi.		
ROUSSEAU (Pierre-François), 55. <i>G.</i> 1779.		1,300
En considération de ses services, en qualité d'ancien maître de dessin des élèves du corps royal de l'artillerie, à Bapaume.		
ROUSSEL DESNOES (Jean-Julien), 65. <i>G.</i> 1779.		1,200
Premier capitaine commandant, retiré, du régiment de la reine, infanterie.		
ROUSSEL DE PRÉVILLE (née Marie-Louise de Siennes de la Planche), 52. <i>M.</i> 1780.		1,200
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau.		
ROUSSEL, sieur Desnoes (Vientent-Gabriel-Pierre), 63. <i>G.</i> 1° 1781, 300 ; 2° 1784, 1,200.		1,500
Ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment de la reine.		
La première, en considération de ses services, et particulièrement de la campagne qu'il a faite à bord du vaisseau le <i>Fendant</i> , pendant laquelle il s'est trouvé à la prise du Sénégal et de la Grenade, à Savannah, et aux combats livrés par M. le comte de Guichen. La seconde, pour sa retraite.		
ROUSSET (née Barbe Vauthier), 62. <i>G.</i> 1787 (morte en 1790).		1,200
En considération du zèle et de la distinction avec lesquels feu son mari a servi pendant 39 ans ; savoir, neuf dans le régiment du colonel général de la cavalerie (dont cinq en qualité de maréchal des logis, chargé du détail de la compagnie), deux comme greffier de la prévôté des armées en Allemagne, et vingt-huit en qualité de commis de la guerre au bureau des maréchaussées.		
	<i>A reporter.</i>	2,523,978 livres.

	<i>Report.</i>	2,523,978 livres.
ROUTIER (Jean-Nicolas), 84. <i>G.</i> 1781.		1,420
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de lieutenant du roi du pont de l'Arche, laquelle lieutenance doit être supprimée après lui.		
ROUX, chevalier de Ruffo, des comtes de la Ru (Claude-Marie de), 33. <i>G.</i> 1782.		1,440
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine attaché au régiment provincial de l'île de Corse. Il cessera d'en jouir lorsqu'il sera remplacé.		
ROY DE LA CHAISE (Louis-Joseph-Charles), 66. <i>G.</i> 1779.		1,400
Lieutenant-colonel retiré, du régiment de Poitou, avec rang de colonel.		
ROYLLET (Honoré-Sébastien), 55. <i>F.</i> 1788.		1,200
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de commis de la trésorerie générale des revenus casuels supprimés en 1787.		
ROYRAND DE LA ROUSSIÈRE (Charles-Augustin de), 59. <i>G.</i> 1785.		1,500
Ancien premier capitaine retiré, du régiment d'infanterie de Navarre, avec rang de lieutenant-colonel.		
ROYRAND (Charles-Aimé de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 1,000.		1,400
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant du régiment d'Armagnac.		
ROYS (Etienne-François-Joseph de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 600; 2 ^o 1785, 600.		1,200
Colonel au corps royal du génie.		
La première, en considération de la valeur avec laquelle il s'est comporté à l'attaque de Trinquemale. La seconde, en considération de la distinction et de l'utilité de ses services dans l'Inde pendant la dernière guerre.		
ROZE (Pierre), 87. <i>M.</i> 1779.		1,333
En considération de ses services, en qualité d'ancien directeur général du domaine du roi aux îles du Vent de l'Amérique.		
RUFFIER (Michel de), 70. <i>G.</i> 1779.		1,500
Ancien chef de brigade, retiré, du corps royal de l'artillerie.		
RUFFRAY (née Françoise de Livron de), 50. <i>M. du R.</i> 1787.		1,495
À titre de retraite, en qualité de l'une des femmes de chambre de feu Madame Sophie de France.		
RUSIER (Jean-Frédéric), 72. <i>G.</i> 1779.		1,200
Pour retraite, en qualité de capitaine d'infanterie de la légion royale.		
RUYTER WERFUSÉE (Jean-Paul), 52. <i>M.</i> 1784.		1,200
La première, en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue au combat de la Praya, sous les ordres du commandeur de Suffren. La seconde, pour sa retraite, en qualité de lieutenant de vaisseau.		

S

SABOT DE PIZAY (Jean-Baptiste), 69. <i>F.</i> 1779.	1,200
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services, en qualité de président au conseil supérieur, ci-devant établi à Lyon.	
SAHUGUET DAMARZIT, sieur d'Espagnac (Etienne-François-Louis de), 27. <i>G.</i> 1783.	1,500
Sans retenue; conseiller clerc au parlement de Paris, en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de l'Hôtel royal des invalides. Il cessera de jouir de cette pension, lorsqu'il sera pourvu d'un bénéfice qui le mette dans le cas de vivre convenablement à son état.	
SAINT-AMANT (Pierre de), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 409; 2 ^o 1787, 1,000.	1,409
Ancien porte-étendard du corps de la gendarmerie.	
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.	

A reporter. 2,564,375 livres.

	<i>Report.</i>	2,564,375 livres.
SAINT-CHAMANS (Jean, chevalier de), 78. <i>G.</i> 1779.	Capitaine retiré, du régiment du roi, cavalerie.	1,200
SAINT-DENIS DE VIEUX-PONT (François), 67. <i>F.</i> 1731.	Capitaine des vaisseaux du roi, pour le dédommager de la non-jouissance tant du parc d'Alençon que de son logement au château de ladite ville.	1,600
SAINT-DIZANT (Jacques-Michel de), 58. <i>G.</i> 1779.	Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de lieutenant-colonel d'infanterie.	1,200
SAINT-EXUPERY (Jean de), 55. <i>G.</i> 1779.	Lieutenant des gardes du corps du roi. En considération de ses services et de ceux de ses ancêtres.	1,474
SAINT-GEORGE (Jean-Michel de), 51. <i>M. du R.</i> 1782.	A titre de retraite, en qualité d'écurier de Madame Sophie de France, faisant le produit net des gages, nourriture et logement dont il jouissait en ladite qualité.	1,490
SAINT-HILAIRE (Jean-Jérôme de), 74. <i>G.</i> 1779.	A titre de retraite, en qualité d'ancien lieutenant-colonel du régiment de Périgord.	1,416
SAINT-HILAIRE (Sylvestre de), 59. <i>G.</i> 1779.	Pour retraite, en qualité de premier capitaine commandant au régiment de Conti, infanterie.	1,200
SAINT-LÉGIER DE BOIS-ROND D'ORIGNAC (René-Antoine de), 72. <i>M.</i> 1779.	Lieutenant de vaisseau retiré.	1,200
SAINT-MART (Marie-Jean, comte de), 58. <i>M.</i> 1780.	En considération de ses services, en qualité de colonel réformé, du régiment de l'île de Bourbon.	1,500
SAINT-MARTIN DE TOUREMPRÉ (Marie-Jeanne de Jouène Desgrigny, baronne de), 38. <i>G.</i> 1783.	En considération des services de feu son mari, maréchal de camp des armées du roi.	1,200
SAINT-PAUL (Charles-Eugène de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 150; 2 ^o 1775, 150; 3 ^o 1787, 1,178.	Brigadier de la compagnie réformée des cheval-légers de la garde ordinaire du roi. La première et la seconde, en considération de ses services. La troisième, pour sa réforme.	1,478
SAINT-PERN (Jude-Gilles de), 64. <i>G.</i> 1779.	En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de carabiniers.	1,560
SAINT-PHALLE (Alexandre-David de), 77. <i>G.</i> 1 ^o 1728, 472; 2 ^o 1758, 826.	La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, mestre de camp de cavalerie. La seconde, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers, retiré, du régiment de la Roche-Aymond.	1,298
SAINT-POL (Ursin de) 58. <i>G.</i> 1779.	Premier capitaine commandant, retiré, du régiment du colonel général de la cavalerie, avec rang de major.	1,200
SAINT-MARIE (Jean Eparche de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1774, 100; 3 ^o 1783, 1,000.	Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi. La première et la seconde, en considération de ses services. La troisième, pour sa retraite.	1,200
SALIGNAC DE LA MOTHE, vicomte de Fénelon (François-Gabriel de), 53. <i>G.</i> 1782.	Mestre de camp d'infanterie. En considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de ses ordres, et son ambassadeur en Hollande.	1,200

A reporter. 2,585,791 livres.

	<i>Report.</i>	2, 585, 791 livres
SALION DE CHEF DUBOIS (Armand-Fiacre-Marie), 58. <i>M.</i> 1780.	Capitaine de vaisseau du département de Brest, retiré,	1,200
SALIS DE SAMADE (Anne-Renée de Belle-Isle), 61. <i>M.</i> et <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 177; 2 ^o 1785, 1,200.	La première, en considération des services de son aïeul, lieutenant de vaisseau. La seconde, en considération des services de feu son mari, lieutenant suisse, et grand juge de la compagnie des Cent-Suisses de la garde ordinaire du roi.	1,377
SALLANTIN (François-Magdeleine), 68. <i>M. du R.</i> 1780.	A titre de retraite, en considération de ses services, en qualité de vétéran de la musique du roi.	1,421
SALMON, sieur de la Brosse (Auguste), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 300; 2 ^o 1788, 1,000. . .	Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Foix. La première, en considération de ses services et de la distinction avec laquelle il s'est comporté dans les différents détachements qu'il a commandés sur les vaisseaux de Sa Majesté. La seconde, pour sa retraite.	1,300
SALOMÉ (Charles-Jacques), 69. <i>M.</i> 1789.	Sans retenue; pour récompense de ses services et à titre de retraite, en qualité de ci-devant chirurgien-major de vaisseaux du roi au port de Toulon.	1,500
SALSON (Jean-Louis de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1775, 100; 3 ^o 1785, 1,000..	Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi. Les deux premières, en considération de ses services. La troisième, pour sa retraite.	1,200
SALTER (Joseph), 71. <i>M. du R.</i> 1781.	Pour lui tenir lieu du traitement dont il jouissait, en qualité de faïandier de la capitainerie royale de Chambord, supprimée en 1777.	1,291
SALUCES (Jean-Louis de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 520; 2 ^o 1765, 1,200.	Capitaine attaché au corps de l'infanterie. La première, en considération de ses services, en qualité de ci-devant aide-major général de l'infanterie.	1,720
SALUZ BALTHAZAR (Antoine de), 50. <i>G.</i> 1782.	Ancien capitaine, retiré, du régiment Grison de Salis.	1,200
SAMBUG DE MONTVERT (Pierre-Esprit), 69. <i>M.</i> 1 ^o 1765, 400; 2 ^o 1775, 1,200.	La première, en qualité de capitaine au régiment royal, infanterie. La seconde, pour ses services et pour sa réforme, en qualité de lieutenant-colonel du régiment de l'île de Bourbon.	1,600
SANGLIER DE LA NOBLAYE (François), 77. <i>G.</i> 1 ^o 1749, 200; 2 ^o 1771, 1,500. . .	La première, en considération des services de feu son oncle, ci-devant capitaine au régiment d'infanterie de Saint-Chamond, et de la blessure qu'il a reçue à l'attaque des retranchements du col de l'Assiette. La seconde, pour sa retraite, en qualité de lieutenant-colonel du régiment d'Artois, infanterie	1,700
SARRASIN (Gilbert de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1775, 600; 3 ^o 1777, 540. . . .	Cheval-léger de la garde ordinaire du roi. Les deux premières, en considération de ses services. La troisième, pour lui tenir lieu d'une paie de cheval-léger, relégué, qui a été supprimée par l'ordonnance de 1775.	1,440
SARRAZIN (Gilbert de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 600; 2 ^o 1785, 600.	Ancien capitaine attaché au régiment de Noailles, dragons. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.	1,200
SARS (Louis-Joseph de), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 100; 2 ^o 1784, 250; 3 ^o 1788, 1,000. . .	Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en considération des services de feu son père, sous-aide-major de la ville de Valenciennes. La troisième, pour sa retraite.	1,350
SAULNIER DE MONTMARIN (Edme-Marin), 56. <i>G.</i> 1787.	Ancien premier capitaine commandant au régiment des chasseurs des Vosges.	1,200

A reporter. 2,606,490 livres.

	<i>Report.</i>	2,606,490 livres.
SAURET (Antoine de), 67. <i>G.</i> 1779.		1,200
En qualité de capitaine commandant, retiré, du régiment de Poitou.		
SAURIN (née Marie-Anne-Jeanne Sandras), 56. <i>F.</i> 1786.		1,200
En considération des ouvrages estimés faits par feu son mari, membre de l'Académie française.		
SAUVEUR (Jean-Baptiste-Joseph), 87. <i>M. du R.</i> 1780.		1,232
En considération des services de feu son père, maître de mathématiques des Enfants de France.		
SAUVEUR (Jeanne-Catherine-René), 91. <i>M. du R.</i> 1780		1,232
En la même considération.		
SAVY DE MONDIOL (née Mathurine de Besson), 91. <i>Af. É.</i> 1787.		1,200
Sans retenue; en considération des services que feu le sieur Favier, son oncle, a rendus, pendant près de trente-cinq années, dans le département des affaires étrangères, tant en qualité d'employé dans différentes missions en pays étrangers que comme rédacteur de divers mémoires sur la politique et sur l'administration.		
SCEPAUX (Marie-René-Pierre, comte de), 34. <i>G.</i> 1779.		1,500
En considération des services de feu son père, maréchal de campès armées du roi, et lieutenant réformé des gardes du corps du roi.		
SCHERER (née Françoise-Rosalie Guilliermond), 32. <i>M. du R.</i> 1787.		1,493
A titre de retraite en qualité de l'une des femmes de chambre de Madame Sophie de France.		
SCHEYDT (Jacques), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 1.100; 2 ^o 1770, 600		1,700
La première, en qualité de capitaine au régiment de Schomberg, dragons.		
La seconde, pour sa retraite en la même qualité, avec rang de lieutenant-colonel.		
SCHLICK (Georges-Benjamin Xavier de), 46. <i>Af. É.</i> 1787		1 200
Sans retenue; pour récompense d'environ seize années de services en qualité de secrétaire d'ambassade du roi près de la république de Venise, et pendant cet intervalle avoir été chargé à diverses reprises des affaires de Sa Majesté auprès de cette république.		
SCHVEINHUBER, baron d'Oullenbourg (Marie-Joseph-Ignace de), 61. <i>G.</i> 1779. .		1,500
Actuellement mestre de camp attaché au corps des hussards; pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'Esterhazy, hussards, avec rang de lieutenant colonel.		
SCHWENGSELD (née Jeanne-Joseph de Bergh, baronne de), 64. <i>G.</i> 1783. . . .		1,200
En considération des services de feu son mari, maréchal de campès armées du roi, ci-devant colonel-commandant le régiment d'infanterie allemande d'Alsace.		
SCORDECK (Jean, comte de), 59. <i>G.</i> 1779		1,500
En qualité de lieutenant-colonel de hussards, ci-devant réformé à la suite du régiment de Chamborant. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
SCOTT (Edouard-Nicolas-François), 59. <i>M.</i> 1779		1,600
Capitaine de vaisseau, retiré.		
SEGLA (Louis-François de), 66. <i>G.</i> 1783.		1,500
Sans retenue; ancien capitaine commandant retiré, du régiment maréchal de Turenne.		
SEGUIER (Pierre-Charles-Léonard), 68. <i>G.</i> 1769.		1,500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Limousin, avec rang de major; sans retenue.		
SEGUIN, sieur Deshons (Jacques-Louis-Alexandre de), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 500; 2 ^o 1777, 1000.		1,500
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Vivarais.		

A reporter. 2,628,749 livres,

<i>Report.</i>		2,628,749 livres.
SÉGUR-MONTAZEAU (Henri-Philippe-Jean-Baptiste de), 34. <i>G.</i> 1785	1,200	
Capitaine commandant au régiment d'Auxerrois tant en considération de ses services; que de ceux de son père, ancien capitaine au régiment d'Orléans, infanterie, et de ceux de sa famille.		
SÉGUR, sieur de Montazeau (Philippe-Henri, chevalier de), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 508; 2 ^o 1763, 800	1,308	
Capitaine du régiment d'Orléans, infanterie.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
SÉGUR-GRAND-PUCH (Jeanne-Joséphine-Sophie de), 17. <i>G.</i> 1785.	1,200	
En considération des services de feu son père, premier enseigne de la compagnie des gendarmes de la garde ordinaire du roi; sans retenue.		
SEIFFERT (Joseph de), 62. <i>G.</i> 1785.	1,200	
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal Hesse-Darmstadt.		
SEIGNARD, sieur de Montméa de Choumouroux (Jean-Gaspard), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 297; 2 ^o 1769. 1,200	1,497	
La première, en considération des services de feu son oncle, brigadier, lieutenant-colonel du régiment d'Auvergne. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine du même régiment, avec rang de lieutenant-colonel.		
SELIM (Simon-Pierre), 55. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 288; 2 ^o 1787, 930	1,218	
Valet de pied du roi, en la petite écurie de Sa Majesté.		
La première, pour lui tenir lieu de pareille somme, dont il jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France. La seconde, à titre de retraite.		
SELVE (Jean-Guillaume de), 56. <i>M.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1786, 900	1,200	
La première, pour récompense de ses services en qualité de premier lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine de brûlot.		
SENDT DE TAUBENHEIM (Georges-Claude de), 53. <i>M.</i> 1 ^o 1783, 500; 2 ^o 1784, 1,000.	1,500	
Capitaine au régiment de l'Île-de-France, retiré.		
La première, pour ses services à Trinquemale. La seconde, pour retraite, en considération de ses anciens services.		
SENEZI (Alexandre-Balthazar), 65. <i>G.</i> 1781	1,200	
Capitaine commandant, retiré, du régiment royal Italien.		
SÉRAN (Marie-Julie, comtesse de), 45. <i>F.</i> 1784.	1,500	
Dame pour accompagner madame la duchesse de Bourbon; conformément à la répartition approuvée par le roi, en 1781, des 6,000 livres d'augmentation de pension, personnellement accordées à cette princesse, le 1 ^{er} janvier de ladite année.		
SEUILLET (Dominique), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 896; 2 ^o 1771, 400.	1,296	
Ancien capitaine de grenadiers au régiment de Hainaut, avec rang de lieutenant-colonel.		
La première, y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services.		
La seconde, pour sa retraite.		
SEVIN (Jacques-Simon), 65. <i>G.</i> 1788	1,620	
Sans retenue; pour sa retraite en qualité d'ancien commis du département de la guerre.		
SEYSEL (Jean-Jacques de), 59. <i>M.</i> 1760.	1,600	
Commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et ancien capitaine de vaisseau; en considération de ses services.		
SHÉE (Jacques de), 56. <i>G.</i> 1785.	1,200	
Ancien capitaine commandant de chasseurs, retiré, du régiment irlandais de Dillon.		
SHÉRIDAN (Michel de), 76. <i>G.</i> 1779.	1,440	
Pour sa réforme, en qualité de capitaine ci-devant à la suite du régiment de Fitz-James, cavalerie, avec rang de mestre de camp.		

A reporter. 2,648,918 livres.

Report. 2,648,918 livres.

SILANS (Adélaïde du Botderu de), 61. <i>M.</i> 1779.	1,300
Epouse du sieur de Silans, capitaine de vaisseau; en considération des services du sieur de Lonchamp-Montandre, lieutenant de vaisseau, son premier mari, qui fut tué en 1760, dans le combat rendu par le vaisseau du roi <i>le Diadème</i> ; avec assurance de réversion de 300 livres à sa fille aînée, Élisabeth Hyacinthe.	
SILGUY (Toussaint-François-Marie de), 60. <i>M.</i> 1779	1,500
Capitaine de vaisseau, retiré.	
SILGNY (Jean-Hervé de), 62. <i>F.</i> 1779.	1,500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant président au parlement de Bretagne.	
SILVESTRE (Augustin-François), 28. <i>M. du R.</i> 1780.	1,500
Sans retenue; en considération tant des services de son père, maître à dessiner des Enfants de France, que de ceux de la feuë dame Silvestre, son aïeule, première femme de chambre de Madame Élisabeth de France, et qui avait aussi eu l'honneur d'enseigner le dessin aux Enfants de France,	
SIMON, sieur de Monsy, Duvivier (Pierre-André), 49. <i>G.</i> 1779.	1,200
En considération des services du feu sieur le Tourneur, son oncle, ancien premier commis du département de la guerre, et pour lui tenir lieu des appointements attachés à la charge de secrétaire-interprète du régiment d'infanterie allemande de Bentheim, qui avait été supprimée en 1763.	
SINKLAIRE (Frédéric, comte de), 39. <i>G.</i> 1779	1,500
Capitaine attaché au régiment de Schomberg, dragons. Il en jouira jusqu'à son remplacement.	
SOCIN (Jérémie de), 65. <i>G.</i> 1783.	1,500
Ancien capitaine retiré, du régiment suisse de Lullin de Châteaueux.	
SOLEAU (Jean-Julien), 78. <i>F.</i> 1780.	1,200
Pour sa retraite, en qualité d'ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Châlons.	
SOLEIROL (Jacques de), 65. <i>G.</i> 1779.	1,500
Pour sa retraite, en qualité d'ancien chef de brigade du corps royal de l'artillerie, et capitaine d'une compagnie de mineurs.	
SORELLE (Charles-Amand), 55. <i>G.</i> 1779.	1,200
Commis de la marine au bureau des classes, retiré.	
SOUBRILLARD (Nicolas), 56. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1784, 550; 2 ^o 1787, 1,200.	1,750
La première, produit net de deux objets dont il jouit : le premier de 150 livres en considération des services de son père palefrenier en la grande écurie; le second, pour ses services. La seconde, pour sa retraite, en qualité de piqueur de l'équipage du Vautrait.	
SOUCELIER (Jean Nicolas), 93. <i>G.</i> 1779	1,512
M. réchal des logis retiré, du corps de la gendarmerie, avec rang de mestre de camp de cavalerie.	
SOUFFRAIN (Louis-Joseph, chevalier de), 47. <i>G.</i> 1779.	1,500
En qualité de capitaine attaché au corps de la cavalerie. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.	
SOULAIN (Jean-Baptiste), 74. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1778, 800; 2 ^o 1768, 400.	1,200
Porte-manteau retiré de Madame Victoire de France.	
La première, en vertu de l'état des récompenses accordées aux personnes qui ont servi les Enfants de France dans leur bas âge. La seconde, en la même considération.	
SPELTY (Gaspard), 74. <i>G.</i> 1782.	1,200
Ancien capitaine retiré, du régiment suisse de Castella.	
STAFFELBACH (François-Joseph de), 70. <i>G.</i> 1781.	1,200
Ancien capitaine retiré, du régiment suisse de Waldner.	

A reporter. 2,671,180 livres.

	<i>Report.</i>	2,671,180 livres.
STÉGNART (Frédéric-Dagobert-Gilles), 60. <i>G.</i> 1782.	Ancien capitaine commandant retiré, du régiment d'infanterie allemande de Bouillon. Sans retenue.	1,200
STRESO (Adrien-Marie-Bernard), 68. <i>F.</i> 1782.	En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant contrôleur des vingtièmes de la généralité de Paris.	1,200
STREULY (Jean-Antoine), 56. <i>G.</i> 1782.	Ancien capitaine retiré, du régiment suisse de Diesbach.	1,200
STUART, duchesse d'Albanie (Lady Charlotte), 37. <i>Af. É.</i> 1788.	A titre de gratification annuelle sur le fonds dit <i>des Ecosais</i> , dans le département des affaires étrangères.	1,200
SUFFREN, sieur de Saint-Tropez (Joseph-Jean-Baptiste de), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 360; 2 ^o 1746, 1,000.	Ancien mestre de camp de cavalerie, ci-devant réformé à la suite du régiment royal Normandie. La première, pour intérêts d'arrérages d'une pension de 2,000 livres qu'il avait en considération de ses services et qui a cessé du jour que son fils a obtenu le gouvernement de Saint-Tropez. La seconde, en considération de ses services.	1,360
SURIREY DE SAINT-REMY (Pierre-Louis de), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 800; 2 ^o 1779 400.	La première, pour sa retraite, en qualité de capitaine des grenadiers de France, avec commission de lieutenant-colonel. La seconde, en augmentation de retraite.	1,200
SZOMBATHELY (François-Ladislas de), 57. <i>G.</i> 1788.	En considération de ses services, et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant du régiment de hussards de Berchiny.	1,200

T

TAFFART (Jean-Baptiste), 69. <i>G.</i> 1779.	Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers royaux au régiment provincial de Marmande, avec commission de lieutenant-colonel.	1,500
TAILLEVIS DE JUPEAUX (Louis-Didier), 55. <i>M.</i> 1 ^o 1757, 354; 2 ^o 1775, 500; 3 ^o <i>idem</i> 500.	La première, en considération de la perte qu'il a faite de son frère aîné, lieutenant de vaisseau, tué, le 12 septembre 1757, dans un combat qu'il a soutenu, commandant la frégate du roi l' <i>Emeraude</i> , contre des forces supérieures. Le seconde, en considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau. La troisième, sa pour retraite, en la même qualité.	1,354
TAILLEVIS DE PERRIGNY (Charles-Léon de), 69. <i>M.</i> 1783	En considération de ses anciens services en qualité de ci-devant lieutenant de roi à Léogane, île Saint-Domingue.	1,500
TALVAT DUVERGÉ (Pierre), 57. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1770, 150; 2 ^o 1782, 1,200.	Avertisseur de la musique du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.	1,350
TARDIF (née Marie-Madeleine Pitron), 57. <i>F.</i> 1 ^o 1772, 800; 2 ^o 1779, 400.	Sans retenue; la première, en considération de ses services de feu son mari, ingénieur des ponts et chaussées. La seconde, pour les services de feu son père, inspecteur général des ponts et chaussées.	1,200
TARTERON, sieur de Moutiers de Barzy (Alexandre-Louis), 90. <i>G.</i> 1779. (Mort.)	En considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de capitaine de grenadiers du régiment du roi, avec brevet de colonel.	1,770

A reporter. 2,688,414 livres.

	<i>Report.</i>	2,688,414 livres.
TERGAT (Jacques), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 1,000 ; 2 ^o 1785, 36 ; 3 ^o <i>idem.</i> 300.		1,336
La première, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien commis du département de la guerre, avec assurance de réversion de 250 livres à son épouse. La seconde, à titre de retraite en qualité de chef de panneterie, échansonnerie, bouche, de feu madame la Dauphine, et ensuite de Madame, en survivance de son père. La troisième, pour les services de feu son père, contrôleur des extraordinaires du gobelet du roi.		
TERMELLIER (Charles-Marie), 76. <i>M.</i> 1780.		1,200
Ci-devant écrivain de la marine et des classes.		
TERRIER DE FURSTENHAUSEN (Jean-Guillaume), 63. <i>G.</i> 1781.		1,200
Ci-devant capitaine commandant au régiment royal Hesse-Darmstadt, en considération de ses services et pour sa retraite.		
TESSIER, sieur de Gremonville (Louis-Joseph), 58. <i>G.</i> 1788.		1,500
Ancien lieutenant-colonel, retiré, du régiment des grenadiers royaux de la Champagne.		
TEUREAU, sieur de Rochefort (Jean-François), 77. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 390 ; 2 ^o 1765, 1,000.		1,390
Ancien capitaine au corps royal de l'artillerie.		
La première, en considération de ses services et des blessures qu'il a reçues aux sièges de Tournay et de Berg-op-Zoom. La seconde, pour sa retraite.		
THAMARELLE DE BOISSET (Alexis), 66. <i>G.</i> 1779.		1,400
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Penthievre, infanterie.		
THÉVENOT (Nicolas), 57. <i>F.</i> 1777.		1,200
Secrétaire de feu M. le duc de Béthune, chef du conseil royal des finances. Cette pension lui a été accordée par le feu roi en considération de ses services, et a été employée d'année en année sur l'état des gratifications des fermes et payée jusqu'au 1 ^{er} janvier 1789.		
THIBAUT DE LONGÉCOURT (Charles-Marie), 33. <i>G.</i> 1788.		1,500
Ancien commissaire des guerres, entré au service le 1 ^{er} janvier 1756, fait chevalier de Saint-Louis, le 24 février 1788.		
Cette pension lui a été accordée pour retraite, et en considération du zèle et de la distinction avec lesquels il a servi pendant 31 ans.		
THIMOTHÉE (Guillaume-Pierre), 69. <i>F.</i> 1782.		1,200
En considération de ses services en qualité de ci-devant garde des archives de la compagnie des Indes. Moitié de cette pension est réversible à son épouse.		
THIMOTHÉE (Pierre), 59. <i>F.</i> 1781.		1,200
Pour récompense de ses services en qualité d'ancien subrécargué de la compagnie des Indes. Sans retenue.		
THION (Étienne), 50. <i>F.</i> 1787.		1,500
Sans retenue ; à titre de retraite en qualité de chirurgien de la petite écurie du roi.		
THIRIAL (Balthazar-Marie-Philippe), 61. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 800 ; 2 ^o 1770, 600 ; 3 ^o 1787, 200.		1,600
Ancien écuyer pourvoyeur en la petite écurie du roi.		
Les deux premières, en considération de ses services. La troisième, pour lui tenir lieu de celle de pareille somme, dont il jouissait sur les dépenses du château de la Muette, comme y ayant été employé.		
THIRION (François), 59. <i>G.</i> 1779		1,600
Ancien major au corps royal de l'artillerie.		
Pour sa retraite, avec assurance de réversion d'une pension de 400 livres à son épouse, Marie Roderer.		
THIROUX, comte de Douarville (Claude-Philibert), 46. <i>G.</i> 1779.		1,200
A titre de retraite, en qualité de colonel en second au régiment de Brie.		
<i>A reporter.</i>		2,707,440 livres.

<i>Report.</i>		2,707,440 livres.
THOMASSIN DE PEINIER (Louis-Antoine de), 58. <i>M.</i> 1 ^o 1762, 372 ; 2 ^o 1781, 1,000.	Capitaine de vaisseau. La première, en considération des blessures qu'il a reçues au combat de l'Inde, le 19 septembre 1759. La seconde, en considération de sa bonne conduite dans le combat du 17 avril 1780, où il a soutenu l'effort des plus gros vaisseaux ennemis.	1,372
THOMÉ (Louis), 52. <i>M.</i> 1785.	Major au régiment de l'Île-de-France, retiré.	1,200
THOREL (Charles-Ignace-Alexis), 87. <i>F.</i> 1779 (Mort en 1790)	Pour récompense de ses services en qualité d'ancien directeur du dixième de la généralité de Poitiers.	1,200
THORON DE LA ROBINE (Joseph-Alexandre de), 47. <i>G.</i> 1787.	Capitaine de vaisseau du département de Toulon, retiré.	1,600
THOURET (Michel-Augustin), 40. <i>F.</i> 1788.	Docteur régent de la Faculté de médecine de Paris. En considération de ses soins pour diriger l'exhumation des corps du cimetière des Saints-Innocents, à Paris.	1,500
THOURETTE DE LA MUETTE (née Louise-Madeleine Bourgeois), 27. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 250 ; 2 ^o 1787, 1,495.	La première, pour lui tenir lieu de pareille somme, dont elle jouissait sur la cassette de Madame Louise de France. La seconde, à titre de retraite en qualité de l'une des femmes de chambre de monseigneur le Dauphin.	1,745
THOUROU DE MORAMZEL (née Marie-Anne Bobusse), 74. <i>M. du R.</i> 1780.	En considération des services de feu son mari, ancien contrôleur des bâtiments du roi, à Fontainebleau.	1,500
THUILLIER (Pierre-Denis), 61. <i>M. du R.</i> 1787	Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de professeur de mathématiques des pages du roi en la petite écurie de Sa Majesté.	1,500
THY (Alexandre-Hugues de), 57. <i>M.</i> 1785	En considération de ses services en qualité de capitaine de vaisseau.	1,200
TIERCELIN DE LA COLLETRYE (Jean-Julien de), 44. <i>F.</i> 1 ^o 1779, 900 ; 2 ^o 1788, 300.	Capitaine commandant au régiment royal Comtois. La première, en considération de l'extinction de 21,500 livres de rentes viagères, dont jouissait demoiselle Jeanne de Tiercein, sa sœur. La seconde, en considération de l'extinction de 1,800 livres de pareilles pensions dont jouissaient son père et son frère, et ce, à compter du 26 février 1788, lendemain du décès de son dit père.	1,200
TOITOT (Claude-Hyacinthe), 63. <i>G.</i> 1779.	Capitaine commandant, retiré, du régiment royal Champagne, cavalerie.	1,200
TONSON DE LA VIGNOLLE (Jacques de), 73. <i>G.</i> 1779.	Capitaine de grenadiers, retiré, du régiment royal vaisseaux, avec rang de major.	1,200
TORTEL (Louis-Jacques-Joseph), 56. <i>F.</i> 1786.	A titre de retraite en qualité de ci-devant commis à la caisse des amortissements. Sans retenue.	1,200
TORWIGGE (Gustave-Adolphe de), 68. <i>G.</i> 1779.	Capitaine réformé, du régiment de Nassau, avec la commission de colonel.	1,200
TOURNEPORTE (Louis), 71. <i>F.</i> 1779.	En considération de ses services, en qualité d'ancien commis du bureau des haras.	1,500
TOURTIER (née Élisabeth-Jacqueline de Creny de), 44. <i>G.</i> 1783.	En considération des services de feu son mari, maréchal des camps et armées du roi, ci-devant lieutenant des gardes du corps de Sa Majesté, et à titre de réversibilité.	1,500

A reporter. 2,729,257 livres.

<i>Report.</i>		2,729,257 livres.
TOUSSAINT (Laurent), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 500; 2 ^o 1,783, 1,200		1,700
La première, à titre d'appointements conservés, qu'il a obtenus lorsqu'il était lieutenant de dragons de la légion royale. La seconde, pour ses anciens services en qualité de capitaine de hussards des volontaires étrangers de Lauzun.		
TOUSTAIN-RICHEBOURG (Charles-Gaspard de), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 800; 2 ^o 1779, 400.		1,200
La première, à titre d'appointements en qualité de major attaché au corps de la cavalerie. La seconde, par augmentation aux appointements ci-dessus.		
TRANCHANT, sieur du Tret. (François), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 363; 2 ^o 1782, 1,000. . .		1,363
Ancien capitaine commandant au régiment de Bearn.		
La première, y compris 63 livres d'arrérages, tant en considération de ses services que de ceux de son père, capitaine au bataillon de Redon des milices de Bretagne. La seconde, pour retraite.		
TRAVANET (née Marie-Jeanne-René de Bombelles, marquise de), 36. <i>F.</i> 1 ^o 1757, 703; 2 ^o 1760, 708.		1,416
Fille du feu sieur comte de Bombelles, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, commandant à Bitche.		
La première, faisant partie de celle de 3,000 livres, accordée aux cinq enfants du feu comte de Bombelles, avec accroissement entr'eux et réversion au dernier survivant, jusqu'à concurrence de 1,500 livres seulement. La seconde, y compris 103 livres d'intérêts d'arrérages, faisant partie d'une autre somme de 3,000 livres, accordée en 1760, portant réversion et accroissement entre lesdits cinq enfants.		
TRAVERS (Jean-Victor-Rodolphe, Baron de), 24. <i>G.</i> 1779.		1,600
En considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi. Elle cessera du jour qu'il entrera au service.		
TREDOS, sieur de la Roque. (Louis-Luc de), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 200; 2 ^o 1777, 1,560. .		1,760
La première, en considération de ses services, étant alors sous-aide-major au régiment Dauphin, dragons. La seconde, en qualité de major, retiré, du régiment de la reine, dragons.		
TREMIGONDE (née Marie-Anne-Joseph Dumain), 54. <i>M.</i> 1782.		1,500
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau.		
TRESSEMANES (Brunet-Charles de), 71. <i>M.</i> 1779.		1,500
Capitaine de vaisseau, retiré.		
TRESSY (Pierre-Augustin), 64. <i>M. du R.</i> 1782.		1,200
A titre de retraite, en qualité de valet de chambre de Madame Sophie de France.		
TRESSY (Jacques), 68. <i>M. du R.</i> 1782.		1,270
A titre de retraite, en qualité de garçon de la chambre de Madame Sophie de France, faisant le produit net des gages, nourriture et logement dont il jouissait.		
TREYER (Rodolphe de), 62. <i>G.</i> 1785.		1,600
Ancien premier capitaine commandant retiré, du régiment de hussards de Berchiny.		
TREZIN DE LANGEY (Louis-Marie-Fidèle), 57. <i>G.</i> 1779		1,500
Ancien secrétaire du ministre ayant le département de la guerre, à présent gentilhomme ordinaire de monseigneur comte d'Artois.		
En considération de ses services.		
TRIAL (née Marie-Jeanne Milon), 43. <i>M. du R.</i> 1785.		1,500
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de comédienne ordinaire du roi.		
TRICADO (Louis), 45. <i>M. du R.</i> 1783.		1,200
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité d'aide de cuisine de la seconde division du service de la bouche du roi.		
TRIÉ PILLAVOINE (Michel-Nicolas de), 66. <i>G.</i> 1779.		1,200
A titre d'appointements de retraite, en qualité de lieutenant-colonel du régiment Dauphin, cavalerie.		

A reporter. 2,750,766 livres.

	<i>Report.</i>	2,750,766 livres.
TRINQUAND (Denis-Nicolas), 62. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 400; 2 ^o 1788, 800.		1,200
Huissier de la chambre du roi. La première, en considération de ses services, notamment de son voyage de Lyon pour le service de madame comtesse d'Artois, lors de son arrivée en France. La seconde, à titre de retraite.		
TROCUT DE MALIX (Pierre), 72 <i>G.</i> 1 ^o 1766, 500; 2 ^o 1767, 1,000		1,500
La première, pour lui tenir lieu d'une pension de pareille somme sur l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'Aquitaine, avec commission de lieutenant-colonel.		
TROETTE (Jean), 57. <i>Af. É.</i> 1777.		1,200
Trésorier des officiers et invalides retirés en Suisse. Sans retenue; à titre d'expectative sur celui de sieur Verneuil, attaché à l'ambassade du roi en Suisse, et dont il n'a commencé à jouir qu'après la mort du titulaire. Les 1,987 livres sans retenue portées dans le brevet de pension, équivalent à 1,200 livres argent fort ou de Suisse. Cette pension a été acquittée sur les fonds politiques de la Suisse jusqu'au 1 ^{er} janvier 1790.		
TROGOFF DE BOISGUEZENNEC (Yves de), 58. <i>F.</i> 1780.		1,500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Bretagne.		
TROUSSEAUVILLE (Nicolas-François de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 400; 2 ^o 1779, 1,100		1,500
Ancien aide-major, avec rang de capitaine du régiment d'Artois, dragons. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
TRUCHSESS DE REINFELDEN (François-Henri, Baron de), 66. <i>G.</i> 1779		1,500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Bavière, avec rang de lieutenant-colonel.		
TRUMEAU (Jean-Baptiste-Christophe), 56. <i>F.</i> 1785		1,200
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de commis principal dans les bureaux des revenus casuels.		
TSCHUDI (Claude-Henri-Joseph de), 54. <i>G.</i> 1779		1,200
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Deux-Ponts, avec rang de major.		
TSCHUDI (François-Louis-Luc de), 54. <i>G.</i> 1779		1,500
En considération de ses services, en qualité d'ancien lieutenant de grenadiers au régiment des gardes suisses, avec rang de colonel.		
TUAL DU BOISJOLY (Armand-Anne), 69. <i>F.</i> 1781.		1,500
Sans retenue. Sénéchal et ancien maire de ville de la Roche-Bernard, à titre de remplacement de ce dont il jouissait dans l'ancienne composition des fiefs, qui a cessé le 1 ^{er} octobre 1780.		
TURCQUE (Jean-Louis de), 52. <i>G.</i> 1781.		1,500
En qualité de mestre de camp attaché au corps de l'infanterie, et ci-devant commandant du bataillon de garnison d'Artois. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
TURLLOT (François), 58. <i>M. du R.</i> 1789		1,200
Sans retenue; à titre de retraite en qualité d'aide-major de la garde de Paris.		
TURPIN (née Marie-Élisabeth-Germain Dupatry de), 45. <i>M.</i> 1785		1,500
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau, commandant les gardes de la marine à Rochefort.		
TURPIN, sieur de la Sablière (Claude-Jacques), 78. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 336; 2 ^o 1774, 980		1,316
Brigadier réformé des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		

A reporter. 2,770,082 livres.

Report. 2,770,082 livres

V

VACHÉ DUPLESSIS (Claude), 59. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1782, 1,000; 2 ^o <i>idem</i> , 600.	1,600
La première, à titre de retraite, en qualité de concierge garde-magasin des menus plaisirs, à Compiègne. La seconde, en considération de ses services en qualité de l'un des premiers valets des pages de la chambre du roi.	
VALENTIN DE LOUË (Charles-René), 47. <i>G.</i> 1779.	1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment du mestre de camp général de la cavalerie, avec rang de mestre de camp.	
VALETTE DURAND (Joseph), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1775, 100; 3 ^o 1785, 1,500. .	1,700
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie. Les deux premières, en considération de ses services.	
La troisième, pour sa retraite.	
VALLANS (François-Michel de), 54. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1760, 230; 2 ^o 1785, 1,000 . . .	1,230
La première, en considération de ses services en qualité de mousquetaire.	
La seconde, pour ses services en qualité d'écuyer de la reine.	
VALLÉE (Jean-François de), 61. <i>G.</i> 1785	1,500
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine attaché au régiment des chasseurs du Gévaudan, avec rang de lieutenant-colonel de dragons.	
VALLIN (Christophe-Pierre), 71. <i>G.</i> 1779.	1,240
Ancien capitaine de grenadiers au régiment de Belzunce, tant en considération de ses services, que de la blessure considérable qu'il a reçue à l'affaire de Lutzelbourg.	
VALMALETE (Louis-Charles de), 46. <i>G.</i> 1779.	1,200
Pour lui tenir lieu des appointements de 1,200 livres dont il jouit en qualité de lieutenant de roi de Sainte-Menehould, laquelle lieutenance devant être supprimée après lui; le traitement y attaché a été distrait de l'état des places.	
VAN-BOCKSTAEL (Jean-François), 71. <i>F.</i> 1780	1,200
A titre d'appointements conservés en qualité d'ingénieur machiniste hydraulique, à Commercy, du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.	
VANSSAY (Jean-Augustin de), 64. <i>G.</i> 1779.	1,700
Pour sa retraite, en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi, avec brevet d'exempt.	
VARADIER, marquise de Saint-Andiol d'Ornano (née Magdeleine de Perrin), 47. <i>G.</i> 1779.	1,200
En considération des services de feu son mari, mestre de camp de cavalerie, ci-devant réformé à la suite du régiment royal Lorraine.	
VARLET (Charles-François de), 89. <i>G.</i> 1777	1,500
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien ingénieur en chef à Hesdin.	
VASSAL (Jean-François), 56. <i>M.</i> 1786	1,200
Major de vaisseau du département de Brest, retiré.	
VASSAL, sieur de la Queysie (Nicolas de), 69. <i>G.</i> 1767	1,500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment du roi, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.	
VAUDES (née Anne Manchin de Montaran de), 40. <i>F.</i> 1 ^o 1766, 200; 2 ^o 1786, 1,200.	1,400
La première, faisant le quart de celle de 800 livres qui a été accordée en 1766 tant à elle qu'à ses trois frères et sœur, en considération des services de feu leur mère, femme de chambre de Madame Sophie de France, pour par eux en jouir par portions égales avec réversion entre eux jusqu'au survivant.	
La seconde, pour indemnité de la perte d'un intérêt dans la régie des droits réservés, qu'elle avait obtenue lors de son mariage.	

A reporter. 2,789,452 livres.

	<i>Report.</i>	
	2,789,452 livres.	
VAUGIRAUD DE ROZNAY (Pierre-René de), 43. <i>M.</i> 1784.	1,200	
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de capitaine de vaisseau et de sa bonne conduite dans l'armée d'Amérique.		
VAULCHIER DE GRANDCHAMP (Simon), 49. <i>G.</i> 1785.	1,400	
Ancien capitaine commandant, retiré, du régiment de la Marine.		
VAULT (Alexandre-Victor, chevalier de), 35. <i>G.</i> 1783.	1,200	
Capitaine réformé dans le régiment de l'Escure, dragons. En considération du zèle avec lequel il a rempli les fonctions d'aide-major général de l'infanterie du corps des troupes aux ordres de M. le comte d'Estaing. Il doit cesser d'en jouir lors de son remplacement.		
VAUTHIER, sieur de Chevy (Jean), 80. <i>G.</i> 1757, 1762 et 1771 (mort en 1783). .	1,273	
Ancien maréchal des logis, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie dans le corps de la gendarmerie, à présent retiré à l'Hôtel royal des invalides, en qualité de lieutenant-colonel.		
VAYSSIÈRE DE PALOMIÈRE (née Anne de Cornély), 38. <i>G.</i> 1786.	1,200	
En considération des services de son mari, lieutenant-colonel attaché au corps de l'infanterie, et ci-devant lieutenant pour le service du roi à Saint-Malo, pour en jouir à titre de douaire, à compter du jour de la célébration de leur mariage, qui s'est faite en 1785.		
VECBECKER (François-Antoine de), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 112; 2 ^o 1782, 1,200	1,312	
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
VEDIER (née Jeanne de Bonnefons), 74. <i>F.</i> 1764.	1,344	
En considération des services de feu son mari, commissaire ordonnateur des guerres, et subdélégué général de l'intendance de Bretagne.		
VEDRINES, sieur de la Barthe (Pierre), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 520; 2 ^o 1778, 1,250. . .	1,770	
Sous-aide-major, retiré, de la gendarmerie, avec commission de mestre de camp. La première, y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
VELLE (Pierre-Nicolas de), 83. <i>M.</i> 1779.	1,500	
En considération de ses services, en qualité d'ancien lieutenant de roi à la Louisiane.		
VELY (Étienne-Louis de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 400; 2 ^o 1777, 1,000.	1,400	
Capitaine commandant du régiment royal la Marine. La première, en considération de ses services, lorsqu'il était capitaine de grenadiers audit régiment.		
La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant audit régiment.		
VENDEUIL (Catherine-Émilie de), 68. <i>G.</i> 1743.	1,344	
En considération des services de feu son père, brigadier de cavalerie et lieutenant des gardes du corps du roi.		
VERDUN (Jacques de), 64. <i>G.</i> 1766.	1,200	
Pour sa retraite, en qualité de ci-devant major du régiment de Médoc, et ancien major du Château-Trompette.		
VERGNAUT DE BOLINOU DE LA COTTE (Joseph), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 50; 2 ^o 1788, 1,600	1,650	
La première, sans retenue, tant en considération de ses services que pour l'aider à les continuer. La seconde, aussi sans retenue, en considération de 45 années et 11 mois de services, et pour lui tenir lieu du traitement de réforme en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes d'Artois du corps réformé de la gendarmerie.		
VERNET (Claude-Joseph), 78. <i>M. du R.</i> 1778 (mort en 1790).	1,200	
En considération de ses services, en qualité de peintre du roi, conseiller de l'Académie royale.		
VERNIER (Étienne-Jacques), 48. <i>F.</i> 1788.	1,500	
En considération de ses services et à titre de retraite, en qualité de ci-devant chef dans les bureaux de la trésorerie générale des revenus casuels, supprimée en 1787.		

A reporter. 2,809,945 livres.

	<i>Report.</i>	2,809,945 livres.
VERNON, sieur de Bonneuil (Marie-César de), 54. <i>G.</i> 1783		1,600
Pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en premier de la seconde brigade du régiment des carabiniers de Monsieur.		
VERTEUIL (Jacques-Alexis de), 63. <i>F.</i> 1 ^o 1767, 600; 2 ^o 1785, 1,000.		1,600
La première, en considération de ses services, comme ci-devant capitaine des troupes nationales de Cayenne. La seconde, à titre de retraite de la place de commandant, pour le duc de Mortemart, de l'île Dieu, acquise par le roi.		
VESC DE BECONNE (Joseph-Pierre de), 63. <i>G.</i> 1765		1,200
Pour sa retraite en qualité de major du régiment de Belzunce, dragons, avec rang de lieutenant-colonel.		
VESTRIS (Marie-Thérèse), 58. <i>M. du R.</i> 1776.		1,500
A titre de retraite en qualité d'ancienne danseuse des ballets du roi.		
VEYRET DE VALAGNON (François-Joseph-Antoine), 53. <i>G.</i> 1787, 1,000; 2 ^o 1788, 540		1,540
Commissaire ordinaire des guerres.		
La première, pour l'indemniser de la perte que lui a occasionnée la suppression des émoluments attachés à sa charge de commissaire des guerres. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite en la susdite qualité.		
VIAL (Pierre), 87. <i>F.</i> 1775.		1,600
Ci-devant commissaire au Châtelet de Paris; à titre de retraite en considération de 40 années de services, tant dans les fonctions de ladite place que comme attaché à l'approvisionnement de Paris.		
VIAL, sieur d'Alais-Charles, 40. <i>M.</i> 1785.		1,200
En considération de ses services, en qualité de major au régiment de l'île de Bourbon, et ci-devant commandant en second à Démerary.		
VIAT (Antoine), 52. <i>M. du R.</i> 1782.		1,500
A titre de retraite, en qualité de secrétaire de la chambre de feu Madame Sophie de France.		
VICARD (Antoine-Dominique), 66. <i>G.</i> 1777.		1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment royal Bavière.		
VIDART, sieur de Soys (Jean-Marie), 65. <i>G.</i> 1784		1,200
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant du régiment d'infanterie d'Angoumois, avec rang de major.		
VILLEMEJANE (François de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 500; 2 ^o 1777, 1,000		1,500
La première, en qualité de premier capitaine-factionnaire au régiment d'Auvergne. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine commandant du régiment de Gatinais.		
VILLENEUVE LACROISILLE (Louis de), 49. <i>M.</i> 1785.		1,200
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de capitaine de vaisseau.		
VILLENEUVE D'ANSONIS (Balthazar de), 49. <i>M. et Af. É.</i> 1 ^o 1779, 355; 2 ^o 1783, 1,200.		1,555
La première, en qualité d'ancien enseigne des vaisseaux du roi. Ladite pension sans retenue. La seconde, du département des affaires étrangères, en considération des services politiques de feu M. le marquis de Villeneuve, son grand-oncle, ancien ambassadeur de France à la Porte-Ottomane. Sans retenue.		
VILLETARD, sieur de Laguerie (Jacques-Pierre), 55. <i>G.</i> 1780		1,500
Pour sa retraite, en qualité de major du régiment de Viennois.		
VINCENT (Nicolas), 65. <i>M. du R.</i> 1773.		1,300
Portefeuille de la chambre de monseigneur comte d'Artois; pour lui tenir lieu de partie du traitement dont il jouissait en ladite qualité avant le mariage de ce prince.		

A reporter. 2,831,140 livres.

	<i>Report.</i>	2,831,140 livres
VIREAU DE SOMBREUIL (Joseph), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 1,000; 2 ^o 1785, 600 . .		1,600
Ci-devant capitaine au dépôt de Lorient, retiré, lieutenant-colonel d'infanterie. La première, en considération de ses services. La seconde, tant en considération des services par lui rendus à la compagnie des Indes que de ceux de son frère, maréchal de camp, commandant à Lille.		
VIRIEU (Louis, chevalier de), 56. <i>G.</i> 1782.		1,200
Ancien premier capitaine commandant, retiré, du régiment royal Roussillon, cavalerie, avec rang de mestre de camp.		
VIRVENT-ROUAIX (François), 62. <i>G.</i> 1789.		1,200
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Guyenne.		
VISSEC DE LA TUDE (Jean de), 35. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 248; 2 ^o 1784, 200; 3 ^o 1786, 850.		1,298
Ancien premier capitaine commandant avec rang de major au régiment d'Artois, cavalerie. La première, y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, lieutenant, pour le service du roi, à Sedan. La seconde, à titre de réversion de partie de celle de 1,000 livres dont jouissait feu sa mère. La troisième, pour sa retraite.		
VISSEC DE LA TUDE (Jean-Baptiste), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 248; 2 ^o 1766, 90; 3 ^o 1761, 200; 4 ^o 1785, 1,100		1,638
La première et troisième, pour les mêmes motifs que les deux premières ci-dessus accordées à son frère. La seconde, pour lui tenir lieu de 1,500 liv. d'arrérages d'une pension de 500 livres dont il jouissait avant son remplacement. La quatrième, pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant-colonel du régiment Dauphin, dragons.		
VIVENS (Antoine de), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 372; 2 ^o 1768, 1,200.		1,572
La première, y compris 72 livres d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de La Fère. La seconde, pour sa retraite, en qualité de premier capitaine des grenadiers du même régiment.		
VOISIN (Henri), 80. <i>M.</i> 1776.		1,500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de chirurgien aide-major de la marine.		
VOISIN (née Michel-Magdeleine Ducros), 55. <i>M. du R.</i> 1786.		1,500
En considération des services de feu son mari, qui avait enseigné au roi à travailler au tour. Ladite pension sans retenue.		
VOL DE MESLEROY (Louis-François), 68. <i>F.</i> 1775.		1,200
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de ci-devant conseiller au conseil supérieur de Châlons.		

W

WACHTMEISTER (Claude, comte de), 34. <i>M.</i> 1783.		1,200
Officier suédois employé dans la marine de France, en qualité de lieutenant de vaisseau. Ladite pension sans retenue.		
WALDNER (Claude de), 65. <i>G.</i> 1775.		1,200
Pour sa retraite en qualité de major du régiment d'Esterhazy, hussards.		
WARNEY (Jean-Philippe), 60. <i>M.</i> 1776		1,400
Ancien sous-garde-magasin au port de Rochefort, retiré.		
WAUTHIER (Jean-Louis), 56, <i>M. du R.</i> 1781.		1,200
A titre de retraite, tant en qualité de garçon de la table des gentilshommes servants du roi, qu'en celle d'huissier du bureau de Mesdames de France.		
WEITERSHEIM (François-Charles, baron de), 44. <i>G.</i> 1787.		1,200
Ancien lieutenant-colonel, retiré, du régiment d'infanterie allemande de la Marck.		

A reporter. 2,850,098 livres.

	<i>Report.</i>	2,850,098 livres.
WENDEL (Jean-Jacques), 63. <i>G.</i> 1774.		1,200
A titre de retraite, en qualité de major du régiment de cavalerie de Vogué, incorporé dans celui de Royal.		
WERBIER DE CHARTRES DE VALANGARD (Eugène), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1757 et 1772, 542; 2 ^o 1773, 1,000.		1,542
Ancien brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
WERLÉE (née Laurence-Allain), 45. <i>F.</i> 1782.		1,200
En considération des services de feu son mari, capitaine de port à Chandernagor.		
WICHARD DU PERRON (François-Paul), 62. <i>G.</i> 1789.		1,200
Sans retenue; tant en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services que pour lui tenir lieu du traitement qui lui avait été réglé en qualité de ci-devant lieutenant-colonel attaché au régiment royal Hesse-Darmstadt.		
WIET (Joseph-François), 69. <i>M.</i> 1780.		1,500
En considération de ses services en qualité de secrétaire-interprète du roi, et premier drogman à Seyde.		
WIET D'HÉGENET (Jean), 72. <i>G.</i> 1761		1,200
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Berchiny, husards, avec rang de mestre de camp.		
WIGNACOURT, comte de Morimont-Conrad (Robert de), 66. <i>G.</i> 1764.		1,200
Pour retraite, en qualité de major du régiment du mestre de camp général de la cavalerie, et en considération de la distinction de ses services.		
WIMPFEN (Joseph-Philippe, baron de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 800; 2 ^o 1782, 400.		1,200
Ancien capitaine au régiment d'Alsace. La première, en considération de ses services et pour sa retraite. La seconde, en considération des services de feu son frère, maréchal de campès-armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.		
WIRT (Noël-Antoine), 62. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1770 et 1780, 1174; 2 ^o 1789, 600		1,774
Sans retenue; ces 1,774 livres lui ont été accordées, savoir: 1,174 livres en considération de ses services en qualité de commis au bureau de la petite écurie, et pour retraite; et les 600 livres, aussi sans retenue, lui sont accordées à titre de retraite en qualité de commis au bureau de la petite écurie du roi.		
WIRTEMBERG-MONTBELLIARD, comte de Champ-Vallon (Georges de), 67. <i>G.</i> 1750.		1,200
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de mestre de camp de cavalerie, ci-devant réformé à la suite du régiment royal Allemand.		
WOILE (François-Joseph), 73. <i>M.</i> 1763.		1,400
En considération de ses services en qualité d'ancien major au régiment suisse entretenu dans la marine.		
WRÈDE FERDINAND (Gaspard de), 64. <i>G.</i> 1779.		1,200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Alsace.		

Y

YARD (née Magdeleine Chandon), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 1,200; 2 ^o 1769, 400.		1,600
La première, en considération des services de feu son mari, commis de la guerre au bureau du mouvement des troupes. On observe que les quatre enfants de cette veuve ont obtenu l'assurance de cette pension, à raison de 300 livres chacun pour en jouir après le décès de la mère. La seconde, en la même considération.		

A reporter. 2,867,514 livres.

	<i>Report.</i>	2,867,514 livres.
YON, sieur de Jonage (César-Antoine), 65. <i>G.</i> 1779		1,600
Ancien chef de brigade du corps royal de l'artillerie avec commission de lieutenant-colonel.		
YSACT (née Catherine de la Sazé), 69. <i>F.</i> 1 ^o 1776, 600; 2 ^o 1781, 600.		1,200
La première, en considération des services de feu son mari, conseiller au conseil supérieur de Pondichéry. La seconde, à titre de supplément et pour la même considération.		
YSARN (Jean-Louis, chevalier de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 472; 2 ^o 1769, 1,200. . . .		1,672
La première, en considération de ses services et de ceux de feu son frère, lieutenant-colonel du régiment de Touraine; y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers du même régiment, avec rang de lieutenant-colonel.		

Z

ZORN DE BULACH (Antoine, baron de), 53. <i>G.</i> 1780	1,200
En qualité de mestre de camp attaché au régiment royal Allemand, cavalerie. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.	

TOTAL DE LA CINQUIÈME CLASSE. . . .	2,873,186 livres.
-------------------------------------	-------------------
